

les
opérations
«été-jeunes»

ANALYSE LONGITUDINALE
D'UNE POLITIQUE
PUBLIQUE

par
FRANÇOIS DUBET, MICHÈLE DUPE, DOMINIQUE DUPREZ,
ADIL JAZOULI, DIDIER LAPEYRONNIE, BRUNO LEFEBVRE,
PHILIPPE PITAUD et FRANÇOIS PORTET

Version définitive de

ASSOMPTION VLOEBERGH

Vient de paraître :

- La Filiation : ruptures et continuité
Actes du Colloque de Vaucresson, 26,27,28/6.85
Institut de l'Enfance et de la Famille
Rapporteur : Bruno RIBES
- Travail social, inadaptation sociale et
processus cognitifs
LE POULTIER (F.)
- Du Cri au Silence
Contribution à l'étude des attitudes des interve-
nants médico-sociaux face à l'enfant victime de
mauvais traitements
HADJIISKI (E.), AGOSTINI (D.), DARDEL (F.),
THOUVENIN (Ch.)
- Genèse des Inadaptations. Le cas des restructurations
urbaines
AUTES (M.), DUPREZ (D.), LAMARCHE (C.)

S O M M A I R E

	Page
PREFACE, de M. J.P. ROSENCZVEIG, Magistrat	I
INTRODUCTION, de Michel CHAUVIERE	1
CHAPITRE I : UN NOUVEL AGE DE LA PREVENTION ?	13
- Trois enjeux des opérations été, par François DUBET	15
1 - Le modèle classique du travail social	17
2 - L'enjeu politique	19
3 - L'enjeu institutionnel	23
4 - L'enjeu pédagogique	26
5 - De la "galère" à l'action autonome	31
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	34
- Décomposition-recomposition du travail social, par Dominique DUPREZ	35
1 - Les stratégies d'encadrement de la jeunesse en France à partir du XIX ^{ème} siècle	37
2 - Prévention et protection de la jeunesse	38
3 - Les nouveaux dispositifs de la prévention de la délinquance	40
4 - Leaders ou animateurs	44
Notes	48
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	49
- La mise au travail des jeunes, par Michèle DUPE	51
1 - Les opérations été jeunes de 1982 à 1984	53
2 - Une mise au travail difficile	58
3 - Des résistances face à la mise au travail	69
Notes	74
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	76
CHAPITRE II : DES JEUNES DANS LEURS QUARTIERS	77
- La reconquête d'une identité, par Bruno LEFEBVRE	79
1 - Les jeunes des banlieues	82
2 - Les animations	94
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	110
- Les jeunes issus de l'immigration, par Adil JAZOULI	111
1 - A l'origine des opérations	113
2 - L'opération été 82	116
3 - Des stratégies de responsabilisation et de promotion	118
Notes	121
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	122

- Rapports entre générations, par Philippe PITAUD	123
1 - Jeunes et adultes pris au piège des mêmes aires de vie	127
2 - Les animations de l'été : échanges et rencontres inter-générationns	128
3 - Un "Plus" pour les représentations de la jeunesse	130
4 - Des passerelles entre jeunes et adultes	132
5 - Conduites déviantes ou "atypiques" et sentiment d'insécurité	133
6 - Les jeunes des cités : une triple exclusion	136
7 - Des actions pour rendre minoritaires les effets négatifs de cette jeunesse	138
Notes	141
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	143

CHAPITRE III : QUESTIONS POUR UNE POLITIQUE PUBLIQUE 145

- Médias, défis, urgences, par François PORTET	147
1 - Les "événements" de 1981	151
2 - La mise en place du traitement d'urgence	162
3 - Des quartiers sous le regard des médias : la banalisation de la prévention (1983)	167
Notes	170
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	170
- Les limites d'une stratégie, par Didier LAPEYRONNIE	171
1 - Le succès d'un "coup"	174
2 - L'essoufflement d'une politique	182
Notes	192
Bibliographie : Travaux complémentaires de l'auteur	194

Répertoire des sigles 195

P R E F A C E

le programme d'été pour prévenir la violence des jeunes ou l'ébauche d'une autre stratégie de l'action sociale ?

Le dispositif mis en place en 1982 pour éviter le renouvellement des violents incidents qui, l'année précédente, avaient embrasé les banlieues lyonnaises, marque sans conteste une étape importante dans la prévention de la délinquance et plus généralement dans l'action sociale menée auprès des populations en difficulté.

Les pouvoirs publics ne pouvaient prendre le risque d'un nouvel épisode de violence urbaine. L'opinion n'aurait pu comprendre que la leçon ne soit pas tirée d'incidents dont les médias s'étaient largement fait l'écho : les "rodéos" et autres actes de vandalisme avaient en effet donné, en l'espace de quelques nuits, une notoriété nationale aux Minguettes.

Que ce soit dans le Rhône ou dans d'autres banlieues mortifères, toutes les conditions restaient réunies pour qu'une nouvelle flambée de violence se propage, à l'exemple de l'Angleterre.

Que faire devant une situation étroitement liée aux conditions de vie de jeunes confrontés à la crise économique, au chômage, voire à une insertion difficile pour ceux issus de l'immigration ? Comme l'affirmait dès 1977 le rapport sur la Violence rédigé sous l'autorité de M. Alain PEYREFITTE, c'est à la racine du mal qu'il fallait s'attaquer : en d'autres termes à l'urbanisme, à l'éducation, à l'évolution des rapports parents/enfants, etc.

Dès 1981, la Commission pour le Développement Social des Quartiers engageait une action en profondeur. Animée par M. DUBEDOUT, elle se trouva rapidement confortée par la démarche engagée par le Pr. B. SCHWARTZ et ses missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Nul n'ignorait cependant que les effets de cette démarche ne pouvaient se produire qu'à moyen terme ; compte tenu de l'ampleur et de la complexité de la tâche à mener elle ne pouvait s'attacher au seul bâti, mais se devait notamment de tendre à reconstruire un réseau de relations sociales.

Les impératifs du court terme exigeaient tout à la fois de protéger la population et de favoriser la transformation des conditions de vie dans ces zones difficiles.

Le réflexe naturel était alors de renforcer la présence policière et de veiller à une meilleure articulation avec l'autorité judiciaire. L'expérience avait montré les limites d'une telle attitude ; paradoxalement elle pouvait, dans un climat tendu, dégrader le climat social ; tout incident mineur pouvait alors dégénérer sur des phénomènes de groupe violents, plus graves et difficilement contrôlables.

L'idée d'associer les forces de l'ordre et les tribunaux pris corps ; ils pouvaient être mobilisés et associés à une action originale, réellement préventive. En d'autres termes, il s'agissait d'offrir un maximum d'activités aux jeunes adolescents et adultes ; plus de la moitié n'avaient en effet d'autre alternative que de séjourner, oisifs, dans leur cité pendant les mois d'été. Il importait de mobiliser ces jeunes, de les responsabiliser, voire de relayer leurs projets en levant les obstacles administratifs, familiaux ou financiers auxquels ils pouvaient être confrontés.

Telle fut l'orientation retenue dès le début de l'année 1982 par les trois ministères directement concernés : Intérieur, Justice et Solidarité Nationale.

Encore fallait-il autour du dispositif projeté, faire appel à un maximum de partenaires, publics ou privés, spécialisés ou non dans la prise en charge des jeunes. La mise en place d'une infrastructure nationale et locale, souple et opérationnelle, devait non seulement répondre aux situations urgentes, mais aussi et surtout les anticiper. Cette tentative montrait que l'Etat pouvait mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires et, pour la plupart, déjà en place sur le terrain. La dynamique créée visait à remobiliser des institutions et plus globalement la société civile, c'est-à-dire, en fait, les habitants des quartiers.

Ce dispositif original concentré sur 11 départements (Paris, Région Parisienne, Rhône, Nord, Bouches du Rhône) fut testé sur le terrain en mars 1982 et, devant l'accueil reçu, adopté définitivement en mai.

Rapidement qualifié par les journalistes de "Plan anti-été chaud", il fut généralement bien accueilli par les médias intéressés par la démarche et l'implication de nouveaux partenaires tels l'Armée ou Gilbert TRIGANO.

L'annonce de l'initiative prise par les pouvoirs publics suscita cependant un certain scepticisme : la mobilisation à l'orée de l'été de partenaires aussi divers ne relevait-elle pas de la gageure ? ; d'autres -notamment les travailleurs sociaux- s'interrogeaient sur l'effet à court terme, donc trompeur, de la démarche engagée.

L'été passa pourtant sans incident grave à signaler. Chacun admis alors le succès de l'opération : l'objectif était atteint. A l'heure du bilan, policiers et élus locaux s'accordaient à constater non seulement une baisse sensible de la délinquance dans les quartiers visés (40 % par rapport à l'été précédent dans certains cas), mais encore une diminution sensible des actes de vandalisme. Ce résultat à lui seul était apprécié : la population se sentait mieux protégée, les jeunes vivaient autre chose -et pour une fois quelque chose de positif- des économies substantielles pour la société et les collectivités locales se réalisaient.

Mieux ! Quelque chose d'autre s'était joué à l'occasion de ce programme : un minimum de vie était venu réanimer ces quartiers grâce aux nombreuses activités (spectacles, fêtes, travaux, compétitions sportives, etc.) offertes à ceux qui -jeunes et moins jeunes- n'avaient pu partir en vacances. Et ce pour un coût modique (*) ! Qui plus est, nombre des acteurs de ce travail social, notamment les fonctionnaires d'Etat de l'Aide Sociale à l'Enfance et de l'Education Surveillée, y avaient retrouvé les satisfactions immédiates liées à l'essence de leur fonction.

Certes, chacun le relevait, les conditions de vie que retrouvaient les jeunes à l'orée de l'automne n'avaient pas fondamentalement changé. Les risques de marginalisation demeuraient pour nombre d'entre eux, mais au moins ces jeunes avaient-ils une meilleure image d'eux-mêmes et de leur quartier et avaient-ils pu renouer un contact avec des adultes.

Le dispositif, faut-il le rappeler, ne visait pas à changer la vie d'un coup de dés, même si à l'expérience, nombre de jeunes en attendaient encore plus par delà l'été.

L'effort porta précisément sur ce point les étés suivants. Les Missions Locales eurent le souci constant de nouer le contact avec les jeunes à la recherche d'un avenir.

Le sentiment de réussite fut tel que la reconduction du dispositif s'imposa immédiatement, suivant en cela la recommandation du Rapport de la Commission des Maires, créée en mai 1982 et animée par Monsieur G. BONNEMAISON.

Trois orientations lui furent assignées :

- toucher de nouveaux départements en intégrant les initiatives nombreuses prises par des élus départementaux ou municipaux ;
- impliquer régulièrement de nouveaux partenaires publics -l'Education Nationale, par exemple, à partir de 1984- privés ou para-publics ;

(*) 5 millions de francs de subvention spécifique pour l'Etat (Ministère des Affaires Sociales) en 1982 ; 10 millions à partir de 1983 : un franc de l'Etat contribuant à mobiliser trois francs des collectivités locales, des C.A.F., des familles... A cela il faut ajouter les contributions matérielles et financières des autres ministères.

- adjoindre en 1985 un programme spécifique en faveur des familles défavorisées.

La décentralisation de l'essentiel de l'action sociale et le développement pris par le Conseil National de Prévention de la Délinquance -succédant à la Commission des Maires- devaient conduire à adapter la gestion et l'animation du dispositif. La démarche persiste et le dispositif a été reconduit en 1986. Une habitude s'est instituée d'année en année avec parfois, en 1983 à la Courneuve ou en 1984 à Belle-Ile, la nécessité de recourir aux procédures d'urgence.

*

* *

L'impact de ce programme montre bien qu'il correspondait au besoin de s'engager dans une politique de prévention de la violence plus offensive. Certains n'ont d'ailleurs pas manqué de noter qu'il s'agissait là véritablement d'une première en France, alors même que l'idée de prévention était ancrée dans les esprits depuis 1945. D'où un intérêt, mais aussi certaines interrogations. Jusqu'où allait-on se laisser entraîner en faisant appel à l'Armée ou à la Police ?

Compte tenu de son originalité à la fois quant au fond et quant à la démarche administrative mise en œuvre, il convenait d'en apprécier l'efficacité et les effets indirects, afin de l'adapter au fur et à mesure. La décision fût prise dès 1982 de confier à la MIRE le soin de faire procéder, par des équipes de chercheurs en sciences sociales, à une évaluation. Ce qui fut fait en 1982, 1983 et 1984.

Cette procédure d'évaluation "à chaud", comme le montre Michel CHAUVIERE, était en soi une innovation intéressante, mais difficile à développer.

Il est apparu opportun d'utiliser le matériau ainsi accumulé pour prendre du recul et développer une réflexion critique sur l'action menée. En effet, la reconduction d'un dispositif social, fut-il pertinent, ne doit pas aller de soi. Il faut réévaluer en permanence sa nécessité par rapport aux besoins sociaux, ses dérives possibles sinon ses effets pervers.

En prenant l'initiative d'un ouvrage collectif l'IDEF répond à sa mission. Sous l'égide de la MIRE, cette publication permet à des chercheurs ayant participé aux évaluations, de les restituer à un large public en les cohérant autour de quelques questions clés. Les réflexions développées n'engagent bien évidemment que leurs auteurs.

Elles offrent le mérite, appuyées sur le travail effectué au cours de trois années, d'apporter aux décideurs politiques, nationaux et locaux, aux acteurs de terrain et aux observateurs, un outil de travail qu'ils exploiteront demain chacun dans leur zone de responsabilité.

Plusieurs constats s'imposent tout autant qu'une interrogation livrée ici pour alimenter un débat dépassant largement le strict cadre de la prévention de la délinquance des jeunes.

1er constat :

Les choses ne sont plus désormais ce qu'elles étaient avant 1982, et tout spécialement dans les quartiers dits défavorisés. Une prise de conscience s'est opérée non seulement au sein des services spécialisés (aide sociale à l'enfance, éducation surveillée, associations privées), mais aussi dans les collectivités locales. S'est imposée la nécessité d'une présence renforcée des travailleurs sociaux, en particulier pour veiller au fonctionnement optimum des équipements collectifs (stades, piscines, centres de loisirs, etc.) et proposer des animations dans des quartiers où une grande partie de la population ne pouvait partir durant l'été. Dans le passé il est vrai certaines initiatives locales avaient été prises, mais le programme d'été a permis d'en vérifier la nécessité sur l'ensemble du territoire.

2ème constat :

La preuve a été faite de l'efficacité d'une véritable politique de prévention attachée aux conditions de vie des jeunes, rompant notamment leur solitude et leur oisiveté, ceci est particulièrement vrai pour ceux qui ne bénéficient pas d'une présence familiale mobilisante. Violence et délinquance individuelles ou collectives ne sont pas inéluctables.

Dès 1945, on a commencé à parler de prévention ; depuis on a vu qu'une action volontaire et concertée, impliquant professionnels et non professionnels pouvait être payée en retour. A l'échelle de l'été, on trouve certainement là les linéaments d'une démarche qui depuis plusieurs années se développe dans le secteur social. Les spécialistes n'en sont pas désavoués : simplement, et toute la réflexion sur l'action sociale y conduit, il a été démontré que la société ne peut attendre d'eux seuls une réponse pertinente à un problème de fond.

Bien évidemment la prévention a aussi ses limites. D'autres formes d'interventions doivent la compléter. Il n'en reste pas moins qu'elle permet de limiter considérablement les passages à l'acte, d'éviter que ne s'enclenchent des processus délictueux difficilement réversibles ; au final, ce ne sont pas seulement les jeunes, mais toute la population qui y trouve son compte : il y a moins de victimes et moins de dégâts.

3ème constat :

Le dispositif d'été a été, et reste, une réponse aux situations de crise et d'urgence sociale. C'était là son objectif prioritaire : réagir dès qu'une situation individuelle ou collective peut se cristalliser ; nouer un dialogue -ici à l'échelle d'un quartier ou d'un groupe- pour désorganiser la situation et éviter de se cantonner à une démarche réparatrice a posteriori.

Ce ne sont pas là les seules situations d'urgence ; tous les intervenants sociaux (policiers, médecins, travailleurs sociaux, magistrats, pompiers, etc.), sont quotidiennement confrontés à d'autres "crises", crises familiales aigües notamment, conflits parents-enfants, violence intra-familiale, etc.

Les institutions sociales ont la responsabilité de poursuivre le travail engagé afin de repérer plus tôt ces situations et d'être plus disponibles à cette souffrance. Il y a là un sujet à approfondir.

Je terminerai par une dernière remarque : il ne faudrait pas que le dispositif d'été soit victime de son propre succès comme bien d'autres initiatives sociales l'ont été dans le passé. Il vise les adolescents et les jeunes en difficulté. C'est vers eux qu'il faut concentrer les efforts. Cela exige une certaine compétence, un savoir-faire, une disponibilité. Travail particulièrement difficile et exigeant. Ce sont ces jeunes là qui, si on n'y prend pas garde, peuvent enclencher une dynamique délictueuse ou de violence tournée sur eux. Les activités qui leur sont proposées ne sont qu'un prétexte à dialoguer avec eux et à leur proposer des pistes pour résoudre leurs problèmes familiaux ou d'insertion. Une politique de loisirs est davantage à développer pour les autres enfants.

En d'autres termes, la prévention de la délinquance juvénile est certes une stratégie globale dont doivent bénéficier tous les jeunes, mais l'action sociale spécialisée risque de perdre en efficacité si elle n'est pas nettement cadrée au profit des jeunes en difficulté.

Voilà quelques unes parmi d'autres, des questions sur lesquelles donne à réfléchir le programme été jeunes. Il n'est pas une fin en soi et il s'inscrit dans une réflexion globale sur l'action sociale, réflexion qui s'impose en cette fin de siècle où l'ensemble des rouages de la société évolue.

J.P. ROSENCZVEIG, Magistrat,
Directeur de l'Institut de
l'Enfance et de la Famille.
Juin 1986

INTRODUCTION

UNE EVALUATION AU RISQUE DE LA RECHERCHE

"Le travail d'un intellectuel n'est pas de modeler la volonté politique des autres ; il est par les analyses qu'il fait dans les domaines qui sont les siens, de réinterroger les évidences et les postulats de secouer les habitudes, les manières de faire et de penser, de dissiper les familiarités admises, de reprendre la mesure des règles et des institutions et, à partir de cette reproblématisation... participer à la formation d'une volonté politique".

Michel FOUCAULT,
Une histoire de la vérité
Ed. Syros, 1975

Est-il un texte plus pertinent que celui-ci pour dire l'entreprise à l'origine de ce livre ? Soit d'une part, une politique innovante, sans précédent, destinée aux jeunes que l'été risque de marginaliser plus encore que le reste de l'année. Au cabinet du Secrétariat d'Etat à la Famille, un groupe de conseillers techniques, de concert avec les autres ministères concernés, assure la mise en oeuvre du "coup" que les médias ne tarderont pas à baptiser "anti-été chaud". Soit d'autre part la MIRE, la mission pour la recherche et l'expérimentation du Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi. Créée en janvier 1982, elle veut oeuvrer à une meilleure synergie de la recherche et de l'action, des pratiques intellectuelles et des pratiques sociales.

Entre ces deux logiques. une inévitable question : l'évaluation des politiques publiques. Que peuvent demander les politiques et l'administration à la recherche ? A l'inverse. que peuvent reprendre et traiter la MIRE et les chercheurs ? Qui finance ? Qui maîtrise ? Qui valorise ? Mais surtout pour dire quoi, à destination de qui ?

Questions légitimes autant que redoutables. Mais heureusement, il n'y a pas que le silence chez les intellectuels qu'on dit de gauche.

Le suivi des Opérations-été entre pleinement dans cette perspective. Relever le défi de l'évaluation, c'est à la fois transformer un rapport à la recherche trop classiquement instrumental et rendre légitime aux yeux des chercheurs ce nouvel espace d'investissement ; c'est ouvrir d'un côté - des objectifs aux enjeux - et mobiliser de l'autre - de la pure explication à l'implication maîtrisée. Cette introduction voudrait être précisément l'occasion de le retracer et de le clarifier.

COMMANDE D'EVALUATION ET RECOURS A UN TIERS (1)

En comparant les commandes d'évaluation émanant des divers dispositifs transversaux (du Conseil National de Prévention de la Délinquance - C.N.P.D.- aux Opérations-été, de la Commission nationale pour le Développement Social des Quartiers -D.S.Q.- aux Contrats-familles, etc.) il apparaît, soit qu'elles se sont faites en direct auprès d'officines spécialisées, soit qu'elles ont été médiatisées par un organisme intermédiaire : le contrat de connaissance mis en oeuvre dans un deuxième temps entre le C.N.P.D. et le C.N.R.S. entre dans ce cas de figure, de même que l'aide méthodologique pour une meilleure évaluation des effets locaux de la politique de D.S.Q. demandée par la Commission nationale au Commissariat Général du Plan (2). Et c'est la MIRE, qui aura joué pleinement ce rôle de tiers, déléguant à son tour l'expertise à quatre équipes de chercheurs, dans le cas des Opérations-été de 1982 à 1984 inclus. Somme toute, pas d'évaluation par la recherche sans dispositif tiers. En l'espèce, par son implication au sein du Ministère des Affaires sociales comme dans le milieu scientifique, la MIRE, aura été à la fois artisan et garant du dispositif, et acteur elle-même de l'évaluation.

Pour être plus précis, en 1982 la question de l'évaluation scientifique, n'avait été qu'à peine énoncée comme telle. Les promoteurs n'avaient normalement conçu en juin et juillet que le classique contrôle administratif a posteriori (rapports des D.D.A.S.S.). Une vraie demande en direction de la recherche ne devait prendre forme qu'en septembre, c'est-à-dire après coup et à froid, à la rencontre des préoccupations du cabinet du Secrétariat d'Etat à la Famille et de la MIRE. Aussi peut-on dire que c'est l'élaboration d'une offre de la MIRE qui a aidé en grande partie la construction de la commande politico-administrative.

Une telle dialectique donne à l'opération un caractère différent des classiques évaluations des politiques publiques. D'autant que l'espace de négociation institué, garanti pour les chercheurs par l'existence en amont d'une mission de la recherche, reproduisait l'espace de négociation imaginé et développé au coeur même du dispositif Eté. Compte tenu de la bonne correspondance formelle des procédures, nous étions dans des conditions plus que favorables.

Le rôle de la MIRE a donc été double dès l'origine. Incitation de la demande, mais aussi incitation de l'offre. C'était littéralement un travail de "courtage" intellectuel ou encore de double traduction simultanée. Quant au financement, l'option fut également très claire. L'évaluation par la recherche ne peut relever que de l'enveloppe recherche, à l'exclusion de tout financement ordinaire - sur le budget des Opérations-été par exemple - et même, ce qui reste discutable, de tout co-financement. Dans de telles conditions nous pensons que les chercheurs coordonnés par la MIRE pourraient mieux développer leur offre, maîtriser leur implication, sans risquer de voir dénaturer leurs projets à la commande ou à terme. Ce qui est un danger bien connu de toute recherche "rapprochée".

NEGOCIATION ET CONSTRUCTION DE L'OFFRE

Elle apparaît retrospectivement avoir nécessité trois temps, correspondant aux trois premiers étés d'intervention mais surtout à trois modalités de l'évaluation par la recherche.

Dans un premier temps, en septembre/octobre 1982, la MIRE est seule à intervenir au nom de la recherche et des chercheurs.

Deux projets sont alors conçus, idéalement :

- un projet de recherche sur le montage institutionnel du "coup" de l'été 82, au niveau même de l'appareil d'Etat, c'est-à-dire en fait sur l'appareil politico-administratif lui-même. Ce projet devait s'avérer impraticable en raison d'une sorte de méfiance instinctive du "milieu", s'agissant d'une sorte de "domaine réservé", et de la difficulté de trouver rapidement une équipe disponible et motivée ;
- un projet d'investigation sociographique, de facture assez empirique, sur quelques sites définis avec les promoteurs, afin d'en dégager non seulement une évaluation ("un avis sur"...) mais surtout plusieurs problématiques utilisables. Ce projet sera finalement mis en oeuvre grâce à la disponibilité immédiate d'une équipe constituée et qui opérait déjà dans les domaines de la jeunesse, de la prévention et du travail social, le C.A.D.I.S.

Dans un deuxième temps, nous sommes un an plus tard en 1983, après l'annonce officielle de la réitération des opérations pendant l'été,

Pour les chercheurs de la MIRE, ce moment est caractérisé d'abord par la diffusion de l'unique rapport de recherche sur l'été 82 et par plusieurs motifs d'achoppement avec le ministère.

En fait, deux positions se dégagent, au niveau politique et au niveau administratif. En clair, "vous ne pouvez pas dire ceci ou cela sans remettre en cause la réussite de cette action", dit le premier, qui ajoute de concert avec le second "ni mettre en doute la régularité du fonctionnement administratif". Affaire d'Etat ! Mais sur un fond d'indifférence relative pour les résultats bruts de l'évaluation.

Réglés ces incidents mineurs, négligeables pour les chercheurs mais révélateurs de la sensibilité ambiante, il est alors décidé, sur proposition de la MIRE, de renouveler l'opération de recherche, mais durant l'été, c'est-à-dire à chaud. Géographiquement, l'action nouvelle ne sera pas étendue ; par contre l'offre sera mieux structurée, en contre partie d'un affinement de la commande et d'un réel engagement du demandeur.

Un principe de base nouveau est alors adopté : quatre sites, quatre équipes, mais surtout quatre problématiques différentes. Il y avait donc trois équipes nouvelles ; l'équipe mobilisée en 1982 était en outre chargée d'un travail comparatif 82/83. A ce moment précis, l'offre devient donc plurielle et même décentrée ; son unité est assurée par la responsabilité scientifique de la MIRE, face à une commande qui demeure centrale (aucune demande ne provient des sites eux-mêmes) et réduite dans sa formulation.

Pour faire bref.

Un chercheur de l'A.D.E.R (Philippe PITAUD) travaillant dans la région de Marseille, allait s'attacher à mesurer l'impact des actions de l'été 1984 dans les quartiers, sur les rapports entre générations et notamment sur le sentiment d'insécurité et la perception par les adultes du monde des jeunes.

L'équipe du C.A.D.I.S. (François DUBET, Adil JAZOULI et Didier LAPEYRONNIE) allait étudier en région parisienne les effets induits par le passage d'une opération très rapidement montée en 1982 (le "coup"), à une opération préparée beaucoup plus tôt en 1983, presque institutionnalisée, en s'attachant notamment à déterminer si les publics de jeunes touchés en 82/83 ont été les mêmes.

L'équipe du G.E.S.T.A.R. (Bruno LEFEBVRE et François PORTET) allait centrer ses enquêtes dans l'Est Lyonnais sur trois questions : dans quelle mesure des groupes déjà constitués sont ou non attirés par l'opération ?

L'exercice d'activités à risques contribue-t-il à canaliser la déviance et la propension à la délinquance ? Comment ce nouveau savoir-faire éducatif s'insère-t-il dans des projets à long terme ?

Enfin, l'équipe de l'A.D.R.E.S. (Michèle DUPE et Dominique DUPREZ) allait s'attacher dans la région du Nord à déterminer la place et le rôle, dans ces opérations à durée limitée, des travailleurs sociaux par ailleurs engagés toute l'année auprès des jeunes concernés, et à mesurer les changements que ces situations nouvelles impliquent dans leur pratique.

Dans un troisième temps en 1984, après une nouvelle annonce de reconduction, la MIRE est confrontée à une demande d'extension des recherches évaluatives à de nouveaux sites. Le projet ne devait pas aboutir pour au moins trois raisons :

- l'étroitesse du budget-recherche et les difficultés d'un co-financement (MIRE et budget ordinaire des Opérations-été),
- la préférence manifestée par tous pour des travaux longitudinaux (d'où la décision de renouveler simplement l'opération selon le principe : 4 sites, 4 équipes. 4 problématiques, déjà adopté en 1983),
- et, pour la MIRE, la volonté de ne pas être entraînée trop loin par la logique de la commande, bref un certain refus d'instrumentalisation.

Au total la logique à l'oeuvre peut donc être ramenée à trois idées principales :

- la question centrale posée à la commande est légitime mais indécidable, parce que trop dépendante des objectifs officiels ou de la volonté politique. De ce fait, elle est impossible à construire en termes de recherche ;
- par contre, il est possible de construire autant de sous-questions que nécessaire, moins centrales certes, mais non marginales pour autant, qui assureront un déplacement des objectifs aux enjeux, bref une reproblématisation ;
- de ce fait, la question de l'évaluation, **stricto-sensu**, dans les termes mêmes de la commande, se trouve renvoyée à d'autres lieux (politiques, administratifs ou autres). En somme, à chacun sa lecture. La recherche, avec ses outils problématiques et conceptuels, peut aider à dégager des matériaux, produire des informations nouvelles, suggérer même certaines imputations ou significations, mais l'évaluation reste affaire de présupposés et relève donc, finalement, du politique.

LA VALORISATION, PARTIE INTEGRANTE DE L'EVALUATION

Un quatrième temps est engagé depuis novembre 1984 et que rend assez mal le terme de valorisation consacré dans le milieu scientifique depuis 1981. Mais qu'importe. Par valorisation, il faut entendre non seulement le transfert des connaissances, mais aussi à cette fin, la mise en oeuvre d'une véritable transformation sans dénaturation des produits de recherche. De plus, à toute diffusion, il paraît nécessaire d'associer, si les conditions sont réunies, l'incitation au débat et à la controverse scientifique et sociale. Dans cette triple perspective, il est donc essentiel que la valorisation soit conçue comme une activité totalement intégrée à l'opération de recherche et non en extériorité.

Cette remarque est d'autant plus fondée qu'il s'agit d'un travail d'expertise ou d'évaluation. Le problème principal est alors, en effet, de ne pas retomber dans une logique d'étude en fin de parcours, sous prétexte de restitution des résultats au demandeur. Certes la question de la propriété se pose. Mais l'émargement aux crédits de recherche autorise toujours le chercheur à revendiquer et à exercer son droit de propriété sur les produits de son travail et, si nécessaire, il peut utiliser l'espace de négociation institué et le tiers s'il existe.

C'est ainsi que dans l'exemple des Opérations anti-été chaud, s'est progressivement dégagée, par le jeu de l'offre et de la demande, la nécessité de concevoir divers produits du travail collectif et d'en assurer différenciellement la gestion et la diffusion, en complet accord avec les chercheurs, auteurs et propriétaires de leurs travaux.

D'une part, nous avons réalisé, à la demande du cabinet du Ministre, une plaquette de quarante pages environ, plus nettement destinée à l'information des acteurs et à la valorisation des Opérations-été au sens ordinaire du terme (3). L'exécution d'une telle plaquette a nécessité une complète transformation des rapports d'évaluation et la recherche d'une bonne correspondance support/texte. La maîtrise d'oeuvre en a été confiée à deux nouvelles personnes. L'une, journaliste, pour la partie rédactionnelle, mais sous le contrôle scientifique de la MIRE et des chercheurs. L'autre, technicien, pour la conception et la réalisation de la maquette, en concertation avec les chercheurs et le cabinet. Cette opération n'a pas été financée sur l'enveloppe recherche mais, pour mieux marquer l'implication du demandeur dans la valorisation, sur des crédits de l'opération anti-été chaud, elle-même.

D'autre part, à la demande de l'Institut de l'Enfance et de la Famille, nous avons réalisé le présent ouvrage de référence. Chaque chercheur s'y retrouve individualisé, dans une présentation qui veut réserver à la fois le point de vue des demandeurs (préface de J.P. ROSENCZVEIG, responsable de la cellule nationale en 1982, 1983 et 1984), du tiers (introduction de la MIRE) et des chercheurs.

Enfin, des exposés et débats locaux nombreux, associant acteurs et chercheurs, ont assuré jusqu'à la veille des opérations de l'été 1985, une socialisation plus active et à la base, des savoirs constitués par les uns et par les autres. Et les chercheurs ont, de leur côté, proposé ici et là, diverses contributions sur le sujet, dans des revues professionnelles ou scientifiques, ou dans des ouvrages plus larges (4).

Par ces divers moyens, non seulement la valorisation n'est pas déconnectée de l'évaluation, mais encore en se diversifiant, elle atteint à la fois un plus large public et la communauté scientifique, dont il est fondamental de ne pas se couper. Elle participe bien ainsi de la construction d'une volonté politique, comme le dit Michel FOUCAULT.

DE NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE

En bonne logique, toute connaissance renouvelée devrait en retour servir à enrichir la programmation de la recherche, de même que parallèlement toute évaluation devrait alimenter, dans un sens ou dans un autre, la volonté politique et les pratiques administratives ou sociales. S'il est difficile de dire exactement l'impact de ces recherches évaluatives sur les suites du programme interministériel Prévention-été, il est possible par contre de détailler quelques nouvelles questions à traiter, issues de ces évaluations.

Tout d'abord, il paraît urgent de désenclaver le cas des Opérations-été et de mettre en oeuvre une démarche comparative concernant les différentes politiques publiques qualifiées aujourd'hui de transversales. Un certain nombre de rapprochements s'imposent de toute évidence : Opérations-été et Conseil National de Prévention de la Délinquance ; Comité national de Développement Social des Quartiers et Contrats-familles ou Banlieue 89 ; ou encore Zones d'éducation prioritaire et Programmes d'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté... Mais il devient urgent de procéder aussi à un examen critique de ces opérations en masse. Entre la référence à l'intérêt général et la gestion traditionnellement segmentée des risques sociaux, assiste-t-on à l'émergence d'un nouvel espace des politiques publiques, doublé selon certains auteurs d'un nouvel esprit public ? Quel rôle la recherche joue-t-elle dans ce développement et selon quelles modalités (expertise, légitimation, critique..., impliquée ou en extériorité) ?

Cette perspective se décompose, elle-même, en plusieurs sous-questions.

Ces actions permettent-elles, par exemple, de penser l'action collective en dépassant l'opposition aujourd'hui consacrée, mais par trop administrative, de la déconcentration et de la décentralisation ? Sur ce point, les Opérations-été montrent un exemple de passage en douceur mais aussi d'interface entre ces deux logiques.

L'interpartenariat, de même que le recours à des **contrats** tous azimuts, apparaissent comme des outils nouveaux, sinon fortement réinvestis, face à la crise et dans le contexte des années 80 en France. La recherche devrait permettre de dégager l'aspect éthique de ces orientations, notamment quand elles sont dites "de solidarité" (5), de l'ensemble des nouveaux savoirs-faire administratifs et sociaux en voie de constitution, entraînant le problème difficile de la redéfinition des qualifications sociales. Elle devrait en assurer une critique historique autant que sociologique et technique.

Le territoire tend à devenir le bon lieu de lotissement et d'animation des politiques publiques et particulièrement des politiques sociales. Deux lectures sont possibles. Ou bien, en territorialisant de la sorte, l'Etat et les collectivités locales assignent plus que jamais à résidence les citoyens. Ou bien, l'espace local n'est que le prolongement de l'espace personnel, familial ou du quartier. Dans le premier cas, il faut réactualiser les théories du contrôle social et analyser cette phase de localisation des politiques sociales, à mi-chemin de la capillarisation du contrôle crainte à l'époque des fichiers informatiques, et des appareils répressifs d'Etat qui, on ne peut le nier, se renforcent dans le même temps. Dans l'autre cas, il faut examiner les théories de l'autonomie sociale (6), mais aussi les socles sur lesquels elles ont pris racine, la tradition du catholicisme social, celle de l'anarcho-syndicalisme...

Revenant aux cibles, clients ou usagers de ces nouvelles politiques transversales et notamment aux jeunes, on doit se demander aussi quelle place occupent ces interventions entre la logique du **droit positif** des personnes et la logique du **droit social**, tour à tour de protection, d'animation ou de répression et toujours au nom de l'intérêt de l'enfant (7). La référence aux livres de Jean-Paul COLLOMB sur "Les droits des mineurs" ou de Pierre LENOEL sur "La capacité juridique de l'enfant mineur" (8) est encore un fois essentielle. Comment ces actions transversales, qui sont à leur manière productrices de droit, concourent-elles au développement d'un droit positif des mineurs ? On pense évidemment au phénomène Beurs, à S.O.S. Racisme, aux T.U.C.... Mais comment dire et évaluer cette évolution (9) ?

Enfin, ces actions ont eu d'indéniables conséquences pour les **intervenants sociaux**, travailleurs sociaux professionnels, militants associatifs ou élus... En contribuant à diluer certaines formes instituées, dans l'ordre des représentations ou des pratiques, elles sont aussi l'occasion d'une

recomposition du travail social, au sens générique du terme, au même titre que la décentralisation, le redéploiement des budgets sociaux... Comment se déroule cette mutation (adaptation nécessaire pour les uns, crise profonde pour les autres) et surtout comment se réorganise, dans ses structures et dans ses pratiques, un secteur d'activités déjà extrêmement complexe ? Sa résistance bien connue aux investigations extérieures, ne rend pas facile la réponse à de telles questions. Redécouvre-t-on des logiques de service, plus ou moins militantes, au détriment des logiques d'emploi ou de professionnalité caractéristiques des années 60 et 70 ? Ou bien assiste-t-on au renforcement des pouvoirs établis (grandes fédérations, lobbies...), bref à un redéploiement avant tout technostandard, contre les usagers (malgré un discours d'apparence positive sur ce thème) et contre les professionnels et leur souci légitime d'autonomie ? Questions immenses que les Opérations-été contiennent pour qui veut lire et relire, y compris entre les lignes, les évaluations qui sont présentées ici.

Un risque d'institutionnalisation existe. Il a été évoqué par plusieurs auteurs. Il faut croire que, décideurs, chercheurs comme acteurs de terrain, nous n'avons pas encore suffisamment analysé ni réellement maîtrisé les ressorts de telles dérives.

Michel CHAUVIERE

Chargé de Recherche au CNRS
Chargé de Mission à la MIRE

NOTES

- (1) Pour une large part, les notes qui suivent sont reprises d'une communication de Michel CHAUVIERE et Didier RENARD (ancien chargé de mission à la MIRE) à l'occasion de la table ronde organisée par le CRESAL à St.-Etienne en mars 1985 sur : **Situation d'expertise et socialisation des savoirs** (publiée en septembre 1985 au CRESAL). Une partie de cette communication a également été publiée par MIRE-INFORMATION, n° 4, mars 1985.
- (2) Voir, Commissariat Général du Plan : **Rapport sur l'évaluation des politiques sociales transversales ; une méthodologie d'évaluation de leurs effets locaux**, (Président : J.C. RAY ; Rapporteurs : J.M. DUPUIS et J.P. TRICART), décembre 1985.
- (3) Cette plaquette intitulée **Opération Eté Jeunes**, est disponible au Ministère des Affaires Sociales, à la MIRE et à l'Institut de l'Enfance et de la Famille.
De son côté la revue trimestrielle de l'Education Surveillée, Ancres, a consacré un dossier à ce sujet. Voir : Bernard VIGIER, **"Chaud devant"** et quelques témoignages et Hector VILES, **"Le laboratoire des pratiques sociales de demain ?"**, Ancres, n° 3, avril-mai-juin 1985.
- (4) Ces travaux complémentaires sont présentés à la fin des différentes contributions.
- (5) Je pense à l'ouvrage trop unique mais essentiel de Marcel DAVID : **La solidarité comme contrat et comme éthique**, Paris/Genève, Berger/Levrault - Institut International d'Etudes Sociales, 1982 (Préface de Pierre MAUROY).
- (6) Voir sur ce point les travaux du colloque de Grenoble des 3/4/5/6 novembre 1983 organisé par l'Université des Sciences Sociales (IREP - CEPS - CREA) sur le thème : **L'autonomie sociale aujourd'hui**. Les actes ont été publiés par les PUG en 1985.
- (7) La revue de Sociologie du Sud-Est a récemment publié les actes du colloque de Montpellier (7/8/9/10 novembre 1984) organisé par le CREL (Centre de Recherche sur les Enjeux du Local). cf. **"Identités locales - Identités professionnelles"** - 1985 - Revue de Sociologie du Sud-Est - (2 vol.)

- (8) Voir parmi les travaux récents sur l'intérêt de l'enfant : Michel CHAUVIERE, **"L'introuvable intérêt de l'enfance"**, in : **Le droit face aux politiques familiales. Evaluation et contrôle de l'intérêt de l'enfant dans et hors de sa famille.** Colloque du 30 janvier 1982, Université de Paris VII - Laboratoire d'analyse critique de pratiques judiciaires, ronéo. Irène THERY, **La référence à l'intérêt de l'enfant dans la modification du droit de garde après divorce.** Thèse de 3ème cycle, Université de Paris V, 1983, ronéo.
- (9) Jean-Pierre COLLOMB, **Les droits des mineurs**, C.F.R.E.S., 1980 (réédité en 1985).
- (10) Sur ce dernier point, il faut évidemment signaler le colloque de recherche sur les jeunes, des 9 et 10 décembre 1985, organisé par le programme mobilisateur "Technologie, emploi et travail" du Ministère de la Recherche et de la Technologie. Voir les rapports introductifs dans **Les Jeunes et les Autres.** Gérard MAUGER, Hugues de JOUVENEL, Pierre DEBEINE, Olivier GALLAND, Francis GODARD et Michel TACHON. Voir aussi Jean-Charles LAGREE et Paula LEW-FAI, **La galère-marginalisation juvénile et collectivités locales**, Editions du C.N.R.S., 1985. Bernard FRANCO et Françoise GOFFINET, **"Redéfinition de l'intervention de l'Etat : le solidarisme mou ? (Insertion professionnelle et dérégulation sociale)"**, Revue Suisse de Sociologie, volume XI, 1985, n° 2.

CHAPITRE I

Un nouvel âge de la prévention ?

TROIS ENJEUX DES OPERATIONS ETE

François DUBET (*)

Les opérations anti-été chaud lancées comme un "coup" en 1982 ont-elles constituées l'amorce d'un nouveau mode de prévention de la délinquance ? Pour juger de l'impact de ces opérations, il importe de définir les trois enjeux : politique, institutionnel et pédagogique, qu'elles ont plus ou moins délibérément pris en charge.

(*) CADIS - Université de Bordeaux II.

Plusieurs facteurs rendent particulièrement difficile l'évaluation des opérations anti-été chaud. En effet, non seulement leurs objectifs ne sont pas clairement quantifiables, mais encore cette politique fut engagée sans être précédée de déclarations d'intentions fortement unifiées ; enfin, elle recouvre des pratiques extrêmement diverses. Si l'on veut éviter deux écueils, celui de juxtaposer simplement les événements produits et les discours des acteurs, ou bien d'enfermer ces initiatives dans des rhétoriques toutes faites, il importe de définir les questions que l'on peut adresser à l'ensemble des pratiques qui se sont déroulées sur trois ans. Il est donc nécessaire de prendre du recul et de préciser la nature des interrogations qui organisent l'évaluation proposée par le chercheur.

Une question domine : voit-on se former un **nouveau modèle de travail de prévention** dans les opérations anti-été chaud ? Une ambition aussi large n'est jamais explicite chez les promoteurs de l'opération. Mais au même moment, il faut noter que d'autres politiques de la jeunesse se réalisent avec la formation professionnelle des jeunes et la création des Conseils de la Prévention. Toutes ces initiatives apparaissent comme des réponses à l'épuisement des formes classiques du travail de prévention. Bien des éducateurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en manifestant leur défiance à l'égard d'initiatives perçues comme des menaces indirectes.

Il importe donc de définir les enjeux à partir desquels il est possible de porter un jugement sur les opérations anti-été chaud. Ces enjeux procèdent de l'affaiblissement des formes classiques du travail social qui se manifeste à travers la mise en cause de l'Etat-Providence, les transformations idéologiques révélées par la force du sentiment d'insécurité, et par l'usure d'un modèle pédagogique provoquée par les transformations des conduites marginales des jeunes. De façon plus ou moins délibérée, les opérations anti-été chaud ont pris en charge ces trois enjeux, politique, institutionnel et pédagogique. Quelle logique alors se dessine, s'il en apparaît une ? Entrons-nous dans un nouvel âge de la prévention de la délinquance ou bien assistons-nous au contraire au replâtrage indéfini d'un modèle que les pesanteurs politiques, professionnelles et sociales interdisent de transformer avec tous les risques que cela suppose dans le contexte de crise où nous sommes ?

1 - LE MODELE CLASSIQUE DU TRAVAIL SOCIAL

Afin d'évaluer le sens des opérations anti-été chaud, il est nécessaire de rappeler quel fut le modèle classique de la prévention, celui qui fut développé dans les années soixante et soixante-dix. Les quelques militants portés par des convictions morales et religieuses ont été remplacés par des professionnels diplômés, financés par les pouvoirs publics, parfois par le biais d'associations type loi 1901 et dont l'action a été orientée par deux objectifs fortement associés.

1.1./ Le premier axe est celui d'une **action démocratique** visant à compenser les handicaps des laissés pour compte de la prospérité. Dans ces années de croissance, d'industrialisation et de confiance en l'avenir, les problèmes des jeunes, symbolisés par le personnage du blouson noir, ont été compris en termes d'adaptation sociale. Au cours d'un mouvement général de transformation de la société largement vécu comme un progrès, il est apparu que les jeunes des classes populaires avaient du mal à participer aux bénéfices nouveaux. Plus encore, ils posaient des problèmes parce qu'ils semblaient déchirés entre un désir de mobilité et de participation à la nouvelle culture de masse des jeunes, et les obstacles culturels et sociaux qui les empêchaient d'y adhérer pleinement. Certaines réformes scolaires et surtout un très grand effort d'équipement collectif, la multiplication des clubs et des maisons de jeunes dans les quartiers défavorisés, ont eu pour but de résoudre les tensions qui se manifestaient par la délinquance et d'offrir aux jeunes les ressources culturelles et éducatives qui leur permettaient de participer au progrès général.

Tous, à droite comme à gauche, partageaient la même analyse des problèmes et soutenaient la politique d'équipement des nouvelles grandes cités de banlieue. Des milliers de clubs et de maisons de jeunes sont apparus comme le contrepoids des excès du changement social mal contrôlé. Non seulement les équipements devaient offrir des ressources éducatives aux plus démunis, mais ils devaient aussi permettre une expression contrôlée de la culture des jeunes. Il apparaît aujourd'hui que cette politique d'équipement fut portée par un grand optimisme parce que la pauvreté et la marginalité étaient perçues comme des problèmes résiduels que la prospérité et des mesures de justice sociale parviendraient à résoudre. Cette conception culmine dans la période qui va du ministère de CHABAN-DELMAS à l'action de René LENOIR au Ministère des Affaires sociales. Dans cette perspective démocratique, au sens toquevillien du terme puisqu'il s'agit de favoriser l'égalité, la prévention apparaît comme un effort de soutien adressé aux irréductibles de l'animation de masse. Lorsqu'il apparaît que les équipements ne sont pas majoritairement fréquentés par ceux auxquels ils étaient a priori destinés, on décide d'"équiper la rue", de créer des clubs plus souples. La plupart des clubs de prévention naissent à partir des incidents créés par les "durs", violents et souvent délinquants avec la clientèle plus conformiste et plus "sage" des maisons des jeunes de quartier.

1.2./ La seconde orientation de ce modèle de la prévention est la recherche, à partir de l'activité proposée ou des contacts de la rue, d'une **relation privilégiée** avec le jeune en difficulté. Cette notion, pour ne pas dire ce stéréotype majeur, qui domine la plupart des projets pédagogiques des clubs de prévention, vise surtout à distinguer la prévention de l'animation : en effet, dans la prévention l'activité doit être le prétexte à une relation longue, intime et le plus souvent ineffable entre

l'éducateur et le jeune. Le service rendu, comme la recherche d'un emploi, participe de cette vision. La "relation privilégiée" est l'outil central de la prévention parce qu'on suppose que le changement social a introduit une distance et une rupture entre les générations et que les jeunes ne peuvent ni parler, ni s'identifier à leurs parents. Le rôle de l'éducateur, qui est souvent un jeune adulte, est de permettre au jeune de trouver des identifications plus "modernes" et plus stables.

La double orientation "démocratique" et "psychologique" a longtemps fait l'unanimité et lorsqu'elle est apparue menacée par les tendances "sécuritaires" des dernières années du septennat de Valéry GISCARD D'ESTAING, la gauche s'est trouvée unie pour la défendre. Le Ministère de Nicole QUESTIAUX a paru continuer et renforcer cette politique en essayant d'obtenir des moyens supplémentaires pour l'appliquer. Cependant, ce modèle est en réalité très affaibli, même si l'on ne remet pas nécessairement en question les valeurs auxquelles il se réfère ; mais les politiques d'équipement, de professionnalisation, de recherche de la "relation privilégiée" sont menacées.

2 - L'ENJEU POLITIQUE

Le premier enjeu à partir duquel il est possible d'évaluer le sens des opérations anti-été chaud est de nature **politique**. La montée du sentiment d'insécurité menace directement le modèle classique de la prévention et les valeurs optimistes qui le sous-tendent. Dans quelle mesure les opérations anti-été chaud ont-elles été capables de répondre au sentiment d'insécurité contre lequel le modèle classique semble peu efficace ?

2.1./ La signification du **sentiment d'insécurité** est probablement moins simple que ne le laissent entendre certains débats sur les mérites comparés de la répression et de la prévention identifiée alors au laxisme. Le "taux" d'insécurité, tel qu'il est donné par les sondages, n'est pas le reflet du "taux" de délinquance recensé. D'autres facteurs interviennent comme la confiance dans les institutions de contrôle, la perception de la nature des liens sociaux dans le voisinage, ou bien encore les itinéraires de mobilité. Par ailleurs, l'usage politique du sentiment d'insécurité, sa transformation et son traitement par la presse, permettent de penser qu'il est plus ou moins "manipulé".

Longtemps la gauche a été tentée de considérer le sentiment d'insécurité comme une irrationalité manipulée par les pouvoirs et accentuée par le climat général de la crise économique. Pour

lutter contre cette irrationalité, les meilleurs outils consistaient, là encore, en une explication raisonnable et dans le renforcement de la prévention.

Les "rodéos" de l'été 1981 sont la première lézarde dans cette image trop simple. Les Minguettes ne sont pas une cité sous-équipée et les travailleurs sociaux n'ont rien pu faire pour empêcher les violences des jeunes et les contre-violences des shérifs de banlieue de la légitime défense. Les Minguettes sont un quartier pauvre, mais nullement misérable et ce n'est pas un ghetto. Mais brutalement, les équipements, relativement nombreux, n'apparaissent pas à l'échelle des problèmes posés. Ce ne sont pas les travailleurs sociaux et les éducateurs qui peuvent donner le sentiment d'une action énergique. Durant les événements, les élus de gauche eux-mêmes se laissent aller à des déclarations en appelant à la fermeté policière, parfois à la dénonciation. Tel maire voit la main de l'extrême-gauche, tel autre, celle de l'extrême-droite... L'ensemble de la presse réagit fortement et assure la transformation du sentiment d'insécurité en critique politique. La presse locale et les sondages montrent aussi que l'insécurité est très largement ressentie dans l'électorat de la gauche. En attendant que l'opinion soit elle-même "éduquée", la situation exige, pour le moment, des mesures plus spectaculaires.

Dans la chaleur des événements de l'été 1981, l'action de prévention doit aussi avoir des effets sur l'opinion publique : il faut convaincre et démontrer qu'"on" fait quelque chose. La demande de répression est d'abord un désir de voir prendre des mesures : il faut donc créer une politique préventive tout aussi "visible", prouver qu'il existe une volonté d'agir. Le sentiment d'insécurité oblige la prévention à abandonner le modèle de la discrétion thérapeutique ; les éducateurs de rue ne se voient pas, les ilôtiers, eux, se voient.

L'établissement de la "relation privilégiée" entre l'éducateur et le jeune exige sans doute la discrétion, mais ceci n'est possible que lorsque la confiance est forte et que l'équipe de prévention est perçue par les habitants du quartier comme une présence active. Dans le cas contraire, il se crée une impression d'abandon ; se sentant en insécurité et "lâchés" par les pouvoirs publics, les habitants réclament plus de police, quand ils ne sortent pas eux-mêmes les 22 long rifle.

On peut regretter la période où la confiance dans la prévention classique était forte. On peut dénoncer les manipulations et l'irrationalité des sentiments d'insécurité, il n'empêche que ceux-ci posent à la prévention classique un problème politique, non pas forcément au sens partisan du terme (même s'il est

indiscutable qu'il se moule dans ce jeu), mais parce qu'il doit prendre en compte l'opinion publique et intervenir directement dans sa formation.

2.2./ Dans la continuité, les opérations anti-été chaud en ont appelé à la prévention. Dans la rupture, elles ont introduit un principe de **publicité**. Durant l'été 1982, les opérations anti-été chaud ont été symbolisées par le camp-Ardèche, par la colonie "Defferre-Trigano". Tous les médias ont parlé de "la colonie de luxe des loubards", tous ont parlé des visites ministérielles, des ordinateurs, des énarques volontaires... Tous aussi ont parlé des camps avec l'armée et la police. Tous ont joué du contraste entre la qualité des activités offertes et la pauvreté du public. Tous ont joué de la réconciliation passagère du flic et du loubard dans l'alpinisme et la plongée sous-marine. La presse locale a parlé des activités développées dans chaque banlieue. Bien des reportages ont été réalisés sur les cités "difficiles" ; en soulignant la pauvreté et la dureté des conditions de vie, ils ont un peu transformé l'image du jeune délinquant.

En 1982, la couverture par les médias peut être tenue pour un succès. Il s'est ouvert durant l'été une sorte de trêve dans les débats sur la sécurité. La presse d'opposition a été plutôt bienveillante, sensible au fait "qu'enfin on faisait quelque chose". Paradoxalement, la presse de gauche, probablement plus attachée au modèle classique de la prévention, s'est montrée plus critique à l'égard de la publicité et n'a pas manqué d'ironiser sur l'introduction d'acteurs nouveaux, comme le "capitalisme" symbolisé par le Club Méditerranée et la "répression" incarnée par la police et par l'armée. Mais dans l'ensemble, l'été 1982 apparaît comme le contrepoint de l'été précédent en donnant l'image d'un effort national afin de résoudre un problème collectif.

Les acteurs locaux les plus excédés par la délinquance, les commerçants, ont été très sensibles aux changements survenus et satisfaits de voir les enfants ne plus traîner dans les super-marchés. Pour eux, la délinquance n'a pas forcément faibli mais ils ont eu l'impression qu'une grande politique pragmatique s'organisait ; eux-mêmes ont parfois joué le jeu en donnant quelques moyens aux opérations créées dans leur commune.

Cette image générale d'un succès doit être cependant pondérée de deux façons. De très nombreux professionnels et des jeunes eux-mêmes ont souligné les effets négatifs de cette publicité. Lorsque la mise en spectacle fut maladroite et lourde, est apparue la menace d'une "récupération" politique. Tel ministre, maire d'une grande ville, a été trop souvent vu à la

télévision, en a trop fait, les travailleurs sociaux qui n'étaient pas nécessairement opposants politiques ont eu parfois le sentiment de participer malgré eux à une opération de propagande. L'intervention des médias a aussi contribué à stigmatiser les jeunes comme des sortes de délinquants exemplaires qui participaient à une politique exemplaire elle aussi. Ceux qui n'avaient pas fait assez de "conneries" avaient-ils droit aux activités et surtout aux camps et aux colonies ? La gratuité absolue de certaines actions n'a pas non plus emporté l'adhésion des travailleurs sociaux qui s'efforcent, même de façon symbolique, d'obtenir que les jeunes contribuent aux services qu'ils reçoivent. Ils se sont brutalement trouvés doublés et comme trahis par les activités spectaculaires offertes gratuitement pour assurer le succès de l'opération. La visibilité des opérations anti-été chaud, notamment celles de 1982, a heurté les convictions ou les habitudes de nombreux professionnels qui pratiquent un travail discret et long ; ils ont eu le sentiment de participer à un jeu superficiel dont les politiques sont les principaux bénéficiaires. Bien souvent les jeunes aussi ont éprouvé des sentiments identiques même si la mise en scène de leurs "exploits" les a beaucoup moins gênés, ils ont été sensibles à la stigmatisation de leur quartier et de leur famille.

Le traitement de l'enjeu politique nouveau appelle une seconde observation. En 1983 et 1984, l'opinion publique s'est montrée beaucoup moins sensible aux opérations anti-été chaud. Le choc positif n'a réellement joué que durant la première année ; la couverture et l'intérêt médiatique ont beaucoup diminué les deux années suivantes. Tout se passe comme si le relais avait été pris par le Conseil National de la Prévention. Les rodéos ont disparu mais les shérifs de banlieue ont sorti leur carabine pour tirer sur les enfants et de nouveau la presse a trouvé ses drames de l'été.

Il faut pourtant se prononcer. On pourrait considérer que la mise en scène de la première année est un incident de parcours et que la vocation réelle des opérations anti-été chaud reste le renforcement du modèle classique de la prévention. Mais si l'on considère qu'il existe un enjeu politique dans la prévention, ne serait-ce que parce que le thème sécuritaire l'impose à propos du moindre fait divers, il faut au contraire tenir l'écho rencontré dans l'opinion comme un succès politique ; il renforce le principe même de la prévention vue comme une forme d'action collective, descendant de l'État vers la société. Si l'on admet que la pacification des opinions publiques constitue aussi l'un des objectifs de la prévention, l'effet médiatique de l'opération en 1982, malgré les réserves avancées et qui ne sont pas insignifiantes, doit être porté au crédit de cette politique.

3 - L'ENJEU INSTITUTIONNEL

Le modèle classique de la prévention est confronté à un deuxième enjeu auquel tentent de répondre les opérations anti-été chaud, mais aussi d'autres politiques de la jeunesse. Nous parlerons d'enjeu **institutionnel** dans la mesure où il s'agit principalement de réformer et de rationaliser les mécanismes de l'organisation et de la prise de décision dans le domaine du travail social face aux contraintes de ce que l'on nomme habituellement la crise de l'Etat-providence.

3.1./ La mise en cause de l'**Etat-providence**, dont l'intervention constitue la base du modèle classique de la prévention, est liée à une double crise, financière et idéologique. Dans les années soixante et soixante-dix, une forte croissance économique a donné à l'Etat les moyens d'une politique de professionnalisation qui nécessiterait des ressources considérables. Cette voie a été poursuivie, tout en restant dans les limites d'un taux constant par rapport au P.I.B. La politique du premier ministre de la Solidarité de la gauche s'est maintenue dans la même direction, conformément à l'image de la prévention qui dominait dans l'opposition de gauche. Très rapidement, les contraintes liées à la crise économique ont interdit le développement de cette ligne d'action. En fait, depuis quelques années déjà, l'Etat-providence et la prévention qu'il mettait en oeuvre connaissent de nouvelles restrictions. La crise accroît les difficultés sociales et les demandes d'aides tout en diminuant les ressources disponibles. Sans doute est-il possible de choisir d'augmenter les ressources, mais indiscutablement, les tensions se sont accrues.

Toutefois la crise de l'Etat-providence n'est pas seulement financière, mais aussi idéologique. Les critiques émanent de différents bords, à partir de positions souvent opposées. Pour certains, l'Etat-providence est peu efficace en regard des objectifs égalitaires qu'il poursuit. Ce serait surtout les classes moyennes culturellement armées qui auraient tiré bénéfice de l'Etat-providence parce qu'elles ont plus de capacité à bénéficier de ses ressources et qu'elles ont trouvé des emplois et des positions liés au développement d'un système professionnel et bureaucratique. La nécessité d'employer de plus en plus de travailleurs sociaux pour obtenir des résultats constants entraînerait l'Etat-providence à consacrer une part croissante de ses ressources à se gérer lui-même, s'éloignant ainsi des exigences du terrain. Cette critique appelle un effort de rationalisation. Un deuxième type de critique suggère que l'Etat-providence anticipe et participe d'un processus d'individualisation des conduites et de formation de clientèle dépendante. Il se substituerait aux régulations sociales spontanées et renforcerait les conduites qui en accentuent son propre développement. Il faut alors renverser le mouvement et développer la société "contre" l'Etat. Le dernier type de critique est plus économique : les ressources consacrées à l'Etat-providence seraient improductives et créeraient des

"rigidités sociales" défavorables au redéploiement de l'économie renforçant ainsi la crise. Il faut alors "alléger" l'Etat-providence. Ces critiques n'ont pas d'unité, mais leur popularité traduit la crise du modèle du travail social dont la rationalité est mise en cause et qui ne jouit plus du large soutien de la période précédente. En ce qui concerne la prévention spécialisée, les critiques sont plus précises. Comme le souligne la Commission des Maires sur la Sécurité, il arrive que l'on ait du mal à percevoir l'efficacité des clubs de prévention, par le biais des Conseils Généraux, les élus ont le sentiment de financer des professionnels qui ne répondent pas toujours à leurs attentes. Les rodéos des Minguettes posent ce problème de façon plus crue, en soulignant l'apparente inefficacité de la prévention. En fait, un enjeu de rationalisation du travail social se pose. Il n'est pas possible de dégager indéfiniment des ressources financières nouvelles pour poursuivre une politique qui fait de moins en moins l'unanimité ; mais il devient nécessaire de mobiliser les ressources sociales et organisationnelles nouvelles.

3.2./ Sur ce plan, les opérations anti-été chaud sont d'une grande originalité. Elles ne proposent aucune réforme générale et ont été construites, surtout en 1982, sous la forme d'un **coup**. En 1982, les divers ministères concernés ont dégagé, sur les onze départements, une somme relativement faible, quarante-deux millions de centimes, à charge aux cellules formées dans chaque département de créer une dynamique en répartissant ces ressources et en organisant des activités. En 1982, l'opération apparaît d'autant plus comme un "coup" qu'elle a été montée en quinze jours par de petits noyaux de professionnels appartenant à divers ministères, notamment aux D.D.A.S.S., qui ont rencontré des responsables des administrations concernées, les préfets, les associations, les professionnels, et qui ont profité du choc pour créer une grande capacité d'innovation. Au lieu de reprendre les filières habituelles de la négociation et de la concertation, ou bien de mettre en place de lourdes procédures d'habilitation financière, les noyaux de décideurs ont pris des initiatives rapides et répondu aux demandes telles qu'elles se sont manifestées. La rapidité du processus a obligé les décideurs à dépasser les clivages administratifs habituels. Des services étanches se sont mis à travailler ensemble, des associations peu soutenues se sont vues aidées parce que les habitudes d'attribution des ressources n'ont pu se mettre en place. Il y eut aussi un effet d'entraînement au plan financier car les ressources supplémentaires ont débloqué bien des situations et permis à de nouveaux acteurs d'apparaître.

En se présentant comme un "coup", l'opération anti-été chaud de 1982 a créé une forte dynamique. Chaque noyau actif dans chaque département étant relativement réduit, cette politique s'est mise en place dans un esprit assez "militant", les professionnels ont pris sur leurs loisirs et leurs vacances en ayant le sentiment de réaliser une sorte d'exploit. La logique du "coup" explique aussi l'extrême diversification de

l'opération en 1982. Dans la mesure où les réseaux et les choix personnels ont plus joué que les habitudes administratives, certains départements ont opté pour les animations sur place, d'autres pour les camps, certains ont utilisé les services de l'armée, d'autres non. D'autres encore se sont bornés à distribuer des ressources aux institutions traditionnelles, réduisant par là les opérations anti-été chaud à un simple financement supplémentaire. Mais il reste que le "coup" a été une autre façon d'organiser les politiques de prévention en créant dans chaque département un noyau capable de lancer une multiplicité d'initiatives et de briser certaines contraintes. C'est cette logique qui a permis la participation de non-professionnels ; de même, les camps avec la police et l'armée ont eu lieu parce que quelques personnes convaincues les ont organisés. C'est encore grâce à cette logique du "coup" que l'administration a pu aider des groupes de jeunes inconnus des travailleurs sociaux.

3.3./ Mais le "coup" et l'ouverture d'un espace d'initiatives ont été très vite étouffés en 1983 et en 1984, jusqu'à priver l'opération anti-été chaud d'une part de son sens. Durant ces années, les opérations ont gagné en extension, mais elles ont perdu en dynamisme. Trois logiques sont apparues.

a) La logique du "coup" a provoqué de très fortes **résistances** dans les secteurs professionnels. Le "coup" a été rejeté au nom des règles bureaucratiques auxquelles s'identifient de nombreux acteurs : ils bouleversent les habitudes, efface et menace les spécificités professionnelles, et surtout il fait intervenir des nouveaux acteurs dont la présence est perçue comme une menace et comme un désaveu. La participation de la police et de l'armée, même faible, n'a pas été unanimement appréciée, loin de là. Mais la résistance est surtout d'ordre pédagogique. Beaucoup de professionnels opposent la longue durée de la "relation privilégiée" au "coup" lui-même. Que veut dire une action de quinze jours lorsque les enfants sont livrés à eux-mêmes par la suite ? Le "luxe" même des activités participerait de la mise en spectacle et accentuerait le sentiment de misère et de frustration des jeunes qui ont participé à l'opération. Les opérations de 1983 et 1984 ayant été prévues longtemps à l'avance, l'effet de surprise n'a pas joué et les professionnels, par l'intermédiaire d'associations installées et puissantes, se sont "placés", ont préparé leurs dossiers et leurs activités pour que l'opération anti-été chaud soit un simple apport supplémentaire à une activité traditionnelle. Les clubs de prévention ont été les principaux bénéficiaires de cette nouvelle logique de professionnalisation des opérations anti-été chaud. Ce ne fut pas le cas dans tous les départements, mais il faut souligner que le refroidissement du "coup" a souvent réduit les opérations anti-été chaud à accentuer le renforcement d'un travail habituel.

b) La deuxième logique est celle de la **municipalisation** des opérations anti-été chaud. Deux éléments semblent avoir joué. Le succès dans le public de l'opération de 1982 a incité les municipalités à ne pas négliger les retombées politiques d'une

participation active à cette initiative. Par ailleurs, le processus de décentralisation qui se met en place pousse les municipalités à devenir les acteurs centraux des politiques de la jeunesse. Bien des projets ont été montés avec de très fortes participations municipales et comme les élus ont été très largement conviés à la préparation des opérations durant les années 1983-1984, il leur a été relativement facile d'accroître cette emprise. Le poids des municipalités s'est plus manifesté par la quantité des activités offertes que par leur originalité. Mais surtout, dans le cas de la municipalisation comme dans celui de la professionnalisation, la longue préparation de l'opération au niveau de chaque département a détruit ce qui faisait la spécificité du "coup" : la capacité de répondre à la demande telle qu'elle se manifeste directement et d'introduire des acteurs nouveaux.

- c) Quelques départements se sont efforcés de maintenir l'esprit du "coup" autour d'une équipe relativement restreinte et soudée cherchant d'abord à répondre aux **demandes directes** des jeunes et des associations plus faibles. Mais ce cap a été de plus en plus difficile à maintenir. Par définition, un "coup" ne se reproduit guère et l'on peut se demander si au fil des années les opérations anti-été chaud n'ont pas perdu leur force et leur richesse et si elles ne se sont pas éloignées de l'enjeu institutionnel qui fut l'un de leurs points de départ.

4 - L'ENJEU PEDAGOGIQUE

La forme classique de la prévention ne s'épuise pas uniquement pour des raisons tenant à l'environnement politique et économique. L'usure du modèle pédagogique lui-même est beaucoup plus importante. La politique d'équipement et de recherche de la "relation privilégiée" se heurte à la transformation des conduites des jeunes. Les opérations anti-été chaud ne proposent aucun programme pédagogique nouveau mais elles ouvrent un espace où des réponses originales peuvent être apportées à l'**enjeu pédagogique** qui se forme non seulement dans la prévention, mais dans tout le travail social.

- 4.1./ Le personnage du blouson noir a disparu, remplacé par celui du loubard et du jeune immigré. Ce changement d'image et de représentation n'est pas aussi superficiel qu'on pourrait le penser. Il correspond aussi à une **transformation des conduites des jeunes**. Entre la sortie de l'école et l'accession de plus en plus tardive à un emploi stable, il se développe une longue période de vie que les jeunes nomment la galère et qui est assez différente des conduites de bandes auxquelles la prévention a d'abord essayé de répondre. Dans la galère, la régulation des conduites de jeunes a beaucoup faibli dans un environnement local qui ne paraît plus en mesure de se contrôler lui-même, qui se replie sur la vie familiale et qui

développe, pour l'extérieur, des sentiments d'indifférence ou d'hostilité. L'échec scolaire massif et le chômage accentuent très fortement le sentiment d'exclusion. Enfin, les mouvements sociaux et surtout le mouvement ouvrier sont trop faibles pour transformer les sentiments de domination des jeunes en conscience et en action collective. Naît alors une rage, une colère sans objet, a priori irrationnelle et qui va bien au-delà du conformisme frustré.

Les jeunes qui sont dans la galère ne paraissent pas en mesure d'élaborer des demandes stables à l'égard des institutions et des travailleurs sociaux. Le désir de protection et d'assistance, la rationalité délinquante et l'utilisation plus ou moins calculée des services offerts s'accompagnent d'une rage et d'une "violence sans objet" contre ces mêmes services, déstabilisant ainsi le modèle classique de la prévention. Les jeunes peuvent participer aux activités et s'engager dans une "relation privilégiée", tout en menant par ailleurs des activités plus ou moins marginales, et cela sans éprouver pour autant un sentiment aïgu de contradiction. Rien ne démontre que la "relation privilégiée" ou la participation à des activités organisées soient les fils d'Ariane qui conduisent à l'intégration sociale. Devenus de simples services, rien n'indique qu'ils puissent permettre une transformation efficace des conduites des jeunes. Les travailleurs sociaux sont peu à peu dépossédés de leurs vertus pédagogiques et thérapeutiques, non par quelque volonté ou malveillance destinées à les abattre, mais par les "clients" eux-mêmes qui tiennent de moins en moins à échanger un service contre une relation. Les éducateurs en milieu ouvert et les animateurs sont souvent devenus sceptiques et désabusés quant à la vertu magique de la relation et de l'activité organisée. Depuis quelque temps déjà, beaucoup se plient à cette nouvelle clientèle et s'orientent vers des activités plus pragmatiques, offrant des services de loisirs, de formation, d'aide personnelle, mais ils sont tenus de s'adapter à une demande éclatée et instable.

L'épuisement du modèle classique de la prévention semble d'autant plus net que les mobilisations de jeunes, surtout des jeunes immigrés, qui se multiplient dans les cités, paraissent se dérouler sans les travailleurs sociaux qui sont réduits à un rôle instrumental d'alliés techniques, beaucoup plus que d'initiateurs ou de leaders. On peut d'ailleurs se féliciter de ce relatif effacement, mais il montre aussi à quel point les ambitions du modèle classique sont déçues.

4.2./ Les opérations anti-été chaud n'offrent aucune alternative pédagogique explicite. Plus exactement, **plusieurs choix pédagogiques** se sont juxtaposés dans la formation du projet auquel chaque administration a apporté ses moyens et ses traditions. Sur le plan des orientations pédagogiques, les opérations anti-été chaud sont un bricolage et un compromis.

Rappelons le conflit qui a opposé au printemps de 1982 le Ministère de l'Intérieur proposant la création d'établissements où des délinquants "recevraient sous surveillance une solide formation professionnelle", au Ministère de la Justice et à celui de la Solidarité. Ces derniers penchaient vers une prévention plus souple et répondant immédiatement aux demandes. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les municipalités, optaient plutôt pour des animations locales à partir de l'ouverture des équipements traditionnellement fermés durant l'été. Les tensions entre ces diverses logiques ont été si vives qu'elles ont appelé un arbitrage du Premier Ministre. Si l'on ajoute à cette pluralité originelle l'éclatement spatial de l'opération et la relative autonomie de chaque équipe départementale, on comprend que l'opération anti-été chaud n'offre aucune unité d'orientation pédagogique. La réponse à l'enjeu pédagogique ne peut émerger que de façon indirecte ; la capacité novatrice de l'opération n'est pas inscrite dans son projet.

Pour plus de commodité, il est possible de classer les orientations des opérations anti-été chaud de la manière suivante. Nous ferons intervenir deux variables : le **public** visé et la nature de l'**activité**. En ce qui concerne le public choisi, on distinguera la population spécifique de la prévention, délinquante ou "pré-délinquante", population traditionnelle des travailleurs sociaux, et un public plus large, susceptible d'être atteint par les services offerts, et notamment les enfants. Sur le plan des activités, nous opposerons une logique d'offre de services à une logique de mobilisation, celle qui soutient les mobilisations autonomes des acteurs et les adolescents en particulier. Dans tous les cas, il existe des activités sur place, dans les cités, et des activités qui supposent des déplacements, mais le principal clivage n'est pas ici.

En essayant de placer dans cette classification les activités "exemplaires", nous obtenons le tableau suivant.

Public visé

		Public de la prévention	Public large
Activité	Offre de services	I - Camps avec l'armée	II - Vacances pour tous Camp Ardèche
	Mobilisation	III - Cité des Flamands	IV - Colonie de Bois l'Abbée

- a) Les camps avec l'armée et la police permettent d'illustrer les activités qui ont visé un **"public dur"** pour lui offrir des services de qualité et des activités "à risques", capables d'intéresser ces jeunes. L'action de prévention tient au public choisi et à une stratégie "d'éloignement", puisque les jeunes quittent le théâtre de leurs activités délinquantes ou simplement gênantes pour l'environnement. Mais l'effet de prévention n'est pas nécessairement radical pour autant ; les témoignages recueillis montrent que bien souvent les adolescents ont emporté leur style de vie délinquant avec eux dans les camps et qu'ils ne l'ont probablement pas abandonné après le séjour à la mer ou à la montagne.

Peut-on dire pour autant qu'il s'agit d'une activité "en trompe l'oeil", essentiellement tournée vers l'extérieur et l'opinion ? Il est évident que les jeunes ont été très satisfaits par la qualité des activités offertes et par la compétence des animateurs militaires ou policiers. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs opposé la compétence et le style de relations entretenues avec les policiers et les militaires à la forme de relations offertes par les animateurs. Dans la plupart des cas, ils ont préféré les premiers, y trouvant une forme de sécurité et de clarté qui, à leurs yeux, fait défaut aux seconds. Est-ce à dire que ces stages réconcilient les ennemis traditionnels que sont les policiers d'une part et les jeunes de l'autre ? Sur ce plan, la crainte d'une fascination réciproque dans le goût de la force et de la virilité ne semble pas fondée ; les jeunes ne sont pas devenus militaristes mais il semble que les militaires et les policiers d'ailleurs tous volontaires, aient perçu d'autres aspects des réalités. Ce type d'expérience, au-delà de certains objectifs symboliques, montre clairement que les jeunes des quartiers défavorisés et les clients traditionnels de la prévention peuvent bénéficier de services de qualité auprès d'un personnel non spécialisé dans la prévention et qu'une politique préventive peut mobiliser une série d'acteurs non destinés, a priori, à ce type de tâche. Un peu dans le même esprit, on observe que les stages 16-18 ans qui ont le plus de succès sont ceux qui mettent en relation des jeunes et des professionnels qui ne sont pas, par "nature", pédagogues.

- b) La majorité des activités, sorties ou animations locales, visent un **public très large** et s'efforcent d'atteindre un objectif de "vacances pour tous". Dans les cités les plus pauvres, de nombreux enfants ne partent pas en vacances et la plupart des équipements sont fermés. Il faut donc proposer des activités et des sorties et surtout, utiliser les nouvelles ressources pour ouvrir les équipements fermés et pour élargir l'activité des services qui existent déjà. L'analyse des projets financés dans le cadre des opérations anti-été chaud indique que cette orientation a été accentuée, surtout en 1983 et en 1984, lorsque l'emprise des municipalités s'est renforcée.

Le public atteint est majoritairement formé d'enfants comme dans le cas du camp Ardèche où ce sont les "petits frères des délinquants" qui sont partis. Journées à la plage, séjours au centre aéré, sorties à la piscine, animation sportive, séances de cinéma, se sont multipliés en élargissant les activités traditionnelles. La mise en place de quelques animations spectaculaires comme l'informatique ou les concerts de rock n'empêche pas qu'il fut d'abord question d'offrir des vacances au plus grand nombre. Parfois les populations traditionnellement "difficiles" n'ont pas été concernées par ces services et ces animations exceptionnelles qui sont rapidement devenus un service "comme les autres".

- c) Le petit groupe qui a lancé la première opération anti-été chaud souhaitait que la rapidité et la souplesse de sa mise en place permettent de soutenir les **mobilisations** qui pourraient apparaître **dans les quartiers**. Plutôt que de proposer des services, il s'agissait d'aider les actions autonomes. Ce modèle s'est parfois réalisé dans les cités où régnait un esprit "militant", tant chez les travailleurs sociaux que chez les jeunes qui voulaient construire une animation témoignant des problèmes et des conditions de vie des jeunes et surtout des immigrés, principaux héros des rodéos de l'été précédent. L'action entreprise à la cité des Flamands, au nord de Marseille, en 1982, s'inscrit dans cette logique. Les jeunes réalisent une banderole dénonçant le racisme et l'accrochent à l'entrée de la cité. Ils montent un spectacle sur le même thème. L'aide apportée a surtout consisté à embaucher les jeunes animateurs issus de la cité elle-même, proches de la population et à l'articulation du témoignage, du militantisme et du travail professionnel. Ce statut inconfortable est ambigu, car il s'appuie sur un désir de mobilité des jeunes, permet aussi un grand dynamisme et favorise la formation de mouvements. Les animateurs professionnels jouent un rôle de régulateur et d'intermédiaire avec l'administration. Sans les opérations anti-été chaud, de telles initiatives auraient eu beaucoup plus de difficultés à surgir.
- d) Le même type de **mobilisation** peut viser la construction d'un service adressé à un **public plus large**. Ainsi un groupe de jeunes de la cité de Bois l'Abbée à Champigny, rêvait de constituer une colonie de vacances destinée aux enfants, surtout immigrés, qui ne profitent pas des mois d'été pour quitter la cité. Ce type d'action est moins militant et spécifique que le précédent, mais sa réalisation n'est possible que dans le cadre souple des opportunités offertes par l'opération anti-été chaud. Là aussi, les jeunes issus des cités acquièrent un rôle professionnel et certains d'entre eux entreprennent des formations. La capacité de mobilisation autonome est alors soutenue par les services publics qui, dans le cadre de leur pratique habituelle, auraient beaucoup plus de mal à jouer ce rôle.

Comme dans le type d'activité précédente, les travailleurs sociaux deviennent principalement des médiateurs entre les jeunes et l'environnement administratif et politique. L'activité elle-même se déprofessionnalise. Ces deux derniers types d'activités sont évidemment ceux qui suggèrent les transformations les plus profondes du modèle classique de la prévention. Les professionnels changent de rôle : ils aident une action, ils n'en sont plus le centre. L'activité n'est pas le support de la "relation privilégiée" ; le développement d'une action autonome devient l'objectif central. Il est à craindre qu'au fil des années le refroidissement du "coup" n'entraîne la disparition de ce type d'action.

5 - DE LA "GALERE" A L'ACTION AUTONOME

Il n'est guère possible de dire avec certitude si les opérations anti-été chaud sont l'aube d'un nouvel âge de la prévention ou si elles resteront sans lendemain. L'usure de l'ancien modèle du travail social ne signifie pas nécessairement que le changement se fera dans le sens esquissé par les opérations anti-été chaud. Essayons cependant de dégager les grands traits nouveaux qui sont apparus.

5.1./ Une politique de prévention devient une politique publique dans le sens où elle s'adresse à un public beaucoup plus large que la clientèle spécifique des délinquants. La diversification de cette clientèle elle-même, ou plutôt la diversification de ses logiques d'action, interdit pour le moment de construire un grand projet à vocation universelle. Aucun modèle central ne remplace celui qui meurt. En ce sens, l'éclatement des pratiques de l'opération anti-été chaud constitue plus une force qu'une faiblesse car il permet de **répondre aux demandes** telles qu'elles se constituent sans les plier à une interprétation générale et sans contraindre la demande à être le prétexte d'autre chose, d'une demande centrale et cachée dont les professionnels connaîtraient le secret. Le pragmatisme de la mise face à face de la demande et des ressources disponibles est, sur le fond, un changement important.

Ainsi, au lieu de considérer la logique du "coup", pédagogique, politique ou institutionnelle, comme un produit de circonstances exceptionnelles, il conviendrait de la tenir comme un mode de fonctionnement normal. Autour d'objectifs limités se mobilisent des ressources et des acteurs divers qui construisent une opération originale qui n'a pas nécessairement pour but d'être pérennisée et de se présenter comme un modèle cristallisé. Comme les clients adressent des demandes fort diversifiées, on peut aussi imaginer que les acteurs mobilisés soient différents : la police, utile pour offrir un service spécifique et technique, devient évidemment contre-indiquée

lorsque les jeunes veulent témoigner de leur situation, mais il faut comprendre que ce sont les mêmes jeunes qui élaborent des demandes opposées.

Evidemment, les travailleurs sociaux sont dans une situation inconfortable car ils ne sont plus les spécialistes qui interprètent et construisent les demandes ; au contraire, c'est la demande qui les oblige à jouer des rôles différents. Pour cette raison, il faut s'attendre à des résistances importantes ou plutôt, il faut s'attendre à un envahissement de ce type de "coup" par des logiques professionnelles. Cette évolution est d'autant plus vraisemblable que les nouvelles politiques de la jeunesse contournent les obstacles plus qu'elles ne les combattent ; elles proposent des innovations à côté des modèles classiques, et non pas contre ces modèles. C'est le cas des opérations anti-été chaud. C'est aussi le cas des stages 16-18 ans qui cherchent à contourner l'école plus qu'à la transformer directement alors que celle-ci se replie vers des modèles plus traditionnels. Les nouvelles solutions esquissées sont donc extrêmement fragiles et peut-être faudrait-il qu'une volonté plus ferme accentue les mutations qui apparaissent dans les expériences nouvelles.

5.2./ Il ne peut être question, sur le principe, de choisir entre une logique de service et une logique de **mobilité**, mais la dernière orientation semble être l'acquis dominant des opérations anti-été chaud. Les modes d'organisation de cette politique, la capacité de décision, permettent de soutenir les mobilisations qui apparaissent dans les cités et de transformer des velléités en actions. On imagine mal les obstacles auxquels se heurtent habituellement les jeunes qui veulent s'organiser, ouvrir un local, témoigner de leurs conditions de vie. Les obstacles sont souvent internes à la population des jeunes, trop faible et trop désorganisée pour mener une action à long terme. Les obstacles sont aussi externes ; il faut entrer dans un jeu de négociations compliquées avec la municipalité et les administrations qui demandent des garanties de sérieux, il faut attendre que des crédits se débloquent, il faut chercher des "couvertures", il faut apprendre à négocier et, le plus souvent, le désir d'action autonome a tout le temps de s'épuiser.

L'intérêt d'un type d'organisation comme les opérations anti-été chaud est de soutenir les projets dès qu'ils se forment. Peu importe que l'activité ne s'inscrive pas dans la longue durée et la stabilité. Ce qui compte avant tout, c'est d'opérer un renversement de la galère en action d'autonome. On ne peut cultiver l'image d'une totale apathie et d'une totale dépendance des jeunes alors que la plupart des grands ensembles de banlieue voient naître des associations, que les groupes de rock se forment et cherchent des salles pour jouer, que les jeunes immigrés essaient de construire une action

collective. Il ne faut pas croire au miracle : ces formes d'action autonome ne transformeront pas immédiatement des jeunes désorganisés et marginalisés en des militants et des citoyens "responsables". Les jeunes qui ont agi dans le cadre des opérations anti-été chaud n'ont pas cessé d'être délinquants pour autant. Cependant, la capacité d'intégration passe aussi par la possibilité de construire des conflits et de protester contre une situation qui n'est pas jugée acceptable.

Ce n'est pas certainement pas à l'Etat et au travail social de construire un mouvement social de jeunes dans les cités de banlieue. Mais ce peut être le rôle de l'Etat que d'ouvrir l'espace dans lequel ce mouvement peut se développer. Sans projet délibéré, cette orientation s'est dessinée dans les opérations anti-été chaud. Elle en constitue la véritable originalité. Il faudrait maintenant qu'elle soit soutenue par une volonté politique et par une transformation sensible de l'image de la prévention et des problèmes des jeunes. Elle implique aussi que l'esprit du "coup" soit préservé, que la capacité de décision ne s'englue pas dans les machines professionnelles et politiques, devenues peut-être plus lourdes encore avec la décentralisation. Les politiques de prévention sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Des alternatives se sont dessinées, des enjeux sont apparus avec les opérations anti-été chaud ; d'autres politiques, comme celle des Conseils Nationaux de la Prévention, émergent. Il faut maintenant que les débats s'organisent pour ne pas vivre le long épuisement d'un modèle d'intervention sociale, dangereux pour les professionnels eux-mêmes et pour l'ensemble de la société.

BIBLIOGRAPHIE : Travaux complémentaires de l'auteur

DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), SCHALLER (F.)
Opérations été 82 .- Paris : MIRE/CADIS, 1983 .- Rapport, 180 p.

DUBET (F.), JAZOULI (A.)
Une nouvelle politique de prévention : Les opérations Été 1982.
Revue Internationale d'Action Communautaire, Montréal, 11/51, printemps
1984.

DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)
L'état et les jeunes .- Paris : Les Editions Ouvrières, 1985.

DUBET (F.)
Marginalité des jeunes et prévention.
Annales de Vaucresson, 1986.

DECOMPOSITION-RECOMPOSITION DU TRAVAIL SOCIAL

Dominique DUPREZ (*)

Depuis le début des années 1970, la prévention de la délinquance est placée au cœur des discours sur la jeunesse. Certes l'idée n'est pas neuve, mais elle connaît une assise beaucoup plus forte. La prévention spécialisée telle qu'elle s'est développée depuis 1972 est une curieuse combinaison d'initiative bénévole et d'une extrême professionnalisation. Dans le contexte des années 80, cette organisation de la prévention est l'objet de contestations diverses. Les opérations Été-Jeunes, connues également sous le nom d'opérations anti-été chaud, sont particulièrement typiques des vocations aux métiers de l'animation et permettent l'entrée en scène de nouveaux acteurs : la police, l'armée et surtout, les "jeunes leaders". L'auteur fait l'hypothèse qu'on assiste à un double processus de décomposition-recomposition du travail social de prévention.

(*) CNRS/CLERSE - Université de Lille I

L'encadrement de la jeunesse n'est pas une idée neuve. Si elle est étroitement liée à la période du gouvernement de Vichy, elle trouve ses fondements dans l'histoire industrielle du XIXe siècle. Nous ne nous attacherons pas ici à la prise en charge judiciaire qui constitue, dans le contexte français, un champ bien particulier. Nous privilégierons l'examen du domaine de la prévention de la jeunesse en analysant les opérations "été-jeunes", connues également sous le nom d'opérations anti-été chaud, et qui marquent indubitablement une tentative de transformation par l'Etat de ses stratégies préventives. En effet, reposant sur l'initiative privée, échappant au contrôle municipal, les clubs de prévention seront très contestés après les débordements violents que connurent certaines cités populaires lors de l'été 1981, en particulier dans l'est-lyonnais.

C'est à partir de 1982, à l'occasion des opérations "Ete-jeunes" que l'on voit apparaître de nouveaux acteurs dans le champ de la prévention de la délinquance juvénile, notamment ceux que les institutions appelleront les "animateurs issus du milieu".

Ces **mouvements d'auto-organisation des jeunes** de milieu populaire occuperont une place centrale dans les questions soulevées ici dans le cadre d'une problématique qui met en évidence le processus de décomposition-recomposition du travail social de prévention.

Pour comprendre certains enjeux, il nous semble nécessaire de rappeler les grands traits des politiques d'encadrement de la jeunesse et de l'organisation de la prévention de la délinquance.

1 - LES STRATEGIES D'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE EN FRANCE A PARTIR DU XIXème SIECLE

Si les travaux de Philippe ARIES (1) indiquent que la promotion de l'adolescence comme catégorisation sociale d'un cycle de vie se produit au XVIIIème siècle, il faut attendre le XIXème siècle pour que l'objet jeunesse devienne un champ d'interventions sociales. Ce sont surtout les catholiques qui promouvent, simultanément à la "question sociale", la création d'institutions orientées vers les jeunes ; le Sillon de Marc SANGNIER condamné en 1910 par Pie X, l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.) créée en 1886 et enfin la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) qui n'apparaît qu'en 1926.

L'objectif de la J.O.C. est la "formation intégrale" du sujet ; il y a donc une visée éducative qui touche la totalité du jeune. "Nous ne sommes pas loin de l'ambition hygiéniste qui voit médecins et psychologues prendre bientôt la place des philanthropes bourgeois ou

des ecclésiastiques du début du siècle. Investies plus profondément, l'enfance et la jeunesse, après avoir été scolarisées, sont aussi progressivement médicalisées" (2).

En France, c'est dans la période de l'entre-deux-guerres (1920-1940) que se développent les interventions dirigées vers les jeunes, et donc pour une part, la construction de l'objet jeunesse, dont on a une conception positive : on repère dans les discours des termes comme "salut", "idéal", "élan", "enthousiasme", etc.

L'analyse de cette période de l'entre-deux-guerres montre clairement que le phénomène social "jeunesse" n'impliquait pas alors des interventions en termes de prévention, d'intégration ou d'insertion.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, on considère que les jeunes constituent une force qui prépare l'avenir de la société : en ce sens, la conception pétainiste de la jeunesse, pendant la guerre, n'est qu'un renforcement des représentations en vigueur depuis le début du XXème siècle, même si elle y ajoute la nécessité d'une mobilisation par de saines expériences collectives (3) et un encadrement des institutions de jeunesse (création en 1943 du Commissariat général de la jeunesse et des inspecteurs généraux de la jeunesse).

Il faut attendre la libération pour que la structure profondément idéaliste du discours politique sur les jeunes se transforme progressivement : il s'intensifie, prend du contenu, et l'on observe l'introduction de termes moralisateurs.

Après 1945, les discours politiques sur la jeunesse s'alimentent de faits liés au contexte de l'après-guerre pour avancer la nécessité d'une politique de prévention de la délinquance, fortement connotée en objectifs moralisateurs, qui se traduit progressivement par une législation destinée à "protéger la jeunesse" (4).

2 - PREVENTION ET PROTECTION DE LA JEUNESSE

En France, la loi du 16 juillet 1949 marque le début de l'instauration d'un nouvel ordre moral pour la jeunesse ; l'article 2 établit une censure sur les publications destinées aux jeunes : "les publications ne doivent comporter aucune illustration, aucun récit, aucune chronique, aucune rubrique, aucune insertion présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté,

la haine, la débauche ou tous les actes qualifiés crimes ou délits ou de nature à démolir l'enfance ou la jeunesse ou à inspirer ou entretenir des préjugés ethniques".

A partir des années 50, initiatives privées et incitations publiques sont étroitement imbriquées dans la définition d'une "politique de la jeunesse" qui s'orientera moins vers le traitement de "problèmes sociaux" que dans une stratégie de prévention de la délinquance.

Ces interventions sont dominés par une idéologie. Les rapports de confiance jugés indispensables entre les jeunes et les intervenants ne peuvent s'établir par l'intervention directe des pouvoirs publics. La prévention est donc confiée à ses débuts à des bénévoles qui ont pour tâche d'entrer en contact avec des bandes de jeunes afin d'orienter ces groupes sans les démanteler. Le plus souvent, ces initiatives vont prendre la forme de clubs de prévention. Le premier a été créé à Nancy en 1949 puis d'autres furent fondés dans d'autres grandes villes de province et à Paris. Leur objectif est de prévenir l'évolution des jeunes vers la délinquance ; leur méthode consiste à agir sur les relations des groupes à leur environnement, tout en privilégiant le rapport direct jeune-adulte (le modèle de l'éducateur-père structure le discours des années 60 qui dénonce souvent la "défaillance de la famille").

Cependant, ce n'est qu'en 1972 que l'arrêté du 4 juillet fixe les conditions d'agrément des clubs de prévention. Cette stratégie de prévention s'appuie sur deux variables essentielles : la première contextualise l'intervention sur un secteur géographique marqué par un niveau élevé de délinquance, la seconde indique que la cible de l'intervention est une population jeune, délinquante ou susceptible de le devenir. L'objet n'est pas de faire ici un historique de la prévention spécialisée, mais d'analyser les enjeux des réorientations des politiques de prévention aujourd'hui.

La prévention spécialisée telle qu'elle s'est développée depuis 1972 est une curieuse combinaison d'initiative bénévole et d'une extrême professionnalisation. L'initiative bénévole est présente, car elle est à l'origine de la prévention. Dès les années 50 Fernand DELIGNY avait suscité, dans le Nord de la France, des expériences de prévention élaborées avec la participation de cadres issus du milieu ouvrier (5). L'idée fut ensuite reprise par d'autres pour répondre aux problèmes des jeunes de "milieu défavorisé", l'internat et les structures asilaires ne constituent pas des solutions satisfaisantes, il faut promouvoir des actions en milieu ouvert. La rançon du succès de ces expériences se traduisit par une reconnaissance de l'appareil d'état qui apporta des financements importants aux associations poursuivant ces objectifs. L'effet fut double : l'introduction d'une logique de professionnalisation et l'exercice d'un contrôle de la part des pouvoirs publics à travers la procédure des agréments et une tutelle administrative.

La professionnalisation de la prévention s'est assise quasi exclusivement sur le métier d'éducateur spécialisé. La transplantation des internats dans la rue a donc entraîné aussi le transfert d'une profession sur un nouveau champ d'intervention. Cela explique peut-être pourquoi la connotation de l'intervention reste marquée par la notion de handicap qui a conduit à la thématique de l'**inadapté** et du **marginal**. Cette extrême professionnalisation s'est traduite par un système de valeurs et de représentations relativement unifié débouchant sur l'adoption d'un code déontologique qui s'appuie sur l'initiative et qui s'oppose à des stratégies de municipalisation de la prévention et du contrôle de l'Etat.

L'hypothèse centrale que développait Francine MUEL (6) sur le champ de l'enfance inadaptée semble pouvoir rendre compte de ce sous-secteur spécifique que constitue la prévention de la délinquance. Si la rencontre entre l'initiative privée, le "terrain" de l'éducation spécialisée, et un métier, celui d'éducateur spécialisé, a pu se produire, c'est parce que ce secteur professionnel a permis "la rencontre entre des systèmes d'aspirations récemment produits et la logique de développement des anciennes institutions pour "dshérités" qui ont une longue histoire derrière elles. Elle est à l'origine de ces multiples changements de sens qui transmutent, par exemple, le territoire hérité de l'ancienne philanthropie en terrain d'aventure" (6).

Le noyau dur des éducateurs spécialisés est constitué par les membres des classes moyennes en situation d'échec scolaire (7) qui trouvent là un terrain propice à la redéfinition d'un profil de poste qui permet de maintenir la représentation d'une profession où l'on est son "propre patron", où les hiérarchies sont floues, voire inexistantes, et où l'agent assure un travail important de représentant attiré des appareils locaux.

Cette rencontre entre un type très spécifique de professionnels de l'action sociale que sont les éducateurs spécialisés de prévention et un réseau associatif qui tient pour beaucoup des anciens patronages d'une part, des traditions charitables d'autre part, permet à l'initiative privée de définir d'une manière autonome ses besoins, donc de garder son indépendance tant vis-à-vis des municipalités que des incitations étatiques.

3 - LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La prévention de la délinquance telle qu'elle s'était structurée au tournant des années 70, subit des critiques émanant des pouvoirs publics, mais aussi de certaines fractions de sa "clientèle". Les opérations "Eté-Jeunes" sont particulièrement typiques des nouvelles stratégies préventives des années 80.

Gilbert BONNEMAISON, vice-président du Conseil National de la Prévention de la délinquance, a résumé, lors d'une conférence de presse le 11 juillet 1984, les orientations actuelles des pouvoirs publics : "aujourd'hui, et depuis trois ans, nous avons acquis quelque chose de considérable. Il est prouvé que la prévention de la délinquance est un service public. Elle n'est plus le fait d'utopistes ou de bonnes oeuvres".

En 1982, le dispositif national de prévention mis en place durant l'été consistait, après les événements de l'été 1981 dans l'est lyonnais, à mobiliser les ressources existantes, tant humaines qu'administratives, pour mener une action conjoncturelle capable de pallier l'inertie du travail social de prévention à cette époque de l'année. Le caractère expérimental de l'opération "Eté 82" non seulement suggère de nouvelles formes d'intervention, mais contribue à révéler ce qui serait de l'ordre d'un néo-travail social. C'est ainsi qu'une association à logique militante telle que le Service Civil International (objecteur de conscience) est reconnue, en 1982, (cf. pages suivantes) dans le travail "alternatif" qu'elle mène depuis plusieurs années dans des quartiers populaires de Lille. D'autres protagonistes apparaissent dans le champ de l'animation : des militaires, des policiers interviennent auprès des jeunes, avec une efficacité que leur envient beaucoup de spécialistes.

L'été 1982 est donc marqué par un investissement du champ de la prévention de la délinquance par de nouveaux intervenants (animateurs issus des quartiers populaires, militaires, policiers, bénévoles) tandis que les structures lourdes de l'animation et du social se retrouvent temporairement hors circuit en raison de la rapidité de la mise en oeuvre de l'opération.

En 1983, la situation est modifiée : le succès de l'opération "Eté 82" conduit les travailleurs sociaux à participer (avec des implications variables) à la définition de projets subventionnés dans le cadre des opérations "prévention-été". Toutefois, les conséquences de l'opération de prévention "Eté 82" se feront sentir dans la période ultérieure. D'abord, l'armée et le police continueront à figurer dans le paysage de l'animation estivale. Nous considérons cependant que leur rôle est relativement mineur, moins en raison des moyens engagés qui ne sont pas négligeables, surtout pour la police, que par leur isolement. Dans le cas des C.A.J. par exemple, on peut considérer que c'est un dispositif d'animation qui s'ajoute à d'autres formules mais qui reste en général très peu articulé à d'autres animations et déconnecté d'un projet éducatif global portant sur une action de moyen-terme. Il n'en reste pas moins que les C.A.J. obtiennent un franc succès tant auprès

Le cas du S.C.I. à Lille

Un exemple de structure militante

Sur Lille, l'Association Service Civil International mène, depuis six ans, une action de réhabilitation et d'accompagnement social sur le quartier de Fives-Saint-Maurice et depuis trois ans une action socio éducative liée à l'animation sur le quartier du Vieux-Lille.

Les buts fondamentaux du S.C.I., depuis que le mouvement existe (les années 20) sont de promouvoir la paix. Celle-ci d'une part, passe par l'objection de conscience, d'autre part, par la justice sociale. Les groupes locaux organisent des projets à court et long terme toute l'année. Ce sont généralement "des groupes de volontaires qui passent quelques heures de leur temps libre à essayer de donner une vie locale aux idéaux du S.C.I."

Le groupe local de Lille ne comptait que des bénévoles jusqu'en 1982. A partir de cette date, il y a eu création de deux demi-postes salariés.

C'est avec des habitants et notamment avec les familles les plus fragiles, que le S.C.I. mène une action éducative. Celle-ci vise à la reconnaissance de l'identité des enfants et de leurs parents et à la prise en compte de leur mode de vie pour leur réintégration à la vie de la cité.

L'essentiel de la stratégie du S.C.I., sur le quartier du Vieux-Lille, a comme point de départ le **Terrain d'Aventure** (*), "structure indispensable pour que le gosse se retrouve, dans le sens d'une appropriation de l'espace".

Le Terrain d'Aventure est pour l'enfant "un lieu d'expérimentation et de transformabilité" ; c'est aussi "un espace collectif, une structure de quartier, une voie pour travailler ensemble". Lié à la réalité sociale du quartier et de ses usagers, il propose d'autres normes de fonctionnement que les équipements de loisirs traditionnels : "son accès est libre et gratuit ; il accueille des enfants exclus d'autres structures", dans la mesure par exemple où ceux-ci ne savent pas fonctionner dans une structure où des horaires sont établis.

(*) Il existe 3 terrains d'aventure à Lille, 2 sont municipaux et celui du Vieux-Lille est géré par le S.C.I.

Les différentes activités qui ont pu se développer à partir du Terrain d'Aventure veulent répondre à des objectifs pédagogiques qui se situent au niveau de l'individualité et de la collectivité.

Au départ, il semble que la moyenne d'âge des enfants qui fréquentaient le Terrain d'Aventure se situait entre 8 et 12 ans. Mais d'après les conclusions du "Bilan Animation 82" effectué par le S.C.I., les adolescents et préadolescents semblent y trouver un lieu de dialogue et de rencontre et le fréquenter de manière plus assidue.

L'implantation du S.C.I. sur le quartier du Vieux Lille, en 1980, résultait en bonne partie du constat "qu'il n'y avait rien pour les gosses" malgré la présence de deux clubs de prévention sur le quartier. Certes y existait un terrain d'aventure qui ressemblait plus à un dépotoir qu'à une structure de loisirs. L'objectif du S.C.I. est alors d'attirer l'attention des élus et de la population sur ce terrain, afin d'en éviter l'élimination. Le S.C.I. y mène une sorte d'opération "coup de poing", le transforme en chantier d'enfants.

Les militants du S.C.I. se situent comme des interpellateurs du travail social dont ils critiquent à la fois le cloisonnement structurel et une politique d'assistanat par des politiques de prise en charge de la population.

Le S.C.I., dans ses objectifs, se place sur le terrain d'animation et non de la prévention de la délinquance.

La notion de bénévolat apparaît comme un des éléments de l'efficacité des actions menées : "les inscriptions se font en faisant les courses" disent-ils. Le S.C.I. a un travail de suivi quotidien que n'a pas une assistante dans la mesure où une bonne partie des militants habitent le quartier et "qu'ils prennent le temps de discuter".

des familles que des jeunes eux-mêmes. La proximité culturelle des jeunes aux policiers engagés dans ces actions d'animation, un partage de valeurs comme celle de la virilité, et le contenu même des animations, toujours à dominante sportive, font que les C.A.J. obtiennent souvent des opinions positives de la part de leurs utilisateurs. Dans les interviews, les jeunes ne peuvent s'empêcher de comparer les éducateurs aux policiers : la comparaison se fait toujours en faveur des policiers qui maîtrisent des techniques (Karaté, tir, trial...).

Toutefois, cette forme spécifique d'intervention ne reste qu'une forme mineure de l'exercice du métier, en raison de l'appareil policier et des échelles de valeurs à laquelle elle renvoie. C'est ce que l'on avait d'ailleurs constaté en Angleterre il y a quelques années : "Les programmes de relations avec la communauté sont devenus une spécialité de plus au sein de la fonction policière ; mais il ne faut surtout pas que les agents qui en sont chargés se prennent pour des porte parole de la communauté et oublient qu'ils sont avant tout des policiers" (8). Comme le précise Yves DEZALAY dans le Monde Diplomatique du 18 janvier 1985, "ce type d'activité est ainsi quasiment condamné à rester marginal, voire dévalorisé, par rapport à des tâches plus nobles comme la recherche criminelle où se manifeste et se juge la compétence professionnelle". Si aucun policier du commissariat de Roubaix n'a accepté de participer au C.A.J., c'est peut-être en partie pour des questions d'éloignement de leur résidence au lieu d'exercice professionnel (beaucoup de policiers roubaisiens vivent dans le pays minier), mais c'est aussi parce que le policier animateur de C.A.J. est perçu comme une déviation de l'exercice du métier.

Parmi les nouveaux acteurs qui interviennent depuis 1982 dans le champ de la prévention de la délinquance, ceux qui tiennent une place beaucoup plus signifiante, ce sont sans doute les "animateurs issus de milieu défavorisé", quelquefois désignés comme "jeunes leaders".

4 - LEADERS OU ANIMATEURS ?

Le recours à des animateurs issus du terrain se développe à partir de l'été 1982 et atteindra sa vitesse de croisière en 1983. Cette stratégie s'appuie sur la notion de territorialisation de la prévention qui vise notamment à circonscrire des vagues de violence potentielles telles que celles des Minguettes en 1981. Si elles parviennent à être rattachées à l'unité géographique, sociale et économique que représente le quartier, elles ne se propagent pas dans un ensemble plus grand, ne contaminent pas d'autres espaces locaux et ne prennent pas l'apparence d'un affrontement direct contre l'Etat. Le jeune leader qui devient animateur joue alors la fonction de "garde-champêtre" au même titre que les flotiers de quartiers. La genèse du développement

de l'association "Les Craignos" à Lille est certainement typique des processus à l'oeuvre. L'expérience a démarré avec deux jeunes du quartier dont l'un était en contrat "jeune volontaire", l'autre en formation d'animateur. Sur le quartier très populaire où ils habitaient, ils ont commencé à prendre en charge des secteurs d'animation comme les mini-camps. A la fin du contrat "jeune volontaire" de l'un d'entre eux, ils ont décidé de créer une association.

Un extrait d'interview rend compte des trajectoires sociales des jeunes qu'on retrouve dans ce genre d'association : "dans le langage administratif, on nous appelle fixateurs de bandes. En tout cas, nous, on n'est pas délinquant, c'est sûr, il faut le savoir car on nous assimile facilement à des délinquants. On a eu des phases difficiles dans notre jeunesse qui sont dues à des conditions de vie. Nous, on a réussi à bifurquer à temps, on a eu du pot, avec une volonté individuelle de s'en sortir, d'essayer de faire autre chose, de nous donner une autre image que celle qu'on veut bien nous donner actuellement, c'est ce qu'on est en train d'essayer de faire. C'est pourquoi, on a choisi des filières du type travail social pour s'en sortir, pour pouvoir réaffirmer une autre identité. On est tous actuellement dans des écoles soit d'éducateurs soit d'animateurs sociaux, on s'est heurté à des problèmes d'entrée dans les écoles, le vécu n'étant pas reconnu dans les écoles". C'est volontairement que j'ai retenu cet extrait d'interview car il met bien en lumière un certain nombre d'enjeux.

Du point de vue des caractéristiques sociologiques, les "fixateurs de bandes", pour reprendre la désignation administrative, devraient avoir les traits de la population cible des actions de prévention. De fait, ils sont souvent issus de milieux populaires, fils d'immigrés ou d'anciens harkis et surtout ils habitent des quartiers réputés pour leur dangerosité sociale. On peut cependant se demander à travers cette interview et d'autres observations qui vont dans le même sens s'il n'y a pas une mythologie quant aux rapports de ces jeunes à la délinquance. Nous savons très peu de choses sur la délinquance juvénile aujourd'hui en France. Cependant, la reconnaissance comme leader sur un quartier passe très probablement par une échelle de prestige d'où ne sont pas absents ni les actes délinquants ni l'expérience carcérale. La mythologie apparaît, me semble-t-il, lorsqu'on imagine que les animateurs du milieu sont tous des délinquants repentis. En réalité, ces jeunes ont eu généralement un type de scolarité légèrement supérieur à celui des jeunes de ces quartiers défavorisés et, surtout, ils ont acquis au contact des travailleurs sociaux un système de dispositions et de schèmes culturels typiques des spécialistes du social. Ceci nous amène à désigner un autre enjeu : qu'en est-il de l'émergence d'un néo-travail social à travers ces agents sociaux d'un nouveau type ?

Parler de néo-travail social suggère qu'à côté de la structuration traditionnelle du champ de l'action sociale, se développe un secteur alternatif s'appuyant sur d'autres types d'agents et promouvant des

logiques différentes. Or, il existe entre ces nouvelles formes de prévention et les institutions traditionnelles, notamment les clubs de prévention, une filiation trop forte, me semble-t-il, pour qu'il en soit ainsi. Des liens quasi-organiques rattachent ces associations, dites de "jeunes leaders", aux structures de prévention classiques qui propagent leur idéologie, voire leurs représentations du métier. Dans l'interview précédemment citée, les animateurs en voie de professionnalisation précisent leur stratégie d'intervention : "nous, on est obligé de passer des annonces publicitaires pour embaucher, nous on dit qu'il n'y a pas assez de jeunes qui préparent les camps, nous on ne fait pas de camps, on sait qu'il y a une très forte demande sur le quartier, mais notre politique c'est de dire : les jeunes qui veulent partir en vacances, on est là pour les aider, on fera avec eux les démarches, mais en aucun cas, ce sera nous qui ferons les démarches. Ça on le faisait il y a trois ans. A cette époque, on prenait tout en charge nous-même, maintenant, avec le travail à long terme, on ne prend plus en charge cet aspect du travail". On voit à travers ces propos se jouer un certain type de rapport au social qui exprime déjà une distance à la population-cible et donc un dégageant d'une position militante. L'acquisition d'une position strictement professionnelle ne peut cependant qu'être progressive, ce qui rend le discours "public" de ces jeunes relativement ambigu. Leur stratégie de professionnalisation passe, au moins partiellement, à travers une identification à la cible de leur intervention. En face des institutions, ils se trouvent donc souvent en position de médiation, voire de porte-parole, ce qui peut donner une tonalité militante à leurs discours alors qu'ils adoptent parfois des positions d'autorité dans leurs interventions auprès des jeunes.

Il est clair, cependant, que se dessine une volonté d'encourager la professionnalisation d'animateurs issus des cités populaires, volonté qui se manifeste à travers les incitations des pouvoirs publics. Ainsi, pour les opérations *Été-Jeunes*, la circulaire du Premier Ministre du 23 mars 1983 insiste sur la participation des jeunes issus des quartiers "chauds" : "chaque fois que cela sera possible, il conviendra de prévenir autrement en laissant une large place aux initiatives des jeunes eux-mêmes et en favorisant un processus de solidarité inter-jeunes. En effet, le concours des jeunes eux-mêmes constitue un facteur de réussite important de ce programme. Dans cette perspective, vous veillerez (MM. les Préfets, NDLR) à favoriser toutes les initiatives susceptibles de permettre à des jeunes issus des quartiers, de devenir les futurs animateurs des projets retenus".

A l'appui de cette thèse, on peut également citer les formations "d'animateurs issus de milieux défavorisés" (FMD). C'est l'E.F.A.S. à Lille qui, en 1977, a créé une unité expérimentale de formation à la suite d'une demande de terrains (clubs de prévention) de plusieurs régions de France. Un conseil des ministres a ensuite étendu l'expérience à plusieurs centres en France. L'hypothèse qui régit cette formation spécifique est la suivante : les travailleurs sociaux issus de milieux défavorisés formant la clientèle habituelle de la prévention ou de l'action sociale peuvent apporter un éclairage nouveau et surtout une pratique nouvelle plus en lien avec les milieux les plus défavorisés ; en particulier ces animateurs auront

une perception plus "intuitive" des "besoins" de la population et surtout de ses capacités d'actions collectives en vue du "développement communautaire" des quartiers. Il est bien évident que ces formations spécifiques ont un caractère stigmatisant mais elles conduisent, paradoxalement, non à un profil d'agent de développement mais aux métiers traditionnels de l'animation.

Ces nouvelles orientations préventives qui prennent appui sur des jeunes issus des zones à forte délinquance font penser aux expériences, citées par J.P. GARNIER, menées aux U.S.A. dans les années 60 : "les administrations démocrates lançaient de grands programmes de réformes sociales en réponse aux émeutes raciales qui avaient éclaté dans plusieurs grandes métropoles... La guerre à la pauvreté est menée selon une stratégie new-look où l'accent est mis sur la participation à la communauté". Pour ce faire, les leaders de quartier, souvent "contestataires", se voient offrir des emplois "d'animateurs" qui leur assurent une certaine promotion individuelle pour prix de leur collaboration à la mise en place de cette assistance "autogérée" (9). Dans la perspective de trouver des parades aux événements violents et non contrôlés de l'été 1981, on peut se demander si la stratégie de s'appuyer sur des animateurs proches des milieux délinquants n'est pas aussi une manière de contrôler des populations suspectées d'avoir des comportements déviants.

Cependant, nous ne pensons pas que les interprétations en terme de contrôle social soient suffisantes pour comprendre l'étendue de la restructuration en cours du champ de la prévention.

Notre hypothèse est qu'il s'opère actuellement un double processus de décomposition-recomposition du travail social de prévention. Décomposition d'abord, parce que les représentations traditionnelles du métier d'éducateur qui s'appuyaient sur le modèle de l'éducateur-père ne correspondent plus aux aspirations des générations récentes d'éducateurs, plus orientées vers un travail institutionnel. Les éducateurs sont devenus des gestionnaires du social qui préfèrent au travail de rue, l'animation de stages de formation ou d'ateliers de production. Recomposition, ensuite, du champ de la prévention de la délinquance, parce que ces nouvelles orientations nécessitent la mise en place de relais dans les quartiers les plus exposés à des comportements déviants. Le surgissement de nouvelles vocations à l'animation doit donc beaucoup à l'instauration d'une nouvelle hiérarchie dans le travail social de prévention. Les animateurs issus du milieu vont progressivement occuper les positions des éducateurs techniques dans les institutions asilaires : une position de médiation entre les jeunes et un corps de spécialistes de la prévention. Ils risquent de conserver longtemps une position dominée dans les organigrammes, car ils incarnent les travailleurs de terrain. La force du modèle légitime étant ce qu'elle est, ne doutons pas que de nouvelles générations de vacataires de l'animation s'intercaleront, elles aussi, entre les actuels "jeunes leaders" et les populations-cibles.

D'une certaine manière, les opérations Eté-Jeunes furent le révélateur d'un processus de recomposition du travail social qui suit ses logiques propres.

NOTES

- (1) ARIES (Philippe)
L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime .- Paris : Ed. du Seuil, 1973.
- (2) GALLAND (Olivier)
Les jeunes .- Collection Repères, Ed. la Découverte, 1985, p. 33.
- (3) PAXTON (Robert)
La France de Vichy, 1940-1944 .- Paris : Ed. du Seuil, 1974.
- (4) Nous nous appuyons essentiellement sur les travaux en cours d'une historienne du C.R.I.V. : Françoise TETARD.
- (5) DELIGNY (Fernand)
Vagabonds efficaces .- Paris : Petite Collection Maspéro, 1975 (réédition de l'ouvrage paru en 1947)
Graines de crapule, Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver .- Ed. Victor Michon.
- (6) MUEL-DREYFUS (Francine)
L'initiative privée, le "terrain" de l'éducation spécialisée.
Actes de la recherche en sciences sociales, n° 32/33, 1980.
- (7) A partir d'une enquête du S.E.I.S. (Ministère de l'Education Nationale) sur 16 écoles d'éducateurs spécialisés de province en 1973-1974, F. MUEL relève environ 45 % d'étudiants dont le père appartient à la petite bourgeoisie. Rappelons que le baccalauréat n'est pas exigé à l'entrée de la formation d'éducateur spécialisé et que les processus de sélection reposent plus sur les "qualités humaines" que sur les connaissances.
- (8) CAIN (Maureen)
Society and the Policeman's Role .- London : Routledge and Kegan Paul, 1973.
- (9) GARNIER (Jean-Pierre)
Des inconnus dans la ville.
Espaces et sociétés, n° 40, 1982.

BIBLIOGRAPHIE : Travaux complémentaires de l'auteur

DUPE (M.), DUPREZ (D.)

Les politiques de prévention de la jeunesse : le cas des opérations été 1983 .- Rapport MIRE-ADRES, 1984, 146 p.

DUPREZ (D.)

De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : le cas des opérations "Eté-Jeunes" en France.

Revue Internationale d'Action Communautaire, Montréal. n° 11/51, 1984.

DUPREZ (D.)

Stratégies préventives des années 80 : les opérations anti "été-chaud".

Les Cahiers de l'Animation, Paris, n° 48, 1984.

DUPREZ (D.)

La réorganisation des politiques de prévention en France. Le cas des dispositifs "Eté-jeunes" et des conseils communaux de prévention de la délinquance .- Communication au Colloque international sur la prévention, 29 avril-3 mai 1985 .- Montréal : Université de Montréal, Canada.

DUPREZ (D.)

L'émergence du "jeune leader" dans les cités populaires et les nouvelles vocations à l'animation .- Communication aux Cinquièmes journées internationales d'études comparées de la délinquance juvénile .- Vaucresson, 21-24 mai 1985.

DUPREZ (D.)

Les enjeux des réorientations des politiques de prévention aujourd'hui.

Correspondance Municipale, Paris, mars 1986.

LA MISE AU TRAVAIL DES JEUNES

Michèle DUPE (*)

L'auteur présente ici une analyse des liens entre les opérations été-jeunes et les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

Un premier axe d'approche consistera à cerner les évolutions de 82-84. D'une première opération coup de poing dont la logique relevait manifestement d'une "mise à l'écart éducative", les opérations été-jeunes ont progressivement intégré dans leurs objectifs les nouvelles orientations de la politique économique (la "modernisation") et la volonté d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Un second axe portera plus spécifiquement sur le cas du département du Nord à travers une approche quantitative (le contenu des projets de l'ensemble de la région) et qualitative (les modes d'approche, le degré d'implication des jeunes dans les activités, le public touché, etc.).

Un troisième axe enfin traite des résistances rencontrées face à la mise au travail des jeunes.

(*) C.L.E.C.S. - Université de Lille 1.

1 - LES OPERATIONS ETE-JEUNES DE 1982 A 1984

Depuis l'année 1982, l'Etat incite l'ensemble de la communauté, et non plus le seul secteur du travail social. à prendre en charge, durant l'été, l'organisation du temps de loisir des jeunes. Trois Opérations ont donc été successivement menées en 82-83 et 84. Leur déroulement porte l'empreinte de différentes logiques qui doivent être considérées de manière dynamique.

Une profonde césure sépare la première opération (celle que les médias ont désignée sous le nom d'"opération anti-été chaud") des deux suivantes qui n'ont, quant à elles, jamais revêtu cette appellation si ce n'est par réminiscence. Des multiples activités qui se sont déroulées sur les trois années, l'opinion publique retient, de manière exclusive, l'image du camp Defferre-Trigano qui s'est déroulé la première année. Ce fait ne relève pas du hasard dans la mesure où les médias ont accordé une importance exceptionnelle à l'événement : de jeunes loubarde originaires de quartiers chauds de certaines grandes cités populaires ont été conduits dans un camp du Club Méditerranée en Ardèche ; ils y ont pratiqué des activités telles que le trial ou le kart ; ils ont été nourris et encadrés par les meilleurs cuisiniers et animateurs auxquels, de surcroît, se sont adjoints des C.R.S.

1.1./ Du ludique au "quasi-travail"

A partir de l'année 1983, les stratégies se recentrent pour passer du ludique à la mise au travail des jeunes. Le Ministre de l'Intérieur qui avait été, l'année précédente, à l'initiative du camp d'Ardèche est lui-même porteur de l'orientation nouvelle :

"Auparavant, on faisait faire (aux jeunes) du sport et l'on organisait des loisirs. Mais les camps de vacances classiques sont maintenant dépassés. Dans cette période de crise, de chômage et surtout pour les enfants habitant des quartiers déshérités, il fallait faire autre chose. Les jeunes veulent savoir quelles seront leurs perspectives d'avenir et nous devrions répondre à cette aspiration en leur donnant une initiation professionnelle" (1).

L'une des fonctions implicites du recentrage qui s'opère à partir de l'été 1983 est en quelque sorte de "désenchanter" les programmes de prévention de la période estivale et d'intervenir sur les représentations que peuvent avoir les jeunes de leur réalité quotidienne. Si l'on propose toujours des vacances, des animations et des loisirs aux jeunes, l'opération d'été 83

insiste sur la nécessité d'un retour à l'apprentissage de la réalité, et non plus sur sa mise entre parenthèses, comme ce fut le cas dans le camp Defferre-Trigano.

La crise économique réserve aux jeunes marginalisés un avenir qui ne se situe pas dans la réjouissance festive mais dans le chômage, l'intérim, les travaux déqualifiés. Les vacances ne sont pas une période extraordinaire d'abondance et de rêve dont il faut nécessairement retomber un jour, mais un **espace d'éducation et de responsabilisation** dans "l'adaptation à la nécessité... l'adaptation du nécessaire" (2).

Si les adultes des milieux défavorisés semblent résignés à leur statut de seconde zone, les adolescents, eux, se révoltent parfois d'une manière imprévisible et difficilement contrôlable, comme ils l'ont fait en 1981, dans l'Est lyonnais. "De la place qui leur est offerte, ils regardent une société qui ne les concerne pas" et acceptent difficilement la discrimination dont ils sont l'objet. Leurs comportements témoignent "d'une dérive sociale, mise en scène de la violence par les "rodéos", incendies de voitures" (3) mais aussi absentéisme ou refus de participer aux enjeux collectifs, dont ceux du monde du travail :

"Le travail n'est plus une force, il est devenu un signe parmi les signes. Il se produit et se consomme comme le reste. Il s'échange" (4).

Au même titre que d'autres initiatives étatiques, les opérations d'été, à partir de l'année 1983, apparaissent comme un essai de maîtrise d'une situation où il faut pouvoir maintenir "un ordre qui repose sur l'acceptation généralisée du travail dans des conditions où cette acceptation s'affaiblit et où l'on ne dispose pas (...) d'un paradigme alternatif" (5). Dans les conditions qui sont imposées aux jeunes, le discours perd tout sens : le travail en tant que valeur de référence est déconnecté du travail en tant que réalité quotidienne et expérience de vie. La remise en cause est d'autant plus profonde qu'elle est associée et généralisée à d'autres valeurs ou institutions et qu'elle prend des formes nouvelles moins facilement repérables :

"Pour expliquer leur propre échec, pour le supporter, ces gens doivent mettre en question tout le système en bloc, le système scolaire et aussi la famille et toutes les institutions" (6).

Dans un contexte où le travail n'arrive plus à ossaturer ni la réalité ni ses représentations, les réponses sociales introduisent une sorte de "quasi-travail" qu'on ne sait trop, selon Yves BAREL, comment qualifier : "simulation d'activité productive (...), formes de loisir intelligent, simulation de créativité jusque-là inexprimables et, pourquoi pas, simple remplissage d'un temps vide pour un résultat à peu près nul" (7).

De la même manière, l'Etat tente d'affronter le problème du chômage des jeunes en institutionnalisant des procédures de rattrapage où les discours et les mesures alternent pour entraîner des processus de solidarité. L'année qui précède l'opération été 83 voit la mise en pratique de la politique nationale de formation professionnelle pour les jeunes. L'ordonnance du 26 mars 1982 a mis en place un dispositif (largement inspiré du rapport SCHWARTZ) destiné aux jeunes de 16-18 ans sans qualification professionnelle et non insérés socialement. Dans le droit fil de cette logique de formation pour les jeunes et des stages d'insertion, les opérations été 83 se donnent pour objectif de dépasser la simple consommation de loisirs et de mettre en place des activités d'insertion capables d'éveiller chez les jeunes un désir de formation : il faut développer pour 1983, "des activités liant loisirs et insertion professionnelle et, par exemple, utiliser la période de vacances pour permettre à un groupe de découvrir le monde du travail sans les contraintes à court terme d'un cadre professionnel strict" (8).

Le recentrage opéré en 1983 exprime par conséquent deux nécessités pour la population à laquelle est prioritairement destiné le dispositif :

- ne pas se démarquer du principe de réalité selon lequel les conditions de vie et de consommation des loisirs sont inextricablement liées aux conditions de la classe sociale dont elle est originaire ;
- saisir l'opportunité de se couler au maximum dans les dispositifs de rattrapage mis à sa disposition à travers les stages d'insertion sociale et professionnelle, lesquels représentent, objectivement sa seule "chance" objective.

L'implicite pédagogique qui en découle est que plus l'acceptation et l'adaptation seront réussies, plus le jeune concerné aura témoigné d'une maturité psychologique.

1.2./ De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail (9)

La stratégie explicite de "mise à l'écart" développée à travers l'expérience du camp Defferne-Trigano et à travers celles qui lui sont assimilables, a des conséquences directes et immédiates sur l'évolution des taux de délinquance observés dans les grandes cités populaires. L'éloignement des jeunes délinquants des quartiers où ils habitent, fait d'autant plus chûter ces courbes, durant la période vulnérable de l'été, que l'encadrement par des éléments de l'armée et de la police, même s'il opère "en douceur", témoigne d'une politique efficace de contrôle social. L'enjeu fondamental de l'opération "été-82" est de savoir si l'Etat sera capable de répondre au risque d'une

reproduction éventuelle des flambées de violence comme celles qu'a connues l'Est lyonnais, l'année précédente. En même temps qu'il doit prouver son efficacité politique dans la non-répression, il se doit de rassurer, par des actes visibles et même spectaculaires, une opinion publique insécurisée. "Cela va bien au-delà de la simple affirmation d'une crédibilité gouvernementale ; il s'agit au travers de cette opération, de sortir du débat répression-laxisme et de donner l'image qu'un autre type de réponse est possible" (10).

La logique développée en 1983 s'appuie moins sur une mise à l'écart éducative que sur la prise en compte des besoins des populations "à risques". La rééducation par le travail constitue l'expression ultime d'une stratégie qui veut modifier les facteurs responsables des inadaptations et qui mise sur une motivation des jeunes marginalisés à s'intégrer ou se réintégrer dans des circuits de socialité.

Deux éléments permettent d'expliquer le changement de philosophie introduit en 1983. Le premier est intrinsèquement lié à l'évolution même du dispositif : différents acteurs, et particulièrement les travailleurs sociaux, ont mis en question la signification d'activités dépourvues de toute visée éducative, dont le seul résultat fut de différer la prise en compte, difficile, des problèmes posés par la situation des jeunes. La deuxième raison témoigne d'une évolution générale des stratégies d'action élaborées en direction de la jeunesse : à partir de la rentrée d'octobre 1982, les pouvoirs publics adoptent de nouvelles politiques sociales qui passent par la mise en place de nouveaux dispositifs de prévention et d'insertion (11). Les nouvelles philosophies expriment la conviction étatique que les problèmes de marginalité et de délinquance sont liés aux conditions de travail, d'habitat et de vie, et qu'il n'y a de solutions que globales. L'essai de recentrage observé dans les opérations d'été à partir de 1983 s'inscrit dans une recherche de cohérence générale : on ne peut donner à ce dispositif une dimension exclusivement ludique alors qu'au même moment la volonté gouvernementale est de réaliser un grand projet d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

1.3./ La découverte de nouvelles technologies

Depuis l'année 1983, le Gouvernement a défini une nouvelle politique économique qui prend appui sur le développement d'entreprises de pointe à base de nouvelles technologies et sur la large diffusion de l'outil informatique.

La circulaire du Premier Ministre, en date du 30 mars 1984, qui donne le cadre de l'opération "prévention-été 1984" intègre pleinement cet objectif général. Comme l'année précédente, elle

insiste sur les liaisons entre les activités d'animation et celles d'insertion mais cette fois, il est précisé que l'insertion professionnelle des jeunes doit s'appuyer sur une sensibilisation aux nouvelles technologies : "il doit clairement s'agir de proposer aux jeunes des quartiers retenus, des activités très diversifiées qui allient des animations locales et des séjours de vacances, des activités de loisirs et des perspectives d'insertion sociale et professionnelle. Ces actions d'initiation aux techniques modernes ne doivent plus seulement exister à l'état expérimental, mais il faut tendre à les généraliser". Un peu plus loin, le texte précise qu'il conviendra de "rechercher des stages dans des lieux où des activités de vacances peuvent se conjuguer avec, d'une part, la découverte de la vie professionnelle (activités de tourisme, par exemple,) et, d'autre part, l'initiation à l'informatique et aux techniques de pointe" (12).

1.4./ La superposition de deux logiques

Il serait illusoire de penser que l'évolution suivie sur les trois années ait été aussi systématique ou linéaire que celle décrite jusque maintenant. Des articles précédents (13) ont montré qu'en 1982, lors de la mise en oeuvre du dispositif "anti-été chaud", deux logiques - correspondant, en fait, à deux conceptions différentes des politiques de prévention à mener - se sont confrontées pour se juxtaposer. La première, très immédiate, a été décrite plus haut : elle visait à opérer un déplacement de population durant les mois les plus "chauds" de l'année. La deuxième cherchait à définir une démarche plus innovante qui permettrait, au contraire de la simple mise à l'écart, d'avancer dans le domaine de la prévention en général. Elle était axée sur le principe d'une réanimation de la vie collective dans les quartiers et des politiques de l'action sociale. Parallèlement, elle voulait proposer des activités sinon éducatives, en tout cas valorisantes, aux jeunes qui se trouvent dans les camps de vacances. D'une manière générale, durant l'été 1982, l'accent a été mis sur l'une ou l'autre de ces deux conceptions, en fonction des situations locales, des départements et des interprétations des cellules départementales.

Dans le département du Nord, la trajectoire d'évolution suivie par le dispositif d'été sur les trois années, s'écarte sensiblement du schéma allant de la simple mise à l'écart éducative à la mise au travail, pour déboucher enfin sur la découverte des nouvelles technologies.

L'on note, dans un premier temps, que les politiques mises en oeuvre lors de l'opération "anti-été chaud" de 1982 n'ont pas opté pour le transfert des délinquants vers les camps de vacances mais qu'elles ont au contraire valorisé la deuxième

conception : il fallait élaborer de nouveaux outils pour prévenir la violence, d'une part en palliant aux déficiences du travail social, d'autre part en remédiant aux situations d'anomie qui peuvent exister dans les quartiers déshérités. On peut toutefois s'interroger en constatant que certaines des municipalités qui se sont fortement impliquées dans la mise en oeuvre des opérations 1982 cherchent, en 1984, de manière plus ou moins explicite, à éloigner de leurs murs des franges de population repérées comme dangereuses. Actuellement cette tentative se juxtapose à une volonté délibérée de continuer à développer des actions d'accompagnement éducatif en direction de populations délinquantes ou pré-délinquantes, mais supposées socialement "récupérables". Il faut alors se demander si l'introduction du couple "sécurité-action sociale" au fur et à mesure du fonctionnement des opérations, dans certains contextes locaux, ne témoigne pas d'un échec relatif des politiques d'été. Celles-ci, à partir de l'année 1983, ont reposé sur l'hypothèse que les solutions à trouver ne se situaient pas dans une alternative entre l'exclusion des éléments les plus dangereux et l'intégration des autres. Elles ont émis l'idée, au contraire, que le type de jeunes qui avait fait, en 1981, les "rodéos" dans l'Est lyonnais ne devait pas être détaché du corps social mais intégré, au contraire, à partir d'une implication et d'une responsabilisation dans des actions valorisantes.

Si, dans un deuxième temps, on continue de comparer la courbe d'évolution épousée par le dispositif d'été sur les trois années de son fonctionnement, au schéma formel qu'a voulu lui imprimer l'Etat, l'on s'arrête inévitablement à ce qui constitue le corps de notre problématique : pourquoi le mot d'ordre étatique de mettre les jeunes au travail, ne se concrétise-t-il pas sur les terrains ? Autrement dit, pourquoi les initiatives qui cherchent à articuler les activités d'insertion professionnelle à celles d'animation demeurent-elles très minoritaires dans la masse de celles qui sont proposées aux jeunes ?

Avant de cerner les différentes raisons qui peuvent expliquer les décalages entre les deux niveaux : le mot d'ordre politique et son application concrète sur le terrain, il convient, néanmoins, de procéder à l'analyse des activités d'insertion professionnelles telles qu'elles se sont déroulées dans le département du Nord, en 1983 et 1984.

2 - UNE MISE AU TRAVAIL DIFFICILE

Dans le cadre de l'"opération-été 84", cent vingt sept (127) promoteurs du département du Nord ont monté une action financée par la cellule départementale. Une analyse exhaustive montre que 70 % des

projets n'ont aucune finalité d'insertion et qu'en conséquence, le côté exclusivement ludique des activités de type socio-culturel est largement dominant.

Si on considère, toutefois, que la notion d'insertion sociale et professionnelle peut être entendue de manière très large, sinon ambiguë, il faut dépasser le cadre d'une investigation quantitative. En un sens, les actions d'été jouent une fonction de révélateur et de cristallisateur des difficultés auxquelles se sont heurtées, et se heurtent de plus en plus, les Missions Locales dans leur désir de mener de paire la double insertion, sociale et professionnelle, des jeunes. Les stages d'insertion pour les 16-18 ans, visent de fait l'insertion sociale plutôt que l'insertion professionnelle. Selon Bertrand SCHWARTZ lui-même, on peut regretter que beaucoup de ces stages ne débouchent pas sur une formation qualifiante, mais on doit les considérer comme positifs dans la mesure où ils donnent la possibilité aux jeunes de "mieux comprendre qui ils sont, de mieux voir les difficultés, de mieux appréhender les contraintes, d'apprendre à commencer à travailler, de passer d'un projet de vie de vingt quatre heures à un projet de vie de quelques mois, de prendre conscience de leurs possibilités réelles". Bertrand SCHWARTZ entend l'insertion sociale comme un processus qui "favorise l'employabilité" et il situe au même rang qu'un stage d'insertion sociale, l'expérience d'un groupe de jeunes marseillais :

Ils sont "partis à soixante, sur un grand bateau qui faisait une croisière, et ils ont étudié les postes de travail des personnels et participé à des représentations théâtrales données par un groupe de professionnels ; en arrivant en Tunisie, ils ont rencontré des jeunes tunisiens et fait un film avec eux, ils ont par la compréhension qu'ils ont acquise d'autres modes de vie que les leurs, **augmenté leur accessibilité à l'emploi**. Cette expérience a été fantastique pour eux et les effets, pour non quantifiables qu'ils soient, sont considérables" (14).

Cet exemple relativise, tout compte fait, l'objectif d'insertion sociale et professionnelle donné au dispositif d'été. Les Missions Locales qui s'occupent de l'insertion des jeunes chômeurs peuvent élaborer un projet qui privilégie l'aspect social alors qu'au contraire, un projet bâti sur l'organisation de loisirs pour assurer une meilleure prévention insistera sur l'aspect professionnel. Dans les deux cas on arrive, à quelques nuances d'appellation près, aux mêmes conclusions : il faut que les jeunes les plus démunis socialement acquièrent les conditions minimales requises pour pouvoir s'intégrer dans le marché du travail. Car on sait maintenant qu'un nombre important de jeunes sont, à l'issue de leurs histoires familiales, sociales, scolaires, incapables d'affronter directement les conditions actuelles du marché du travail.

Sous l'objectif d'insertion sociale et professionnelle, la circulaire du Premier Ministre peut être considérée comme visant essentiellement l'objectif d'insertion sociale qu'une notion de "qualification sociale" pourrait rendre opératoire : la qualification sociale, concernerait les capacités à mettre en oeuvre pour accéder "aux conditions sociales moyennes requises pour obtenir une salarisation même précaire et non qualifiée" (15).

Il faut donc établir une gradation entre les différents types d'activités qui ont allié l'insertion et l'animation durant les étés 83 et 84. Une forte ambiguïté subsiste cependant, en raison même du manque de rigueur dont souffre la notion d'insertion professionnelle : si les activités d'insertion ont pour fonction autant la socialisation que la mise au travail, on peut considérer que la simple pratique sportive est parfaitement susceptible de motiver les jeunes à réintégrer un réseau de sociabilité qui augmentera les capacités à l'emploi.

Le travail de terrain effectué dans le département du Nord durant les étés 83 et 84 a permis d'identifier trois types différents d'activités d'animation articulées avec celles de l'insertion sociale et professionnelles : l'"animation pédagogique", le suivi des stages d'insertion, les ateliers informatiques.

2.1./ "L'animation pédagogique" : la "comédie musicale" de Mons en Baroeul (1984)

L'été 1984 eut pour particularité de vouloir revaloriser des actions d'animation plutôt que celles de prévention **stricto sensu** et, en même temps, sous l'influence d'ailleurs des actions d'été antérieures, de redéfinir ces activités d'animation :

- dans l'animation conçue en termes traditionnels, le jeune est représenté comme s'occupant et consommant une activité ludique ;
- dans "l'animation pédagogique", l'on cherche au contraire à ce qu'il participe et s'implique ; le ludique doit servir à l'insertion du jeune dans le tissu social. Un projet est cohérent s'il donne la priorité à la participation et à l'implication du jeune dans son montage "théorique" et sa réalisation "pratique", première étape essentielle par rapport à la deuxième, c'est-à-dire la consommation d'un produit fini :

"Un voyage en camp, ce n'est pas intéressant en soi. Le jeune, il s'en fiche d'aller en Ardèche ou à Berck. S'il va, lui-même à l'agence de voyages. qu'il monte un budget avec ses copains, qu'il décide du lieu où il ira, qu'il construit son truc avec ses copains, qu'il arrive à faire passer ses petits problèmes personnels après ceux

du groupe ou mieux qu'il peut les négocier, c'est sûr qu'on a plus gagné que si on l'envoie se distraire ailleurs, pour foutre la paix".

Lorsque le jeune concerné ou, mieux encore, lorsque le groupe de jeunes concerné autofinance une partie de son projet après, par exemple, une campagne de lavage de voitures ou de collage d'affiches, on considère qu'il y a une volonté d'insertion manifeste.

Face à une "animation pédagogique" qui se donne pour objectif plus ou moins explicite l'insertion des jeunes, il faut se demander non pas si la démarche est, en elle-même, novatrice, mais si, précisément, cette innovation ne témoigne pas d'un essai de reproduction du champ de l'animation complètement fermé sur lui-même. Les animateurs ont des difficultés à définir leurs tâches très diverses (qui vont de l'accueil à l'animation directe, en passant par les fonctions de gestion et de direction, et qui s'étendent maintenant à l'insertion), tout comme ils ont du mal à se constituer un profil de poste qui est complètement éclaté (gérer un cinéma dans une M.J.C. ou mener des actions de prévention, dans un autre type de structures). Si cette diversité ne permet pas aux animateurs de se tisser une conscience collective de faire le même métier, ils adhèrent tous à ce que Jean FOUCAULT appelle "l'alibi éducatif" qui leur permet d'englober dans une certaine unité, la diversification du champ dans lequel ils travaillent. Cet "alibi" peut être caractérisé par un refus collectif de voir les populations auxquelles ils s'adressent, se contenter de "consommer" les activités. Il serait constitutif d'une course à l'innovation permanente que les animateurs mènent pour survivre et qui, selon Jean FOUCAULT, serait un signe de précarité (16).

À quelques rares exceptions près, les projets d'"animation pédagogique" oscillent entre l'essai quasi intuitif d'une course à l'innovation et la production d'activités traditionnelles : les actions proposées reposent sur des schémas classiques, seuls les modes d'intervention varient.

L'exemple de la "comédie musicale" de Mons-en-Baroeul, dans la banlieue lilloise, est en 1984 l'un des rares projets qui réussissent à allier l'insertion et l'animation. En effet, il dépasse les seuls critères "psychologisants" de responsabilisation et d'implication des jeunes, pour leur en adjoindre deux autres qui rentrent précisément dans l'esprit de la circulaire ministérielle : d'une part, il cible socialement la population jeune à laquelle il s'adresse et, d'autre part, son programme pédagogique implique un suivi de l'action, après l'été.

Le projet s'adresse en priorité aux "jeunes en marginalisation, ceux qui, sans une ou plusieurs aides extérieures, deviendraient vite des petits délinquants, des désœuvrés en quête de plaisirs faciles", mais il cherche également à s'ouvrir aux "moins connus, aux plus rangés" (17). Son objectif est de leur permettre de réaliser entièrement un film de télévision sur le thème "comédie musicale" à partir de leur engouement pour certaines danses telles que le Rap, le Break, le Smurf. Quinze jeunes constituent l'équipe de réalisation et une centaine d'autres deviennent les acteurs, danseurs et comédiens. A long terme, un projet à l'étude déboucherait sur la création d'un cinéma de type commercial associé à un centre de ressources audio-visuelles. De cette manière, l'équipe formée par le film de 1984 devrait pouvoir accéder à ce centre avec une connaissance technique et une expérience certaine.

Une analyse de contenu du projet démontre la recherche de cohérence de ce style "d'animation pédagogique" où le ludique s'apparente à un véritable travail :

- Il met en jeu des qualités morales et professionnelles : "volonté, rigueur, sérieux, s'engager moralement".
- Il est directement transférable dans le monde du travail : "l'aptitude à l'aventure professionnelle".
- Il se veut sérieux : "faire un vrai film".
- Il ne se consomme pas, mais se construit : ne pas "faire une petite animation traditionnelle pour passer le temps".
- Il inverse en même temps certaines valeurs ambiantes dans les représentations du jeune au travail. La soumission, la quasi-résignation sont abolies pour, au contraire, faire place à l'"audace" : "c'est un pari, vivre une aventure professionnelle". Seul le risque, en matière de travail, peut être payant ; l'image renvoie à celle des paris industriels et technologiques où la vidéo peut occuper une place. Il adhère bien également avec une certaine image de la jeunesse renvoyée par la publicité des médias.
- enfin, la gratuité du ludique n'existe quasiment plus puisque l'on signe un contrat d'engagement : "chaque jeune aura véritablement sa place, il sera (personnellement) suivi et il s'engagera **moralement** à aller jusqu'au bout (contrat d'engagement par écrit) (18).

Le projet de comédie musicale a été considéré comme l'exemple le plus ambitieux du département en 1984. Son coût pose cependant l'un des problèmes fondamentaux de l'orientation du dispositif : alors que les moyens financiers sont de plus en plus restreints, faut-il mettre en oeuvre un nombre réduit de projets exemplaires et coûteux, ou bien miser sur une mobilisation de tout un tissu associatif, laquelle restreindra

les capacités de tout un chacun : les voyages à l'étranger, par exemple, n'ont pas pu être financés en 1984 dans le département du Nord.

2.2./ Le suivi des stages d'insertion : l'opération "karting" de Lille (1983)

L'opération "karting" a été menée dans un club de prévention qui avait monté des stages d'insertion. Sa stratégie basée sur le principe de l'"entonnoir" se déroule en trois temps :

1er temps : Les stagiaires assurent le côté technique de l'opération en fabriquant des karts, puis ils offrent le produit de leur travail au quartier.

2ème temps : Les associations de quartier qui ont pris en charge la conduite de l'opération assurent la maintenance des karts et les mettent à la disposition de la ville.

3ème temps : L'ensemble de la collectivité locale offre une activité d'animation à ses usagers ; un petit groupe constitué de stagiaires et de jeunes du quartier se charge de l'aspect technique de l'opération et des problèmes de maintenance. Les stagiaires assurent l'animation du karting l'après-midi.

Selon les promoteurs, ce type d'activité dépasse l'animation à caractère essentiellement ludique car il se situe au delà de la stricte individualité du jeune. Le cadre de l'insertion sociale et professionnelle donne à ce dernier la possibilité de construire son animation, d'une manière collective : à partir du moment où un groupe travaille sur un projet et l'élabore, il acquiert une cohérence organique. Cependant, cette phase n'est qu'une étape intermédiaire : le groupe doit réussir à se positionner par rapport à l'environnement tout entier. L'objectif est de rompre une incommunicabilité avec l'extérieur, qui marque le public jeune lorsqu'il entre en stage d'insertion. L'apprentissage et la formation qu'il reçoit lui apprennent à régler ces difficultés qui sont certainement la première caractéristique des populations en situation de rupture sociale et de marginalité, mais la démarche de restitution de ses activités à un ensemble de partenaires extérieurs favorise une première ouverture à une étape supérieure de communication, celle où le jeune apprend à négocier avec l'extérieur et à se positionner en tant qu'acteur social dans une collectivité.

Dans ce cas la communauté est appelée à prendre en charge les problèmes juvéniles et à favoriser chez le jeune la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté et de valorisation de soi. L'opération "karting" s'inscrit dans l'idéologie de la décentralisation et de la participation civique à la vie de la cité. En apprenant la notion de citoyenneté, les jeunes

ne sont plus seulement des objets de l'action sociale, mais ils en deviennent les acteurs. Le quartier en tant que réalité spatiale et sociale est sensé ne plus s'interposer entre les jeunes et le pouvoir local : les premiers restituent au deuxième le produit de leur travail.

2.3./ Le travail par la technologie

Si on examine la nature des activités d'insertion en 1984, on constate que trois fois plus de projets sont liés aux nouvelles technologies qu'aux activités traditionnelles (mécanique, menuiserie, etc.). L'exclusivité d'entre eux est constituée par les ateliers informatique qui sont rarement au centre des animations : sept structures seulement sont promotrices directes de projets informatiques. Il s'agit essentiellement d'établissements scolaires qui distancient, de loin, ceux qui les suivent : 13 % des centres sociaux promoteurs dirigent leurs activités vers cette nouvelle technologie et 9 % des mairies promotrices.

La notion d'initiation à l'informatique recouvre bien des interprétations différentes sur le terrain. Elle englobe à la fois la simple consommation de cassettes-jeux et, beaucoup plus rarement, la sensibilisation à la programmation. Pour la plupart des promoteurs, elle représente avant tout un outil pédagogique adéquat aux rattrapages scolaires.

Selon Gilbert TRIGANO, récemment chargé par le gouvernement des formations nouvelles pour les jeunes, la domestication de l'outil informatique par cette catégorie de population doit remplir deux fonctions bien précises : d'une part, favoriser l'adaptation de la société aux nouvelles technologies et, d'autre part, aider au changement nécessaire des mentalités, puisque l'enjeu actuel serait de "changer nos habitudes. Il est difficile de penser moderne avec celles d'hier. Le saut dans l'inconnu est nécessaire" (19).

Enfin, pour réussir la mutation technologique qui se prépare, il faut "banaliser" les objets techniques, c'est-à-dire favoriser au maximum la diffusion de la culture technologique et sa pénétration dans toutes les couches sociales. Dans cette logique, la marginalisation culturelle des milieux défavorisés risque d'empêcher la réalisation du consensus autour des nouvelles technologies et d'aboutir à des phénomènes de rejet, comme cela s'est déjà produit pour d'autres techniques.

D'une manière générale, la diffusion de la culture technologique à travers les deux opérations d'été se fait sous forme de cassettes-jeux. Dans le cadre d'un projet de création d'un centre expérimental de technologie, Mohamed MERDJI souligne le danger possible de cette forme de propagation : "Un partage inégal du savoir technologique se trouve à l'origine de la défiance et du fétichisme qui entourent ces technologies dans les couches les plus larges de la société, qui ne les appréhendent qu'à travers leurs succédanés-jeux, gadgets électroniques, etc. La mystification dont fait l'objet l'ordinateur, par exemple, n'est que l'envers culturel du fossé qui sépare ceux qui maîtrisent ces technologies et ceux qui ne les connaissent qu'à travers l'image déformée des médias" (20). Il faut donc se demander si les formes dominantes qu'a prise la diffusion de l'informatique durant les deux étés 83 et 84 renforceront l'aspect fétichiste de l'ordinateur et le partage inégal du savoir technologique ou si, au contraire, elles favoriseront un processus d'appropriation culturelle.

Les actions d'initiation à l'informatique, durant les deux opérations d'étés 83 et 84, visent essentiellement à réaliser une large diffusion de la culture technologique ; elles ne s'attachent pas aux possibles retombées économiques liées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ce deuxième objectif nettement plus ambitieux, suppose la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux et d'un certain nombre de partenaires économiques. Les quelques expériences rencontrées dans la région du Nord, de formation des jeunes chômeurs aux nouvelles qualifications, se font hors du cadre des opérations d'été ; nous avons d'ailleurs constaté que leurs promoteurs ignorent souvent l'existence même des opérations et qu'après explication de notre part, ils se souviennent du camp Defferre-Trigano, de 1982, à travers sa représentation médiatisée.

L'initiation à l'informatique d'un public jeune défavorisé est ressentie plus ou moins comme une urgence selon le type de structure promotrice et le type de contexte socio-économique. Dans quelques cas précis, mais plutôt rares, s'exprime la crainte que si rien n'est fait à l'égard des populations marginalisées économiquement et culturellement, leur exclusion n'aille en s'aggravant au fur et à mesure de l'irruption des nouvelles technologies et de leur extension rapide à tous les domaines de la vie sociale.

Dans d'autres cas, cette crainte est présente, mais n'implique pas son traitement prioritaire. La ligne de partage tend à s'établir entre, d'une part, les structures qui sont à dominante animative et, d'autre part, celles qui développent des logiques d'insertion.

Typologie des structures

Pour établir une typologie des structures qui font de l'initiation informatique durant les opérations d'été, trois critères de classement peuvent être utilisés :

- le public visé
- les temps d'accueil
- les objectifs pédagogiques visés par l'activité.

Quatre structures types sont prises en compte :

- les établissements scolaires (C.E.S.)
- les missions locales (peu d'entre elles s'investissent dans le dispositif d'été)
- un comité d'action d'éducation permanente et de diffusion culturelle (C.A.P.E.P.) qui a aménagé un bus informatique de manière à ce que "la formation aille vers la population" et qui participe à une Opération de Développement Social des Quartiers (Valenciennois).

L'initiation à l'informatique peut être représentée par une flèche horizontale indiquant l'idée d'un fil continu qui relie deux pôles. La présence de chacun des trois critères énoncés ci-dessus et repris dans le tableau sera représentée par le signe + ; son absence par le signe - .

Activité occupationnelle	CES	Tissus social et animatif	Missions locales	CAPEP	Outil d'insertion
Ciblage exclusivement des jeunes défav.	-	-	+	+	
Suivi des jeunes pendant l'initiation	-	-	-	+	
Outil informatique conçu comme pédagog.	-	+	+	+	

arrondissement lillois
arrondissement valenciennois

Le premier stade représente la fonction occupationnelle de l'activité informatique. L'outil est utilisé pour initier les jeunes à une technologie nouvelle conçue comme extra-scolaire, sans objectifs pédagogiques précis. Viennent les enfants du quartier, qui peuvent être considérés comme les plus prédisposés culturellement. Dans certains cas, ils ont des ordinateurs chez eux.

Le deuxième stade introduit la notion d'objectif pédagogique. L'outil est perçu comme particulièrement adapté au rattrapage scolaire des jeunes qui ont refusé les formes d'apprentissage plus classiques et qui "font des maths ou du français sans s'en rendre compte"; personne n'est présent cependant pour approfondir ou rendre fécondes les premières bribes d'enseignement et l'accueil est dirigé vers un "tout public".

Le troisième stade fait apparaître la logique "insertion". L'utilisation de l'ordinateur en tant qu'outil de rattrapage scolaire représente un objectif prioritaire par rapport à l'initiation à une nouvelle technologie. Le souci d'une appropriation de l'ordinateur représente certainement une première rupture d'avec le côté "fétichiste" mentionné plus haut. L'outil doit être connu et maîtrisé dans ses aspects positifs et ses limites en fonction d'une finalité primordiale : l'insertion sociale et professionnelle du public jeune défavorisé.

Le quatrième stade représente assurément la forme la plus achevée d'incitation à l'insertion sociale et professionnelle :

- l'outil est approprié pédagogiquement,
- le public d'insertion professionnelle est ciblé,
- et enfin, l'initiation à l'informatique est pensée à travers un suivi dans le temps : "le suivi est important avec les cassettes-jeux, sinon l'effet pédagogique ne peut être saisi (...). Il faut quand même un minimum d'heures de suivi pour qu'il y ait un résultat ou alors on ne fait que de l'occupationnel".

Pour rendre plus opérationnel l'essai de typologie, on a construit un axe de changement le long duquel sont définis certains seuils, de sorte que le passage d'un seuil au suivant pourra constituer une "avancée" significative dans l'objectif d'une plus grande insertion sociale et professionnelle, ceci tout en sachant que chaque "avancée" positive peut se transformer en son contraire si l'on n'y prend pas garde.

CES	Tissu social et animatif	Missions locales + PACT	CAPEP
stade occupationnel	premier centrage sur l'objectif pédagogique	public visé	suivi dans le temps
←—————→		←—————→	
logique sociale		logique insertion	

En précisant que l'insertion économique des jeunes devrait s'appuyer sur une sensibilisation aux nouvelles technologies et que les actions d'initiation aux techniques modernes ne devaient plus seulement exister à l'état expérimental, l'initiative gouvernementale accentuait, en 1984 par rapport à l'année précédente, les liaisons entre l'animation et l'insertion. Il appelait le corps social tout entier, dans l'ensemble de ses fonctions économiques, sociales et politiques, à prendre en compte les besoins et les revendications des jeunes et à les intégrer dans ses structures et décisions. L'examen du déroulement des deux opérations d'été montre que l'articulation entre économique et social se traduit, de manière minoritaire dans les formes d'action proposées et qu'elle se concrétise majoritairement sous deux formes : "l'initiation à l'informatique" et "l'animation pédagogique", qui peuvent toutes deux englober des approches bien différentes quant aux pédagogies, aux publics visés et aux objectifs globaux.

Les expériences de formation à de nouvelles qualifications et de créations d'entreprises intermédiaires, encore peu nombreuses, sont conçues et développées tout à fait en dehors du dispositif d'été. Dans certains cas, des contacts sont pris avec les associations, les structures d'animation, les clubs de prévention et les organismes de formation du quartier concerné par la mise en place de l'expérimentation, afin de préciser les modalités pratiques de l'insertion et ancrer le projet dans la réalité locale ; mais le dispositif d'été n'intervient jamais dans la conception et le montage de l'expérience. Pourtant, les acteurs du travail social seront amenés de plus en plus à prendre en compte la dimension économique des problèmes sociaux. Néanmoins on peut se demander si, à terme, leur intervention dans les missions locales et autres structures similaires, leurs initiatives pour aider au développement de l'économie sociale, conduiraient à une conception nouvelle d'un travail social dont les principes reposent, somme toute, sur des principes très stables.

3 - DES RESISTANCES FACE A LA MISE AU TRAVAIL

Il est assez surprenant que l'Etat ne parvienne pas, malgré ses adjurations, à contrecarrer le côté exclusivement ludique que prennent les activités d'été. Trois raisons essentielles, dont les effets sont inter-actifs, peuvent expliquer cette prépondérance du ludique dans les activités socio-culturelles :

3.1./ La perpétuation du vieux cloisonnement entre le social et l'économique

En dépit des discours, l'interpénétration du social et de l'économique se fait mal. Si les différents "savoir-faire" se rassemblent peu pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans qualification dans les opérations d'été les décideurs et concepteurs de projets n'en sont pas les seuls responsables. Toutes les actions inspirées du rapport SCHWARTZ se heurtent à ce cloisonnement entre le secteur social et le secteur économique. Les dynamiques économiques lancées par l'Etat et les Régions sont freinées par des résistances : blocages d'ordre socio-culturel chez les jeunes, nécessité d'un changement de mentalités, difficultés des organismes de formation à se mobiliser rapidement manque de motivation des partenaires économiques à se tourner vers les jeunes de bas niveau. L'emploi reste, bien sûr, le problème central : "il n'y a aucun secteur d'emploi. Si on cherche quels sont les secteurs d'emploi dans les dix années à venir pour les jeunes de niveaux 5 bis et 6, il n'y en a pas" (Mission locale).

Dans la région Nord, la situation apparaît difficile, notamment pour ce qui concerne la sensibilisation aux nouvelles technologies. Même si les médias valorisent les idées de modernisation et de reconversion, l'état des offres de formations qualifiantes est à l'image des structures de formation existantes : l'enseignement technique est encore sous-équipé, inégalement réparti sur le territoire régional.

Les missions locales inspirées du rapport SCHWARTZ se donnent précisément pour objectif de jouer un rôle de pivot entre le champ social et le secteur économique :

"Il y a des gens qui ne se rencontrent pas. Ce sont les travailleurs sociaux qui mettent en place les stages d'insertion et par contre les professionnels qui mettent en place des stages de qualification professionnelle. Un des buts des missions locales, mais alors là c'est vraiment un objectif difficile, c'est une mission impossible, c'est de faire rencontrer effectivement ces deux compétences" (mission locale).

Au début des opérations d'été, les critiques portées au travail social ont essentiellement émané des associations de bénévoles qui remettaient en cause les stratégies développées : ils voulaient que les différents moyens d'intervention se décroissent entre eux et que les politiques d'assistance se fracturent. Maintenant, ce sont les professionnels impliqués dans le nouveau dispositif d'insertion sociale et professionnelle qui remettent en cause le travail social. en se référant à d'autres logiques que les précédentes : le travail social est désadapté car il ne peut pas prendre en compte la dimension globale des problèmes posés aux jeunes :

"Le travail social classique ne porte plus ses fruits et les politiques de jeunesse s'essouffent et ne s'adaptent pas effectivement au type de public et à l'évolution du public, et notamment à la relation de plus en plus inévitable entre le jeune et le chômage. Il y a une relation étroite que les travailleurs sociaux n'ont pas encore acceptée. Il y en a encore pour des années comme ça" (mission locale).

Les animateurs de missions locales sont généralement issus du travail social, mais leurs contacts avec le secteur économique et les agences pour l'emploi les dotent de nouvelles compétences qui leur permettent d'apporter des réponses plus adaptées que celles des travailleurs sociaux "classiques" aux problèmes de marginalisation sociale et économique rencontrés par les jeunes.

Cette évolution apparaît comme une conséquence logique de la mise en place de nouveaux dispositifs d'intervention. Au même titre que les stages créés par les missions locales révèlent la désadaptation du système d'enseignement produit par l'Education Nationale, les stratégies témoignant de la nécessité de s'ouvrir aux problèmes du travail et de l'emploi servent de contre-exemple aux politiques sociales menées précédemment.

Reste à comprendre pourquoi les nouvelles structures d'insertion sont généralement tenues à l'écart du dispositif d'été.

3.2./ La difficile intégration des structures d'insertion dans un tissu socio-politique existant

L'intégration des nouvelles structures d'insertion (Missions Locales et PAIO) dans le dispositif d'été dépend d'un pouvoir local auquel la décentralisation confère la maîtrise totale des opérations. La distribution des sphères de compétences s'établit d'une part en fonction des configurations socio-politiques locales, d'autre part en fonction de l'acuité des problèmes économiques et d'emploi sur le secteur considéré. Tout se passe

comme si, de manière implicite, il était entendu que les politiques d'été ne relèvent pas de l'obéissance des nouvelles structures d'insertion, mais du tissu associatif existant.

Cette attitude se fonde sur l'idée que les opérations d'été relèvent de principes ludiques et, par conséquent, des logiques d'animation, légitimant ainsi la manière dont le pouvoir municipal distribue les compétences au niveau local ; cette idée apparaît d'ailleurs profondément intériorisée par les acteurs qui sont eux-mêmes engagés dans les dispositifs d'insertion.

Tout ne se déroule pourtant pas toujours de manière aussi limpide. Au moment de la mise en place des opérations prévention-été 84, les professionnels des nouvelles structures sont, dans certains cas, apparus comme les "trouble-fêtes" du jeu politique local.

Réceptifs au contexte de crise, ils tendent à forger des compétences nouvelles dans un secteur du travail social encore largement marqué par l'héritage des années 70. Dans la mesure où ils cherchent à intervenir spécifiquement auprès d'un public auquel ne s'adressent pas les structures ou les associations existantes, où ils veulent décloisonner des secteurs d'intervention et redéfinir un champ qui rassemblerait les secteurs de l'animation, de la formation et de la prévention, ils se démarquent des travailleurs sociaux traditionnels, allant parfois jusqu'à entrer en conflit avec eux. Lorsque ces situations se sont produites, les élus locaux ont réagi pour préserver au maximum "les associations bien identifiées qui (...) constituent le tissu socio-culturel dont a besoin tout pouvoir local ainsi que les statu quo existants". Dans leur esprit, le programme Été 84 relevait d'un domaine bien précis : l'animation et les structures d'insertion ont été alors invitées à apporter leurs concours au fonctionnement des activités d'été en s'adressant aux seuls intermédiaires légitimement concernés par le dispositif, à savoir les structures du tissu associatif : des structures existent et pour les élus, "avec quelques moyens supplémentaires, elles peuvent fort bien accueillir un public jeune durant l'été 84" (22).

On aborde par là-même le difficile problème du passage de l'intention gouvernementale aux logiques locales. La décentralisation donne, et donnera plus encore, une légitimité aux pouvoirs locaux en matière de définition des politiques envers la jeunesse.

L'été 1984 a consolidé l'entrée en force des municipalités dans le champ de l'action sociale, sans que cela s'accompagne nécessairement de politiques d'innovations sociales. Il apparaît, lors de la troisième opération, que la maîtrise par le politique (tout en présentant l'avantage de rendre cohérentes les politiques sociales sur un territoire donné) a favorisé l'intervention des structures lourdes et traditionnelles de l'animation par rapport aux autres. Si le pouvoir municipal ne peut négliger les objectifs étatiques, il les adapte et les transforme.

Les logiques développées en 1984 tendent à replacer l'opération dans ce qui est considéré par beaucoup, comme sa "juste" place : un dispositif **pour l'été** destiné à assurer les **loisirs et l'animation** des jeunes qui ne partent pas en vacances. On assiste dans certaines situations locales à une véritable déviation des dynamiques développées par les opérations d'été. Les actions menées sur les terrains perdent alors leur caractère innovant et témoignent d'un retour à des pratiques traditionnelles.

3.3./ Le décalage entre l'incitation gouvernementale et sa traduction aux échelons décentralisés

Si la politique gouvernementale d'impulsion économique a un caractère national uniformisant, elle occulte, en même temps, une diversité des histoires sociales, économiques et politiques locales ainsi que leurs modes de réaction aux orientations proposées nationalement. D'un département à l'autre, en raison des particularismes locaux, des orientations, des moyens existants ou dégagés, la mise en place prend des formes différentes. Si cette diversité correspond à l'esprit même de la décentralisation, elle est aussi l'occasion de multiples glissements. A ces décalages s'ajoute l'effet de réinterprétation par les différentes instances départementales et locales des mots d'ordre gouvernementaux :

la circulaire ministérielle du 30 mars 1984 insiste largement sur l'articulation entre l'animation et l'insertion, que doit viser l'"opération d'été". Elle intègre également, de manière explicite, les nouveaux objectifs en matière économique qui prennent appui sur le développement d'entreprises de pointe à base de nouvelles technologies.

La cellule départementale du Nord, comme d'autres cellules d'ailleurs, a pris la décision de coordonner les deux programmes (celui "été" consistant dans l'organisation de vacances pour tous les jeunes et celui "prévention été" dirigé plus particulièrement vers les jeunes délinquants et prédélin-

quants) dans un seul programme et de demander en 1984, aux mairies, d'assurer la coordination de l'ensemble des actions dans la ville.

Au contraire de la circulaire ministérielle, la lettre envoyée par la cellule départementale et signée par le Préfet fait à peine mention de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Une seule phrase donne l'orientation :

"Les actions prévues doivent également avoir le souci de préparer le devenir des jeunes concernés, et de favoriser leurs accès au dispositif d'insertion sociale et professionnelle des jeunes".

Quant à la nécessité de sensibiliser les jeunes aux nouvelles technologies il n'y est fait référence nulle part.

Cet exemple illustre bien l'une des difficultés fondamentales du processus de décentralisation qui consiste à restituer à l'Etat ses fonctions d'impulsion et de coordination des politiques en laissant à l'échelon décentralisé le soin de réaliser les adaptations nécessaires. Dans ce contexte, le rôle des services extérieurs de l'Etat, placés sous l'autorité du Préfet, Commissaire de la République, devient fondamental.

Les philosophies mises en oeuvre dans les opérations d'été sont, assurément, la conséquence d'une modification importante dans les représentations que la société a du "jeune délinquant" : celui-ci apparaît moins déviant que désocialisé par un environnement défavorable. Le recentrage opéré à partir de l'année 1983 exprime la nécessité d'un déplacement des champs de l'intervention sociale : les démarches d'intégration doivent progressivement se substituer aux stratégies de contrôle. (Les lignes d'évolution tendent à faire penser que les deux logiques peuvent tout autant se juxtaposer que s'exclure).

La mise au travail des jeunes, durant l'été, représente une des perspectives possibles qu'épousent les nouvelles politiques menées en direction des jeunes. Le paradoxe tient peut-être à l'impact d'un phénomène, qui construit historiquement, est désormais intériorisé comme naturel ou "allant de soi", ce "temps vacant" des mois d'été qui appartient maintenant au monde des gestes et des mentalités et qui a acquis la fonction d'une institution sociale. Au moment précis où le fonctionnement d'une société toute entière repose sur des modes ludiques, les opérations d'été ont introduit des principes volontaristes, bâtis sur l'insertion et le travail.

NOTES

- (1) DEFFERE (Gaston)
"La tournée des popotes" de deux Ministres en Provence.
Le Monde, 21-22 août 1983.

- (2) Caractéristique de "l'habitus" de classe des classes populaires, donnée par B. BOURDIEU dans **La distinction**, ch. 7 (Ed. de Minuit, 1979).

- (3) TACHON (M.)
Seront-ils les vaincus de l'histoire ?
Revue Internationale d'Action Communautaire, n° 8.

- (4) BAUDRILLARD (J.)
L'échange symbolique et la mort .- Paris : Gallimard. (cité par M. TACHON, in op. cité)

- (5) BAREL (Y.)
Les enjeux du travail social.
Actions et recherches sociales, n° 3, nov. 1982.

- (6) BOURDIEU (P.)
La jeunesse n'est qu'un mot .- in : **Questions de sociologie** .- Paris : Ed. de Minuit, 1980.

- (7) BAREL (Y.)
In **opus cité**.

- (8) Circulaire ministérielle - 30 mars 1984.

- (9) L'expression est de DUPREZ D., in : "De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : le cas des opérations été-jeunes 83 en France". **Revue Internationale d'Action Communautaire**, n° 11/51, printemps 1984.

- (10) DUBET (F.), JAZOULI (A.)
Une nouvelle politique de prévention ? Le cas de l'opération été 82.
Revue Internationale d'Action Communautaire, n° 11/51, printemps 84.
- (11) Rapport SCHWARTZ sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
. Commission pour le développement social des quartiers (Dudebout-Pesce).
. Rapport Bonnemaïson.
- (12) DUPREZ (D.)
Stratégies préventives des années 80, Les opérations anti "été-chaud".
Les cahiers de l'animation 1984, n° 48.
- (13) Cf. notamment l'article de LAPEYRONNIE (D.).
- (14) SCHWARTZ (B.)
Colloque sur les entreprises intermédiaires, organisé par le Centre d'Initiative pour l'Emploi des Jeunes, le 30 mars 1984.
- (15) "L'insécurité sociale et personnelle, la marginalisation (délinquance, prostitution, etc.), l'analphabétisme sont autant de facteurs à résorber pour que ces jeunes satisfassent aux conditions sociales moyennes requises pour une salarisation même précaire et non qualifiée" - HEDOUX (J.) **Contradictions**. n° 36-37, été-automne 1983.
- (16) FOUCAULT (J.)
Animateur, un métier ? L'exemple de la Somme
Cahiers de la FFMJC, n° 20, déc. 1984.
- (17) Extrait du projet de présentation
- (18) Id. (les termes soulignés l'ont été par nous).
- (19) **Le Monde de l'éducation**, n° 113, fév. 1985.

(20) MERDJI (M.)

Etude de faisabilité relative à la création dans la région Nord-Pas-de-Calais d'un centre de technologie inspiré du modèle anglais des ITEC - Institut Lillois d'Education Permanente.

(21) Se reporter à l'analyse de FALIU (A.). MLEKUZ (G.) - Mission Nationale d'observation et d'évaluation du dispositif 16-18 ans - Région Nord-Pas-de-Calais : **Le rôle des collectivités locales et des acteurs fonctionnels du dispositif.** Octobre 1984 (Rapport du LASTREE), Université de Lille I.

(22) Id.

(23) VIARD (Jean)

Penser les vacances .- Collection Actes Sud, février 1984.

BIBLIOGRAPHIE : Travaux complémentaires de l'auteur

DUPE (M.), DUPREZ (D.)

Les politiques de prévention de la jeunesse : le cas des opérations été 1983 .- Rapport MIRE-ADRES, 1984, 146 p.

DUPE (M.)

Sécurité et prévention dans la ville : les opérations de prévention été-jeunes .- Rapport MIRE-ADRES, 1985.

DUPE (M.)

Les opérations d'été : une nouvelle forme de travail social ?
Les Cahiers de la FFMJC, sept. 1985.

CHAPITRE II

des jeunes dans leurs quartiers

LA RECONQUETE D'UNE IDENTITE

Bruno LEFEBVRE (*)

Après avoir décrit les manières de penser et d'agir des jeunes des banlieues lyonnaises, l'auteur analyse quelques tendances dans la dynamique des opérations d'été qui leur permettent de reconquérir une identité.

(*) Ethnologue (Lyon)

Dans la région lyonnaise, les opérations d'été proposent aux jeunes banlieusards un ensemble d'activités sportives et culturelles centrées sur le quartier ou la commune, ainsi que des camps de vacances ou des stages sportifs à l'extérieur des agglomérations. En 1983, l'essentiel du financement des opérations été-jeunesse a été réparti par Jeunesse et Sports entre des clubs sportifs et les municipalités. En 1984, l'attribution de subventions gérées par la D.D.A.S.S. a permis de renouveler les animations sportives dans les communes, de multiplier les camps de vacances, mais les stages sportifs d'élite (parachutisme, karting, trial...) n'ont pas été reconduits.

La mobilisation de différents partenaires institutionnels permet la réouverture de centres sociaux, sportifs, habituellement fermés en été. La logique de ces opérations, présentées comme des "coups", est donc de lutter contre la sous-utilisation des équipements. Le dispositif vise certaines communes, et à l'intérieur de celles-ci, les quartiers qui ont été mis en vedette lors des manifestations des jeunes en 1981 et 1982. Les municipalités et les associations constituent les relais de ce dispositif.

A la différence d'autres régions, les opérations visent davantage l'animation que l'insertion professionnelle.

Notre étude, fondée sur l'observation directe et localisée du déroulement de ces animations, porte sur quelques communes et quartiers visés par les opérations d'été.

Nous avons choisi nos terrains en évitant ceux sur lesquels s'étaient focalisés les médias en 1981, mais les quartiers que nous avons étudiés ont connu à cette époque les mêmes "flambées" de violence et les mêmes "rodéos" que ceux qui ont cristallisé l'attention des journalistes.

L'objet de notre enquête concerne essentiellement les attitudes des jeunes en situation d'animation. Ces attitudes se règlent selon les rencontres avec différentes catégories d'animateurs, se réajustent au fil des activités. Nous cherchons à évaluer comment les systèmes de valeurs locaux des jeunes, issus de conditions objectives d'existence entrent en interférence avec leurs interprétations des activités proposées mais aussi avec les dispositions culturelles des animateurs.

Cette démarche se heurte à plusieurs écueils : dans la mesure où nous observons des comportements publics, il nous est parfois difficile de définir socialement ces groupes. Nous avons rarement visité leurs familles. D'autre part, l'institutionnalisation du dispositif conduit à des réorientations de clientèle et donc à une dynamique des situations qui varie selon les années et les modalités d'encadrement. Enfin, le comportement des jeunes subit l'influence de mouvements sociaux extérieurs aux opérations d'été.

Les jeunes que nous avons rencontrés représentent en principe la cible des dispositifs d'été. Adolescents et jeunes adultes de toutes ethnies, ils n'ont bien souvent pas de diplôme scolaire supérieur au CAP ou au BEPC et n'ont aucune expérience professionnelle de longue durée. L'espace résidentiel, les critères de repérages entre voisins, classes d'âge et classes sociales les conduisent à s'enfermer dans des banlieues dont toute sortie semble illusoire.

Quel impact ont eu sur ces "infra-assistables" les opérations d'été ? Modèle négatif, mais modèle quand même, leur comportement a été souvent adopté par de nombreux jeunes lors des animations. Nous dépeindrons les situations de choc provoquée par le travail simultané d'animateurs professionnels, de gardiens de la paix et d'aspirants animateurs "issus du milieu".

Mais, finalement, les dérives et les articulations des opérations permettent de dynamiser un travail social implanté de longue date dans la région lyonnaise par la création d'associations. Une identité est reconquise par les jeunes des banlieues.

1 - LES JEUNES DES BANLIEUES

1.1./ Le quartier

Les quartiers "chauds" ne se caractérisent ni par la répartition des catégories socio-professionnelles, ni par celle des classes d'âges : elles sont souvent semblables à celles des quartiers voisins "sans problème", ou même à celles de l'ensemble des communes concernées. Mais en ces banlieues où la mobilité résidentielle et professionnelle est la plus élevée du département du Rhône, ces quartiers "à risques" sont précisément les zones où elle est la plus faible. Les familles qui partent s'établir ailleurs ne sont pas remplacées. Parfois dans certains ensembles oubliés, un logement sur deux est vide. les quartiers à forte concentration de chômeurs (un chômeur pour trois actifs)(1), les cités de transit restent calmes. Le quartier ordinaire, "celui dont on parle dans la presse", quel est-il alors ?

(1) I.N.S.E.E., 1982

Dans les communes où la population a parfois doublé entre 1968 et 1975, les grands ensembles constitués de barres similaires ont été construits successivement à côté d'un bourg plus ancien. Les différents quartiers rayonnent autour du centre commercial et de la nouvelle mairie. Les écoles primaires et les équipements sociaux accueillent les enfants d'un même quartier alors que le L.E.P. et le lycée drainent des jeunes habitants de toute la commune.

Lors de la construction d'un ensemble d'immeubles, les rails sur lesquels se déplacent les grues sont placés de manière semi-circulaire et les bâtiments sont montés autour de cet espace. Des voies sans issue sont aménagées afin d'acheminer les matériaux. L'ouvrage terminé consiste en un terre-plein central : "terrain de jeux" agrémenté d'arbustes et de buttes que les jeunes gravissent en mobylette. Ce terrain est encerclé d'immeubles et les impasses sont bordées de plots de bois ou de blocs de béton de sorte qu'il est impossible de le traverser en voiture. Cette structure, choisie pour son faible coût de construction, est justifiée ensuite par les urbanistes et les architectes comme favorisant "l'autonomie". En fait, elle rend difficile la circulation d'une zone d'habitat à une autre. Une ou deux voies seulement relient la commune au boulevard périphérique lyonnais et, en général, il n'existe pas de ligne de bus directe conduisant au centre de l'agglomération. Les commerces étant regroupés dans le nouveau centre-ville, ils ne peuvent jouer le rôle de point-rencontre entre habitants de quartiers voisins. La structure de ces ensembles favorise l'isolement, l'enfermement.

Les hétérogénéités ethniques et sociales, les mouvements résidentiels et professionnels contribuent peu à la constitution d'une identité locale. A la différence du "village" ou du "bourg" de ces banlieues, ces grands ensembles n'ont aucune tradition si ce n'est d'avoir accueilli des vagues successives de migrants qui en sont repartis le plus vite possible. Comment, dans ces conditions, structurer l'espace où l'on réside, où l'on acquiert malgré tout des habitudes ?

Il s'établit une hiérarchie des différents quartiers que l'on identifie par la couleur des immeubles ; on nomme "Z.U.P." les quartiers que l'on considère plus paupérisés que le sien. Pour les jeunes, cette hiérarchie peut être modifiée par le prestige acquis à la suite de transgressions comme les fameux "rodéos" que la presse a largement exploités. La dénomination d'un bloc peut alors s'étendre à d'autres immeubles lorsqu'il est valorisant d'être des "Tulipes" plutôt que des "Bleuets". D'une manière générale, la Z.U.P. c'est les autres, plus pauvres économiquement et symboliquement. Chaque ensemble est ainsi **homogénéisé** et **stigmatisé**, sans que les critères de repérages ne correspondent d'aucune manière aux taux de délits

enregistrés par la police. Parfois, une partie du quartier est exclue du processus de dénomination : c'est souvent le cas des cités de transit ou de relogement.

D'autres communes se sont également développées autour d'un "village" plus ancien, mais d'une manière beaucoup moins ordonnée. La présence de pavillons répartis sur l'ensemble de la commune a sans doute freiné la construction de vastes ensembles collectifs. L'existence d'exploitations agricoles et d'entreprises artisanales a favorisé la juxtaposition de différents types d'habitat. Une relative immobilité résidentielle et professionnelle et l'hétérogénéité des formes d'habitat reflétant une certaine diversité des statuts sociaux n'ont pas conduit à l'image de quartiers fermés sur eux-mêmes. Seuls, quelques immeubles dégradés sont "mal vus". Les petits commerces et les points de rassemblement disséminés dans la ville permettent aux habitants de quartiers voisins de se rencontrer sans conflits apparents. Les écoles regroupent des enfants appartenant à des milieux sociaux très différents.

En ce qui concerne les jeunes, la rivalité inter-quartiers ne se manifeste que chez les pré-adolescents qui se délient sous forme ludique. La présence d'un tampon pavillonnaire, d'industries, de voies ferrées, semble réduire la fréquence des accrochages, mais lorsqu'ils se produisent, ils sont alors moins ritualisés, beaucoup plus violents : on observe cette année davantage de blessures par arme blanche dans ces communes où l'on peut facilement circuler et se dissimuler que dans celles où la présence d'un intrus (policier, journaliste) provoque une solidarité paroxysmique de rejet. Ainsi la structure physique des quartiers et la mobilité résidentielle et professionnelle paraissent interférer, non sur le taux de délinquance, mais sur les modes de manifestation des jeunes.

1.2 / L'indifférenciation des classes d'âge et la suspension des identités

Chez les Français, les Italiens, Espagnols. L'installation en banlieue était souvent considérée comme provisoire. Faire construire, mais aussi venir habiter dans le centre ville est le signe d'une réussite sociale. Ceux qui vivent en banlieue depuis une dizaine d'années se sentent enfermés dans la commune. Ils n'ont généralement pas de lien de parenté local. Les jeunes éprouvent des difficultés à vendre leur force de travail à l'extérieur et participent à ce sentiment d'échec des projets familiaux.

Les Nord-Africains, par contre, ont fréquemment des collatéraux résidant dans la même commune. Les entraides et les contrôles familiaux varient considérablement selon les générations de migrants. Le jeune nouvellement arrivé en France est bien souvent pris en charge par les compatriotes avec lesquels il a des liens de cousinage complexes. D'après nos observations, lorsqu'il adopte un comportement inconvenant à l'égard des alliés, frères ou cousins, il se voit immédiatement inséré professionnellement chez un petit patron maghrébin, voire marié. Le contrôle social et parental est très sévère à son égard. Les artisans étrangers n'emploient d'ailleurs qu'exceptionnellement une main-d'oeuvre née en France. Le migrant "1ère génération" possède donc très rapidement un réseau de relation au sein de l'agglomération où il sait être reçu.

Par contre, ceux de la "2ème génération" bénéficient moins d'une solidarité parentale élargie. Ils sont coupés des grands parents restés au pays, et n'envisagent pas de retourner au Maghreb. Ils entretiennent souvent des rapports conflictuels avec leurs cousins germains, dûs à des différences de réussites scolaires ou professionnelles ; il semblerait que les solidarités familiales se nucléarisent au fil des générations. Le jeune a moins de chances d'être accueilli par un collatéral, les balises dans l'espace urbain se restreignent. Dans le quartier, si un aîné peut réprimander son frère ou sa soeur, son influence est rejetée par les cousins. Le contrôle des aînés sur les cadets s'exprime surtout en privé, car en public, au pied des blocs, toute intervention ravive les conflits de voisinage.

De manière inter-ethnique, les jeunes s'identifient par appartenance au quartier et par classe d'âge. On distingue :

- . les "pilons" de 7 à 14 ans, en principe scolarisés,
- . les "ados" de 14 à 18 ans, scolaires, chômeurs ou travailleurs intérimaires,
- . les "adultes" à partir de 25 ou 30 ans, selon les discours.

Seule, cette dernière classe semble très différenciée selon l'appartenance ethnique, par le biais d'associations à caractère politique. Notons l'existence d'un trou entre les "ados" et les "adultes" : les 18-25 ans sont seulement dénommés "majeurs".

Malgré ce qu'ils disent ("Tout le monde se connaît"), les pilons et ados méconnaissent non seulement leurs voisins extérieurs au quartier, mais aussi, bien souvent, l'emplacement des équipements sociaux (M.J.C., piste de patins à roulettes, gymnase...). En conséquence, lorsqu'on "sort" pour une affaire à traiter avec un commerçant ou l'administration, on se déplace en groupe de 3 ou 4, se faisant accompagner par des

parents ou des connaissances glanées au pied des immeubles. Sinon, on est "perdu", "on rentre vite à la cage pasque finalement, on aime bien ça." Cette peur de l'extérieur n'est pas le seul fait des enfants ; elle est partagée par les adolescents en situation d'échec scolaire, comme par les chômeurs qui ne peuvent quitter l'appartement des parents.

Nos observations ne nous ont pas permis de déceler l'existence de groupes structurés, de "bandes" dont on connaît la fonction équilibrante : en effet, elles proposent aux jeunes un ensemble de rôles déterminés pendant ce moment situé entre l'insertion scolaire et familiale et l'insertion professionnelle et le mariage. Ce phénomène n'existe pas dans les quartiers que nous avons étudiés. Les plus âgés des garçons, sans formation professionnelle ou échaudés par un travail surexploité, se retrouvent le soir dans les garages à vélo. Déchus, ils se cachent. On les voit rarement pendant la journée. Les adolescents traînent, "rouillent" au bas des tours ; les groupes se forment à l'occasion d'un "coup", d'une proposition de sortie.

En public, on arbore tous les signes de la réussite sociale et de la modernité : Vêtements de marque, matériel HI-FI, comme s'il s'agissait de masquer la trop longue période de latence entre la dépendance familiale et l'insertion professionnelle. L'exhibition des objets de luxe est un signe d'autonomie à l'égard des parents dont on connaît la précarité économique. "Avec les parents, soit tu bouffes, soit on t'habille, moi je préfère bouffer !". La moindre économie est destinée à l'achat de ces objets qui deviennent signe extérieur d'intégration locale. Ils sont parfois commandités à des "relations", mais on ne connaît ni le receveur, ni les intermédiaires entre celui-ci et l'acheteur. Ce spectacle ambigü, cette "frime", constituent peut-être le seul fondement des groupes.

Dans la mesure où la frime ne permet ni de livrer son identité personnelle, ni de dévoiler son identité sociale, on peut se demander dans quelle mesure la sur-objectivation des handicaps vécus par les jeunes habitants, freine ou dynamise le processus de socialisation. En l'absence d'identité collective, seule la dénomination crée la cohérence au niveau des quartiers. **Les jeunes s'interdisent toute disjonction des statuts individuels** telle qu'on peut l'observer dans une bande. Les groupes occasionnels que l'on rencontre ne semblent pas pouvoir être supports d'identités transitoires. Les statuts honorifiques acquis à l'occasion d'un "coup" sont partagés par l'ensemble des groupes, et les acteurs se mettent ainsi en situation d'équilibre sur la base d'une normalité inconsistante. La réputation est toujours remise en cause.

Le passage d'une classe d'âge à une autre n'est ritualisé ni par l'arrêt de la scolarité (variable selon les adolescents), ni par l'accès à un premier travail, même intérimaire, ni par le départ de l'appartement des parents. Les manières d'affirmer son existence locale en dissimulant son absence de projet sont adoptées par les plus jeunes qui imitent ainsi la classe d'âge immédiatement supérieure. Comment les aînés peuvent-ils se singulariser aux yeux des piliers ? Quels modèles peuvent-ils proposer ?

1.3./ L'enfermement

Aux manifestations visibles, à toute manifestation ostentatoire, s'opposeraient un quant-à-soi, des tentatives de "débrouille" individuelle. Les forains sur les marchés, les associations d'animation, les petites entreprises de mécanique font miroiter des perspectives d'embauche. Pour participer à la vie sociale à l'extérieur du quartier, pour s'éloigner de ces espaces où les identités sont obligatoirement flottantes, l'individu est contraint de cacher ses projets personnels, de rompre avec ces regroupements, au pied des blocs, où les rôles sont indifférenciés et interchangeables : il n'y a pas de "caïd", la délinquance est banalisée, elle recueille l'indifférence. Le prestige que le risque confère est sans cesse défié et déjoué. L'accumulation des actes de délinquance banalisée au sein du quartier renforce le stigmate qu'un regard extérieur lui attribue. Cette situation d'enfermement dans une délinquance est aggravée par la crise de l'emploi, l'impossibilité de se délocaliser professionnellement. La première étape dans la difficile construction d'une identité personnelle suppose de nouer des relations à l'extérieur, de constituer des réseaux, d'affirmer des compétences individuelles, qui, si elles deviennent trop visibles dans le lieu d'habitation, peuvent provoquer l'exclusion ou l'isolement. C'est parfois le cas de l'animateur embauché par la municipalité pour travailler dans son quartier, de celui qui réussit scolairement ("c'est une famille d'intellectuels"), ou celui du jeune qui, d'une délinquance saisonnière ou occasionnelle, passe à la délinquance professionnelle.

La honte de ce que les spécialistes nomment le "handicap", l'exclusion de ceux qui auraient la prétention de s'en sortir, l'absence de moyens de distinction entre les générations, l'auto-enfermement dans un espace d'indifférenciation conduisent à la **valorisation de pratiques symboliques** et à la construction d'un système de catégorisation qui peut paraître surprenant.

Dans la mesure où les identités sociales font défaut, où les identités personnelles sont soit dissimulées soit déniées par les pairs, le sentiment de son identité propre est fragile. Le système de relation que les jeunes adoptent est alors basé sur les valeurs ultimes d'un certain courage viril : il s'agit d'être gonflé, "culotté", d'affirmer sa fierté d'exister pour ne pas se laisser ronger par l'ennui. Les groupes et les individus s'affrontent sur le mode du défi, système de relations "simple" si l'on ose dire.

"A 16 ans, le peu qu'on te dise, pour peu que ça soit exprimé maladroitement... Y'a des trucs d'honneur, de fierté de quartier". Ces défis, ces plaisanteries, ces compétitions dont la profonde dérision tacite est perçue de tous ne sont réglés ni par les aînés, ni par les voisins. Alors qu'une collectivité spectatrice enferme ordinairement l'action dans un cadre prévisible, et limite le nombre de réponses et de non-réponses possibles pour relever un défi, le sens de l'action n'est ici pas négocié. Aucune règle du jeu ne limite la surenchère ; tous les coups sont permis. Toujours tentés de se poser comme objets de spectacle, les jeunes choisissent souvent de détruire les biens et services mis à leur disposition, plutôt que de se battre, ce qui engage les protagonistes dans une relation durable.

Ces joutes dérisoires, ces compétitions où l'on s'éclate, ne confèrent pas aux acteurs un statut durable. La sensation de "défonce" doit, pour exister, se renouveler. La prise de rôle, jamais définitive, jamais longtemps reconnue, se traduit par une désagrégation des liens sociaux. "Tu joues pas pour jouer, tu joues pour gagner ! Dans cette putain de Z.U.P., cette jungle, quand tu es gamin, le principe c'est de pas se faire écraser par l'autre, c'est d'écraser l'autre".

Face aux débordements des jeunes, les aînés observent de prudentes tactiques d'évitement : "Contrôler les pilons, c'est te mettre dans la merde, pasque t'es obligé de prendre part à un conflit". Les plus âgés hésitent entre le rôle traditionnel d'aîné et celui de chef de bande. Le rôle d'aîné est interprété comme "faire de l'assistantat" et rejeté par les plus jeunes. Le rôle de chef de bande, s'il est un moyen de ne pas se faire désavouer par les pilons et les ados, engage par contre l'individu dans des conflits avec les adultes, souvent par l'intermédiaire de "ragots" : "Une fois que c'est arrivé, comme dans les faits divers, le meurtrier devient la victime. Ma grande gueule m'est retombée dessus... B. par ci, B. par là... Quoi, moi, j'aurais violé une femme !? J'aurais fait ci, j'aurais fais çà...!?".

Ainsi chaque fraction de génération interdit à chacun d'acquérir une position stable dans l'espace social, puisqu'il n'y a pas de prise de rôle possible. Toute autorité est rejetée. Mais proclamer l'illégitimité de l'autorité est aussi affirmer la honte de sa faiblesse. Ainsi, les jeunes qui échouent à l'examen du C.A.P. déclarent que "les profs c'est tous des assistés ! La mairie c'est pareil. C'est mauvais pour l'économie". La crainte d'avoir à s'insérer durablement dans les relations hiérarchiques d'entreprises leur fait placer très haut la barre du salaire "correct" : 8.000 F. par mois (en 1983). Cet auto-enfermement dont nous essayons de saisir la dynamique reprend des thèmes appartenant aux idéologies populistes de droite : "réussir à la force du poignet !". Le prix exorbitant qu'ils exigent pour leur force de travail par rapport à leurs chances objectives de salaire les conforte dans leurs croyances au hasard, tout en illégitimant l'inégalité des statuts. Les déçus reproduisent l'enchantement local des pilons et des ados.

1.4./ Latences et jeux ethniques

Pour échapper à l'enfermement, les jeunes sortent, "s'extériorisent", selon leur expression : ils déambulent en groupes dans le centre-ville, extrêmement valorisé, ils regardent les magasins, mais reconnaissent qu'ils sont "déboussolés en milieu ouvert". Sortir, c'est "craquer son fric", aller boire le soir un café à Grenoble et jouer au flipper. Sortir c'est aussi un défi vis-à-vis des adultes qui économisent, prévoient le futur. "Je veux pas faire comme les parents, cotiser, s'esquinter la santé !".

Les sorties sont pourtant rarement l'occasion de négocier une identité personnelle, de faire connaissance. Les jeunes reproduisent à l'extérieur les comportements de défi acquis au sein du quartier. "Si je suis avec une meuf (femme) et qu'on me regarde de travers, je l'éclate, le mec ! Quoi, je me fais passer pour Jean de la Pomme, moi !? Si elle s'y met dedans, je l'éclate pareil!". Sortir, craquer son fric, est considéré comme une fuite en avant pour les garçons. Quand il s'agit des filles, c'est une menace de déchéance sociale. "Les filles, faut pas trop de liberté... Ca finit par sortir, aller en boum, après, ça va à la Part-de-Dieu et tout...". Les garçons sont déshonorés par les filles qui sortent des quartiers. Le sens de l'honneur, dernier refuge d'une identité sociale éclatée en milieu urbain, permet aux jeunes chômeurs de ne pas rompre tout à fait avec les valeurs des ethnies méditerranéennes et celles des milieux ouvriers français.

Un contrôle familial plus étroit et une meilleure réussite scolaire permettent aux filles d'échapper à cette suspension des identités que vivent leurs frères. Ce décalage dans l'affirma-

tion des statuts entre filles et garçons contribue peut-être à un ferment de revendication de la part des filles dans les négociations de leurs rôles. A âge égal, elles tentent d'échapper à leurs rôles culturels traditionnels ce qui pourrait expliquer pourquoi les garçons sortent toujours avec des filles plus jeunes qu'eux, exacerbant ainsi des attitudes traditionnelles.

Mais c'est également par les vêtements et les signes extérieurs d'intégration locale que les filles réussissent à affermir une position, soit par la restauration de modèles culturels soit par la mise à distance des garçons. Les filles, habillées "chics", les cheveux mis en plis impeccablement, sont réservées, intouchables comme les femmes du Maghreb. En cas d'agression masculine, elles appellent leurs hommes à la rescousse. En cas de drague, lorsqu'elles sont provoquées sur le mode ludique, elles ne marquent que du dédain, ne s'abaissant pas à répondre au défi.

Si les situations vécues par les filles sont ambiguës, elles sont cependant relativement plus confortables que celles des garçons. Les filles parviennent parfois à adopter des conduites socialement novatrices tout en ménageant les valeurs locales.

Pour les jeunes banlieusards dont le seul projet social est d'échapper à une sous-profétarisation par tous les moyens, une **période de latence dans des identités locales** est une menace d'enfermement. Ne pas s'installer dans un réseau délocalisé risque de faire déchoir. La crise économique actuelle ne permet plus aux parents ouvriers de ces jeunes, de contrôler les phénomènes de reproduction sociale. La "magouille", les travaux intérimaires, le passage de stage en stage d'insertion conduisent à une période de latence prolongée pendant laquelle on ne fait pas de projet d'avenir. Même si l'on fréquente une fille depuis plusieurs années, on n'envisage pas de se marier, quelle que soit son appartenance ethnique. Le recul du moment de l'insertion familiale s'explique en particulier chez les Maghrébins "2ème génération" par le souci de différer le plus longtemps possible le retour sur l'ethnicité. "Je fréquente une Française depuis 4 ans. Il faut bien profiter de la vie, mais se marier avec une Française, c'est pas bien vu des parents, et si j'ai pas mes parents, je suis pas tranquille. Si les gamins sont croisés... Etre croisé, tous les jours. Il va se battre à l'école Non, ma femme, ça sera une Algérienne. Je la veux à ma manière." Ce discours d'un garçon rencontré dans une cave s'explique par le désespoir engendré par une trop longue période de non-insertion professionnelle. A défaut de pouvoir acquérir une identité sociale d'ouvrier, le seul moyen d'assurer un statut serait de rigidifier le code culturel.

Ce retour sur l'ethnicité relève souvent du mythe : en effet, une homogamie ethnique, comme le retour au pays, confirme l'échec des projets sociaux. Si les chômeurs maghrébins parlent souvent, sans y croire tout à fait, de "monter le commerce au pays" ("mais il faut un capital" ajoutent-ils), c'est autant pour suivre les injonctions des travailleurs sociaux à faire des économies, que par désir de s'assimiler aux jeunes fractions de la classe moyenne française : une fraction de la jeune petite bourgeoisie, anciennement "contre-culturelle" ou "alternative", en se "branchant" serait devenue en effet le vivier des "nouveaux entrepreneurs". Retourner au pays est un modèle négatif ; créer son entreprise semble un modèle inaccessible.

1.5./ S'en sortir, le business et le réseau

Pour s'en sortir, pour gagner l'argent nécessaire aux sorties, viennent en priorité les travaux intérimaires et la "magouille" qui s'inscrivent dans la perspective d'une non-insertion professionnelle prolongée. De même, l'on essaie de rester au L.E.P. le plus longtemps possible, ce qui permet aux parents de "toucher les allocs". On ne compte guère sur les stages d'insertion professionnelle pour trouver du travail. Par contre, la participation à ces stages exigeant une relative discipline puisqu'il faut se lever à 9 h. ou 10 h. du matin, passe pour être une preuve de bonne volonté : pour chercher du travail, on renonce momentanément aux festivités nocturnes. L'un de nos interlocuteurs, par exemple, adopte cette attitude optimiste chaque fois que nous le rencontrons. En été, il était heureux d'avoir trouvé, sans se déplacer, du travail à Annecy. A l'automne, enthousiaste car il allait monter une "boîte de menuiserie" avec un copain ; en hiver, content que la mairie lui demande d'encadrer les sorties de skis des enfants (il ne s'y est pas présenté). Depuis sa sortie de prison, de projet en projet, voilà 3 ans qu'il n'a pas travaillé. Les projets, soufflés par les éducateurs, sont une manière de se présenter à autrui.

Les jeunes recherchent les contrats de travaux intérimaires surtout pendant les vacances d'été. Profitant de cette pléthore de main-d'oeuvre, les employeurs ne s'adressent parfois plus aux agences intérimaires mais commanditent à l'embauché de quelques mois la présentation de futurs travailleurs, évitant ainsi les revendications d'embauche qui pourrait être formulées par un intérimaire dont le contrat est reconduit d'année en année.

L'on cite parfois de jeunes habitants du quartier qui sont partis rechercher du travail dans d'autres agglomérations et qui s'y sont établis, sans disposer d'aucune relation dans ces villes. Pour être "reconnus" ces "aventuriers" doivent avoir réussi et n'être plus que des souvenirs. En cas d'échec, ils

viennent grossir les regroupements au pied des blocs. Dans la majeure partie des cas, trouver du travail nécessite d'abord de négocier une identité personnelle avec des partenaires extérieurs au quartier, souvent rencontrés au L.E.P. ou dans un club sportif. Ils permettent de se faire recommander ; ils bluffent les compétences du postulant, nommé "cousin", comme pour garantir sa moralité.

N'ayant pas de voiture et craignant les frais de déplacement, les jeunes cherchent des contacts surtout sur place. L'achat de la voiture signe l'installation des projets et de l'usage de l'argent dans la durée. Il permet de rompre avec l'appartement familial et le quartier, et de s'approcher d'abord symboliquement de l'adulte, du travail et du partenaire sexuel. Les sommes gagnées lors des petits boulots sont réparties entre l'argent attribué à la famille qui les héberge, les économies, les frais de vêtements et les sorties. On n'emprunte d'argent qu'en cas d'extrême nécessité. La règle est de ne jamais rien demander, de ne pas avoir de dettes, même minimes, pour n'être redevable à personne et ne pas avoir à rembourser précisément quand on ne le peut pas. On fuit le lien local.

La "magouille", le "business" permettent également de s'en sortir, mais très provisoirement. Pour les pré-adolescents, les vols de postes auto-radio, les activités de pickpocket confèrent un prestige momentané dans le quartier et sont un moyen de se venger de l'échec et de la latence insupportable. Elles doivent s'effectuer à l'insu des parents ; les gains sont entièrement consacrés aux sorties et à l'habillement. Avec l'établissement des premières relations extérieures au quartier, cette petite délinquance occasionnelle peut conduire au recel, à l'achat et à la revente de vêtements, de matériel, de drogue. Mais on ne peut revendre dans le quartier. "Le fait de ne rien faire de toute la journée, tu t'intéresses à la vie des autres. Ça crée des jalousies. Tu te méfies toujours de l'autre. C'est pour ça des fois qu'on est pas ouverts, méfiants. On s'est tous fait baiser la gueule (...). Il faut compter sur personne." Il s'agit donc de rechercher une "clientèle de petits bofs", lycéens, étudiants, avec lesquels on peut négocier un certain prestige.

On calcule les gains en fonction des risques encourus. Le passage à une délinquance semi-professionnelle est raconté en terme de "vice". On "sombre" dans la délinquance. Il faut dire que la plupart, n'évaluant pas l'inconséquence des défis locaux ordinaires, ne prennent aucune précaution pour se dissimuler. L'arrestation qui s'ensuit, se traduit en terme d'infâmie qui rejaillit sur la famille. Elle confirme l'établissement du jeune dans un statut de sous-prolétaire. Deux freins empêchent ce passage à une délinquance semi-professionnelle : c'est tout d'abord la famille que l'on ne veut pas humilier en étant l'objet d'une arrestation jugée infâmante. "Tu es obligé

de te dépanner d'une manière ou d'une autre, mais moi je ne veux pas ramener les flics chez moi... qu'ils perquisitionnent chez ma mère. Ce serait une humiliation. Tu vis toujours en fonction des autres. Ma mère, elle est vachement sensible à ces trucs-là ; on me verrait passer dans la rue... Il a été en prison... Ça me bloque. Si j'avais pas ma mère, ça ferait longtemps que j'aurais des sous. Déjà, quand je sortais des liasses ou 15 jeans, elle se posait des questions". D'après nos rencontres, les jeunes qui vivent essentiellement d'actes illégaux habitent en effet soit chez des camarades, soit chez les collatéraux.

Le second frein, c'est la tension sociale créée par les dénonciations des habitants du quartier. La "balance" entre jeunes qui se sont fait arrêter est considérée comme relativement légitime face aux "tortures" policières, peut-être parce qu'il existe au sein des groupes un partage du prestige et de la culpabilité que confèrent les transgressions. Leur rapport avec la police est évoqué en terme de fatalité qui menace un ensemble de personnes : "pour la police si ce n'est toi, c'est donc ton frère". Par contre, la balance des "poux-caves" (adultes résidant dans le quartier) est fort mal tolérée. Les poux-caves sont ceux qui lancent des bouteilles des étages lorsqu'il y a chahut, qui portent plainte pour tapage nocturne et qui n'entrent jamais directement en conflit avec les jeunes habitants. Ils seraient les générateurs des ragots et des rancunes entre cousins.

Si le jeune veut s'en sortir, il doit rompre avec les regroupements locaux, hétérogènes, qui, en concurrence symbolique les uns avec les autres, ont un effet d'enchantement des relations sociales en même temps qu'ils enferment l'individu dans une identité flottante. Les tactiques consistent à établir des relations loin du quartier et de la commune par l'intermédiaire d'anciens camarades d'école, des collègues de stage, d'aînés qui ont réussi. Les réseaux constitués sont hétérogènes : on y trouve des petits patrons, des artisans de toutes nationalités, des receleurs, des employés municipaux, des responsables d'associations. L'enjeu consiste à cumuler ces leviers relationnels privilégiés, afin de trouver du travail. On joue alors sur tous les tableaux ; on adopte ses attitudes en fonction des idéologies pressenties chez l'interlocuteur, on s'organise un répertoire de rôles qui apparaît comme un moyen de livrer une part d'identité personnelle et de négocier des compétences. Chaque rencontre engage un jeu personnel destiné à se faire valoir. Chaque rencontre est un pari.

Argumenter, négocier, cela suppose d'accepter les inégalités de statuts, chose que l'on s'interdisait dans le quartier. S'en sortir, c'est donc accepter de changer de système d'attitudes. Comme on accorde de l'autorité aux leaders relationnels, on en vient à reconnaître leur charisme et leur séduction. Alors que

dans la "jungle" du quartier on se sent responsable de sa position, la faiblesse n'a plus rien d'honteux lorsqu'on accepte le pouvoir de certains. On se sent moins vulnérable en dépendant d'autrui. La trajectoire des jeunes qui s'en sortent passe donc d'une **logique symbolique collective** à une **logique dissimulée de l'intérêt personnel**. De l'enchantement local au désenchantement social.

En observant les relations de deux membres d'un réseau d'entraide pour trouver du travail, nous avons constaté qu'elles se caractérisaient par une mise à distance des manifestations d'affectivité et par une insistance sur la disparité de leurs niveaux scolaires : on se moque systématiquement de celui qui se contredit ou qui oublie ce qu'il vient de dire. Les deux compères qui soulignent leurs différences limitent cependant la surenchère de leurs plaisanteries dans la mesure où tous deux, profitant de leur lien, ont intérêt à ne pas rompre. Ils rationalisent leur relation.

Cheminer dans le réseau exige moins de réciprocité entre les partenaires. Comme dans le cas de recel, la relation est asymétrique mais l'ambiguïté relationnelle de la négociation nécessite quand même une notion de dette tacite, un crédit que l'on doit ménager pour entretenir la relation à qui l'on accorde une légitimité. Cette attitude est l'inverse de celle du "ragoteur" ou du dénonciateur. Le réseau, toujours fragile, doit être actualisé périodiquement, et discrètement afin de préserver son efficacité et d'éliminer une concurrence potentielle. On se déplace donc seul pour entretenir des relations que l'on ne partage pas et qui permettent la réappropriation d'une identité.

2 - LES ANIMATIONS

2.1./ Différents styles d'animateurs

Les opérations d'été ont permis aux communes et aux associations de recruter de nouveaux travailleurs sociaux ; elles ont mobilisé un grand nombre de volontaires. Animateurs "civils", directeurs de clubs sportifs, professeurs d'éducation physique sont parmi les plus appréciés. Les clubs privés de karting, d'équitation, etc., qui ont proposé leurs services en contrepartie de moyens matériels supplémentaires assurent l'encadrement avec leurs propres effectifs. Des gardiens de la paix détachés des nouvelles brigades de prévention et des Centres de loisirs jeunesse sont mis au service des municipalités. Des "jeunes volontaires" rémunérés à 60 % du S.M.I.C.

et auxquels il est assuré en principe une formation d'animateur sont embauchés de manière saisonnière par les services municipaux.

Les critères de recrutement des jeunes volontaires et des vacataires sont très variables. Dans une commune, un ouvrier maghrébin intégré aux services municipaux à la suite des animations de 1982 recrute parmi ses connaissances afin de former une équipe "unie". Ailleurs, les vacataires sont choisis en fonction de la situation sociale de leurs parents (handicapés, chômeurs, retraités...) : une équipe rassemblant des Maghrébins 1ère et 2ème générations, des étudiants militants, des chômeurs, est ainsi constituée. Dans une autre commune, l'équipe regroupe des jeunes français en situation de latence universitaire, ayant déjà encadré des centres aérés ou des colonies de vacances. Les associations de quartier recrutent des animateurs saisonniers en cours de formation et résidant généralement au centre ville. Les associations à caractère ethnique font appel à leurs membres. D'une année sur l'autre, l'engagement dans l'action n'est bien sûr pas toujours renouvelé mais l'on observe une certaine circulation des animateurs issus des associations à caractère ethnique vers les associations de quartier traditionnelles et vers les services sociaux gérés par les municipalités, chaque relais pouvant parfois conduire à l'intégration dans une structure de travail social traditionnel. Les opérations d'été ont donc orienté certains aspirants animateurs, "issus de la population locale" ou non, vers de nouvelles trajectoires sociales qui leur permettent, à travers les lieux de résidence, les ethnies, les rapports à la famille et à la scolarité, des expériences relationnelles vis-à-vis des pairs et des expériences de débrouille, de construire un réseau de relations qui les aidera à s'en sortir, à trouver des emplois dans d'autres disciplines.

L'une des innovations du dispositif d'été est l'engagement dans l'animation de l'armée et de la police. "C'est une chance pour la police en ce moment. Il faut donner une image meilleure, plus réelle de la police" (un cadre de la police). Localement, cette action destinée entre autres à atténuer les multiples bavures et scandales, suscite des remous au sein des services et des commissariats. Les brigades de prévention, créées en 1981, auraient été supprimées en février 1984. L'objectif avoué des brigades est de désamorcer les conflits sociaux par la négociation. Certaines interventions comme celles effectuées, par exemple, auprès des étudiants de médecine ou de droit lorsqu'ils manifestaient, ou auprès de certaines milices de commerçants, auraient eu des effets positifs. Les brigades ont également entrepris une opération d'insertion professionnelle de jeunes dans les industries du sud-Lyonnais (opération qui n'a pas abouti).

Les policiers s'engagent dans les opérations d'été en ayant pour objectif de lutter contre "le nihilisme infantin", entre la "perte des valeurs bien/mal". Ils portent un regard critique sur le travail social traditionnel et sur l'organisation des dispositifs d'été. Ils considèrent avoir contribué à dynamiser l'attitude des professionnels : "Les éducateurs de rue ont relevé leur niveau de conscience, (...). Ils arrivent à reconnaître que la délinquance n'est pas un état normal". Ils sont les premiers, dès 1983, à dénoncer le manque de concertation entre les diverses institutions ou l'effet pervers des médias, affamés de scandales. Ils remarquent également l'oubli des zones spatiales et sociales, parfois les plus défavorisées, ainsi que le glissement des opérations d'animation vers les enfants des classes moyennes, qu'ils appellent "bon chic, bon genre".

Dynamiser le travail social traditionnel était peut-être l'une des cibles du "coup", mais les éducateurs de la région lyonnaise participent peu aux opérations de 1982 et 1983 et se sentent peu concernés par les opérations au début de l'année 1984. Les relais associatifs et municipaux drainent quelques jeunes en latence scolaire et professionnelle vers les écoles d'éducateurs et, à notre connaissance, seuls des éducateurs en formation ont participé aux opérations. Ils sont embauchés en été très souvent par les associations de quartier qui composent les équipes en panachant des étudiants, des animateurs confirmés et des membres d'associations à caractère ethnique. Les travailleurs sociaux réagissent de diverses façons : certains estiment que ces "opérations-vitrines" sont une provocation et qu'elles faussent le comportement de leur clientèle. D'autres pensent que les activités d'élite et le discours tenu par les médias devraient amener un sursaut de dignité de la part des populations défavorisées. Enfin, les anciens, les plus expérimentés, s'aperçoivent avec stupéfaction des enjeux associatifs qu'ont suscité les animations d'été, et surtout de la mise en péril de la reconnaissance de leurs compétences professionnelles.

Néanmoins, si le travail des éducateurs ne répond pas à une logique du spectaculaire, il perdure tant bien que mal selon deux axes : certaines équipes recherchent des alliances avec les autres travailleurs sociaux ainsi qu'avec des associations militantes, d'origine chrétienne ou non, associations dans lesquelles elles s'infiltrent. D'autres équipes travaillent de manière plus dissimulée, "approfondie", et s'isolent des autres travailleurs sociaux avec le risque de se trouver désavouées. Dans un cas comme dans l'autre, même si les observations nous ont paru rigoureuses, les interprétations de la déviance font appel à un registre beaucoup plus psychologique et idéologique que sociologique. L'éducateur travaille de manière dissimulée. Les animateurs estiment qu'ils représentent la morale pour les jeunes avec lesquels ils entretiennent des relations "privées".

2.2./ Le choc des rencontres

Les opérations d'été vont répondre aux manifestations spectaculaires des jeunes par des actions spectaculaires afin de désamorcer les effets des discours de la presse. Le dispositif va entrer en résonance avec les constructions symboliques des jeunes. En effet, l'action est strictement territorialisée. Les animations de quartier drainent une population locale et les rivalités entre ensembles d'immeubles dessinent des tactiques d'appropriation ou d'exclusion de la part des groupes. Dans les stades, dans les piscines l'arrivée d'un groupe suscite le départ de celui qui occupe la place. La localisation des animations, comme les exclusions locales des jeunes entre eux, empêchent d'accueillir des jeunes qui ne s'identifient pas à partir de la renommée territoriale. C'est le cas, bien sûr, des enfants de classe moyenne qui ont la possibilité de se déplacer facilement et qui sont intégrés dans différents systèmes associatifs ; mais cela concerne aussi les Maghrébins 1ère génération et les habitants des cités de transit, plus assurés de leur appartenance ethnique que résidentielle.

D'autre part, la quasi-gratuité des activités, entraîne une forte adhésion des jeunes, qui considèrent que les camps et les stages sportifs leur offrent une occasion de se défoncer "à bon compte". Les animateurs, quels qu'ils soient, ont beaucoup de mal à maîtriser la dynamique des groupes, les esclandres des jeunes.

Le dispositif n'offre aucune perspective de délocalisation autre que le déplacement géographique d'un groupe : il ne permet donc pas aux jeunes de s'en sortir en s'inscrivant dans un réseau où ils pourraient avoir l'occasion de négocier des compétences personnelles. Ainsi, malgré le grand nombre de candidats qui souhaitent être embauchés comme vacataires pendant l'été (plus de 120 dans chaque commune pour 10 à 15 places), aucun des jeunes n'a travaillé d'une année sur l'autre dans deux communes différentes ; chaque service municipal a constitué son équipe sans articulation avec d'autres institutions voisines.

Que les **animations** se situent à l'intérieur ou à l'extérieur des communes, elles **établissent des situations de choc** : choc des jeunes face à la présence d'animateurs étrangers au quartier et choc des rencontres entre les différents types d'animateurs qui ne partagent pas les mêmes systèmes de catégorisation, ni les mêmes manières de penser (cf. encadré).

- a) Quand policiers et animateurs non-résidents investissent les quartiers, les groupes de jeunes vont faire bloc, renvoyant d'eux-mêmes une image unie qui va induire chez les inter-

La littérature nous offre des exemples de ces sentiments qui animent les habitants face à une intervention de travailleurs sociaux. Ainsi, à Gerland, vers 1938, au lieu-dit "La Mouche", un handicapé ayant été enterré vivant dans une sablière par ses camarades, journalistes et travailleurs sociaux investissent un bidonville :

"Les journalistes publièrent une belle photographie d'ensemble de la zone. Puis jour après jour, chaque baraque séparément. Puis nos portraits. Puis nos biographies. Puis je ne sais quoi encore. ... Ils s'en donnaient, les baveux ! (...) La ville réclamait des sanctions. On ne nous astreignit, après tout, qu'à l'assiduité scolaire."

"Des légions de journalistes nous photographiaient du matin au soir dans toutes les dimensions. Les curieux se radiaient par groupes de dix ou quinze. Ça devait les affrioler de venir ainsi se frotter de près aux gouapes. Par groupes compacts, ils débarquaient. On ne voyait pas de solitaire. Jamais. En s'isolant trop, ils devaient redouter de déroutier un peu. Ils restaient ensemble. Les uns contre les autres. Impatients de tout voir. Foireux comme pas un. De gras messieurs débitaient des sornettes à de belles putains en manteaux de fourrure. Nous n'avions jamais vu autant de population à la fois. Ça déréglait notre vie, cette cohue incessante et soudaine. Nous n'étions plus à l'aise. On se trouvait tout désorienté avec ces lopes au milieu de nous, qui péroraient par-ci, par-là, sans arrêt. Ça faisait du boucan supplémentaire. On ne s'y reconnaissait pas, nous autres. Ça foutait tout en l'air. On se demandait ce qui allait résulter de ce grand remue-ménage. De cette foire aux visiteurs. Dès les premières heures de la matinée, les curieux nous envahissaient. On n'était littéralement plus chez nous. Nous ne pensions pas offrir tant d'intérêt. (...) On ne nous astreignit finalement qu'à l'assiduité scolaire" (1).

(1) CALAFERTE (L.)

Requiem des innocents .- Paris : Juilliard, 1952 .- 10/18 1981, (autobiographie romancée)

venants certaines représentations des jeunes, et donc des manières de traiter avec eux, des tactiques d'animation. Ces intrusions sont en général mal ressenties par les jeunes, comme toute intervention qui trouble l'ordre des codes locaux.

Les camps ont constitué le point culminant de la mise en spectacle de la réputation, même chez les adolescents qui sont dociles au sein du quartier. Les vacances, temps ordinaire des transgressions, permettent aux jeunes de découvrir le milieu rural. Par une tacite prise de rôle, des banlieusards d'ethnies différentes qui ne se connaissaient pas préalablement entre eux, ont voulu être à la "hauteur" de leur réputation et donner l'image d'une bande. Pour excuser auprès des habitants des villages, des gendarmeries, des moniteurs de centres aérés ou des camps voisins, les déprédations commises par le groupe, les animateurs, qu'ils soient "civils" ou policiers, reforcent la réputation des jeunes et font appel à l'indulgence : "Comprenez, ce sont des jeunes de V...". Les jeunes, de leur côté, ont parfaitement perçu le regard dont ils étaient l'objet et la tactique à adopter en conséquence : "Le camp, on a fait n'importe quoi. C'était pour lâcher des loups dans un champ. On est les mercenaires, on casse tout, on repart, on sait que personne nous connaît là. (...) Y'avait une impression de force. On avait toujours l'impression que c'était A. (un Camerounais, le plus fort physiquement de ce groupe) qui commandait, mais en fait il fait tout ce qu'on voulait. En fait, il commandait rien du tout. C'est une impression. Chacun faisait ce qu'il voulait, d'ailleurs, on se disputait souvent. Ca, c'est tout le monde est chef. Y'a pas de matelot dans le bateau. Tout le monde est capitaine. Tout le monde donne des ordres et les applique lui-même. C'est la loi ça". Leader le temps d'une animation, la prise de rôle momentanée de certains jeunes est tacitement mais parfaitement comprise de leurs camarades. Chacun s'efforce d'adopter une attitude qui donne **l'image d'un groupe structuré**, sachant que cela ne durera pas.

Dans les quartiers considérés comme "extrêmement durs", la technique de négociation des policiers consiste à repérer le chef de la bande afin de provoquer la participation du groupe. "L'élément de base, c'est une personne connue. C'est les durs. Ils sont craints, ils sont pas appréciés. Alors, on allait voir l'élément de base, en tant que flic, on discutait avec lui. On essayait d'avoir un raisonnement avec lui. Mais il s'est fait remplacer par un autre pendant qu'il était en vacances". Si les animateurs ne perçoivent pas les rôles interchangeable au sein d'un groupe occasionnel, on peut se demander quelle est l'efficacité des tactiques employées lors des activités. "L'élément de base, il paie pas son inscription. A la planche à voile, on l'a laissé au milieu du lac. On l'a laissé mijoter une heure.

Tous ses camarades qui le craignaient au début rigolaient sur lui". Face à l'effet de bande, les policiers cassent la mise en scène des jeunes.

- b) Si les différents intervenants vont négocier entre eux leurs compétences relationnelles, sportives, ils vont également **confronter leurs représentations** des jeunes banlieusars. L'opposition des représentations reflète des différences de classes sociales, comme entre éducateurs et policiers, par exemple. Ainsi, un animateur diplômé déclare : "Il n'y a pas de gamin défavorisé. Il n'y a que de mauvaises gestions de salaire ! J'en ai jamais vu de gamin défavorisé !". Et le gardien de la paix rétorque : "Moi, j'ai été défavorisé ! C'est pour ça que je suis rentré dans la police ! C'est une bonne famille !".

Les différences de classes sociales sont vivement ressenties par les jeunes confrontés à un animateur extérieur au quartier ou à la commune. "C'était le français typique, quoi. Une tête de premier de la classe, une petite bouille à taper dessus, quoi, tout ce qu'on voulait pas être." La reconnaissance du rôle de l'animateur par les jeunes fait l'objet de négociations ardues qui prennent la forme d'une succession de provocations. On teste l'animateur, on essaie de le "faire craquer".

Les animateurs résidant dans les quartiers qu'ils sont censés animer ne sont pas davantage épargnés. "Tu es animateur, pourquoi pas nous ?". Marginalisés par leur statut, ils sont parfois agressés lorsqu'ils prennent le parti des gardiens de la paix avec lesquels ils travaillent. Ils sont l'objet de pression de la part de leurs voisins qui leur remettent des listes d'inscription pré-établies pour des camps. L'échec à faire reconnaître leurs responsabilités lors des camps les conduit à s'orienter par la suite soit vers des filles, soit vers de jeunes enfants. Quant à la présence du gardien de la paix dans les quartiers dégradés, elle apparaît aux habitants comme une provocation pure et simple.

Les éducateurs et animateurs diplômés portant cheveux longs, habillés de manière négligée, sympatisants écologistes, sont taxés de "babas". Les jeunes banlieusards les perçoivent "influçables", peu sûrs de leur identité. Il serait donc à la limite déshonorant de montrer, en public, que l'on s'associe avec ceux qui refusent de s'engager dans les défis. On comprend alors que le travail "en profondeur" des éducateurs qui travaillent avec la durée de leur présence dans le quartier ne peut s'effectuer que de manière dissimulée, en amenant les jeunes à accepter les différences de statuts et de classes sociales.

A l'opposé, les policiers animateurs ne bénéficient pas du temps nécessaire pour nouer des relations durables avec les jeunes. Mais ils insistent sur leur proximité sociale avec les banlieusards ; très fréquemment, ils tentent de faire oublier leur statut professionnel en mettant en avant les goûts communs qu'ils partagent avec la population. Ils possèdent des voitures "classes", alpines Renault, Golf G.T.I., écoutent les mêmes musiques, sont sensibles comme les jeunes aux plaisirs physiques, à la virilité, au sens de l'honneur. Ils jouent sur la plastique ambiguë des héros des films que les jeunes adorent.

Leur engagement dans les opérations s'accompagne d'une vaste entreprise de séduction auprès de la population. Afin de dédramatiser les situations tendues qui s'installent dans l'agglomération, la police va modifier l'image qu'on a ordinairement d'elle et mettre en scène les valeurs citadines "branchées". Ainsi, au printemps 1984, au cours de la foire de Lyon, entre un stand de l'armée qui exhibait des canons auto-tractionnés et celui d'Amnistie International, avaient lieu des concours de "cot-cot" au cours desquels chacun, s'affublant d'un masque de carton-pâte à l'effigie d'un poulet, pouvait venir sur l'estrade pousser son cri. Les concours alternaient avec des séances de "rap", animé par un acrobate, un policier ou un danseur professionnel, très "looké" (c'était un noir vêtu de noir, portant des lunettes noires).

2.3./ Le risque déjoué

Les stages de parachutisme étaient le type d'activité même présentant un risque contrôlé par des spécialistes. Les employés municipaux l'avaient largement annoncé devant les jeunes qui cherchent le prestige en jouant le "durs", leur posant ainsi un défi : aucun de ces jeunes ne s'est inscrit au stage. Seuls, des jeunes français qui avaient déjà pratiqué ce sport à titre privé ou des étudiants maghrébins ont adhéré volontairement ; les listes ont été complétées par des animateurs vacataires réquisitionnés. Devant la représentation d'une "population à risque", les moniteurs vont insister, lors de la formation préliminaire, sur le danger et les accidents inhérents à ce sport.

L'évocation des risques de l'activité, comme l'absence de motivation collective, conduisent le groupe de stagiaires à faire piètre figure devant les membres du club. Les uns sont vêtus de jeans coupés et effrangés, de survêtements bon marché, les autres, presque nus, exhibent leur musculature bronzée et revêtent de luxueuses combinaisons de nylon. Pendant que les stagiaires essaient d'apprendre à tomber d'une chaise, un

groupe d'une vingtaine de parachutistes des deux sexes viennent les entourer et demandent en riant si c'est bien là les "loulous des banlieues". Les jeunes perdent la face.

Après s'être fait photographier, les stagiaires désertent la piste. D'autres s'aperçoivent au dernier moment qu'ils sont venus en sandales et qu'ils ne peuvent sauter. Les plaisanteries redoublent devant le refus déclaré des statutaires municipaux de participer à l'action. "Quels planqués !" "C'est toujours nous qui allons au casse-pipe !". disent les jeunes volontaires. Mais le refus de la prise de risques n'est pas seulement sous-tendu par le clivage statutaire/non-statutaire : sauter en parachute nécessite peu de technique corporelle pour un débutant, mais cela suppose de se lancer seul, sans pouvoir communiquer oralement dans le vacarme d'une carlingue. Cette aventure personnelle, où l'on teste son propre cran n'entre pas en résonance symbolique avec le système de prestige d'un groupe de quartier, jamais centré durablement sur l'individu, mais sans cesse rejoué et diffracté sur l'ensemble des acteurs.

Les stages sportifs collectifs, comme le karting ou le trial ont connu une forte audience. Leur déroulement s'est effectué de la même manière : Un jeune volontaire maghrébin recrute dans son quartier ses jeunes frères et ses amis, ainsi que d'autres garçons moins âgés. Il est assisté d'un autre jeune volontaire extérieur au quartier et la partie technique du stage est assurée par deux moniteurs du club. Les conditions matérielles d'accueil défavorables, le peu d'intérêt pour la mécanique, conduisent souvent les plus jeunes à transgresser les règles (le nombre de tours à effectuer, les pistes à suivre, etc.), interdisant ainsi toute compétition organisée. Face à cette situation, le vacataire habitant le quartier ne peut s'interposer ; il aurait même tendance à surenchérir pour se poser comme leader du groupe. Le vacataire extérieur au quartier ne peut intervenir ; s'il se range du côté des moniteurs, il est désavoué. Les moniteurs, non préparés à la rencontre de ces groupes conflictuels, rieurs et indisciplinés, tentent de s'appuyer sur les vacataires qui ne peuvent pas se discréditer aux yeux des jeunes. Si les banlieusards "s'éclatent", se "défoncent", c'est au prix de bris de matériel et l'animation n'a plus d'autre enjeu. Les moniteurs sont incapables de repérer ceux qui créent cette situation de surenchère. Ils perçoivent des bandes provenant de différents quartiers des banlieues qu'ils hiérarchisent en fonction de leurs débordements.

Les stages de plongée ont été beaucoup mieux organisés. Les entraînements ont lieu chaque matin dans les piscines. L'assiduité est obligatoire et ces espaces fermés permettent aux gardiens de la paix qui encadrent l'activité de maîtriser parfaitement les chahuts. A l'issue des entraînements un petit examen théorique (codes gestuels) et pratique permet d'établir les inscriptions de ceux qui sont accueillis dans un centre

loisir-jeunesse en bord de mer. "Je les ai entraînés à la dure, alors ils se sont sélectionnés d'eux-mêmes. Ceux qui n'étaient pas motivés... Y'a pas eu de bagarre".

En fait, cet examen permet aussi, non seulement d'éliminer ceux qui risqueraient de poser des problèmes sur la côte, mais également d'équilibrer le nombre de filles et de garçons. Les policiers emmènent au stage leur épouse et leurs enfants qui ont le même âge que les stagiaires (15-17 ans). La présence d'un couple qui n'hésite pas à rabrouer ses propres enfants ou à surenchérir aux plaisanteries des stagiaires à leur propos, a permis d'établir une relation "parentale" avec tous. Les tensions possibles entre filles et garçons ont été très vite désamorçées, même si parfois elles ont pu se reporter sur des micro-conflits ethniques (les filles sont françaises et les garçons stagiaires, maghrébins).

Les gardiens ne désavouent pas cette attitude "paternelle", même devant leurs collègues. La plongée qui nécessite de contrôler strictement ses efforts physiques est le seul cas, d'après l'enquête, où des liens affectifs se nouent entre jeunes et animateurs.

Ces stages sportifs, ces "opérations vitrines" n'ont pas été reconduits et les jeunes, en 1984, sont considérés "inaptes culturellement" à participer à des activités de **luxe**. Les exemples précédents montrent que la prise de risques est soit refusée, soit déjouée au profit d'une "défonce" sans lendemain. Seule une **négociation des identités personnelles** entre l'animateur et le stagiaire, qui rompt avec la logique des représentations stigmatisées, semble capable d'établir une confiance permettant le bon déroulement des activités. Peu de passerelles semblent possibles entre la réputation négative de groupes qui cherchent le prestige et les égards avec lesquels on traite un champion sportif. En fait, le système de valeur attaché au sport (dont on connaît les origines sociales et historiques), suppose un investissement personnel, un entraînement rigoureux et donc, une auto-discipline centrée sur le corps et l'individu. Ces valeurs sont incompatibles avec une logique collective de "défonce" où chacun ne maîtrise plus les risques qu'il encourt. Peu d'animateurs ont su, en 1983, faire accepter aux jeunes ces notions de valeur individuelle.

2.4./ Le glissement vers les enfants

Les animations sportives dans les quartiers drainent une population beaucoup plus jeune que les stages sportifs et les camps à l'extérieur des communes où l'on admet parfois en 1983 des garçons âgés de 18 à 25 ans. L'ouverture gratuite des

cours de tennis suscite une appropriation de ceux qui aiment mettre en scène leurs vêtements, et l'indignation de ceux qui louent les cours durant l'année scolaire. Les pistes de patins à roulettes, les stades et les gymnases recrutent une population masculine de moins de 16 ans et féminine de moins de 13 ans. Ceux qui sont plus âgés sont membres de clubs pendant toute l'année : ils sont sollicités par les animateurs, ils conseillent les enfants qui entretiennent avec les moniteurs des séries de petites provocations sans conséquence.

Lorsque les associations qui assuraient jusqu'alors l'insertion professionnelle et l'alphabétisation, s'engagent dans l'animation de quartier, elles vont se heurter dans un premier temps à l'inertie de la population. Les animateurs résidant à l'extérieur des communes éprouvent des difficultés à répondre aux questions des jeunes sur la nécessité de l'activité. Ils ne parviennent pas à écouler leurs tracts sur les marchés car la population est saturée de propagande politique. Ils décident alors d'imprimer des feuilles de différentes couleurs et de se déguiser pour attirer l'attention des jeunes et créer une ambiance festive. "On a fait les loufoques, ça les a détendus". Des soirées dansantes et des jeux se déroulent durant l'été mais comme dans le cas des animations sportives, les plus de 16 ans préfèrent se tenir à l'écart. Pour faire participer les filles, il faut prévoir des soirées couscous qu'elles prennent en charge, respectant ainsi les rôles culturels traditionnels.

Dans les quartiers très défavorisés, considérés comme "quartiers à problèmes", des policiers sont chargés d'assurer l'animation. L'ouverture de locaux va raviver les conflits de voisinage, notamment entre les habitants des H.L.M., des H.B.M. et ceux des cités de transit. L'enjeu pour les habitants est de s'approprier les centres, les stades et les dispensaires. Ils se taxent mutuellement de "sauvages". Les uns reprochent aux autres leur manque d'éducation scolaire ; ceux-ci les accusent en retour de ne pas connaître la langue d'origine. "C'est quand même plus civilisé dans ce quartier. Quand même, chez les autres, on trouve des barbares. Y savent même pas parler. Ici, y'a une certaine organisation", nous disent les jeunes habitants des cités de transit. L'organisation dont ils parlent est celle des solidarités de voisinage inter-ethnique (les différentes langues du Maghreb, l'espagnol, le portugais sont compris par tous).

Souvent, un même appartement abrite une famille de trois générations mais le principe de seniorité et de solidarité, cette "organisation" entre les classes d'âge et les familles, s'efface pendant l'été dans la mesure où les travailleurs de moins de 40 ans partent en vacances. Les chômeurs et les écoliers échappent donc pendant cette période au contrôle local de la classe d'âge supérieure.

En 1983, des policiers volontaires, spécialistes de sports nautiques (plongée, voile, planche à voile,...), d'escalade, de sports de combat, de gymnastique, sont détachés dans les services Jeunesse et Sport des municipalités. La plupart du temps, leurs compétences resteront inemployées malgré une forte demande des communes en début d'été. L'objectif, pour les brigades, était de "rechercher les jeunes à feu et à sang... ceux qui vont devenir des petits truands et se faire flinguer au coin de la rue" et de leur proposer un ensemble d'activités sportives présentant un risque contrôlé par les spécialistes. A l'époque, nous avons fait l'hypothèse que la participation à ce type d'activités pouvait éventuellement permettre aux jeunes de déplacer le prestige acquis à la suite de transgressions vers un prestige sportif et de négocier, ainsi, de nouvelles identités reconnues positivement. En 1983, ces spécialistes sont employés, selon leurs termes, "à faire de la garderie" dans les gymnases et ils se voient refuser parfois (alors que les jeunes volontaires étaient autorisés à le faire) l'organisation et l'encadrement de mini-camps, sous prétexte qu'ils n'avaient pas le diplôme requis pour encadrer des jeunes.

En 1984, certains de ces spécialistes renouvellent leur engagement mais uniquement dans les municipalités qui vont les honorer (remise de médailles,...). Les gardiens de la paix volontaires qui sont détachés dans les autres communes sont beaucoup plus jeunes et appartiennent depuis peu à la police. Ils assurent l'animation des stades et des gymnases, où ils rencontrent des animateurs maghrébins, des habitants, de même classe d'âge et de même classe sociale qu'eux, mais suivant parfois des études supérieures ; ces rencontres les conduisent à élaborer des représentations des banlieusards et des immigrés qui rompent avec celles des gardiens de la paix de plus de trente ans.

Les heurts entre jeunes habitants de zones rivales, comme la création d'associations ethniques dans d'autres quartiers plus aisés, contribuent à resouder les rapports entre les deux classes d'âge : 14/18 ans et 18/25 ans. L'union est aussi un moyen de répondre à ce qui est ressenti comme une provocation, c'est-à-dire la présence des fonctionnaires de brigades de prévention. Les conflits locaux se déplacent sur le prestige que confère le défi aux animateurs : ces défis deviennent tout au long de l'été un enjeu beaucoup plus apprécié que le fait de participer à une activité. Un jour, un groupe d'une quarantaine de garçons arrive en riant et en criant. L'un d'entre eux tourne en mobylette autour du local. L'agitation est à son comble. Prévenu par les jeunes qui participent au charivari, le propriétaire du véhicule vient alors. "Le propriétaire a récupéré sa mobylette. Il a regardé mon maillot de police en rigolant. Il nous a dit : "Qu'est-ce que vous attendiez pour la récupérer ?" ; "Ils étaient quarante, que voulez-vous qu'on fasse ?". Les policiers gardent un très mauvais souvenir de ce simulacre de "rodéo". Ils ont été obligés de se désavouer en public devant un propriétaire de mobylette qui a montré sa

sympathie vis-à-vis des jeunes. Paradoxalement l'effet de bande devant l'intrus conduit à atténuer les rivalités locales ainsi qu'à construire des solidarités de classes d'âge inter-quartiers, mais au prix de conforter l'image d'un quartier "dangereux".

L'année suivante, le déplacement des lieux d'animation dans le quartier, la reconnaissance des jeunes volontaires par la population, la présence de gardiens de la paix beaucoup plus jeunes contribuent au déroulement des animations dans une ambiance calme. Les jeunes des cités de transit ne participent plus. La classe d'âge 16/26 ans est absente mais par contre, viennent quelques chômeurs âgés de 28/30 ans pour jouer avec les animateurs du même âge et discuter avec les enfants.

De manière globale, les animations de quartier ont tout d'abord suscité l'adhésion de larges couches sociales de jeunes banlieusards, pour, avec les répétitions des "coups", stabiliser une clientèle... Un des indicateurs qui nous permet d'identifier la population est dans les premières années, le dégonflement des effectifs des centres aérés puis un retour en 1984 des enfants qui n'ont qu'un frère ou une soeur et dont les deux parents travaillent. En ce qui concerne ceux qui sont issus de familles nombreuses, et dont la mère est sans profession, le nivellement s'effectue par une élimination des groupes réputés "à risques" et l'**abaissement des âges**. Avec l'arrêt des manifestations de jeunes s'observe par contre, probablement sous l'effet des opérations, un léger regain du nombre de licences dans les clubs de sports populaires : foot-ball, athlétisme, sports de combat.

2.5./ La création d'un genre de vie

La mauvaise utilisation de spécialistes, la peur qu'éprouve un jeune animateur n'ayant que l'expérience des colonies de vacances face à l'effet de bande des adolescents ou l'impossibilité d'un vacataire issu d'un quartier visé à faire reconnaître son statut à ses voisins, rendent difficile, d'une part, l'organisation des activités sportives valorisantes lorsqu'elles nécessitent une prise de risques individuelle, et entraînent, d'autre part, au fil des années, un glissement vers des tranches d'âge de plus en plus jeunes. Cependant, la présence d'intrus de mieux en mieux acceptés dans les quartiers permet de véhiculer des idéologies, des représentations qui soit résonnent, soit rompent avec les codes locaux. L'affirmation des statuts et des compétences diverses réorganise les rapports de solidarité entre classes d'âge et restructure en filigrane le tissu social.

Cette restructuration des rapports de solidarité entre classe d'âge doit beaucoup aux opérations d'été, à la liberté d'association pour les étrangers et à l'action du travail social d'origine chrétienne. Même si les travailleurs sociaux "traditionnels" ont pu paraître écartés du dispositif, rétrospectivement, les ex-séminaristes ont joué un rôle fondamental dans la reprise en main d'une identité des jeunes banlieusards. Ils sont gérants d'associations de quartier, directeur du centre d'hébergement, chefs de service municipaux.

Rappelons que dans l'agglomération lyonnaise les communautés protestantes et catholiques, après avoir soutenu activement les résistants algériens en France jusqu'en 1965, ont créé une quantité d'associations assurant un ensemble de services et de protection minimales aux immigrés : logements, dispensaires de santé, alphabétisation, initiation à la vie urbaine...

Entre 1968 et 1972, nombre de ces associations furent investies par de nouveaux militants, dont l'engagement politique et syndical dépassait la simple solidarité. De ces associations disparues ou intégrées dans des structures lourdes, seules perdurent celles où la "morale" prévaut sur le "politique".

A cette époque apparaît un schisme au sein du travail social chrétien. L'église sociale gérante des cités de transit est accusée par la jeune génération "d'apprentis-curés", comme ils se nomment, de favoriser le dépeuplement du centre ville par les immigrés et donc, d'assurer les spéculations immobilières de rénovation. Cette jeune génération met en place des centres d'hébergement pour délinquants en milieu rural, place des jeunes dans les communautés rurales ou artisanales, crée en ville des restaurants, des commerces, des ateliers auto-gérés, monte des boutiques de gestion. Les propriétés de l'église locale ou d'associations oecuméniques internationales (personnifiées aujourd'hui par le pasteur Jean COSTIL et le curé Jean DELORME, par exemple) accueillent alors des associations et des mouvements pacifistes, écologiques, parfois d'inspiration néogauchistes ou libertaires.

Au sein des communes touchées par les opérations d'été, des associations de quartier, créées avant 1981, plus ou moins en déclin, assurant vacances familiales, cours d'alphabétisation..., s'impliquent dans l'animation. Elles se revitalisent. Elles entrent ainsi en concurrence territoriale avec les municipalités qui ont la main-mise sur le dispositif Été-jeunesse; et les deux parties vont s'accuser mutuellement de se "piquer de la clientèle".

Ces associations qui se sont impliquées dans les opérations d'été ont choisi, selon leurs affinités morales ou politiques et/ou les stratégies de "leurs responsables", deux types de stratégies différentes : soit l'intégration aux services municipaux, soit (pour celles qui s'affirment en opposition) une négociation visant à étendre leur territoire d'influence à de nouveaux quartiers. Sur ce dernier point, il semble que la "réussite" de ces animations effectuées avec peu de moyens (95 % des subventions sont utilisées pour les salaires des animateurs) sont directement fonction des relations de voisinage des parents des jeunes. Les rivalités sociales des adultes, plus que les conflits inter-ethniques, se traduisent par la défection des enfants. D'autre part, lorsque les associations constituent une clientèle provenant de nouveaux quartiers, on assiste à une défection de leur clientèle anciennement stabilisée. Si elles n'arrivent pas à disloquer les territoires des pilons et des adolescents, elles agissent de façon tout à fait efficace auprès des adultes.

En effet, à la suite des manifestations de jeunes, et par l'intermédiaire des opérations été-jeunesse, ces associations de solidarité aux immigrés et aux sous-prolétaires bénéficient d'une impulsion nouvelle qui leur permet de se placer, pendant quelques années, à l'avant-garde du combat des minorités politiques et ethniques. Dès 1981, elles ont, dans tous les cas observés dans la région lyonnaise, suscité la création de nouvelles associations à caractère ethnique.

Les premières à se créer sont les associations festives antillaises ainsi que celles des vietnamiens qui ne se reconnaissant pas dans les clubs fédérés de sports de combat et montent leurs propres écoles. Ces mouvements, qui profitent des conseils juridiques et des locaux mis à leur disposition par des associations-mères, drainent donc des jeunes de quartiers différents. On assiste donc à la constitution de réseaux délocalisés, mais structurés par l'appartenance ethnique. Plus laborieuse sera la création des associations maghrébines. Nous avons vu que pour s'en sortir, les jeunes adultes peu intégrés ethniquement, doivent reconnaître et valoriser les inégalités des statuts. Cette stratégie personnelle empêche les tentatives d'organisation collective au sein du quartier. Celui qui pourrait acquérir un rôle reconnu de promoteur des intérêts du groupe est tenté d'utiliser son charisme et ses relations à des fins personnelles. Il se désolidarise du groupe pour promouvoir ses intérêts personnels. Les groupes atomisés, sont condamnés à l'inaction.

Ces nouvelles associations ont connu des destins variés. Beaucoup ont pris forme sous l'impulsion de jeunes chômeurs ne possédant pas de titre scolaire supérieur au bac. Ces jeunes ont été conseillés juridiquement et administrativement par les militants des associations-mères. Leurs buts étaient peu définis

et les subventions qu'elles ont reçues ont été utilisées, tour à tour, pour organiser des voyages, participer aux activités d'animation, reconstruire des équipements de quartier dégradés, assurer des travaux intérimaires à leurs membres en négociant avec les pouvoirs publics, mais aussi pour mettre en commun des réseaux de relations et de "combines" qui permettent de trouver du travail chez de petits entrepreneurs, carrossiers, maçons... Ces associations nées de la "base" et qui stagnent aujourd'hui dans leur appartement H.L.M. concédé par les offices municipaux, dénoncent très vite l'élitisme politique et culturel, le "parisianisme" de celles qui ont "réussi".

Mais si beaucoup se sont désagrégées, elles ont diffusé un discours, héritier du mouvement "alternatif" des années 75. Si les jeunes des banlieues sont fidèles aux valeurs viriles populaires et rejettent le style "baba" des professionnels du travail social, ils en aménagent les idéologies, les discours sur "l'autonomie", préconisant de "se réfléchir", "se penser soi-même". Les jeunes revendiquent une culture. Les discours autogestionnaires et écologistes mettaient l'accent sur la réappropriation des savoir-faire dans le cadre d'une économie de survie, les jeunes répondent par la multiplication des savoir-faire dans une économie de pénurie. Une passerelle avec un espace d'indifférenciation des statuts est la rotation des tâches et l'autogestion est interprétée dans les nouvelles entreprises par le souci de ne pas structurer une hiérarchie rigide. Ces idées ont été rationalisées par les maghrébins 2ème génération disposant d'un haut niveau scolaire.

En effet, d'autres associations à caractère ethnique ont été créées sous l'effet des enjeux stratégiques des militants d'origine chrétienne et d'un certain nombre de personnalités du monde culturel : artistes, universitaires... Leurs membres, très souvent étudiants, semblent être à l'origine des discours sur la culture "Beur", qui, en 1982 et 1983, ont connu un écho retentissant parmi les jeunes populations banlieusardes. Cathalisant la création de coopératives ouvrières et de nouveaux services d'information, ces associations à tendance "intégriste" concurrentes entre elles localement, ont établi un réseau de relations selon l'axe Paris/Marseille. Leur revendication traduite par leurs jeunes sympathisants comme un désir "d'allier la culture maghrébine à celle de New-York" s'est rapidement estompée, au moment-même où l'extrême droite réalisait les performances électorales (jusqu'à 20 % des voix) que l'on connaît dans les banlieues. Si les revendications portant sur l'égalité des droits, remettant en cause notamment la composition du jury dans les tribunaux, n'ont changé en rien, la formidable promotion de groupes de rock, troupes de théâtre, peintres, sculpteurs, se taillant un marché nouveau, a conduit à exclure ou détourner les conflits sociaux au profit de la constitution d'une demande de consommation culturelle. Face à la reconquête d'une mémoire d'enfant de migrant par la revendication d'identités dont on peut toujours mettre en doute

l'authenticité, une politique sécuritaire a consisté à satisfaire la demande de consommation culturelle, moyen efficace de déjouer les conflits sociaux.

==--==--==--==

A défaut de l'émergence d'une "contre-culture", les opérations d'été de ces dernières années ont été les témoins et les catalyseurs de la création d'un nouveau style, de nouveaux modèles sociaux reconnus qui permettent la reprise en main d'une identité par les jeunes banlieusards. Ce style "2ème génération" (la dénomination "Beur" est très peu employée dans les banlieues lyonnaises) possède ses penseurs, ses hommes de main et déjà peut-être ses mythologies. Il est le champ à la fois de communauté d'intérêts et de concurrences sociales. Pour les plus défavorisés, l'adoption de ces modèles permet d'échapper au processus de doublement (qui consiste à laisser les spécialistes expliquer les handicaps à la place des victimes), et donc de responsabiliser ses actes, d'en rendre compte devant des groupes de pairs restructurés par une solidarité de classes d'âge.

Les conflits sociaux de 1981 et 1982 ont glissé vers une demande de consommation culturelle. Les pratiques symboliques, dans la manière de se présenter (blouson de cuir et pantalon de flanelle grise), de recevoir (le couscous au whisky), assurent un nouveau "look" qui permet de catégoriser les espaces sociaux et aussi, pour certains, de se dissimuler. Ce style apparaît comme l'art de vivre le mieux adapté à la précarité.

BIBLIOGRAPHIE : travaux complémentaires de l'auteur

LEFEBVRE (B.), PORTET (F.)

Enquête/Evaluation des opérations "été 83" dans l'est lyonnais .- Rapport MIRE-Ecomusée, Le Creusot, 1984.

LEFEBVRE (B.)

Evaluation des opérations "été" 1984 .- Rapport MIRE-GESTAR, Lyon, 1985.

LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Adil JAZOULI (*)

La sur-représentation des jeunes maghrébins dans le public visé par les opérations d'été s'explique par le souci d'intervenir sur les populations considérées "à haut risque" et par la volonté de réparer une injustice sociale. En fait, ces jeunes, marginalisés sur la plan social, économique et culturel, réagissent souvent à ces opérations avec la suspicion et l'amertume qu'a fait naître en eux l'expérience de la "galère".

(*) CNRS/CADIS

Les jeunes d'origine maghrébine sont à la fois le public principal et les acteurs les plus remarquables des différentes opérations "anti-été chaud" depuis 1982. Ils ont été dans une large mesure à l'origine des fameux "rodéos" de l'été 81. La politique qui va être mise en place pour prévenir de tels événements se développe d'abord dans les onze départements où ils sont les plus nombreux (1).

Cependant, dans leurs discours, les promoteurs des opérations de prévention ne mettent pas en avant la présence massive de ces jeunes, peut-être par souci de ne pas aggraver leur stigmatisation, mais sans doute aussi par crainte de heurter une opinion publique de plus en plus sensible aux thèmes xénophobes et qui aurait trouvé là matière à alimenter ses rancœurs.

La large couverture médiatique dont a bénéficié l'opération été 82 a, entre autres, mis en valeur le poids que représentent les jeunes maghrébins dans le public touché par ce dispositif. Et de fait, il y eut très peu de réactions négatives dans l'opinion, même si, ici ou là, on entendait quelques timides : "il y en a que pour eux".

1 - A L'ORIGINE DES OPERATIONS

Dans son histoire récente, la France a, en définitive, connu très peu de révoltes spontanées de jeunes à l'instar de ce qui se passe sporadiquement en Angleterre ou aux Etats-Unis. La contestation étudiante de Mai 68, tout en introduisant une rupture fondamentale dans le champ culturel, est apparue aussi comme porteuse de contre-valeurs auxquelles ses acteurs en réfèrent pour agir. Les "riots" des jeunes noirs américains ou des jeunes "west-indiens" en Angleterre introduisent une dimension ethnique qui donne à ces flambées de violence un caractère particulier. La France se croyait à l'abri de telles formes de protestation violente : elle faisait confiance à ses institutions et à son système politique, qu'elle croyait capables d'intégrer et de canaliser les revendications des différents groupes sociaux. Les "rodéos" de l'été 81 vont sonner le glas de cette vision strictement gestionnaire des rapports sociaux.

1.1./ L'été 81 : les "rodéos"

En un seul été, des jeunes, pour la plupart maghrébins, volent et brûlent dans une ambiance surchauffée, près de deux cents voitures. Personne ne comprend réellement ce qui se passe et toutes les explications classiques sur la délinquance instrumentale des jeunes volent en éclat. Les voitures volées ne sont ni décarcassées ni vendues, elles sont brûlées après avoir servi à faire des pointes de vitesse et à narguer des forces de

l'ordre largement débordées par l'ampleur du phénomène. La presse s'empare de l'événement qui fera la "une" l'espace d'un été.

Avec ces rodéos, le pays s'aperçoit qu'il n'est pas à l'abri d'une confrontation violente entre des jeunes marginalisés à tout point de vue et des forces de l'ordre trop souvent livrées à elles-mêmes. Le France se réveille malade de ses banlieues qu'elle a laissées à la dérive urbaine, sociale et économique. La violence du réveil fut à la mesure du sommeil qui l'a précédé.

A l'origine de ces rodéos qui se sont déroulés en particulier dans l'est lyonnais et le nord de Marseille, il y a l'explosion d'une colère trop souvent refoulée par les jeunes, en particulier maghrébins. L'adversaire privilégié de ces jeunes sera "tout ce qui porte un képi". En effet, les forces de l'ordre seront mis à mal par des jeunes qui trouvèrent là l'occasion de prendre leur revanche sur toutes les brimades qu'ils endurent.

"Les rodéos c'était fait d'abord pour attirer les flics dans la cité et se battre avec eux. On en avait ras-le-bol des contrôles d'identité, des expulsions et de tout le reste. Les flics ont payé pour tous les autres, tous ceux qui nous écrasent et qu'on ne voit jamais. Les jeunes en avaient marre de jouer le rôle de la souris face au chat, alors ils ont montré leurs griffes" (Djamel - les Minguettes).

1.2./ La "galère" et la rage

Si les forces de police sont les premières visées par cette explosion de colère et de violence, celle-ci procède surtout d'une longue dégradation des rapports sociaux et économiques dans les banlieues. En effet, les taux d'échec scolaire ou de chômage des jeunes par exemple, sont de très loin supérieurs à la moyenne nationale dans des cités comme les Minguettes à Vénissieux ou la Grapinière à Vaulx-en-Velin (2).

Dans le désert culturel et socio-éducatif, les jeunes maghrébins sont livrés à eux mêmes dans un univers de désolation aux portes closes. L'ennui quotidien, l'absence d'un avenir professionnel, la recherche de "petits bonheurs" pour échapper à la "zone", et le sentiment de ne jamais pouvoir s'en sortir forment les frontières de ce que les jeunes appellent la "galère". En même temps, la ségrégation sociale et institutionnelle, l'angoisse des lendemains qui se ressemblent le

quadrillage policier des cités, et la sévérité de la justice à l'égard des jeunes délinquants d'origine maghrébine forment progressivement le "cocktail" qui donnera chez les jeunes un sentiment de rage permanente.

A partir de là, toutes les institutions du travail social ou de la prévention apparaissent à ces jeunes comme autant d'instruments chargés par "ceux qui décident" de les contrôler et de les maintenir dans la zone, à la périphérie des espaces de participation économique sociale et culturelle. C'est le sentiment de **domination** qui, chez les jeunes d'origine maghrébine, l'emporte alors sur celui d'une conscience des conflits sociaux et des capacités potentielles d'y intervenir. Cette domination est symbolisée d'un côté par les signes extérieurs de richesse dont ils sont exclus (et ceci explique en grande partie la fascination qu'exercent sur eux les belles voitures), et de l'autre, par des policiers ominiprésents, donc provocateurs, tout désignés pour devenir l'adversaire principal à abattre afin de casser le cercle de la marginalisation.

C'est la rencontre des conduites définies par la galère et celles qui expriment la rage (3), qui donne lieu à cette forme particulière de la violence protestataire que sont les rodéos.

1.3./ Des risques de violence répétée

Ces rodéos, on l'a vu, ont eu un effet d'électrochoc sur l'opinion publique, mais aussi sur les acteurs de la prévention et du travail social, et sur les élus locaux. Parmi ces derniers, certains ont d'ailleurs demandé tout de suite aux pouvoirs publics que les jeunes maghrébins condamnés pour faits de "rodéos" soient expulsés du territoire national. Le vent de panique et la vague sécuritaire qui submergent alors bon nombre d'institutions risquaient en fait d'aggraver la situation et d'accroître les tensions. En effet, les jeunes maghrébins des cités de banlieues furent les premiers surpris par l'enchaînement de la violence qu'ils avaient déclenchée, et ils ont évité de se déchaîner devant les arrestations et les condamnations qui ont frappé bon nombre d'entre-eux. Mais il est clair qu'une politique plus répressive encore aurait transformé la rage des jeunes maghrébins en des formes de violence plus affirmées.

En fait, les hésitations, les contradictions et les débats qu'ont suscité les rodéos de l'été 81 ont déstabilisé les stéréotypes et empêché le durcissement des positions des uns et des autres. Même si les groupes de pression comme celui des élus locaux veulent répondre à ce type de violence par la répression, ils prennent conscience des problèmes sociaux qui se posent et

proposent de nouvelles formes de prévention (4). Dans cet été chaud de 1981, tout se passe comme si chacun des acteurs de ce conflit essayait de comprendre ce qui s'est réellement passé et d'en tirer les conséquences. C'est le cas, notamment, des jeunes maghrébins des Minguettes :

"Les rodéos, c'était comme une tempête ou une grande fête, le lendemain il fallait faire le ménage pour y voir plus clair. Nous-même on savait plus quoi dire ni quoi faire. Beaucoup de nos copains étaient en prison et on voulait d'abord leur garantir un minimum de défense. La presse a beaucoup parlé de nous, mais elle a aussi parlé des cités et des conditions de vie dans la banlieue, alors on attendait quelque chose, on avait surtout peur qu'il y ait de nouveau des expulsions, car ça on ne l'aurait pas supporté" (Farid, les Minguettes).

2 - L'OPERATION ETE 82

Les promoteurs de l'Opération Eté 82 vont en fait profiter des hésitations des pouvoirs publics : ils mobilisent très rapidement à la fois les réseaux institutionnels et sur le terrain pour réaliser le "coup" de cette nouvelle forme de prévention conjoncturelle. Nous ne reviendrons pas sur cet aspect des choses que nous avons traité par ailleurs (5).

2.1./ Un public/cible : les jeunes maghrébins

Dans le choix même des sites et des cités touchés par cette opération de prévention, existe implicitement la reconnaissance d'une urgence : celle de toucher les jeunes d'origine maghrébine, et surtout ceux d'entre eux qui ne peuvent partir en vacances par les moyens habituels et qui dès lors seraient tentés par toutes opportunités de délinquance.

L'opération "camp en Ardèche", dite "DEFFERE-TRIGANO" du nom de ses promoteurs, est en ce sens exemplaire, car 90 % des quelques 350 jeunes concernés étaient maghrébins. Il en est de même pour les animations locales ou les camps avec l'armée ou la police. Cette sur-représentation des jeunes maghrébins peut s'expliquer de plusieurs manières : d'abord par le fait que bon nombre de ces jeunes n'étaient presque jamais partis en vacances auparavant et tout le monde voyait dans le fait de les privilégier une sorte de ségrégation positive et la réparation d'une injustice sociale. Ensuite, dans la logique de l'opération anti-été chaud, il fallait toucher d'abord ceux

parmi lesquels pouvaient se trouver des amateurs potentiels de rodéos, donc les jeunes maghrébins. En fin, des mécanismes complexes de recrutement ont amené les promoteurs des projets à estimer que plus il y aurait de jeunes maghrébins dans leur public, plus leur projet aurait des chances d'être retenu et donc financé. Sans qu'il y ait vraiment de volonté délibérée chez les uns ni de directives précises de la part des autres, une sorte de consensus sur la nature du public à privilégier s'est établi de fait entre les promoteurs de l'opération à tous les échelons. Par ailleurs, bon nombre de jeunes maghrébins, estimant légitime leur droit à des vacances comme les autres jeunes, ont considéré comme normal de s'appropriier en quelque sorte les bénéfices de l'opération :

"Il faut comprendre que pour les jeunes, tout ce qui allait se faire pour eux, c'était normal, comme une sorte de compensation de tout ce qu'ils n'ont pas eu comme loisirs pendant des années. Avoir des vacances payées pour aller pour la première fois à la mer leur paraissait naturel, car jamais leurs parents n'avaient eu les moyens de leur payer de tels séjours" (Kader, Paris).

2.2./ Effets des actions menées

Dans la logique même de l'opération été 82, la diversité et la démultiplication des actions sur le terrain devait être un facteur de réussite, et ce fut en grande partie vrai. Car, du camp DEFFERE-TRIGANO aux stages de parachutisme avec l'armée, en passant par les animations locales dont celle de la cité des Flamands au nord de Marseille fut la plus spectaculaire, la palette des activités proposées était tellement vaste qu'elle a touché en définitive le public qui était théoriquement désigné. S'il est difficile de systématiser les effets directs de ces actions de prévention ou d'animation, on peut néanmoins en dégager les principales caractéristiques.

A première vue, les jeunes maghrébins ont vu dans ces actions une sorte de reconnaissance des problèmes que les rodéos avaient posés de manière spectaculaire ; et, tant qu'à faire, il valait mieux avoir des animations locales ou des camps de vacances que des policiers en bas de chaque tour ou des expulsions en dehors du territoire national. Mais pour les plus militants de ces jeunes, cette opération est apparue comme un grand "bluff" dont le but était de réconcilier les policiers et les jeunes afin de mieux contrôler ces derniers.

Dès la fin des opérations de prévention, l'anxiété de l'après vacances refait surface, et beaucoup de jeunes ont eu l'impression d'avoir traversé un îlot de rêve et de tranquillité

pour retomber ensuite dans la galère et la misère. Plusieurs témoignages confirment ce sentiment : "on nous a occupé pendant un ou deux mois, et après, qu'est-ce qu'on va faire, quelle suite donner à tout cela ?". Ce constat rejoint d'ailleurs celui de bon nombre de travailleurs sociaux qui ont condamné l'aspect "spectaculaire et démagogique" d'une opération conjoncturelle.

Ce sentiment de vide après l'opération s'est transformé chez les jeunes maghrébins en amertume, surtout lorsque, revenus dans leur cité, ils se sont aperçus que rien n'avait vraiment changé. Tout se passe comme s'ils comptaient sur ces vacances pour changer non seulement l'ennui des vacances, mais l'ennui tout court.

Toutefois, les actions d'animation menées sur place ont fait redécouvrir aux jeunes et à leurs familles des capacités d'action et de solidarité locales ; elles ont permis à certains leaders potentiels de faire valoir leur connaissance des quartiers pour aider les populations locales à se prendre elles-mêmes en charge.

Ces réactions souvent contradictoires, et coexistant parfois chez les mêmes individus, révèlent bien la difficulté qu'ont eu en général les jeunes maghrébins à se situer dans une action dont beaucoup de dimensions leur échappaient. En effet, tout en reconnaissant le côté positif de la dynamique collective qu'a pu introduire l'opération de prévention, beaucoup dénonçaient en même temps les manipulations politiques et institutionnelles que pouvait dissimuler ce type d'action, ainsi que le rôle de "bouffons" qu'on leur faisait jouer.

Le rapport que les jeunes adolescents maghrébins entretiennent avec ceux que l'on appelle les animateurs "issus du milieu" porte d'ailleurs l'empreinte de ces appréciations contradictoires quant à la portée et à la valeur de ces opérations de prévention à l'égard d'une population par ailleurs maintenue aux franges de la marge sociale, économique, culturelle et politique.

3 - DES STRATEGIES DE RESPONSABILISATION ET DE PROMOTION

Les opérations Eté offrent des opportunités de promotion sociales à un certain nombre de jeunes issus de l'immigration. En effet, dans le cadre des actions menées, souvent les promoteurs embauchent,

généralement à titre d'animateurs vacataires, des jeunes issus des quartiers qui, par leur connaissance du milieu, sont supposés être mieux à même de servir de médiateurs.

3.1./ Les animateurs "issus du milieu"

Souvent sans formation préalable, ces jeunes ont il est vrai une bonne connaissance du terrain, et c'est cette qualité qui permet à certains d'entre eux d'accéder à des responsabilités et parfois de suivre une formation de plus longue durée. Ainsi, beaucoup de municipalités ou de grandes associations ont pu embaucher de jeunes maghrébins au titre de jeunes volontaires. L'action de ces derniers est inégale : alors qu'aux Minguettes leur travail est presque inexistant malgré leur nombre important, dans la banlieue nord de Marseille, beaucoup d'entre eux suivent aujourd'hui des formations supérieures et travaillent dans une association de services socio-culturels qu'ils ont eux mêmes créée. Il en va de même pour les vacataires dont certains ont pu devenir animateurs permanents, grâce à l'efficacité de leur travail, alors que beaucoup d'autres vivent encore une situation professionnelle précaire.

A côté de ces animateurs "issus du milieu" qui sont recrutés par les diverses institutions, les opérations ont permis à des associations de jeunes de prendre des initiatives collectives et de prouver, malgré beaucoup de difficultés, leurs capacités de prendre en charge les problèmes qui les concernent. De ce point de vue, les opérations ont des effets positifs sur l'émergence de quelques leaders issus de la jeunesse maghrébine (à ce titre il faut rappeler que Toumi DJAIDJA, le leader de la marche pour l'égalité fut employé comme vacataire par un club de prévention lors de l'Opération Eté 82). Par ailleurs, dans certains départements comme le Val-de-Marne ou la Seine Saint-Denis, les moyens supplémentaires apportés au titre des opérations-été ont permis à de jeunes associations de mener à terme certains de leurs projets constitutifs.

Le revers de la médaille est que trop souvent ces jeunes animateurs issus du milieu ont l'impression d'être utilisés comme caution ou alibi à une politique artificielle qui ne règle en rien les problèmes dans lesquels ils se débattent :

"La mairie n'arrête pas de dire qu'elle fait plein de choses pour nous, et qu'elle embauche les jeunes, etc., en vérité tout ça c'est du replâtrage, on nous embauche pour quelques semaines en été pour faire du gardiennage, et pendant tout le reste de l'année il faut qu'on rame tout seuls" (Majid, les Minguettes).

3.2./ Représentants, médiateurs ou traîtres

Aux yeux des autres jeunes, le rôle joué par ces animateurs ne paraît pas clair ; et, à l'instar des rapports ambigus qui existaient entre les "college boys" et les "corner boys" (6), ceux qui existent entre les jeunes maghrébins et leurs animateurs sont emprunts à la fois d'admiration, de fierté, de défiance et de suspicion. Le jeune animateur maghrébin paye son accession à un statut, même précaire, en étant en permanence déstabilisé et soupçonné par les jeunes ; il subsiste toujours la crainte qu'il bascule complètement du côté de l'institution qui l'emploie. Plus que les animateurs français, ces jeunes maghrébins sont sommés en permanence de s'expliquer sur leurs projets et leurs réalisations par ceux là mêmes dont ils ont la charge. Ils sont sans cesse suspectés de "trahir" ou de "vendre leurs frères" au profit d'une logique promotionnelle individuelle. Les jeunes leur rappellent souvent que s'ils ont un travail, ce n'est pas tellement grâce à leurs compétences réelles, mais plutôt grâce au fait qu'ils sont jeunes maghrébins, et qu'ils sont donc redevables à la communauté ou au quartier. Pour beaucoup de ces animateurs, cette situation crée un climat psychologique assez dur à vivre :

"Les copains me mettent tout le temps à l'épreuve, ils cherchent la petite bête et parfois me poussent à bout et ça finit mal. Mais le lendemain ils reviennent me voir et on reprend le boulot sans problème. Même au bistrot, certains trouvent normal que ça soit moi qui paye parce que je bosse grâce à eux, c'est pas évident, mais à leur place je penserais exactement pareil" (Farid, Marseille).

En fait, cette situation qui peut paraître déstructurante correspond tout à fait aux rapports qu'entretiennent les jeunes avec l'ensemble de leurs leaders associatifs, culturels ou politiques. Ils leur font confiance pour les représenter ou leur servir de médiateurs, mais ils se servent de la suspicion d'une trahison éventuelle pour maintenir sur eux une pression jugée légitime. Dans cet univers défini d'abord par la "galère", toute tentative de s'en sortir individuellement est a priori suspecte. Les jeunes de l'"association des grands frères et des grandes soeurs" à Lille avancent même qu'une des raisons de l'échec scolaire de certains jeunes maghrébins, pourtant brillants, serait cette pression du milieu qui ne voit de promotion que collective. Les opérations de promotion d'animateurs issus du milieu (jeunes volontaires, DEFA, etc.) trouvent d'ailleurs leurs limites dans la persistance de cette galère qui définit en grande partie les conduites sociales des jeunes maghrébins. Il en va de même pour les opérations de prévention pendant l'été : au-delà des effets positifs qu'elles peuvent avoir sur la dynamique d'action collective chez les jeunes maghrébins, elles créent aussi du ressentiment et participent involontairement de ce climat de

suspicion. Cela ne veut en aucun cas dire qu'il faut arrêter ou revoir de telles opérations. au contraire, mais il n'est pas inutile de rappeler qu'une politique de prévention, si bien faite soit-elle, rencontre des résistances et induit des effets secondaires qu'il ne faut pas ignorer.

NOTES

- (1) MARANGE (J.), LEBON (A.)
L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française .- Paris : La Documentation française, 1982.
- (2) in **INSEE Rhône-Alpes**. n° 25, 1983, pp. 7-16.
- (3) DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)
La Galère : analyse des conduites marginales des jeunes .- Paris : CADIS, Commissariat Général du Plan, 1985.
- (4) BONNEMAISON (G.)
Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité .- Rapport de la Commission des Maires sur la sécurité .- Paris : La Documentation française, 1982.
- (5) DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), SCHALLER (F.)
Opérations été 82 .- Paris : MIRE/CADIS, 1983, 180 p.
- (6) WHYTE (W.F.)
Street corner society. The social structure of an italian slum . The Chicago University Press : third edition, 1981.

BIBLIOGRAPHIE : Travaux complémentaires de l'auteur

JAZOULI (A.)

La nouvelle génération issue de l'immigration maghrébine .- Paris : Editions CIEM, 1982.

DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), SCHALLER (F.)

Opérations été 82 .- Rapport MIRE - CADIS, 1983, 180 p.

JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)

Opérations été 83 en Ile de France .- Rapport MIRE - CADIS, 1984, 80 p.

DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)

L'Etat et les jeunes .- Paris : Editions ouvrières, 1984.

JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)

Les opérations anti-été chaud en Ile de France 1984 .- Rapport MIRE - CADIS, 1985, 128 p.

RAPPORTS ENTRE GENERATIONS

Philippe PITAUD (*)

Les dispositifs prévention-été successifs ont vu la combinaison d'activités extérieures aux quartiers concernés et d'actions dites "d'animation sur place" centrées essentiellement sur les aires de vie habituelles des jeunes.

L'auteur s'intéresse plus particulièrement aux relations entre jeunes et adultes. Il montre comment les animations sur place ont pu contribuer à la transformation des rapports entre générations durant l'été et par là même, modifier les représentations de cette jeunesse. Cet aspect est d'autant plus important à souligner qu'il constitue l'une des prémices de l'insertion sociale des jeunes comme de l'équilibre sociétal au sein des cités et des quartiers déshérités.

(*) Centre Régional de Gérontologie Sociale - Université d'Aix-Marseille II

"Conflit dynamique, créatif, entre les classes d'âge, relations collectives de classe institutionnelle à classe institutionnelle, tel pourrait être le nouveau mode de rencontre entre la jeunesse et le monde adulte".

Gerard MENDEL,
La crise des générations
(1981).

Les dispositifs prévention-été (également appelés "opérations anti-été chaud") qui se sont succédés ont vu la combinaison d'activités extérieures aux quartiers concernés et d'actions dites "d'animation sur place" centrées essentiellement sur les aires de vie habituelles des jeunes.

Le caractère spectaculaire des premières (camps Trigano, camps Armée, Police) et la possibilité qu'elles offraient aux jeunes de quitter les cités, ont marqué nettement les médias comme l'opinion publique. Elles répondaient d'ailleurs au souhait du Gouvernement en s'intéressant au sort de près de 40 % de jeunes de 4 à 18 ans qui ne partaient pas de leur quartier durant l'été "au moment où ils sont les plus désœuvrés et font l'apprentissage de la délinquance ou de la violence, comme acteurs ou comme simples témoins".

Les secondes, plus traditionnelles et moins nombreuses, avaient pour objectif, elles aussi, de prévenir la délinquance juvénile par des actions d'animation en direction des jeunes durant des périodes habituellement génératrices de problèmes (bruits, dégradations, vols, bagarres), à savoir les vacances d'été, et ceci à partir des quartiers, des cités mêmes. L'objet de la recherche évaluative de référence (1) a été d'apprécier **l'impact de cette animation sur les rapports entre jeunes et adultes.**

Très souvent, c'est le cadre de vie lui-même qui, en aggravant les phénomènes d'exclusion, est à l'origine des problèmes. Les cités et les quartiers parcourus se caractérisent aussi tant par leur aspect "ghetto" que par l'existence de divers problèmes sur lesquels se greffent les antagonismes de races ou de générations.

L'aire explorée, à savoir la région marseillaise, constitue une zone géographique possédant une vieille tradition d'immigration. Elle est, en effet, depuis longtemps une terre d'accueil pour les immigrations successives : arméniennes, grecques, italiennes et originaires d'Europe Centrale avant la deuxième guerre mondiale ; puis tunisiennes, espagnoles, gitanes, comoriennes, avec actuellement une dominante de populations originaires d'Afrique Noire.

En 1983, les données émanant de la préfecture des Bouches-du-Rhône permettaient d'évaluer la population étrangère à 161.438 personnes, soit 8,01 % de la population totale. Sur cet ensemble, les personnes originaires du Maghreb représentaient 61,72 % des sujets. Quant aux jeunes de 15 à 19 ans, ils composaient à cette date 20,50 % de la population régionale soit 370.000 personnes.

Les populations immigrantes qui ont pris possession de certains lieux ont recréé des pratiques sociales inspirées de leurs références ethniques et la cohabitation se réalise tant bien que mal. Ce mélange de groupes marqués essentiellement du sceau méditerranéen développe ainsi des particularismes dans certains quartiers et cités.

Ceux-ci, à quelques exceptions près, se caractérisent d'ailleurs par leur aspect "ghetto" maintes fois décrit par de nombreux auteurs. Groupement de blocs H.L.M. ou de copropriétés désertées par leurs propriétaires, bâtiments généralement dans un état de dégradation avancée et agencés en dépit de tout bon sens d'urbanisation élémentaire, constituent certains des traits dominants des quartiers les plus déshérités.

A cela viennent s'ajouter des problèmes de toutes sortes résultant soit de la conception même des locaux (mauvaise insonorisation, appartements de deux pièces habités par des personnes âgées ou sans enfant, voisinant avec des cinq pièces pour familles nombreuses et la plupart du temps surchargés), soit des conditions de vie inhérentes à ces conglomerats urbains (détritus mal relevés, dégradations des cages d'escaliers, zizanies de voisinage liées aux enfants, aux chiens, aux bruits, au mélange de populations ayant des habitudes de vie très éloignées les unes des autres...).

Ces conditions de vie sont d'ailleurs largement dénoncées par les habitants eux-mêmes, ainsi que l'exprime ce résident interviewé dans le cadre de l'émission "Soleil amer" sur France Culture en juin 1983 : "C'est ce mode d'habitat où nous vivons. Je ne pense pas qu'il y ait le respect de la personne humaine de nous faire habiter dans des ghettos comme à ... ou à ... Le noyau du racisme c'est cela".

Quelques cités prises en charge dans le cadre du programme DUBEDOUT comme d'autres relevant d'opérations de rénovation spécifiques, présentent un aspect plus engageant mais, de manière générale, les équipements socio-éducatifs ou sportifs, voire les aires de jeux, restent en nombre insuffisant et les résidents de ces zones urbaines vivent très souvent une vie à la limite de la misère, dans un climat de tension et parfois de peur.

C'est donc en tenant compte de ces particularités qu'il s'agissait, au-delà du caractère spectaculaire des opérations-été, de rechercher la possible influence des actions d'animation sur la vie des quartiers et, plus spécifiquement, sur le regard que chacun des groupes d'âges portait sur l'autre.

Sur ce thème, d'ailleurs, l'opération-été 82 avait déjà servi de révélateur dans la mesure où elle avait contribué à faire évoluer les choses dans le sens de la "construction de ponts entre générations et résidents d'origines et de cultures différentes". On avait ainsi pu noter avec les auteurs du rapport d'évaluation CADIS-EHESS (2) que si "le racisme anti-jeunes en général, et anti-maghrébins en particulier, n'avait pas disparu, des résidents de ces quartiers avaient pu saisir, lors de ce temps fort du dispositif-été, l'étendu des problèmes dans lesquels se débattaient ces gosses à côté desquels ils passaient tous les jours sans vraiment les connaître".

1 - JEUNES ET ADULTES PRIS AU PIEGE DES MEMES AIRES DE VIE

Partant de ces premières constatations, il convient d'analyser le contenu des relations entre jeunes en difficultés réelles ou potentielles et les générations d'adultes pris au piège des mêmes aires de vie ; en soulignant les différents problèmes à partir desquels se construit la dynamique de phénomènes tels que la violence, le sentiment d'insécurité, le racisme, le rejet et la stigmatisation des jeunes.

D'un point de vue global, ces différents groupes se trouvent dans une situation complexe dans la mesure où ils sont à la fois séparés par leurs modes de vie, leurs attentes, etc., et où ils vivent les uns sur les autres dans des espaces urbains relativement pesants. Il existe donc parallèlement chez certains d'entre eux un besoin de qualité de vie (calme, repos, sécurité) qui entre en contradiction avec les modes de vie des autres groupes et le milieu ambiant lui-même, ce qui rend la cohabitation difficile.

On constate également, de part et d'autre, un problème lié à l'identification d'un groupe par un autre. En effet, les "jeunes" parlent des "vieux" et vice-versa ; en se livrant à des processus d'assimilation qui viennent renforcer la problématique des rapports sociaux (globalement, tous les jeunes sont des délinquants et les vieux, des empêcheurs de tourner en rond). Tout cela s'ajoute au cadre de vie pour développer et renforcer l'antagonisme de groupe à groupe ; par delà cet antagonisme se superposent encore d'autres divisions, qu'elles soient d'ordre chronologique (classes d'âges) ou liées à différents facteurs tels que l'ethnie d'origine, l'appartenance au monde de l'emploi ou le chômage.

Par-delà ces divisions, c'est la ségrégation aux deux extrêmes. des jeunes ou des adultes désinsérés à des degrés divers, qui contribue à rendre cette situation plus complexe ; en effet, chaque groupe lutte pour son insertion sociale, non pas avec l'autre, mais contre l'autre.

Les origines de ces conflits sous-jacents et dont les points culminants se traduisent trop souvent chaque été par des drames (ce sera la mort d'enfants ou d'un adolescent abattu par tel adulte excédé du fait de ses comportements, etc.) sont multiples. Toutefois, deux d'entre elles apparaissent particulièrement pertinentes. On considérera d'une part **l'exacerbation d'un certain nombre de besoins** liés à la qualité de la vie (sécurité, calme...), besoins qui induisent des comportements dits du "bouc émissaire" résultant eux-mêmes de phénomènes sociaux plus globaux ; d'autre part, la **méconnaissance de l'autre**, c'est-à-dire la perception négative qu'entraîne le rejet sous différentes formes. En nous penchant avec plus d'acuité sur ces thèmes, nous dirons que le besoin de qualité de vie résulterait du fait que toute présence d'acte de délinquance, réel ou perçu comme tel, de dégradation, voire d'atteintes quotidiennes à la qualité de la vie, contribue à créer les conditions d'un malaise collectif favorable à un racisme anti-jeune aggravé en l'occurrence par un racisme tout court à l'égard de certaines populations étrangères.

La méconnaissance de l'autre, quant à elle, pèse sur ces relations entre les générations dans la mesure où dans toute vie en collectivité, le refus de l'autre et l'amalgame de tous les individus dans des ensembles flous où tous sont perçus de manière suspecte ("les jeunes aujourd'hui, je ne sais pas ce que cela vaut"), contribuent à accentuer le fossé entre jeunes et adultes-vieux ; fossé qu'aggrave bien-sûr l'existence de conditions de vie particulièrement dégradées.

Tous ces éléments contribuent à instaurer, au-delà des rapports individuels dont l'individualisation même modifie parfois l'image collective ("Tous les jeunes sont des vauriens mais le jeune de mon immeuble fait les courses des personnes âgées", etc.). des relations difficiles entre les générations constituant ainsi des ghettos relationnels au sein de ghettos urbains.

2 - LES ANIMATIONS DE L'ETE : ECHANGES ET RENCONTRES INTER-GENERATIONS

On pouvait se demander comment, dans le cadre du dispositif de prévention-été, la réalisation d'animation sur place avait contribué à la transformation du milieu ambiant en donnant aux résidents une autre image des jeunes qui les entourent.

Cette animation a revêtu différentes formes, qu'il s'agisse de l'animation de rue, de l'animation sportive reposant sur les équipements sportifs des quartiers ou de l'animation socio-culturelle mise en place à partir de l'infrastructure du travail social :

- **L'animation de rue** a pris forme, comme sa dénomination l'indique, au pied des blocs et des tours. Le but des animateurs et des éducateurs était d'amener les enfants et les adolescents à toute une série d'activités (travaux collectifs, jeux, chants, fête de quartier, carnaval...) au sein desquelles ils pouvaient redécouvrir leurs lieux d'habitation et y porter un autre regard. A cette occasion des adultes se sont mêlés aux plus jeunes participants et, même parfois, aux activités proposées, quand il ne s'agissait pas purement et simplement d'épauler les travailleurs sociaux.

- **L'animation sportive** a reposé sur une collaboration étroite avec les municipalités et a été fortement marquée en région marseillaise par la localisation des villes. Il est certain, par exemple, que les cités situées en bordure du littoral ont vu leurs jeunes s'orienter vers des activités sportives axées sur la mer. On mentionnera en particulier l'expérience développée sur le thème "Connaissance des fonds marins" : cette activité basée sur un apprentissage de la plongée sous-marine a été suivie par des travaux de peinture et de décoration s'inspirant de ce que les jeunes avaient pu voir des fonds marins.

Cette animation visait, selon l'avis même des responsables locaux, "à proposer toute une gamme d'activités physiques au sein de laquelle les jeunes auraient l'occasion non seulement d'éliminer le surplus de tonicité mais également de s'exprimer et de se valoriser en ne se situant plus dans des situations d'échec".

- **L'animation socio-culturelle** s'est appuyée principalement sur des activités du type théâtre développées à partir des représentations organisées par les troupes de certaines cités. C'est ainsi que le théâtre des Flammands à Marseille a travaillé quant à lui sur la vie quotidienne des jeunes. La pièce retenue était un prétexte pour traiter des problèmes des conditions de vie et de l'emploi des jeunes. D'autres pièces ont également été produites ("La poudre d'intelligence", "Les filles d'aujourd'hui", "Nationalité immigré"), et ont constitué une réelle animation des quartiers ne serait-ce que de part les populations qu'elles ont rassemblées lors de leurs représentations.

L'animation à caractère socio-culturel a revêtu d'autres aspects avec l'existence d'ateliers informatique, d'ateliers de travaux manuels, de projections, de diaporamas sur les quartiers, de films-vidéo concernant une enquête sur le logement ; ces supports audio-visuels étaient autant d'occasions de rencontres de petits groupes d'adultes, de jeunes et de travailleurs sociaux.

Ces manifestations se proposaient, selon leurs auteurs, de "combattre dans le cadre de l'été, le sentiment de vide social ressenti par les habitants".

Ce type d'animation a par ailleurs suscité l'apparition d'associations de jeunes dont l'objectif était de favoriser les relations entre les jeunes, les animateurs et les bénévoles des cités et des quartiers.

3 - UN "PLUS" POUR LES REPRESENTATIONS DE LA JEUNESSE

Les animations dont nous venons de citer quelques exemples furent surtout l'occasion de **produire d'autres images de la jeunesse**. Elles ont permis de montrer qu'il existait dans ces quartiers des jeunes dont l'objectif était de ne plus être mis à l'index ; des jeunes prêts à se battre pour cela. Les inventeurs de la marche pour la paix contre le racisme renvoient d'ailleurs aux mêmes comportements.

C'est plus particulièrement le cas des jeunes animateurs bénévoles. En effet, ces actions ont non seulement facilité les contacts entre jeunes et parents, mais également suscité une nouvelle perception de ces mêmes jeunes par les parents des quartiers et des cités. C'est ce que nous confirme un jeune bénévole : "ma participation aux actions de l'été, c'est un pas en avant, parce que moi, depuis que je suis dans le quartier, c'est la première fois que j'arrive à m'exprimer avec les parents. Maintenant, les barrières sont tombées et j'ai une autre image sur le quartier et ça même avec ce que j'ai fait avant".

Mis à part ces jeunes, associés directement à l'organisation et au suivi des activités, il semblerait que les actions de l'été aient amélioré de manière globale l'image des jeunes qui, peut-être pour la première fois, ont montré leur aptitude à organiser une soirée très difficile comme la venue d'un groupe folklorique, en réussissant à trouver toutes les autorisations et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun problème.

Un groupe de jeunes d'une des cités à problèmes exprime bien cette évolution : "la Mairie disait : faites attention à ces jeunes, ne leur faites pas confiance, ce sont des délinquants, ils sont incapables de faire quoi que ce soit. Alors là pour la fête on a montré qu'on pouvait quand on voulait nous les jeunes, que si on voulait faire quelque chose, on y allait et que ça marchait".

Cette évolution positive du regard porté par les adultes sur les jeunes constitue, soyons en persuadés, un élément dominant de l'équilibre des relations entre individus dans les cités et, par là, des cités elles-mêmes. On a pu sentir en effet un net progrès en la matière et ces

jeunes, ces enfants ont été considérés comme n'importe quel jeune ou enfant. Ce constat permet d'envisager l'hypothèse selon laquelle il est possible de rendre à ces jeunes une image positive et de trouver là un moyen pour rendre minoritaires les phénomènes négatifs de cette jeunesse. L'une des solutions aux différents problèmes posés par la violence, la déviance, la marginalisation de certains sous-groupes de ces aires urbaines consisterait donc à créer des passerelles entre les générations. Pour timides qu'elles soient il en existe déjà quelques-unes, ne serait-ce que dans certains lieux publics (notamment le terrain de jeu de boules dans le midi), des lieux où adultes et jeunes parviennent à oublier un instant leurs différences.

L'été, dans ces régions, c'est avant tout la chaleur et la vie nocturne. Il faut alors créer des occasions pour que les jeunes et les moins jeunes puissent se rencontrer comme dans les fêtes de rue organisées ici et là, véritables animations sur place intégrant dans leur préparation comme dans leur déroulement toutes les catégories d'âges. Les acteurs de l'action sociale ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et d'aucuns ont tenu à le souligner : "Une illustration de ces relations jeunes et adultes c'est certainement celle des manifestations à l'occasion du Ramadan qui ont vu l'ensemble des gens de la cité faire la fête jusqu'à minuit et sans aucun problème".

"Au-delà d'un film, cela a permis de rester en bas, ensemble et de discuter tous tard dans la nuit. Les gens ont été, en quelque sorte, aspirés de leurs appartements et ils se sont retrouvés dans la rue avec les jeunes."

Il semble urgent de rétablir la communication entre les générations d'adultes et de jeunes, il conviendrait à cette occasion de clarifier les comportements que les travailleurs sociaux devraient avoir. non pas seulement avec les jeunes, mais avec les quartiers dans leur ensemble. L'opération-été peut servir de laboratoire en la matière parce que, de par l'originalité de son montage elle permet d'introduire des ruptures favorisant l'apparition de temps et d'espaces communs entre les résidents des quartiers et cités, ce qui n'est pas encore toujours le cas, comme le rappelle cet éducateur : "Il est vrai que souvent en voulant porter le remède au malade, on aggrave les conflits de générations. Dans la mesure où nous cloisonnons les gens nous accentuons le phénomène de ghetto. Il y a de notre part, création de microcosmes alors que notre mission devrait plutôt être de faire apparaître des passerelles pour que les gens dans leur vie quotidienne en fabriquent d'autres".

4 - DES PASSERELLES ENTRE JEUNES ET ADULTES

L'existence de passerelles entre les divers groupes d'âges semble l'un des moyens de réduire l'isolement de chacun des groupes. En effet, le cadre de vie sociale et économique ne fait qu'exacerber le rapport jeunes/adultes, déjà problématique.

La révolte des jeunes est d'ailleurs une double révolte. Celle, classique, de l'adolescent en rupture avec le pouvoir familial, aggravée par la conscience d'appartenir à une famille qui n'a pas réussi à s'en sortir et qui vit dans une "cité pourrie". Parallèlement, se développe une révolte plus profonde par rapport à une société présentée par l'ensemble des médias comme une société de consommation à laquelle ils n'ont pas accès et au sein de laquelle toute participation leur est contestée : impossibilité de travailler, de s'exprimer, etc. Il y a là les éléments d'une immense frustration qui peut se traduire par des comportements de déviance, voire de rejet à l'égard de toute forme de pouvoir social comme s'"ils cherchaient d'une façon ou d'une autre, violemment ou avec douceur, à faire reconnaître la dette que le monde a envers eux" (3).

Cette situation, déjà fort complexe et explosive, génératrice de rancœurs, de découragement et de sentiment d'injustice est rendue encore beaucoup plus préoccupante par l'arrivée à l'adolescence et à la post-adolescence, des jeunes dits de "la seconde génération". Ceux-ci inscrits pour la plupart dans des milieux fortement traditionnels se retrouvent alors pris entre deux cultures. L'aggravation du conflit génération-société est ici exacerbée par rapport au milieu culturel, en raison du déracinement profond vécu par ces jeunes qui se sentent par ailleurs rejetés par la société française (campagne de racisme, xénophobie...).

Ce contexte ne fait qu'amplifier la crise de l'adolescence, négation du pouvoir paternel, aggravant ainsi l'isolement de ces jeunes. L'incompréhension manifestée par les adultes d'une famille face à ces jeunes qui ne veulent pas garder leurs origines, ne souhaitent pas développer leur culture de base et sont, en quelque sorte, aspirés par la jeunesse française et sa culture, aboutit à un mauvais rapport, ou pas de rapport du tout, entre les générations. Les familles discréditent alors les enfants, les jeunes, qui refusent d'adhérer au modèle culturel familial ("Tu n'hérites pas de notre culture") et qui entrent dans une autre culture souvent incompréhensible pour les adultes (le rock, le jean, fumer, sortir à 15 ans...).

C'est souvent le cas des jeunes filles d'origine maghrébine ou gitane, dont on peut dire avec cette animatrice marseillaise que "dans tous les cas, il y a une révolte. Elles veulent vivre comme les autres filles qu'elles côtoient, de là d'énormes problèmes : des fugues, des tentatives de suicides, etc."

Celles-ci, comme les garçons, s'inscrivent dans un processus que G. MENDEL (4) nomme "crise de générations", par opposition au "conflit de génération" qui se réfère au conflit oedipien pubertaire et qui est sous-tendu par le désir de l'adolescent, conscient ou inconscient, de prendre la place du père, de jouir de ses prérogatives... la crise de génération, elle, se traduit au contraire par le refus de l'adolescent de s'identifier au modèle proposé par son père, par les adultes... il veut surtout ne pas devenir comme eux.

Plus généralement, ces refus vont prendre forme, quel que soit le jeune concerné, dans des conduites déviantes ou "atypiques" pour reprendre la formule d'O. GALLAND (5), que d'autres ont qualifié en d'autres temps de conduites "anti-sociales".

5 - CONDUITES DEVIANTES OU "ATYPIQUES" ET SENTIMENT D'INSECURITE

Ces conduites déviantes prennent forme dans une certaine indiscipline sociale, sans revêtir pour autant l'aspect de délits caractérisés : tapage sur la voie publique, désordres divers qui n'entraînent pas l'intervention de la police, mais que les adultes ou les personnes âgées sont plus ou moins condamnés à subir.

"Pour les gens, la délinquance va être tout ce qui est atteinte aux services collectifs, c'est-à-dire l'ascenseur, la dégradation des cages d'escalier, les boîtes aux lettres brûlées qui fait que les résidents sont obligés de descendre le matin pour attendre le facteur et recevoir leur mandat..., etc."

Ces actes sont alors qualifiés un peu trop rapidement par les adultes de délinquance imputable aux jeunes. Il se crée un amalgame entre les faits réels et les représentations de la délinquance juvénile largement amplifiée par les médias. Tous les comportements de déviance ne sont pas des actes délictueux relevant de l'autorité judiciaire ou policière. Ceux-ci existent, certes, et correspondent généralement à des vols de voitures, des cambriolages dans les appartements, etc. et constituent des délits portant atteinte directement aux biens des résidents. Ils alimentent le sentiment diffus d'insécurité collective qui ne cesse de se développer parmi les populations.

Cette inquiétude repose, il est vrai, sur une réelle augmentation de la petite délinquance, celle constituée de "délits qui, considérés individuellement sont relativement mineurs, mais dont l'accumulation et la probabilité grandissante d'en être soi-même un jour victime, créent une menace de plus en plus vivement ressentie. Les crimes de sang, les viols, le terrorisme et les hold-up provoquent souvent une émotion intense, mais celle-ci reste limitée dans le temps. En revanche, le risque permanent d'être victime d'une agression, d'un cambriolage ou du vol de sa voiture, entretient une psychose de peur et d'agressivité parfois difficilement contrôlable (6). Ce sentiment est particulièrement entretenu dans les zones urbaines déshéritées où les adultes, les populations âgées nourrissent une méfiance, voire une crainte latente envers tout ce qui représente une menace potentielle de détérioration de la vie quotidienne ; en l'occurrence, les agissements des groupes de jeunes. Cette crainte se fonde sur un certain racisme anti-jeune et sur la conviction que les jeunes qui traînent par "grappes comme des lézards au soleil en bas des escaliers" sont des "fainéants, se droguent...". Dans un tel contexte, n'importe quel acte, même bénin, peut prendre des proportions démesurées. Comme le note cet intervenant dans le cadre de l'opération-été "un gamin qui pique un vélo est un acte associé à la délinquance. A partir de faits de ce type, les gens fabulent et tout cela alimente la peur d'être demain l'objet d'une agression de la part de ces groupes de jeunes".

Mais le sentiment d'insécurité résulte aussi le plus souvent du traumatisme permanent que constituent les tapages nocturnes, les attitudes agressives et provoquantes, sans que cela ne se traduise forcément par des violences physiques. Toutes ces "nuisances" vont engendrer un besoin en matière de sécurité et vont déterminer les comportements de certains adultes des cités comme ceux des personnes âgées qui "se sentent pratiquement isolées et se bouclent chez elles".

Ces divers éléments peuvent alimenter toute une série de comportements reposant sur un imaginaire social. Cet imaginaire s'enracine dans la réalité immédiate, elle-même déformée, voire amplifiée, par le fait "qu'aujourd'hui la moindre agression, le plus petit vol de sac à main sont portés à la connaissance de tous et que la presse écrite ou audio-visuelle est, de plus portée au sensationnalisme. Elle privilégie le fait divers crapuleux en contribuant puissamment à créer (sinon renforcer) ce climat d'insécurité" (7).

L'action des médias sur ce thème est perçue d'autant plus négativement que beaucoup d'adultes sont plus informés par la presse à sensation qu'à travers leurs contacts réels avec les jeunes.

Les extraits de la presse locale durant l'été sont à ce titre éloquentes. On a parlé certes (peu) de quelques actions-été, mais en axant l'intérêt de l'opération sur la sécurité :

- "Un nouveau programme pour prévenir la délinquance" présente l'Opération 1983.
- "La piscine fermée... pour cause de violence".
- "Trois policiers ont été roués de coups... les loubards se sont acharnés... le travail des fonctionnaires de police devient de plus en plus dangereux, en particulier dans les cités de la banlieue marseillaise... le laxisme grandissant à l'égard des loubards qui règnent en maîtres dans les cités..."

Il y a là de quoi inquiéter et accentuer la sensation d'insécurité du citoyen moyen déjà bien malmené à l'occasion des campagnes municipales particulièrement violentes dans la région. Une certaine presse avait ainsi axé toute la campagne sur le racisme, la violence, en attribuant cette insécurité aux jeunes, et notamment aux jeunes maghrébins.

En la matière, peut-on mesurer l'influence du dispositif sur la vie des quartiers ? S'il apparaît difficile, sinon impossible, d'apprécier l'évolution des délits recensés à partir de données policières souvent fragmentées et hétérogènes, on peut en revanche affirmer que l'opération s'est traduite par une baisse certaine de tension dans les cités, baisse qu'attestent nombre d'acteurs du terrain.

Cet impact est d'autant plus important à souligner qu'il peut contribuer à réduire l'appréhension des adultes envers les conduites déviantes ou attribuées comme telles aux jeunes. Celles-ci ne prédisposent en effet aucunement à la tolérance et sont facteurs de rejet. Ainsi, quand il y a des actes de dégradation ou de délinquance, l'amalgame est fait même si des résidents savent qu'il ne s'agit pas des jeunes de la cité concernée. A terme, peu importe de quels jeunes on parle. "Ce sont des jeunes et parfois même de jeunes maghrébins". Tout ceci nous est d'ailleurs bien résumé par les propos de ce couple de retraités : "les jeunes, ailleurs il y a peut-être des chances que ce soit différent mais ici ils cassent tout, ils font du bruit. Si vous dites quelque chose ils vous cassent tout, ils vous agressent avec des coups, avec des mots de toute sorte."

Comme le remarque cet éducateur en prévention spécialisée, on a alors du mal, actuellement, à faire remonter les richesses de cette jeunesse, du fait que la jeunesse en général, et celle-ci en particulier, a perdu sa fonction symbolique d'avenir, de joie, de dépassement de la société. Elle n'est plus que le symbole du groupe qui détériore la qualité de la vie. Si ces images d'une jeunesse en dégradation permanente ne sont pas, bien sûr, l'origine des comportements de déviance, on peut penser, cependant, qu'elles influencent plus ou moins sur ces derniers, ne serait-ce qu'à travers des mécanismes conscients ou inconscients de rationalisation ou d'autojustification.

6 - LES JEUNES DES CITES : UNE TRIPLE EXCLUSION

Tout cela contribue à exclure les jeunes à l'intérieur des cités elles-mêmes. Ils vivent alors souvent en groupes spontanés, plus rarement en bandes organisées, prisonniers des lieux, de leurs images, au point d'avoir peur de sortir de ces lieux "protecteurs" ou d'affronter d'autres figures sociales.

Michel PIALOUX (8) avait déjà décrit et analysé cet état de fait. Ainsi "le jeune qui habite la cité tend à être constitué en "personnage social" et à se conformer à une certaine idée de lui-même, celle-là même qui lui est renvoyé par l'extérieur". Souvent, alors, ils se rassemblent, afin de surmonter collectivement, tant à l'intérieur "de leur espace" qu'à l'extérieur, ces angoisses latentes. De là des situations vécues en groupes, parfois génératrices de nuisances quand elles ne sont pas lourdes d'agressivité, qui peuvent dégénérer en conflits sérieux.

Cette exclusion au sein même des quartiers revêt le caractère d'une triple exclusion : celle résultant de la configuration de l'aire de vie (la cité), celle correspondant au rejet des adultes et celle découlant de l'auto-exclusion des jeunes eux-mêmes.

De manière générale et dans le cadre de la société globale, on rappellera avec M. MEAD (9) que depuis les dernières décennies, "les jeunes comme les vieux se voient, les uns, les autres, d'une manière beaucoup trop impersonnelle et donc trop inhumaine", séparant parfois des groupes figés dans un antagonisme radicalisé. Cet aspect figé des relations inter-générationnelles apparaît alors dans le regard et les attitudes que chacun des groupes adopte vis-à-vis de l'autre. Ceci est perceptible plus particulièrement à travers le discours des adultes, qui va être porteur de représentations constitutives de l'exclusion des jeunes comme de leur stigmatisation. La stigmatisation correspond pour GOFFMAN (10) à l'attribution à un individu d'un stigmate au sens de sa non-conformité aux normes de la collectivité. Le processus d'exclusion ainsi mis en place s'étudierait en terme de désignation du jeune par son entourage comme sujet déviant.

Dans un tel contexte, c'est alors le groupe qui va permettre l'identification des jeunes du fait de la production d'une reconnaissance au sein de statuts intra-groupeux. Le vrai groupe de l'individu, c'est alors "l'agrégat de ceux contraints d'endurer les mêmes privations à cause du même stigmate" (10).

A ce stade, et si l'on prend en compte la notion de miroir au sens où le souligne R. SAINSAULIEU dans son approche de l'identité (11), on concevra que les représentations qui pèsent sur une communauté d'individus constituent parfois de puissants stigmates dont l'action contribue à maintenir les sujets enfermés dans des ghettos sociaux, voire psychologiques, desquels ils ne parviennent plus à sortir. Les jeunes des cités, sur lesquels pèse à la fois les images que les "étrangers" se font de la cité et l'irrévocabilité de la condamnation portée sur elle, sont en quelque sorte prisonniers de ces représentations. Ils véhiculent avec eux l'image de leur quartier et se voient fermer toutes les portes lorsque les gens savent d'où ils viennent. Ils prennent d'ailleurs les devants en s'étiquetant : "Ici c'est Chicago, n'y venez pas, on est tous des cannibales".

Cette situation vécue par des jeunes, d'un discours auquel ils se prennent et font semblant de croire parce que seul ce discours peut les sécuriser sur leurs conditions de vie dans les quartiers, revêt de ce fait des implications extrêmement négatives dans la mesure où elle les coupe du restant de la société et les constitue en groupe ou catégorie à risque.

La stigmatisation, comme le rejet des jeunes par les adultes dans leur ensemble, participeraient du processus tendant à inscrire ces cohortes d'âge dans des situations de déviance ou, du moins dans des processus de marginalisation dont on sait qu'ils sont producteurs d'actes de déviance, notamment dans les quartiers et cités à problèmes. Ce serait donc la stigmatisation sociale en tant que production des statuts sociaux de déviance qui transformerait, ainsi que le note PASSERON (12), "pour l'essentiel de ses effets, la différence en handicap".

C'est d'ailleurs ce problème de différence qui sous-tend généralement le conflit entre les générations qui se trouve fortement accentué ici. Il alimente l'incompréhension dans laquelle se situe les adultes face aux comportements des plus jeunes qu'il s'agisse de leurs propres enfants ou de ceux du quartier. Cette barrière, beaucoup plus nette pour les adultes immigrés à l'égard de la "seconde génération" d'enfants, se focalise tout d'abord sur le plan du travail. Certes, on a conscience du poids du chômage mais face à une passivité affichée par les jeunes, l'attitude des parents, des adultes est une attitude révoltée. Sur le plan des loisirs, même incompréhension. Par exemple, les parents qui sont au courant de la stratégie des opérations-été sont apparus désolés de voir leurs enfants refuser de profiter de ces actions gratuites. Ceci a d'ailleurs entraîné, quelquefois, des problèmes relationnels entre des parents qui poussaient leurs enfants à bénéficier de ces actions et ces mêmes enfants qui refusaient de quitter la cité pour aller faire de la planche à voile ou une autre activité.

Mais le rejet des jeunes qui revêt, on l'a vu, la forme d'un racisme anti-jeune se nourrit également du racisme à l'état brut. Celui-ci se focalise dans ces contextes de crise, sur l'étranger et repose sur cette notion insupportable de "l'autre" qui est là, qui n'a pas de travail qui consomme le bien-être social (chômage, allocation, etc.).

Il existe d'ailleurs, nous l'avons observé par exemple au Parc Bellevue, un racisme interne aux ethnies ; parmi les gens qui "s'en sortent" et qui sont eux-mêmes arabes, on peut noter une attitude de rejet très net envers les arabes miséreux : "Ceux-ci pensent même qu'il faut mettre les arabes dehors. Eux étant les arabes. les autres des R...". Ce racisme interethnique se rattache bien sûr à un racisme plus global qui traverse toutes les communautés et résulte souvent d'un antagonisme culturel.

C'est ainsi le cas des Turcs et des Nords-Africains, mais aussi, plus curieusement, des Lorrains et des Bretons à Port-de-Bouc. Ceux-ci représentent en effet une immigration interne et l'on peut dire, avec les résidents de Port-de-Bouc, que les Lorrains et les Bretons travaillant dans la sidérurgie cohabitent difficilement.

Ces comportements racistes se concentrent parfois sur un Centre Social auquel on reproche de n'être qu'un "local pour arabe" ; les Européens refusent d'y envoyer leurs enfants même dans le cadre d'activités gratuites. Ceci est particulièrement net dans les quartiers où le taux d'étrangers est supérieur à la moyenne.

Bien heureusement, cette ségrégation n'existe que rarement chez les jeunes, en particulier chez les enfants. L'espoir en la matière réside dans l'évolution lente des choses, à mesure que les gens sont plus informés, mieux éduqués. Le principal problème est celui de la communication. En fait, ce n'est qu'à partir du moment où les adultes ne raisonnent plus seulement en termes de "ça c'est les miens, je les connais", qu'une action revêt en ce domaine un caractère positif.

7 - DES ACTIONS POUR RENDRE MINORITAIRES LES EFFETS NEGATIFS DE CETTE JEUNESSE

Les animations de l'été ont permis quelquefois un brassage qui n'a pas été sans effet sur la prise de conscience de certains parents et a aidé pour un temps à réduire les tensions inter-culturelles. Il faut également rappeler que tous les adultes n'ont pas des réactions identiques, selon qu'ils habitent les cités ou à l'extérieur, qu'ils sont âgés ou non, ou encore selon qu'ils arrivent à s'en sortir un peu mieux d'un point de vue économique ou qu'ils sont misérables.

Chez les plus rejetants, on observe pourtant parfois une coupure profonde entre jeunes et adultes et comme le remarque ce travailleur social d'Aix-en-Provence, "il y a à ce moment là tout un travail social à faire, non pas sur les jeunes, mais sur les adultes mêmes. En fait on se trompe parfois de cible, quand il y a des dégradations, etc. le corps social va faire tout un travail mais celui-ci constituera en fait une perte d'énergie".

C'est de cette perte d'énergie dont il s'agit lorsque l'on envisage de décroquer le social en renonçant à segmenter les populations. Sur ce point, les opérations-été et leurs actions d'animation sur place ont largement contribué à l'apparition d'interrogations sur les pratiques mêmes du travail social.

Jeunes et adultes existent dans une interrelation dont "l'enjeu est celui de la reconnaissance sociale. Cet enjeu organise les modalités du rapport que les jeunes entretiennent individuellement ou collectivement avec l'univers des adultes, seuls véritablement en position de confirmer leur marginalité et leur exclusion ou au contraire de reconnaître leur identité sociale, en acceptant leur différence" (13). Lorsque l'on agit sur la vie quotidienne de ces jeunes en mettant l'accent sur le caractère positif et dynamisant du temps inoccupé, on se donne les moyens de lutter contre l'ennui, le désespoir, et l'indifférence dans la mesure où le quartier, la cité ne constituent plus uniquement des lieux producteurs de marginalité, mais des tremplins pour une resocialisation des jeunes.

D'une manière générale, rendre minoritaire les effets négatifs de cette jeunesse, faire que les médias dans leur recherche du sensationnel ne contribuent pas à accroître la stigmatisation et le rejet de ces jeunes, lutter contre toutes les tendances à l'amalgame où tous sont coupables ont été l'un des objectifs induits du dispositif et doivent demeurer à notre sens ceux de toute politique d'insertion et de prévention.

Mais, ne nous y trompons pas, tout reste à faire. Ce que nous avons perçu avant tout et sans pessimisme outrancier, c'est l'existence de deux mondes qui se renvoient des images négatives de part et d'autre, y compris en terme de rapport de force.

Un jeune des quartiers Nord de Marseille nous l'a dit à sa manière : "Les adultes nous parlent un peu plus. Les actions pendant l'été, c'est bien, mais il faut que cela débouche sur du concret, c'est la seule manière de nous prendre en compte. Pour cela s'il faut, on fera comme ils font ailleurs, on va acheter de l'essence, on va foutre le feu aux voitures après on aura ce que l'on demande".

Une évolution positive de l'équilibre des relations entre les individus dans les cités et, par là-même, des cités, passe par la prise en compte des jeunes, de leurs besoins d'identification comme de leurs revendications justifiées, d'être reconnus par la collectivité en tant que sujet social.

Les reconnaître au-delà de leurs stigmates, c'est enfin contribuer à forger chez ces jeunes marginalisés, le sentiment de ne plus être les parents pauvres, les laissés pour compte de notre société, favorisant ainsi les prémices de leur insertion sociale, comme d'un équilibre sociétal au sein des aires de vie. Une plus juste approche des relations jeunes-adultes ne peut que favoriser un tel dessein.

NOTES

- (1) PITAUD (Ph.)
L'animation de quartier et ses incidences sur les rapports entre jeunes et adultes dans les quartiers déshérités .- Rapport d'évaluation .- Paris : MIRE, 1984, 75 p. + annexes.
- (2) DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)
Opérations-été 82 .- Rapport MIRE-CADIS, 1983, 180 p.
- (3) MAZET (P.H.)
Ils ne sont pas délinquants
Autrement, n° 22, nov. 1979.
- (4) MENDEL (G.)
La crise de génération. Etude socio-psychanalytique .- Paris : Petite Bibliothèque Payot, 1981, 263 p.
- (5) GALLAND (O.)
Les jeunes .- Les éditions La Découverte, 1985, 123 p.
- (6) Communication de G. KRİKORIAN au colloque "**Jeunes et société**", Lille 1983.
- (7) In **Sécurité, en finir avec la peur** - 1983.
- (8) PIALOUX (M.)
Jeunesse sans avenir et travail intérimaire.
Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 26/27, 1979.
- (9) MEAD (M.)
Le fossé des générations .- Paris : Denoël/Gonthier, 1979, 185 p.
- (10) GOFFMAN (E.)
Stigmates .- Paris : Ed. de Minuit, 1968, 175 p.

- (11) **"L'individu se constitue une identité par le miroir que l'autre constitue"** (1980).
- (12) PASSERON (J.C.)
"Handicap", Education et culture .- Communication aux journées d'études "Communautés et Culture" .- Marseille : F.I.C.E., 18-22 septembre 1984.
- (13) LAGREE (J.C.), LEW-FAI (P.)
Paris et repères - Contribution à l'étude des processus de marginalisation des jeunes .- Communication - CRIV - Mai 1985.

==--==--==

Pour en savoir plus :

BECKER (H.S.)
Outsiders .- Free Press, 1963.

CORNUT (J.)
Racisme anti-jeune. in : **Bizarres ou maltraités** .- Paris : C.T.N.E.R.H.I., 1982.

SAVOYE (J.)
Terrain d'aventure ; des cabanes et des feux.
Autrement, n° 22, 1979.

LABBENS (A.)
Sociologie de la pauvreté - Le Tiers Monde et le Quart Monde - Idées .- Paris : Gallimard, 1978, 321 p.

BIBLIOGRAPHIE : travaux complémentaires de l'auteur

PITAUD (Ph.)

Opération été 83 - Rapport de synthèse aire de Marseille .- MIRE, Université d'Aix-Marseille II, 1984.

PITAUD (Ph.)

Dispositif été-jeunes 1984 - Rapport d'évaluation aire de Marseille sud-est .- MIRE, Université d'Aix-Marseille II, 1985.

PITAUD (Ph.)

Stigmatisation et inscription dans les processus de marginalisation ; les effets induits du dispositif-été sur les représentations de la jeunesse dans les aires urbaines déshéritées. Communication aux Cinquièmes Journées internationales d'études comparées de la délinquance juvénile, Vaucresson, 21-24 mai 1985.

PITAUD (Ph.), SAMIR (A.)

Passerelles pour l'interculturel.

Arc en ciel (revue d'information sur l'éducation interculturelle dans l'académie d'Aix-Marseille), n° 10, nov. 1985, pp. 17-23.

Egalement in : **Handicaps et inadaptations**, n° 31, 1985, pp. 105-107.

PITAUD (Ph.)

Un autre regard sur les quartiers chauds.

Informations sociales, CNAF, n° 7, 1985, p. 52-56.

PITAUD (Ph.)

Eléments d'analyse pour une approche de l'évaluation en travail social.

Handicaps et inadaptations, Les Cahiers du C.T.N.E.R.H.I., n° 31, 1985, pp. 65-70.

CHAPITRE III

Questions pour une politique publique

MEDIAS, DEFIS, URGENCES

François PORTET (*)

De quelle manière la presse peut-elle influencer le cours des événements dont elle est censée informer le public ? Le dépouillement systématique de cinq quotidiens nationaux révèle le rôle tenu par les médias aussi bien dans le déroulement des "étés chauds" que dans les mesures de prévention prise par le gouvernement à partir de 1982.

(*) Ethnologue

Les dispositifs de prévention de la délinquance et d'animation mis en place durant l'été 1982, renouvelés et étendus en 1983 et 1984, ont été conçus, au moins initialement, comme une parade à des événements survenus dans les banlieues de Lyon, Paris et Marseille en 1981. De juin à octobre de cette année-là, les incidents entre jeunes banlieusards et force de l'ordre, les incendies et les vols de voitures ont été abondamment commentés par la presse. Ces phénomènes qui auraient pu passer pour des actes ordinaires de délinquance juvénile ont rencontré un certain écho dans les médias qui leur ont accordé un statut particulier, pour des raisons sur lesquelles nous allons revenir. Cette mise en spectacle par les médias a sans doute contribué à la perpétuation de ces actes. Les acteurs devenant matière de l'information quotidienne, réduits à des rôles dessinés pour eux, ont pu s'identifier à l'image que les grands moyens d'information donnaient d'eux. A la fin de l'été lorsque les responsables politiques locaux et nationaux se rencontrent pour traiter des solutions à apporter à cette forme de délinquance devenue trop spectaculaire, on perçoit bien que les remèdes à apporter ne pourront échapper aux effets médiatiques.

La presse elle-même, après avoir traité de la délinquance a choisi de s'intéresser aux actions de prévention, au traitement. Si quelques organes de presse ont continué invariablement à présenter les "jeunes délinquants" comme des "ennemis de l'intérieur", fauteurs de désordre, menaçants pour la sécurité publique, les grands moyens d'information ont commencé à traiter des causes de la délinquance, délaissant la désignation systématique des coupables. Il s'est ainsi dégagé un certain consensus pour s'attacher à mettre en valeur "le traitement de la délinquance".

L'été 1982 a en effet été placé par les pouvoirs publics sous le signe de la mobilisation pour la prévention de la délinquance. En devenant aussi spectaculaire que l'avait été la violence des jeunes, l'action préventive a pu ralentir l'effet "boule de neige" de 1981 qui avait abouti à la multiplication des "rodéos" et des incendies de voitures. Cependant, il faut également s'interroger sur les graves événements survenus en 1983. Durant cet été-là, plusieurs adolescents et enfants ont été tués ou blessés par balle dans des grands ensembles. Là encore, l'attention attirée par les médias pendant les mois précédents sur "l'insécurité" et les conditions de vie des habitants des grands ensembles ont pu favoriser la légitimation d'actes extrêmement graves. A priori les acteurs de rodéos de 1981 et les tireurs de 1983 n'ont pas grand chose en commun. Et pourtant les uns comme les autres sont devenus acteurs d'une actualité qui a pu entraîner des phénomènes d'identification et des processus d'imitation. Si l'on ne peut rendre la presse responsable des enchaînements de violence, il faut cependant s'interroger sur la manière dont émerge à un moment donné ce que Stanley COHEN appelle des "paniques morales" (1). Ce dernier montre que les organes d'information ont tendance à fabriquer des événements dramatiques dans lesquels le public est amené à réagir sur des critères moraux extrêmement simples : ces situations entraînent l'émergence de héros positifs et négatifs vis-à-vis desquels le public se détermine. Quant à ceux qui se sentent impliqués de près ou de loin dans l'action, ils ont tendance à s'identifier aux protagonistes positifs ou négatifs ainsi construits. Les "paniques morales" impliquent toujours la construction de "héros négatifs" (2). COHEN évoque la succession de ces anti-héros, qui incarnent les craintes du public.

Dans cette perspective, on ne peut manquer de s'interroger sur l'existence de ces tireurs qui émergent comme des figures opposées à celles des "loubards" mises en avant par la presse. Ces figures amplifiées dans un contexte de "panique morale" peuvent alors devenir une réalité inquiétante de par les comportements de ceux qui s'y identifient, ne fût-ce que quelques instants.

Nous avons choisi de présenter les événements survenus dans les banlieues à travers leur traitement par la presse et plus précisément la presse quotidienne. De même, nous avons analysé les opérations de prévention menées en 1982 et 1983 à partir de comptes rendus de presse. Notre approche se veut complémentaire des enquêtes de terrain que l'un d'entre nous a effectué en 1983 et 1984, dans la banlieue lyonnaise (3). A travers le filtre de la presse, nous essaierons, en effet, de comprendre comment les événements d'abord locaux ont pu devenir progressivement des faits de société, donnant lieu à une interprétation nationale souvent simplificatrice, dramatisant les actes de ceux qui font l'objet de telles interprétations.

Nous avons effectué un dépouillement exhaustif de cinq quotidiens nationaux : **Le Monde**, **Libération**, **La Croix**, **L'Humanité**, **Le Figaro**, de juin à octobre 1981, 82, et 83. Nous avons également collecté, de façon moins systématique, des articles de quotidiens et d'hebdomadaires nationaux et locaux.

Le thème de l'été chaud ayant été largement utilisé par tous les commentateurs en 1981 et réutilisé ensuite en 1982 et 1983, il ne nous paraît pas inutile d'en faire la genèse. La première remarque que l'on peut faire est que ce thème, en ce qui concerne les événements français, apparaît assez tardivement dans la presse : quelques interventions en juillet 1981 (huit articles dans notre échantillon), très peu de mentions en août (4). C'est essentiellement au mois de septembre et d'octobre que se multiplient les reportages et enquêtes (73) qui y font référence. Cette mise en avant d'un thème lié à la délinquance après les vacances, comme un des thèmes journalistiques de la rentrée, n'est probablement pas fortuit : il est certain qu'en période de vacances, le public se serait montré moins réceptif à un tel thème.

La seconde remarque qui nous paraît plus déterminante pour la constitution même de l'événement est, au moment de son émergence, sa continuité avec des émeutes survenues en Angleterre au printemps puis au mois de juin 1981. Cette proximité dans le temps, la similitude très grossière de certains traits (il s'agirait dans les deux cas d'actes de délinquance liés à des populations jeunes et immigrées, habitant des banlieues dites défavorisées) ont fait que les deux séries d'événements ont été traités suivant la même thématique de "l'été chaud".

I - LES "EVENEMENTS" DE 1981

1.1./ Le précédent des émeutes anglaises : apparition du thème

Le thème de "l'été chaud" englobera l'ensemble des comportements délinquants signalés dans les banlieues de juin à octobre 1981. Dès juillet 1981, les premiers articles de presse mettent en continuité les faits survenus en France avec les émeutes qui ont éclaté en Angleterre peu avant.

"Marseille Nord sous haute tension" (**Le Figaro**, 7 juillet 1981).

"voitures incendiées et affrontements dans la banlieue de Lyon" (**Le Figaro**, 10 juillet 1981).

"Nuits de violence - Affrontements avec les policiers dans des cités de Marseille et de Vénissieux et dans le centre d'Avignon" (**L'Humanité**, 10 juillet 1981).

"Incendies et pillages : la nuit presque ordinaire d'une banlieue lyonnaise" (**Libération**, 10 juillet 1981).

Le thème est en effet apparu à l'occasion des émeutes anglaises :

"La Grande-Bretagne se demande avec inquiétude si les émeutes n'annoncent pas un de ces étés "chauds" comme en connurent les Etats-Unis voici une quinzaine d'années" (**Le Figaro**, 6 juillet 1981).

Les incidents de la banlieue lyonnaise sont rattachés à des faits qui ont fait l'objet d'une importante couverture médiatique dans un contexte internationalisé. Les émeutes anglaises renvoient aux émeutes de ghettos noirs, comme le font alors remarquer les correspondants de la presse française. Le traitement des événements anglais par les quotidiens ne sera pas sans conséquence sur leur vision ultérieure de "l'été chaud" français, mais avec des différences sensibles qui tiennent sans doute plus au lieu d'où parlent les journalistes que de la nature des événements. Le correspondant d'un journal français à l'étranger adoptera plus facilement, comme nous le verrons, un point de vue globalisant sur "la société anglaise", alors que le reporter envoyé dans les banlieues françaises traitera les "problèmes d'insécurité" sans ce recul dû à la "distance".

Tous les journalistes ont en commun de rapporter les événements comme un spectacle :

"La première idée qui vient à l'esprit c'est celle du bombardement. Il faut pour cela taire la fureur de la rue, gommer les ombres qui hantent les terrains vagues, oublier les cris et ne regarder que les flammes (...). La nuit est tombée sur Liverpool, mais ici à

Toxteth, il fait jour, grâce aux feux. Non seulement les boutiques, les hauts immeubles brûlent, mais la chaussée brûle aussi comme si le goudron céda aussi à l'envie. Le vacarme des verres éclatant sous la chaleur, des plafonds qui s'effondrent, des matériaux dévorés par le gravier, est terrifiant accouplé à des dizaines de sirènes d'alarme qui hurlent sinistrement pour rien" (**Libération**, 7 juillet 1981).

Pour le reporter de **Libération**, les scènes d'émeute évoquent explicitement le spectacle d'une guerre intérieure. En juillet 1981, dans le quartier de Southall, à Londres, comme à Brixton, en avril de la même année, ou à Bristol en mai 1980, les affrontements auraient opposé des "skinheads" à des jeunes d'origine asiatique ou antillaise. A Liverpool, dans le quartier de Toxteth, de jeunes habitants, blancs et noirs se sont opposés ensemble aux forces de police.

Dans le contexte de Southall, l'ensemble de la presse désigne les "skinheads" comme des provocateurs violents :

(il s'agit d'une) "Provocation soigneusement préméditée dont les auteurs étaient des "skinheads", c'est-à-dire des jeunes brutes au crâne rasé", (**Le Figaro**, 6 juillet 1981).

"Les "skinheads", jeunes blancs prolétaires, utilisés souvent pour les coups de main de l'extrême droite".

Les attitudes menaçantes des "skinheads", leur affection pour les insignes nazis, l'affiliation de certains d'entre eux au National Front, les désignent aux yeux de tous les quotidiens de notre échantillon comme les principaux responsables des tensions raciales et des émeutes qui en découlent. Les jeunes de couleur habitant les banlieues défavorisées des grandes cités anglaises ne sont pas tenus pour responsables directs. Jamais un article ne parle à leur sujet de "voyous" ou de "délinquants". Nous aurons l'occasion de comparer cette appréhension des problèmes sociaux avec la vision des jeunes habitants des banlieues françaises.

Le Figaro met en cause la version des faits de Madame THATCHER qui présente les émeutes comme une "explosion d'avidité brute" ne voyant "aucun lien entre la pauvreté et le vandalisme". Le journaliste en revanche pense qu'il existe un lien entre le chômage et la violence, mais il va également chercher les causes de cette violence dans "la société anglaise" :

"Une donnée importante de la société britannique, à savoir le goût de la violence et la brutalité de toute une couche de la jeunesse du pays. Il suffit de rappeler à ce propos les véritables batailles rangées de certains coins de Londres et de Glasgow au cours

desquelles s'affrontèrent des bandes rivales des "Mods" et autres "Teddies". C'est ce même appétit de violence qui explique ces incidents" (**Le Figaro**, 7 juillet 1981).

Cette explication essentialiste sera reprise par de nombreux commentateurs au moment des incidents du stade du Heysel en Belgique, au cours desquels des supporters britanniques causèrent la mort de plusieurs spectateurs italiens (4).

La société anglaise secrèterait une violence qui lui serait propre et qui s'exprimerait dans des affrontements de rue et des émeutes. Il arrive que ces explications, admises comme des évidences, parviennent à s'imposer, y compris chez les "héros négatifs" qui reprennent ce label de violence à leur compte. Dans le cas des "hooligans", ce phénomène est particulièrement net, comme l'ont montré E. DUNNING, P. MURPHY et J. WILLIAMS (4).

Les reportages distinguent d'une part les affrontements entre "skinheads" et jeunes immigrés, et ce que certains ont appelé "les émeutes de la faim et du chômage". Dans le premier cas, les "skinheads" incarnent une jeunesse populaire délinquante et raciste, dont les provocations déclenchent des émeutes. Dans le second cas (les émeutes de la pauvreté) la presse ne cherche pas à désigner des coupables : même lorsqu'elle décrit des actes délictueux, les acteurs ne sont pas qualifiés de délinquants :

"Des quartiers noirs ont été ravagés par des groupes de jeunes noirs" (**Le Figaro**, 8 juillet 1981).

"Quelques jeunes gens brisèrent une vitrine pour s'emparer de spiritueux et cigarettes" (**Le Figaro**, 8 juillet 1981).

La presse française a donc renvoyé une image relativement nuancée des émeutes anglaises. Il n'en reste pas moins que, pendant une dizaine de jours (essentiellement du 7 au 17 juillet), reportages écrits et images d'émeutes ont largement contribué à faire connaître l'événement. Dans les banlieues de Lyon et de Marseille la presse commence à couvrir incendies de voitures et affrontements avec les policiers à partir du 10 juillet. Les journalistes ont-ils vu et restitué ces incidents comme la répétition des émeutes anglaises ? Les jeunes eux-mêmes ont-ils été influencés par des images qui leur parvenaient d'Angleterre ?

1.2./ L'été brûlant

1.2.1. : Chronique de "l'été chaud"

Pour décrire les incidents des banlieues de Lyon et Marseille, les journalistes ont repris le thème de l'"été chaud", ou "brûlant", évoqué à propos des émeutes anglaises :

"Vénissieux : été brûlant dans une Z.U.P.", titre *La Croix* du 22 juillet 1981.

"C'est une nouvelle fois le quartier des Minguettes qui s'est enflammé" ; "Week-end chaud à Lyon" (*Le Figaro*, 31 août 1981).

"Un printemps chaud, un été brûlant (...). Les quatre mois qui viennent de s'écouler ont battu tous les records non de température, mais de violence" (*Le Figaro*, 15 septembre 1981).

"Un spectacle désolant que ces quartiers ghettos en ébullition" (*Le Figaro*, 7 juillet 1981).

La métaphore des quartiers à risques consumés par la violence, répond aux images de voitures incendiées qui sont alors abondamment diffusées. Au mois de septembre, deux photographes indépendants agissant probablement pour le compte d'un hebdomadaire sont interpellés et soupçonnés d'avoir rétribué des jeunes pour brûler une voiture et réaliser ensuite une photo vécue. L'incendie de voitures en stationnement ou de celles qui ont servi à un "rodéo" et les escarmouches avec les policiers constituent l'essentiel des actes de délinquance spectaculaires rapportés par la presse. En s'attaquant aux voitures, symboles du statut, ces incendies touchent sans doute le public et peuvent être vécus, par médias interposés, comme des provocations ou des défis. Les spectateurs directs (jeunes et habitants des quartiers où se déroulent rodéos et incendies) et indirects (le public qui voit des scènes filmées à la télévision, des photos dans les journaux) sont associés à une sorte de mise en scène de ces défis, à caractère répétitif.

Chaque semaine, la presse fait le compte des véhicules incendiés et alimente un spectacle à épisodes. Où et quand se passera-t-il la prochaine fois ? Ces événements répétés durant quatre mois (avec une accalmie durant le mois d'août comme si tout s'interrompait quand la France est en vacances) entretiennent l'inquiétude du public.

Cette chronique régulière tenue par la presse attire l'attention du public sur les grands ensembles des banlieues, présentés comme le théâtre de faits divers, comme lieux de désordre social et foyers de déviance.

Dans ces quartiers, les acteurs qui sont décrits sont les protagonistes des faits divers : la police, les jeunes délinquants, les spectateurs associés à l'événement, les victimes. La chronique des incendies de voitures et des escarmouches avec la police s'arrête à la fin du mois d'octobre 1981, sans doute parce que les acteurs ont perdu une partie de leur public direct, peut-être aussi parce que la police a fini par mettre au point une stratégie d'intervention efficace.

Il faudra attendre la fin des événements pour que se mette en place un processus de traitement de la délinquance passant par la mobilisation des pouvoirs publics, des travailleurs sociaux, des services d'animation, des élus locaux et de la police. C'est à partir de juin 1982 qu'aura lieu la mobilisation du contrôle social sur laquelle nous reviendrons plus loin.

En septembre et octobre 1981, les élus, la police et les pouvoirs publics n'en sont pas encore aux remèdes : ils doivent renverser le courant d'inquiétude amplifié par la presse, d'autant qu'émergent alors des comités d'auto-défense décidés à maintenir l'ordre et à défendre leurs biens.

1.2.2. : 1981 : l'inquiétude et la participation du public

a) **Des figures menaçantes : loulous, loubards, voyous**

Les premiers reportages sur les incendies de voitures et les rodéos mettent tout de suite en avant les jeunes loubards qui "règnent sur les quartiers" :

"Des ensembles H.L.M. (...) sous la **coupe** des loubards les habitants **subissent souvent la loi** des bandes à majorité maghrébine. Délinquance juvénile, agressions, racketts et autres formes de chantage alimentent quotidiennement la chronique locale" (**Le Figaro**, 7 juillet 1981).

"Le jeu des voyous de la Z.U.P. (...). Les voyous de la cité s'amusaient à mettre le feu à des voitures en stationnement" (**Le Figaro**, 10 juillet 1981).

"Dans la Z.U.P. des Minguettes (...), ce sont aujourd'hui de jeunes voyous qui semblent faire la loi" (**Le Figaro**, 3 août 1981).

"Des jeunes loubards qui ont parfois moins de 15 ans font régner leur loi" (**Le Figaro**, 15 septembre 1981).

"Après d'impressionnants rodéos (...), les loubards de Bron (...). A Oullins, des voyous s'en prenaient aux autobus, brisant les vitres des véhicules. Ces **tristes exploits** des délinquants lyonnais continuent à faire tache d'huile. A

Metz, quatre loubards déclarent aux policiers "qu'ils avaient voulu imiter les exploits des voyous lyonnais qu'ils avaient vus à la télévision" (Le Figaro, 12 octobre 1981).

En présentant les loubards comme étant maîtres du terrain, la presse développe implicitement le thème d'une zone de non-droit où la police serait impuissante. Les voyous "font la loi" : les jeunes délinquants sont suffisamment organisés pour constituer un contre-pouvoir inquiétant. Dans le même temps, les actes de délinquance sont attribués à des bandes structurées :

"Depuis plusieurs semaines, une **grosse bande** sème la terreur aux Minguettes. Mercredi, elle a harcelé les policiers pendant plusieurs heures (...). Personne ici ne sait si le lendemain il ira travailler en voiture ou en taxi. Les parkings, le soir venu, c'est la jungle. La technique est simple, les loubards commencent à couper l'électricité dans le quartier, directement aux bornes E.D.F. (...). Les parents et les voisins connaissent bien les membres de la **bande**, mais ils ne les dénoncent pas par peur de représailles pour préserver l'honneur de la famille (...). C'est clair, les gens ont peur aux Minguettes, mais ils savent aussi que cette bande est née de la Z.U.P., que les **loubards** sont les enfants, les frères et les cousins" (Libération, 10 juillet 1981).

"(A) Vénissieux (...) une **bande** d'adolescents âgés selon les témoins de 10 à 20 ans s'est livrée à des exactions et a provoqué les forces de police. Les faits ont eu pour cadre la plus grande Z.U.P. de France, la Cité des "Minguettes" l'une des quatre cités-dortoirs construites dans l'agglomération pendant les années 1960-1970 (...). Les policiers devaient intervenir pour mettre fin au jeu de la bande qui, après avoir volé un véhicule, parcourait les rues du quartier (...). Dans la nuit de mercredi à jeudi, la bande sévissait de nouveau. Durant plusieurs heures, elle multipliait ces actes destructeurs" (L'Humanité, 10 juillet 1981).

..."La scène se passe aux Buers, quartier de Villeurbanne, ou à la Grappinière à Vaulx-en-Velin, ou encore aux Minguettes à Vénissieux (...). Elle a pour cadre une de ces banlieues chaudes de Lyon soumises depuis quelques semaines à la loi de **hordes sauvages**. La police est paralysée face "aux hors la loi ordinaires" (Le Figaro, 5 octobre 1981).

L'évocation des bandes, surtout à partir de septembre et octobre, tend à suggérer que : 1) la délinquance est organisée ; 2) les leaders sont des délinquants endurcis ; 3) ces derniers bénéficient de l'impunité de la part de la police.

"Parmi les aînés, certains sont des clients de commissariats : vol, recel et même petit proxénétisme. Leurs cas relèvent des services de police" (L'Humanité, 8 septembre 1981).

"La Grappinière. Les récents événements ne relèvent pas de la délinquance juvénile. Les actes qui se produisent sont l'oeuvre de quelques individus seulement, ce sont des actes de banditisme" (L'Humanité, 11 septembre 1981).

"Quant aux "loubards", selon plusieurs observateurs. ils seraient moins d'une cinquantaine appartenant à plusieurs bandes, certains résident dans la cité, d'autres non. La stratégie quasi militaire et l'organisation de certaines opérations permettent de se demander s'ils opèrent pour leur seul compte" (L'Humanité, 17 septembre 1981).

"Aux Minguettes, dans la banlieue lyonnaise, les habitants d'une tour abandonnent leurs appartements à cause d'une **bande de jeunes baptisée Les Rats (...)**. Ceux que les étrangers appellent les loubards (...). Pas plus de 25 membres. Des italiens, des espagnols, des maghrébins et des français (...). La bande à Riton a baptisé ce coin des Minguettes "le petit Chicago". Ils disent aux locataires "La Z.U.P. est à nous, les français n'ont qu'à partir" (...) (Libération, 15 septembre 1981).

Les récits des journalistes qui mettent en scène des bandes organisées jouent sur le sentiment d'inquiétude ("les hordes sauvages") et aussi sur la méconnaissance du public. Les articles veulent, à grand renfort de détails concrets, amener le lecteur-spectateur à connaître la société locale "de l'intérieur". Ainsi, fin septembre 1981, **Libération** publie une enquête intitulée "Trois mois avec les "rats" de Lyon" ; le journaliste décrit les lieux des rodéos. "L'Avenue Jean Moulin ("un chahid du coin") : aucun véhicule en stationnement, un circuit professionnel à la clientèle très particulière. A l'extrémité de la cité maudite de la Grappinière, il est le point d'aboutissement des rodéos de la région. Le Sanctuaire. Le récit met en scène un leader "Jimmy" au volant d'une voiture volée, et on le rencontre ensuite au centre commercial Auchan. Supermarché tentaculaire de la Z.U.P. de Vaulx-en-Velin, galeries sans fin, ville dans la ville, temps de la consommation, lumière artificielle et disco continu. Le clinquant, la frime, la société de demain. C'est le lieu de rendez-vous privilégié des rats" (5).

"Jimmy", au cours de sa rencontre avec le journaliste, laisse entendre qu'il est passé de la délinquance spectaculaire (les rodéos) au proxénétisme. Les enquêtes qui présentent les bandes comme des dangers potentiels pour l'ordre social, aboutissent au même résultat que les reportages qui "soulèvent le voile" sur une société urbaine bien différente de la société policée fréquentée par le lecteur moyen : ils créent une inquiétude chez le public. "Loulous" et "rats"

pour un organe de presse, loubards et voyous pour un autre, les auteurs des rodéos et des incendies de voitures occupent le devant de la scène. Ils font figure de héros aux yeux des plus jeunes qui assistent directement à leurs exploits ou en prennent connaissance par la presse locale. Pour le public, ils deviennent ces figures repoussantes autour desquelles se cristallisent tous les phénomènes de délinquance. Les journaux ont quelquefois des repentirs devant les effets d'amplification de la déviance dont ils sont les témoins :

"Ballotés entre tous les acteurs de ce **mauvais feuilleton qu'amplifient largement les médias**, certains pourtant sociologues, éducateurs s'acharnent à mettre un peu d'ordre dans ce chaos" (**Le Figaro**, 15 septembre 1981)... C'est pourtant dans le même quotidien qu'on trouve, un mois plus tard : "cette nouvelle forme de criminalité qui prend des allures de **guerrilla urbaine**."

b) **L'image de quartiers dégradés**

Les incidents des banlieues lyonnaise et marseillaise, comme l'écho qui en a été donné par la presse, ont contribué à forger une image particulièrement négative de ces quartiers. "La Cayolle est devenue une cité-refuge pour algériens en rupture de légalité (...) des quartiers peu à peu transformés en enclaves étrangères" (**Le Figaro**, 7 juillet 1981).

Les Minguettes : la peur du quotidien" (**Le Figaro**, 3 août 1981).

"Certains quartiers de Villeurbanne, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux dont les noms s'égrènent comme une triste litanie de la délinquance quotidienne : Olivier de Serres, Les Minguettes, la Grappinière (...), le petit "Bronx" des bords du Rhône" (**Le Figaro**, 15 septembre 1981).

"Les Minguettes à Vénissieux, un quartier de misère dans une Z.U.P. de triste réputation " (**Le Figaro**, 18 septembre 1981).

"La police est-elle bien capable de contrôler la situation créée par une poignée de voyoux dans les **ghettos sociaux et raciaux** construits à la périphérie de Lyon " (**Le Figaro**, 5 octobre 1981) ?

1.2.3. : La police, les voyoux, la population

Depuis le début de l'été 1981, la presse a rendu compte à de nombreuses reprises de l'action de la police. Périodiquement ses responsables ont expliqué comment ils entendaient maintenir l'ordre public. Au mois de septembre, le directeur de la police lyonnaise, Monsieur MAUREL, explique comment il a eu recours à des stratégies successives vis-à-vis des incidents de la banlieue lyonnaise :

"Depuis sa prise de fonction, le patron de la police a essayé trois stratégies pour désamorcer le mouvement de violence :

- omniprésence au début de l'été. Un commissariat spécial a été installé au rez-de-chaussée d'une tour des Minguettes avec des rondes incessantes. Les jeunes ne se sont jamais tant amusés. Ils ont pris le rôle du chat, les policiers ont mal supporté celui de la souris. "Ils nous ont ratatinés nos voitures. Nous étions impuissants à les poursuivre. Des Renault 12 contre des BMW, ce n'est pas la peine".
- début août, Gérard MAUREL met les pouces. Il retire la quasi-totalité des effectifs (... c'est la politique de la mayonnaise, si vous n'êtes pas là pour la fouetter, elle ne prend pas"). Erreur encore, durant le mois d'août trente voitures flambent, plus que les mois précédents.
- troisième politique : celle des barrages mobiles. Leur emplacement est tenu secret jusqu'au dernier moment. Curieusement cette technique s'est révélée payante durant une semaine. Et soudain deux voitures ont été incendiées (...) l'une à Villeurbanne où étaient installés les barrages et l'autre aux Minguettes. G. MAUREL ne cherche plus à comprendre. Il met au point des recettes de police et les applique jusqu'à ce qu'elles échouent. "Je me suis trompé au début parce que j'ai essayé d'analyser les phénomènes. C'est idiot il ne faut pas être cartésien face à des comportements irrationnels" (**Libération**, 14 septembre 1981).

Dans son action de prévention et de répression des actes de délinquance, la police se trouve prise dans le processus de médiatisation des événements de la banlieue lyonnaise.

Face aux premiers incidents, les policiers ont réagi par des techniques classiques de prévention : l'ilotage, le renforcement de la présence physique des gardiens ont pour but de rendre la police visible. Cette première stratégie de "visibilité" a pour objet, dit le directeur des forces de l'ordre, de : "rassurer les habitants et dissuader les voyous".

Ces opérations de quadrillage appliquées aux quartiers urbains classiques ont échoué face à un public plutôt hostile. Dans des formes de délinquance-spectacle telles que les "rodéos" le public se joint aux acteurs-délinquants pour s'attaquer à la police. Sous la pression de l'événement, les responsables du maintien de l'ordre ont alors adapté une stratégie complètement inverse : "l'invisibilité", pourrait on dire...

Ce revirement s'avère inefficace dans la mesure où la presse a offert un large public aux auteurs locaux de "rodéos". Pour reprendre la formule utilisée par Stanley COHEN : les lieux où

produisent des incidents sont devenus "des endroits où ça se passe" (6). Et l'effet d'entraînement jouant, c'est le retrait de la police qui se trouve à son tour interprété par les journalistes, comme on le voit dans l'extrait suivant :

"La police joue à l'autruche. Qu'une BMW bien évidemment volée se livre à un rodéo hurlant et furieux entre les tours endormies sur le coup de minuit, et alors ? La police ne voit plus rien, n'entend plus rien (...). Il me semble que si l'on voulait saboter d'emblée une politique d'intégration, il suffirait de jouer les "voyous" contre les "gens honnêtes" en retirant opportunément - avec le sourire - son épingle du jeu, on connaît la suite" (**Libération**, 24 juin 1981).

La relative disparition des forces de police provoque des réactions du public amplifiées par certains organes de presse. Dans le quartier Saint Jean, à Villeurbanne, se crée un comité d'auto-défense ; un syndicat de policier souligne à cette occasion "l'incohérence des pouvoirs publics" :

"Le manque de volonté de vouloir faire cesser toute agitation conduit à brève échéance les policiers à tourner le dos à une mission essentielle qui est la sécurité du public" (Syndicat des gardiens de la paix S.I.P.N., cité par **La Croix**, le 9 octobre 1981).

Lorsque, dans le cadre d'une troisième stratégie, on établit des barrages routiers à proximité immédiate des cités où se sont déroulés les rodéos, la police répond à la demande sécuritaire formulée par la presse. Les dispositifs qui donnent l'impression de contrôler les circulations de la ville vers les quartiers périphériques rassurent le public. Les policiers adoptent une nouvelle politique de visibilité abandonnée pendant un temps. Durant cette phase, plusieurs photos de presse, très explicites, accentuent cette visibilité : documents pris de nuit, avec gros plans sur les uniformes et les conducteurs remettant leurs papiers. Les responsables du maintien de l'ordre évoquent leurs actions en terme de stratégie, décrivent leurs interventions dans un lexique propre aux opérations militaires (oscillant entre des connotations ludiques et guerrières : "ils ont pris le rôle du chat... les policiers celui de la souris". "Ils nous ont ratatiné nos voitures"... "Gérard MAUREL met les pouces"...). De telles descriptions laissent entendre que policiers et jeunes habitants des quartiers se livrent à une guerre de position dont l'issue est incertaine. Les banlieues apparaissent alors comme un champ clos où l'investissement policier est la seule réponse immédiate aux actes de délinquance spectaculaire des jeunes. A la fin du mois de septembre, le problème du rétablissement de l'ordre apparaît comme prioritaire dans les propos des responsables politiques (tels qu'ils sont rapportés par la presse).

A cette époque émerge plus ou moins en filigrane la thèse du "complot". L'extrême droite ou l'extrême gauche manipulent-elles les jeunes ? Le milieu ne tire-t-il pas quelques bénéfices à la délinquance ?

"La stratégie militaire et l'organisation de certaines opérations permet de se demander s'ils opèrent pour leur seul compte" (L'Humanité, 17 septembre 1981).

"Les rodéos-spectacles ont fait place à des opérations qui prennent de plus en plus l'allure de "commandos" (L'Humanité, 21 septembre 1981).

Les articles qui présentent les jeunes délinquants comme "faisant régner leur loi" ou ceux qui insistent sur la délinquance organisée, concluent sur la nécessité de la répression policière comme seule alternative du désordre.

"La police est-elle bien capable de contrôler la situation ?" écrit **Le Figaro** le 18 septembre 1981.

Au début du mois d'octobre 1981, rodéos et incendies de voiture ne défraient plus la chronique. La police apparaît alors comme l'institution chargée du contrôle social des "quartiers chauds". Ses dirigeants tentent d'aborder la question de la prévention de la délinquance. C'est à ce moment qu'est annoncée la création de "brigades de prévention". Douze hommes sont envoyés dans chacun des "secteurs chauds" : Villeurbanne-les-Buirs, Vaux-en-Valin, La Grappinière, Vénissieux, les Minguettes et Bron."

Les hommes qui composent ces brigades sont volontaires pour 75 % d'entre eux ; ils sont présentés par les responsables comme des "papa-copains" et doivent créer "un phénomène de dissuasion non provoquante" (**Libération**, 14 septembre 1981).

1.2.4. : Le gouvernement et la délinquance

A l'automne 1981, le Ministre de l'intérieur a réuni des élus de la région lyonnaise et le Préfet de police pour parler des "violences de la banlieue lyonnaise" :

"On attend du gouvernement qu'il rassure et qu'il sanctionne quand il le faut ; mais aussi qu'il évite l'escalade de la violence et qu'il prenne les mesures de prévention indispensables", écrit un journaliste régional à l'issue de la réunion (**Le Progrès**, 17 septembre 1981). Les événements de 1981 ont été, parmi d'autres, l'occasion de développer le thème de l'insécurité et le thème corollaire du "rétablissement de l'ordre".

Dès cette période, nous avons vu comment, sur le terrain, ce sont les forces de police qui ont, les premières, mis en oeuvre la réalisation des objectifs cités : rassurer le public, sanctionner puis prévenir la délinquance. La responsabilité de l'entreprise morale de rétablissement de l'ordre se déplace ensuite vers l'ensemble de l'Etat qui doit y faire face. Dès septembre, le Ministre de l'Intérieur confirme qu'il a "reçu un message" largement relayé par la presse :

"Un conseil interministériel réunira ses collègues responsables de l'Emploi, du Travail, de l'Education Nationale, des Immigrés, de l'Urbanisme, etc. (...). Cette véritable concertation gouvernementale à très haut niveau a été rendue nécessaire par les exposés qu'ont fait (...) les cinq maires et le Préfet de police, et leurs analyses" (*Le Progrès*, 17 septembre 1981).

On retrouve ici le processus qui a été à l'oeuvre au moment du phénomène "blouson noir" (7). Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement élabore une nouvelle politique de la prévention mettant en jeu plusieurs ministères. Françoise TETARD souligne que "l'Etat intervient indirectement, la société civile (...) est le plus souvent absente des décisions". A vingt ans de distance, l'Etat réagit selon un mécanisme relativement similaire, ce qui ne signifie pas que les dispositifs mis en place soient identiques.

2 - LA MISE EN PLACE D'UN TRAITEMENT D'URGENCE

A l'automne 1981, le gouvernement doit répondre à l'inquiétude du public et il est amené à envisager des mesures. C'est essentiellement autour de Monsieur DEFFERRE, Ministre de l'Intérieur, qu'est évoqué le problème de la délinquance et de la prévention. En 1982, pour mettre en place une politique de prévention plus globale, l'Etat a besoin d'un consensus minimal dont l'établissement, dans un premier temps, semble menacé par le lancement de l'opération et les réactions des médias.

A la fin du mois de juin et au début du mois de juillet, certains organes d'information publient des reportages sur le thème de l'insécurité dans les banlieues des villes. Dans une série d'articles intitulés "La violence : la province aussi", *Le Figaro* effectue une sorte de tour de France de la délinquance, évoquant "la peur de la raille" à Marseille", "Lyon malade de ses banlieues", "Les bandes d'Avignon", "Les ghettos hors-la-loi de Mulhouse". La plupart de ces articles reprennent le thème de l'impunité dont jouiraient les délinquants, thème abondamment ressassé durant l'été 1981.

"De toute évidence, les jeunes maghrébins ne veulent plus être contrôlés, ils se placent de plus en plus en véritables hors-la-loi."

2.1./ Premiers effets médiatisés : le Camp Trigano-Defferre

Lorsque le Ministre de l'Intérieur annonce la création d'un camp de vacances "pour les jeunes délinquants", le même journal (**Le Figaro**) réagit violemment en accusant l'Etat de gaspiller les deniers publics. "Vacances gratuites pour jeunes délinquants".

"Des propos ahurissants (...) en vacances aux frais des contribuables, question de les occuper, de les faire travailler, non, ils deviennent des G.M. d'un Club Méditerranée, histoire de faire un peu de sport et de parfaire leur bronzage avant de recommencer leurs méfaits. Le mépris dont fait preuve le Ministre de l'Intérieur pour les honnêtes gens est sans limites" (**Le Figaro**, 5/6 juin 1982).

Dans une période où toute une partie de la presse relaie une campagne anti-délinquante et désigne les jeunes toubards maghrébins comme responsables d'un climat d'insécurité, l'annonce de mesures de prévention aussi spectaculaires n'a donc pas dès l'abord l'effet escompté.

D'autres critiques se font jour : on reproche au Ministère de l'Intérieur de vouloir parquer les délinquants dans les camps. Il semble qu'il y ait eu, au moment de la mise en place des dispositifs de prévention de la délinquance, des attitudes divergentes de la part du Ministère de l'Intérieur et des autres ministères (Justice, Affaires sociales, Jeunesse et Sports).

C'est seulement à la mi-juillet que le Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports fait connaître à la presse un projet interministériel de prévention de la délinquance. "Improvisé en six semaines" selon la presse. Le plan répartit moyens et actions dans onze cellules départementales : Marseille, Lyon, Lille, la région parisienne avec un "Etat major de crise".

"Pour cette opération anesthésiante, la Solidarité a dégagé 5 millions de francs, un million de francs la Justice plus la collaboration de Jeunesse et Sports et la Culture (...). On essuiera les plâtres cette année. Mais l'opération "Eté 83" commencera dès le mois de septembre" (**Libération**, 13 juillet 1982).

Les communes de la banlieue lyonnaise font également connaître à la presse les dispositions qu'elles prendront durant l'été 1982.

"Banlieue lyonnaise : des animations pour conjurer les rodéos. Les voitures incendiées ces derniers jours n'inquiètent pas outre mesure les municipalités et la police. Dans les trois villes chaudes des plans "été-loisirs" ont été préparés (...). Opération anti-rouille avec des journées de vacances à Vénissieux, création d'un terrain d'aventures à Bron. Des camps pour les adolescents largement subventionnés, parachutisme, trial, karting. Mais essentiellement, dans toutes les villes, des animateurs, encore des animateurs, toujours des animateurs. Trois clubs "loisirs jeunesse" de la police nationale avec une trentaine de policiers moniteurs dans les trois V... pour apprendre la natation, le tennis ou la planche à voile (...). Si le plan "été-loisirs" ne fonctionne pas, le dispositif policier est déjà en place (...). Bernard GRASSET : "Nous avons pris toutes les dispositions pour que les dégâts de l'an dernier ne se reproduisent pas" (**Libération**, 2 juillet 1982).

Dans les communes, les municipalités mettent en place des animations ; la police renforce son dispositif de prévention (aux brigades de prévention s'ajoutent les clubs Loisirs-Jeunesse qui emploient des policiers pour l'animation d'activités sportives).

L'ensemble des dispositions prises par l'Etat est rendu public tardivement. Dans la dernière semaine de juin, la presse rend compte des "incidents de l'été".

"Les quelques voitures brûlées ces derniers jours n'inquiètent pas outre mesure les municipalités et la police (...). 17 voitures incendiées dans la banlieue lyonnaise entre les 26 et 30 juin. **Les cinq premiers jours de vacances scolaires** ont donc renoué avec la vague de violence de l'été 81 (170 incendies de voitures dans les trois communes (...). Deux ou trois incendies de voitures par semaines ont par la suite rythmé l'hiver et le printemps lyonnais" (**Libération**, 2 juillet 1985).

La menace d'un renouvellement des incidents de 1981 amène le Gouvernement à mobiliser les agents de l'Etat et le public autour d'un thème : celui de la prévention d'urgence, qui apparaît à tous comme une entreprise morale qui nécessite une action spectaculaire. Le Ministre de la Justice a déclaré au mois de juin :

"Ne vous séparez pas sans avoir pris **de mesures immédiates**. Je vous demande instamment de mettre en oeuvre ce qui me paraît d'une **urgence extrême** avant l'été. Demandez-vous ce que vous avez de prêt face aux **urgences immédiates**.

Le journaliste commente ainsi ces préoccupations :

"C'est évident, la perspective d'un été chaud" style "rodéo des Minguettes cuvée 81" inquiète" le Gouvernement (...). Recherche endiablée de mesures à **très court terme**, pour franchir sans trop de dégâts le cap des vacances, un cap qui n'est situé qu'à six mois des municipales" (**Libération**, 13 juin 1982).

La mobilisation des éducateurs, animateurs, policiers pour une prévention ayant des effets à court terme entraîne une présentation spectaculaire. La presse va se faire l'écho de cette mobilisation en parlant de "l'opération anti été chaud", du "plan anti-délinquance"... Elle insiste sur les opérations les plus spectaculaires, tels le camp de Saint-Jean Le Centenier en Ardèche et les camps organisés avec la participation de l'armée.

Cette forme de prévention de la délinquance apparaît, au moins publiquement, comme une entreprise morale destinée à s'opposer à la délinquance mise en spectacle par la presse en 1981. Cette campagne de mobilisation aura (toujours au niveau de l'image reproduite par la presse) deux types de conséquences relativement rapides :

- 1) elle établira un consensus relativement large sur l'action à mener en direction des jeunes habitants ;
- 2) elle servira à modifier l'image des jeunes des quartiers en déplaçant l'accent des phénomènes de délinquance, vers le traitement de la délinquance.

Avant de poser le problème de l'impact des opérations sur l'image des quartiers, il nous faut revenir sur ces deux points.

2.2./ Etablissement d'un consensus autour de la prévention

Alors que certains journaux avaient très mal accueilli l'annonce, par le Ministère de l'Intérieur, de la création d'un camp de vacances, le ton change lors de la mise en place de l'opération anti-été chaud : plusieurs articles présentent la commune de Saint-Jean le Centenier où va se dérouler le camp, et l'on peut constater une nette évolution dans les contenus rédactionnels. **Le Figaro** titre, en dernière page, "un club" en Ardèche pour les enfants du béton" (à rapprocher de la formule citée plus haut "vacances gratuites pour jeunes délinquants"). La mise en avant du camp de Saint-Jean-le Centenier vise à établir un consensus sur les opérations de prévention de la délinquance de l'été 1982. Le village de toile de Saint-Jean est présenté comme l'opposé des quartiers dégradés des banlieues lyonnaise et marseillaise. Les 340 participants sont des enfants de 8 à 14 ans, et l'on souhaite y voir des enfants et des

adolescents qui n'ont pas encore basculé dans la déviance, des prédélinquants qu'il s'agit d'éloigner de la tentation du passage à l'acte. Rares sont ceux qui ne veulent souscrire à ce projet de mise à l'écart pédagogique, au choix de la campagne contre les dangers de la ville.

2.3./ Modification de l'image des jeunes

Le "coût" publicitaire de ce que l'on a appelé la "colo Defferre-Trigano", comme la collaboration de l'armée aux stages sportifs ou la mise à disposition du personnel policier pour l'animation des quartiers, aboutissent à transformer l'image des acteurs des "rodéos" de l'année précédente. On déplace l'accent des "loubards" vers les prédélinquants et l'on insiste sur le rôle préventif de la police. Le journal **Libération** évoque ces rencontres "un an après les rodéos" : "les C.R.S. sont revenus mais en survêtement (...), le gymnase, c'est le nouveau lieu de rassemblement pour jouer, causer, reluquer" (**Libération**, 2 août 1982).

"Il est devenu moins facile de se tailler une réputation de héros en faisant quelques rodéos devant les caméras et les petits frères. Les caméras ont disparu et les petits frères passent leurs journées au gymnase ouvert jusqu'à 10 heures du soir, avec Philippe, Alex et Jean-Pierre, tous trois moniteurs de sports... et C.R.S." (**Le Monde**, 25 août 1982).

"Les petits frères" rencontrent les moniteurs C.R.S. ou participent à des stages encadrés par des militaires, ces images visent à mettre en valeur des rôles nouveaux les "grands frères", ceux que l'on qualifiait naguère de loubards seraient intégrés au processus d'animation par le biais des activités à risques".

"Aux "grands" on a donné aussi l'occasion de s'affronter à l'image de "durs" qu'ils veulent montrer d'eux-mêmes. Au parachutisme, par exemple, beaucoup sont partis en roulant des épaules et sont redescendus... avec l'avion" (**Le Monde**, 25 août 1982).

A la fin de l'été 1982, il n'est plus fait mention des formes de délinquance spectaculaire mises en avant en 1981. La presse souligne, en général, les effets bénéfiques des "opérations été jeunesse".

"Alors que chaque année depuis dix ans la délinquance traditionnelle augmentait de 10 % celle-ci a baissé en juillet et août dernier de 3 à 5 % (...) chute de 23 % pour les vols de voitures" (**L'Humanité**, 9 septembre 1982).

3 - DES QUARTIERS SOUS LE REGARD DES MEDIAS : LA BANALISATION DE LA PREVENTION (1983)

3.1./ Les tireurs et l'été chaud

Il est incontestable que la publicité faite autour des opérations d'été a réussi à créer un consensus autour des remèdes à apporter à la délinquance ; elle a eu aussi pour effet d'amener de nouvelles représentations des acteurs en présence, essentiellement les jeunes et la police. Pour autant, les "quartiers chauds" n'ont pas cessé d'être, sous le regard des médias, des espaces où se focalisent périodiquement la violence et la déviance. L'année suivante, durant les mois de juin à août 1983, des habitants de ces quartiers ont tiré sur des enfants et des adolescents. Ces événements tragiques entraînent des situations d'affrontement entre jeunes habitants et policiers.

Après le meurtre de Toufik Ouanes, abattu par un locataire de la cité des 4.000 à la Courneuve, un journaliste évoque encore une fois le thème de "l'été chaud" dans les grands ensembles :

"L'été est chaud aux Minguettes comme à Garges-lès-Gonesse ou à la Courneuve dans la banlieue de Paris (...). L'été est chaud et les jeunes qui ne partent pas en vacances, restent dehors, traînent leur mal de vivre, vagabondent tard dans la nuit à travers les blocs de béton, tuent le temps et parfois, se font eux-mêmes tués" (Le Figaro, 11 juillet 1983).

Le même évoque "l'augmentation de la criminalité violente avec la chaleur", "la loi thermique de la délinquance" du criminologue QUETELET au début du siècle.

"Une donnée plus récente concerne les vents chauds et l'ionisation de l'air (...). Un fait est pratiquement établi : la criminalité s'élève avec l'été" (Le Figaro, 13 juillet 1983).

Alors que les jeunes "loubards" sont désignés comme responsables de leurs actes, les commentaires de la presse s'attardent sur les circonstances qui entourent le passage à l'acte des "tireurs des grands ensembles" : la chaleur, le bruit, le climat social.

Dans ce contexte, le renouvellement des opérations de l'été précédent ne fait plus l'objet d'aucune critique et Le Figaro comme L'Humanité évoquent le plan de vacances du gouvernement dans des termes assez voisins après "le drame de la Courneuve" :

"Un drame qui ne donne plus de relief au programme de vacances pour les jeunes (...). Un plan de vacances pour les jeunes du béton ; 40 % des jeunes de 4 à 18 ans ne partent pas en vacances (...). Dans certains quartiers chauds il en résulte des drames (...). En 1982 (...) une série de mesures qui eût pour résultats de diminuer la délinquance de 30 % dans les villes" (*Le Figaro*, 11 juillet 1983).

Dans ce contexte, le programme "Eté jeunes 1983" vient à point nommé. Destiné à assurer la prévention des actes de violence et de délinquance dans deux départements, il concerne 40 % des jeunes de 4 à 18 ans (...). Max GALLO, porte-parole du gouvernement :

"Il faut éviter des développements violents et dramatiques à court terme, éviter les explosions à long terme, arracher ces lieux de dégradation qui sont de véritables cancers urbains" (*L'Humanité*, 14 juillet 1983).

3.2./ Renouveau du consensus autour de la prévention

Les graves événements de juillet 1983 ont sans doute eu pour effet de recréer la possibilité d'un consensus autour des actions de prévention. Les opérations spectaculaires mises en relief l'année précédente disparaissent des articles de presse. Pour justifier les opérations les responsables évoquent les chiffres : baisse de la délinquance de 30 à 40 %, ampleur et extension du dispositif mis en place en 1983 : 11 départements touchés, animations dans la "plupart des îlots sensibles", 10.000 jeunes partant en vacances et 100.000 concernés par les animations sur place.

En 1983, les opérations n'ont plus à apparaître à travers les médias comme des "coups" spectaculaires. Peut-être parce qu'il n'était plus nécessaire de justifier de la prévention, l'on insiste davantage sur les opérations d'animation locale. L'accent s'est déplacé de la mise à l'écart des prédélinquants vers les projets pédagogiques auxquels participent les jeunes habitants. Ce déplacement s'accompagne d'une prise en compte (toujours par le biais des médias) des "cultures d'origine". A la cité des Flamands à Marseille, les jeunes immigrés de la deuxième génération créent des pièces de théâtre où "ils expriment leurs difficultés, leurs problèmes, leur mal de vivre (...)".

A Lille les jeunes de la Résidence-Sud s'initient au cirque et préparent une représentation pour tout le quartier...

Les agressions et les violences dont ont été victimes des enfants ou des jeunes maghrébins, ont amené des jeunes à participer plus ou moins régulièrement à l'activité d'associations de défense. Certains jeunes se sont intéressés aux animations offertes soit dans ces associations même, soit dans des associations à vocation sociale. Il semble que l'image des "grands frères" désireux d'éviter à leurs "petits frères" de sombrer dans la délinquance ait fonctionné.

3.3./ La logique et les limites du "traitement"

En 1983, la presse a banalisé des faits extrêmement graves en les plaçant sur le même plan que les actes de délinquance commis en 1981. Des thèmes comme "L'été chaud", "Les quartiers dégradés" ont servi à expliquer des actes criminels. Les opérations de prévention visaient, dans un premier temps à éloigner les jeunes de quartiers considérés comme dangereux, favorables au développement des tensions. Elles avaient aussi sans doute pour objectif d'arrêter une escalade provoquée par un spectacle de la délinquance sans cesse renouvelé par le regard de la presse. Les "opérations" rapidement mises en place en juin 1982 ont sans doute contribué à occuper des jeunes, les détournant ainsi du spectacle des "rodéos". Elles ont également permis d'ouvrir les perspectives des jeunes habitants vers l'extérieur. Néanmoins, les événements de 1981 et les opérations de prévention de la délinquance en 1982 ont renforcé des images extrêmement néfastes des cités comme "la Cité des 4.000", "les Minguettes", "la Grappinière" ; les jeunes, nous l'avons vu durant l'été 1983, traînent avec eux un étiquetage qu'ils sont contraints de revendiquer. Sur ce terrain de karting où nous avons rencontré des jeunes habitants de la Grappinière, les éducateurs se faisaient sans cesse l'écho des comportements de "ceux des Minguettes" qui les avaient précédés.

En 1981 et 1982, le gouvernement s'est trouvé confronté, à travers la presse, à une image des quartiers paupérisés, dégradés, qu'il n'aurait sans doute pas souhaité voir émerger aussi brusquement.

Avant que se mettent en place des dispositifs plus durables, (commissions Dudebout, Comité de prévention de la délinquance, Missions d'insertion des jeunes en difficulté), il a fallu faire face à un mouvement d'opinion d'une grande violence symbolique. Les jeunes habitants des quartiers, qualifiés de "loubarbs" se trouvaient assimilés à des figures menaçantes pour l'ordre social. Dans cette perspective, les opérations de prévention, qualifiées d'opération-été, se trouvaient nécessairement prises dans une appréhension de la délinquance médiatisée qu'elles étaient censées combattre (8). Si, malgré tout, ces opérations, relayées par les dispositifs que nous avons déjà cités, ont pu avoir un rôle positif en freinant le développement de la délinquance spectaculaire, on peut se demander dans quelle mesure elles ont abouti à transformer l'image des jeunes et, en particulier, celle des jeunes immigrés, dans l'opinion.

NOTES

- (1) Sur la notion de "panique morale" voir : S. COHEN, **Folk devils and moral panics - The creation of the Mods and Rockers** Oxford, 1980.
- (2) S. COHEN, op. cité, et également : WILLIAMS (John), DUNNING (Eric), MURPHY (Patrick) **Hooligans abroad, the behaviour and control of English fans in continental Europe** .- London, 1984.
- (3) LEFEBVRE (B.), PORTET (F.) **Enquête/évaluation des opérations "été 1983" dans l'Est lyonnais** .- Rapport MIRE-Ecomusée - Le Creusot, 1984.
- (4) Pour le phénomène du "hooliganisme", voir WILLIAMS, DUNNING et MURPHY, **op. cité**.
- (5) **Libération**, 30 septembre 1981.
- (6) Voir Stanley COHEN, **op. cité**.
- (7) TETARD (Françoise) **Les blousons noirs** .- Communication au Colloque "Classes d'âge et sociétés de jeunesse" .- Le Creusot, 1985.
- (8) Le pasteur COSTIL évoquera devant les journalistes "un colossal effet de loupe" mettant en cause "le récit quotidien des incidents, des visites sur place des responsables du maintien de l'ordre, la publication des identités habituellement maghrébines, des délinquants identifiés et arrêtés avec ajouté à cet "effet de loupe" un "effet de miroir". C'est un jeune algérien qui nous le déclare "Nous on achète Lyon-Matin, il y a plus de détails" (Journal **La Croix**, 19 septembre 1981).

BIBLIOGRAPHIE : Travaux complémentaires de l'auteur

LEFEBVRE (B.), PORTET (F.)
Enquête/évaluation des opérations "été 83" dans l'est lyonnais .- Rapport MIRE-Ecomusée .- Le Creusot, 1984.

LES LIMITES D'UNE STRATEGIE

Didier LAPEYRONNIE (*)

Si le modèle de l'opération-été 82 s'est heurté, les années suivantes, aux résistances des travailleurs sociaux et des élus, au point d'en perdre ses caractéristiques d'innovation et d'autonomie, cette évolution ne comporte pas que des aspects négatifs : les opérations-été auront eu le mérite de créer une dynamique de mobilisation locale qui peut déboucher sur un traitement original de la marginalité des jeunes.

(*) C.N.R.S./C.A.D.I.S.

Trop longtemps, l'analyse des politiques publiques est restée séparée de celle des conduites sociales. Le privilège exclusif donné à l'étude de la mise en oeuvre de programmes gouvernementaux amenait à se centrer sur l'appareil administratif et à essayer de dégager les dysfonctions ou les effets non voulus de l'action de l'Etat, en occultant les acteurs sociaux : ceux-ci ne pouvaient, au mieux, que manifester leur résistance au changement et n'étaient définis que par leur poids politique, leur capacité d'influence et, au fond, leur irrationalité fondamentale. Cette conception d'un Etat tout-puissant agissant sur son environnement, sur une société "morte", n'était que le reflet de politiques "rationnelles", correspondant probablement à l'idéologie de technocrates et de dirigeants s'identifiant eux-mêmes à la Rationalité.

L'observation des effets pervers des décisions administratives et des multiples interprétations et stratégies dont leur élaboration et leur mise en oeuvre sont l'objet a contribué à détruire cette image. L'analyse et la réflexion portent désormais sur les interactions entre acteurs institutionnels et sociaux. On ne peut élaborer une politique destinée à traiter un problème social sans tenir compte de la nature des conduites visées, des représentations qui en sont construites et des modes d'organisations choisis pour le traiter dans un contexte particulier (1). C'est dans cette seconde perspective que nous aimerions nous situer en montrant que le succès des opérations-été provient de leur indétermination et de leur souplesse institutionnelle, plus aptes à répondre aux conduites des jeunes que les actions de prévention classiques. Les opérations-été ne se prêtent pas à une analyse globale, qui essaierait de les interpréter, d'en donner le sens ou d'en souligner les contradictions. Elles ne relèvent pas d'une décision centrale, d'un "programme" dont on pourrait mesurer l'exécution et la "mise en oeuvre" par le système administratif : elles sont le résultat instable de processus sociaux et politiques, de conflits d'orientations et de compromis.

Les opérations-été marquent une rupture avec les politiques classiques de prévention de la délinquance. Celles-ci visaient un public "cible" bien identifié, composé essentiellement de jeunes délinquants ou prédélinquants. L'action des institutions et des travailleurs sociaux qui prenaient en charge ce public portait sur les causes de la délinquance, en essayant, par exemple, d'atténuer les déficits de socialisation et la désorganisation régnant sur les cités de banlieue. De même, le travail essentiellement relationnel des éducateurs visait à réduire les tensions psychologiques des jeunes délinquants et à les amener petit à petit à retrouver confiance en eux-mêmes et en la société (2). Cette conception du problème entraîne l'élaboration d'une politique préventive axée sur la continuité et la mise en place de structures stables et permanentes renforcées par des corps de professionnels aux compétences bien délimitées. Les opérations-été, dans la pratique, ont bien souvent pris le contrepied de cette orientation. Elles n'ont pas défini précisément leur cible ; elles n'ont pas fixé de normes d'intervention ; elles n'ont pas non plus cherché à agir sur les "causes" de la délinquance par une action continue et homogène. Elles ont, au contraire, ouvert des espaces d'initiatives, favorisé des engagements non professionnels et se sont appuyées sur l'autonomie des jeunes dans des actions hétérogènes et discontinues. L'ensemble de ces caractéristiques peut expliquer leur succès initial. Mais en même temps il suggère la difficulté centrale que rencontrent ces opérations : si elles deviennent une véritable

"politique", au delà d'une simple expérience, peuvent-elles garder leur originalité et leur efficacité ? N'y-a-t-il pas contradiction entre la pérennité de telles actions et le maintien de leur capacité d'innovation ?

1 - LE SUCCES D'UN "COUP"

Voulant empêcher le renouvellement des incidents survenus dans les banlieues lyonnaises pendant l'été 1981, l'opération anti-été chaud de 1982 fut un large succès tant par l'accueil qu'elle reçut de la part de l'opinion publique que par son impact auprès des jeunes. N'ayant pas laissé le temps aux "résistances" de s'organiser, elle a pu contourner les obstacles. En 1982, l'opération fut un "coup", c'est-à-dire une action qui vise un objectif limité, mobilise des moyens précis, mais ne cherche pas à bouleverser les structures existantes ni à s'inscrire dans le long terme.

1.1./ Les ambiguïtés du projet

Différents objectifs sont à l'origine de l'opération-été 82 qui répondent à des préoccupations parfois très diverses. C'est la confrontation de ces objectifs qui a donné à l'opération ses caractéristiques majeures : l'extrême hétérogénéité des actions et les interprétations différentes du programme à mettre en oeuvre.

Le premier objectif de l'opération-été 82 était d'empêcher le renouvellement de l'"été chaud" de l'année précédente ; il fallait donc agir en priorité sur les quartiers difficiles, "à risques", essentiellement situés dans les banlieues des grandes villes. Le projet clairement formulé est de "devancer d'éventuelles explosions de violence dans les quartiers particulièrement sensibles." La simple répression n'apparaît pas comme une solution satisfaisante : elle intervient toujours a posteriori et rarement d'une manière efficace et rentable. Plus grave encore, elle semble parfois, comme dans le cas lyonnais, accélérer et renforcer la déviance en rendant les conduites spectaculaires (3). L'urgence des problèmes et la sensibilité de l'opinion imposaient une action efficace ; la proximité de l'été exigeait une action rapide. Il fallait donc agir de manière relativement brutale.

La première idée est de mettre les jeunes les plus dangereux à l'écart des zones où ils seraient tentés de commettre à nouveau des violences. En les éloignant des quartiers "chauds", on devrait faire chuter les taux de délinquance. L'idée des camps de vacances s'inscrit dans cette logique. Comme l'affirme une lettre du Ministre de l'Intérieur aux Préfets : "Il est donc urgent que ces jeunes soient accueillis dans des établissements, tant au regard de la

sécurité que dans leur intérêt". On évoque alors la possibilité de créer des centres de rééducation fermés. Mais cette idée trop brutale est rapidement tempérée par l'adjonction d'une dimension pédagogique : les camps doivent avoir un contenu éducatif : "Ils y recevraient, sous surveillance, une solide formation professionnelle qui leur permettrait de s'intégrer dans la société". L'opération-été s'inscrit ainsi dans la constitution d'un système de formation en milieu fermé pour mineurs délinquants de moins de dix-huit ans. Dans cette logique les compétences de l'armée ou de la police, ajoutées à leur capacité de maintenir l'ordre, sont des atouts essentiels.

Mais très vite cette orientation proposée par le Ministère de l'Intérieur est combattue et un deuxième objectif est mis en avant, qui vient se greffer sur le premier. Les camps, comme l'action locale, ne doivent pas se limiter à une simple mise à l'écart ou à une prévention à court terme, mais constituer une "démarche innovante" qui permettra de faire progresser la prévention de la délinquance en général.

Mise en avant par des éducateurs et des juges pour enfants des ministères de la Solidarité nationale et de la Justice, cette orientation est née de deux constatations concernant les quartiers "chauds". D'une part, le travail social ne peut plus améliorer son efficacité aussi bien à court terme qu'à long terme : "Les actions de prévention traditionnelles, pour peu que les équipements existants fonctionnent, touchent ici leurs limites". D'autre part, les explosions ont lieu dans des quartiers particulièrement déshérités qui constituent un milieu peu favorable au développement "harmonieux" des jeunes. "Nul n'ignore que les explosions type Vénissieux, pour l'été 1981, ne sont pas spontanées. Elles procèdent de conditions de vie particulièrement difficiles pour de nombreux jeunes, mais encore d'une dégradation constante, plus ou moins bien perçue par les responsables locaux, du climat du quartier. "On retrouve ici la philosophie générale de la prévention classique : "Il faut prévenir la délinquance, c'est-à-dire protéger les jeunes que leur environnement moral, social, les mauvaises conditions de santé ou d'éducation mettent en danger."

Il faut donc restaurer la vie collective des quartiers afin d'éviter une détérioration du climat et de l'environnement : on intensifiera le travail social pendant l'été. De même, les camps ne doivent pas être de simples lieux de mise à l'écart et de formation sous surveillance étroite, mais proposer des activités éducatives et valorisantes qui donneront aux jeunes en difficulté une image différente d'eux-mêmes et de la société, tout en les protégeant, au moins momentanément, de leur environnement. Dans l'esprit des partisans de cette orientation, les camps sont destinés à renforcer le travail social classique, à lui offrir des moyens plus importants.

Les opérations-été sont nées de l'opposition de ces deux logiques. Les premières mesures coercitives envisagées par une partie du ministère de l'Intérieur en janvier 1982 ont suscité des réactions hostiles d'autres cabinets ministériels, mais aussi au sein même du cabinet du Ministre de l'Intérieur. Débats publics et stratégies politiques pour imposer une action plus "préventive" ont abouti à la formation d'un projet original en faveur duquel le Premier Ministre a tranché au début du mois de mai. Des mesures envisagées à l'origine, il ne restait plus qu'une caractéristique : l'éloignement des jeunes. Pendant que l'Intérieur, la Solidarité et la Justice montaient l'opération proprement dite, le Ministre de l'Intérieur faisait appel au Club Méditerranée pour mettre en oeuvre son orientation. "Tout le problème a été de limiter l'impact de l'image Trigano. tout en essayant de l'intégrer dans le dispositif, de ne pas être en rupture avec lui. On a contribué à le réduire de 2.000 à 400". explique un représentant du ministère des Affaires sociales, qui insiste sur l'isolement de l'orientation coercitive au sein même du ministère de l'Intérieur.

On ne peut donc réduire les opérations-été à une simple mise à l'écart éducative. Au contraire, elles sont nées, au sein des Cabinets ministériels, de l'opposition de cette logique et de la lutte menée pour imposer une orientation classique de renforcement du travail social préventif. "S'il fallait afficher le dispositif sécuritaire, il ne fallait pas que ce soit uniquement ça", raconte le même responsable, soulignant le décalage entre les déclarations du Ministre de l'Intérieur et la réalité de l'opération, entre la "face visible, la sécurité, et la face cachée, celle des opérations-été".

Tous ces débats ont considérablement retardé la mise en oeuvre de l'opération-été 82 et ce n'est que tardivement et dans la précipitation qu'une véritable action de "commando" a pu être montée.

1.2./ Les moyens mis en oeuvre

Les moyens mis en oeuvre pour construire le projet d'opération-été se répartissent en trois éléments. Sur le plan financier l'enchaînement des crédits, allié à la souplesse de leur utilisation a permis un montage rapide de l'opération. Sur le plan administratif l'engagement d'un petit nombre de personnes, mais toutes fortement impliquées, a permis une efficacité plus grande. Enfin, la diversité et la légèreté des associations ont permis l'implantation de l'opération dans le public et offert un encadrement juridique et humain.

- 1.2.1. - L'une des caractéristiques originales des opérations-été est le **rôle incitatif des crédits**. Au plan national, les crédits du ministère de la Solidarité ont été gérés par une association afin

de favoriser la souplesse de leur utilisation et d'en accentuer la rapidité. Mais ces crédits nationaux, sept millions de francs en 1982, étaient insuffisants pour couvrir l'ensemble des actions. Dans chaque département, il a été nécessaire d'ajouter d'autres crédits fournis par les administrations, notamment l'Aide Sociale à l'Enfance, l'Education surveillée et Jeunesse et Sport.

Le financement public de l'opération fut plus ou moins élevé en fonction de l'implication des échelons locaux de ces administrations. Ainsi le coût réel de l'opération fut diversement ressenti selon les engagements et l'importance qui lui fut accordée. Dans le Nord, ce coût est jugé bas malgré l'importance des sommes ajoutées, alors qu'en Seine-St-Denis, il est jugé élevé malgré des sommes ajoutées cinq fois moindres.

Ces crédits publics, très diversifiés, ont appelé et suscité la mobilisation de ressources financières privées puisque nombre d'associations ont complété les dotations ou ont dû supporter les dépassements de dépenses prévues.

Ces quelques remarques suffisent à mettre en évidence le mécanisme financier de l'opération-été 82. L'impulsion donnée par les premières subventions centrales a été suivie d'une implication de tous les échelons concernés. L'effet d'entraînement a provoqué engagement (même s'il est d'importance variable) de l'ensemble des acteurs. Le rendement des crédits initiaux s'en est trouvé doublé et parfois triplé. L'une des caractéristiques principales de l'opération-été 82 fut sa capacité mobilisatrice. La pluralité des ressources financières illustre bien l'effet "boule de neige" créé par le lancement des actions.

1.2.2. - La **mobilisation administrative** possède les mêmes caractères. Elle s'est faite de manière plus intensive qu'extensive, atteignant une sorte de rendement optimal au cours de cette première opération. A côté de l'engagement des agents, il faut noter également la souplesse et la diversité des ressources administratives. Dans chaque département, l'opération a été montée par une cellule départementale regroupant des représentants des diverses administrations déconcentrées sous la présidence du Préfet. Ces cellules ont procédé à un repérage des lieux sensibles et ont octroyé les crédits en fonction des objectifs qu'elles s'étaient fixés.

Les différentes administrations ont joué des rôles variables, plus ou moins importants, dans la mise en oeuvre de l'opération. Par exemple, dans tel département, la décision et l'organisation sont restées centralisées au niveau de la D.D.A.S.S. et furent prises en main par les inspecteurs. Dans d'autres départements, ce

sont les assistantes sociales, dans leurs circonscriptions, qui ont joué le rôle central. En fait, l'organisation administrative choisie fut souvent le produit du hasard et de la précipitation. "Quand on a su qu'il y avait des crédits, le Préfet a réuni la Délégation départementale chargée des points chauds. Nous avons été extrêmement coincés par les délais. On a quand même pu lancer quelque chose. On avait essayé de déterminer entre nous quels étaient les projets intéressants. Ça a dû se faire en 24 heures. On a beaucoup compté sur le relais des assistantes de circonscription. Sur le plan pratique, l'opération a été coordonnée par une inspectrice au service de l'enfance avec quelqu'un du secrétariat du préfet".

Malgré sa particularité, ce témoignage illustre bien la façon dont s'est mobilisée l'administration. L'impulsion est donnée par le Commissaire de la République, qui est relayé par la D.D.A.S.S. Un inspecteur est chargé de la mise en place avec la collaboration d'un membre du Secrétariat de la Préfecture. Autour de ce noyau viennent se greffer les autres administrations. Puis, sur le terrain, le relais est passé aux assistantes de circonscription. Très peu de personnes ont finalement été concernées. Seules quelques-unes, deux ou trois, prennent en main le montage de l'opération et s'y impliquent fortement.

Cette limitation des ressources administratives est sans doute l'une des causes du succès de 1982. Elle a permis d'obtenir un rendement maximum des différents agents. Peu de moyens utilisés de manière intensive et pointue se sont révélés d'une efficacité probablement plus importante que beaucoup de moyens qui auraient été utilisés de manière plus lâche et moins centrée.

1.2.3. - Le monde associatif s'est lui aussi fortement mobilisé. Les **associations** ont apporté leur souplesse et leur variété, mais surtout elles ont garanti la bonne implantation de l'opération sur le terrain et assuré un relais efficace auprès du public. Avec parfois l'aide des grandes associations nationales (Croix-Rouge, Secours Catholique ou Secours Populaire) elles ont souvent pris en charge l'essentiel de la mise en place matérielle de l'opération : ce fut le cas notamment des associations para-municipales. Les clubs de prévention ont aussi été utilisés dans ce sens. Ils avaient souvent des projets prêts et ont bénéficié à la fois de leur connaissance supposée du public ainsi que de leurs réseaux de relations au sein de l'administration. L'élaboration des projets y a gagné en précision ; certains départements ont confié l'ensemble des actions à des associations parmi lesquelles les clubs de prévention occupent la première place.

L'action des associations ne fut pas toujours des plus originale. Elles ont souvent prolongé l'état d'esprit des responsables administratifs, comme en témoigne cet agent de la D.D.A.S.S. de Paris : "On a essayé de voir les associations pour qu'elles lancent des projets vacances ou pour qu'elles renforcent des projets déjà existants". Au contraire, dans d'autres départements, encouragées par l'engagement de l'administration, elles se sont montrées plus novatrices et plus proches des attentes du public. Leur capacité à répondre rapidement à la demande sans être alourdies par des règles hiérarchiques, a donné alors sa pleine efficacité. Dans les départements, les associations sont en bout de chaîne et, de ce fait, elles reflètent l'esprit de l'opération tel qu'il a été compris par les responsables locaux.

Par la mobilisation rapide et efficace d'un ensemble de ressources humaines et financières limitées, l'opération-été 82 a laissé une entière liberté d'initiative à chaque niveau d'action, tout en privilégiant le rôle du département dans la conception et la décision des projets. Mais cette description du fonctionnement de l'opération-été 82 ne dit rien quant à la nature des actions réalisées.

1.3./ Des actions hétérogènes

L'opération-été 82 visait à proposer des activités à une population marginale peu touchée habituellement par le travail social. L'initiative laissée aux "gens de terrain" a conduit à la mise en place d'activités très diverses, parfois hétéroclites. De l'animation-cuisine au voyage en Algérie, de la sortie-piscine au camp de parachutisme avec l'armée, toute une gamme d'actions a été lancée.

Parmi les activités proposées, on peut distinguer trois grandes logiques. La première a consisté à distribuer des crédits supplémentaires aux actions déjà prévues par diverses associations, par les clubs de prévention, les maisons de jeunes ou les centres sociaux. Il n'y a guère eu d'innovation pédagogique mais seulement une offre de service supplémentaire. La population touchée n'était pas différente de la population habituelle. La seconde logique a consisté à offrir des activités nouvelles dans un esprit de vacances. Le camp Ardèche du Club Méditerranée n'a, en définitive, pas été autre chose. Les camps organisés par la police ou l'armée, mais aussi nombre d'animations locales basées sur des spectacles et des jeux, se sont faits dans cet esprit. Enfin, une dernière logique a consisté à essayer de mobiliser des groupes de jeunes ou des quartiers. Une volonté militante est venue se greffer sur l'opération, utilisant les crédits à construire ou à susciter des actions autonomes, soit revendicatives, soit plus simplement de solidarité.

Si certaines actions se sont inscrites parfaitement dans cette dernière logique, il faut constater l'ampleur de la logique "vacances pour tous". Cette orientation semble garantir une certaine efficacité préventive et permet de toucher un maximum de jeunes dans les animations locales. Surtout, elle présente l'avantage de ne pas définir le public a priori, de ne pas cibler une population à partir des catégories du travail social. De plus ces actions mélangent les genres : les activités offertes sont très diverses et combinent à la fois prévention, animation et loisirs. De même, leur public ne se définit pas par une caractéristique unique (pauvres, chômeurs, délinquants...) : il l'est par sa participation aux activités et, par conséquent, il l'est dans sa diversité.

Les deux dernières logiques ont aussi permis l'engagement de nouveaux acteurs dans une action de prévention. De nombreux travailleurs sociaux ont été détournés de leur vocation initiale. Bien des assistantes sociales ont saisi l'occasion pour sortir de leurs tâches habituelles et pour essayer de "donner autre chose que des allocations mensuelles". Pour elles, ce fut une occasion de modifier leur image et d'échapper à la hiérarchie. Les militaires et les policiers ont aussi été employés à des tâches préventives dans le cadre des camps. Les rapports qu'ils ont noués avec les jeunes sont allés bien au-delà de l'offre de service et se sont révélés positifs, sans doute à cause du prestige et de l'autorité donnés par la compétence technique mais aussi probablement en raison d'une grande proximité culturelle (4). Ces camps ont, par contraste, noirci l'image des travailleurs sociaux. "En quittant les militaires j'ai chialé comme une madeleine. Je vais leur écrire. Par contre les monos, c'était moins que rien. Certains sadiques, d'autres gouines..." dit un jeune à la fin de l'été. D'abord conçus pour renforcer le rôle des éducateurs et des animateurs, les camps ont mis ces derniers en position défensive et souligné leurs faiblesses. Il en est de même bien souvent des jeunes vacataires non diplômés embauchés pour les animations ou pour l'encadrement des groupes de jeunes. Ces animateurs, issus des quartiers et très proches des jeunes, ont permis d'accroître la population touchée et ils ont servi de relais dans les actions mobilisatrices.

L'introduction de ces nouveaux acteurs dans une action de prévention a permis d'établir des relations directes, c'est-à-dire non médiatisées par une visée "thérapeutique", et s'appuyant sur une proximité culturelle, voire sur des réseaux informels préexistants. En ce sens, elles tranchent avec celles établies par les professionnels dans le cadre de leurs compétences, qui sont marquées par une option psychologique, mais aussi par une distance sociale entre la population des travailleurs sociaux et leur clientèle (5).

Cette pédagogie directe portée par des acteurs nouveaux, associée à l'hétérogénéité des actions menées permet d'expliquer une grande partie du succès de l'opération auprès des jeunes. Un des objectifs qui était de promouvoir des actions innovatrices efficaces et de

pallier les déficiences d'un travail social enfermé dans la routine a été pleinement atteint (6). Mais pour qu'il y ait un véritable succès, il faut que ces orientations correspondent aux attentes des jeunes.

1.4./ Les jeunes dans les opérations-été

La prévention classique avait pour tâche de prendre en charge des conduites délinquantes localisées et interprétées de manière relativement positive : on voyait en elles la manifestation d'un désir d'intégration rendu difficile par des crises de désorganisation ou par la frustration liée aux barrières de classes, phénomènes résiduels de la modernisation sociale. L'outillage psychologique des travailleurs sociaux appuyé sur un ensemble de structures implanté au coeur même des cités permettrait de suivre les jeunes et d'établir avec eux des relations stabilisantes à partir d'un projet de vie. Cette orientation de l'action suppose l'existence d'un principe central organisant les conduites des jeunes (qu'il soit d'ordre psychologique ou communautaire) et, par conséquent, une certaine prévisibilité de ces conduites : la bande, par exemple, possède une organisation relativement rigide autour de chefs et de territoires à défendre (7).

Or, aujourd'hui ce type de conduites a disparu, faisant place à l'hétérogénéité et à l'imprévisibilité. Il est difficile d'identifier un jeune délinquant tant l'activité délinquante est devenue banale et diffuse impliquant parfois la quasi-totalité des jeunes d'une cité, à partir d'opportunités et de rencontres de hasard. Jamais elle ne suffit à structurer des relations autour d'un groupe, d'une "bande", qui se définirait par elle. Elle n'est pas plus le fruit d'une sous-culture qu'elle ne relève de conduites populaires ou de conduites de classes. Elle semble au contraire chargée de significations multiples et tournoyantes : crises personnelles, anomie, frustration, révolte ou pauvreté peuvent tour à tour en éclairer une face. L'expérience vécue par les jeunes des cités est une expérience de vie éclatée, sans unité, qu'ils nomment la "galère", période oisive consécutive à l'échec scolaire et au chômage. "Galérer" pour les jeunes, c'est rester sur la cité entre l'unique café, la maison de jeunes et quelques cages d'escalier. Dans cet espace désocialisé le temps se dilue peu à peu, les repères s'effacent, les relations humaines et sociales se défont (8). Le brouillard de la galère finit par détruire les personnalités : les jeunes glissent alors vers des conduites "où l'on se perd", comme la consommation de drogue. Mais la galère n'est pas seulement cette dilution. Elle est aussi traversée de brusques explosions de "rage", de violence excessive, où tout est détruit et saccagé. Les "rodéos" des Minguettes qui ont été à l'origine des opérations-été, sont la manifestation la plus spectaculaire de ce sentiment de révolte qui ne parvient pas à se fixer sur un adversaire ni à trouver un véhicule.

La galère est cet espace entre la "rage" et la "rouille" où les actes délictueux oscillent entre l'excès et le dérisoire. L'instabilité et l'hétérogénéité des conduites y sont permanentes, donnant l'impression d'une ambiguïté incessante, d'une grande imprévisibilité ainsi que d'une fragilité psychologique importante (9).

Cette absence d'unité des conduites des jeunes rend d'autant plus difficile leur prise en charge. De nombreuses municipalités ont à faire face à des jeunes qui se posent en interlocuteurs revendicatifs, qui réclament et, en même temps, dénoncent l'assistance qui leur est accordée, affirment une volonté d'autonomie tout en sollicitant une aide directe. Les locaux octroyés sont saccagés et si aujourd'hui les jeunes ne vont plus détruire le club de la bande adverse, ils détruisent leur propre club. L'irruption de conduites violentes ou délinquantes et le rejet des processus de dépendance interdisent aux travailleurs sociaux de s'orienter vers l'établissement d'une relation "privilégiée" avec les jeunes. La "demande" se caractérise par son instabilité, ses contradictions et sa discontinuité (10).

Le succès des opérations-été, sur le terrain, repose sur leur diversité et leur hétérogénéité. Elles ont pu ainsi répondre à un public indéfini tout en respectant la volonté d'autonomie des jeunes grâce à leur "pédagogie directe". Elles sont à la fois offre de service et ouverture démocratique. Elles permettent des prises en charge autonomes et des mobilisations. Prévention et action contre la pauvreté y sont mêlées, permettant de traiter la multidimensionalité des conduites des jeunes. Surtout, elles n'ont pas été conçues a priori à partir de normes ou d'interprétations trop éloignées de la réalité;

Si l'opération-été 82 fut un succès, c'est grâce à la rapidité de sa mise en place, à son aspect "coup", qui fut essentiel à la bonne marche du mécanisme en assurant une entière autonomie aux décideurs et en ne laissant pas aux circuits traditionnels le temps de s'organiser.

2 - L'ESSOUFFLEMENT D'UNE POLITIQUE

L'opération-été fut renouvelée en 1983 et 1984 et semble devoir l'être à nouveau dans les années à venir. La pérennisation de ces actions tend à les transformer en véritable "politique" préventive. Cette transformation ne se fait pas sans un certain essoufflement des opérations-été, qui deviennent moins innovantes et retrouvent petit à petit les pratiques traditionnelles de la prévention et de l'animation. La force du secteur intermédiaire, l'accroissement du pouvoir des élus

locaux grâce à la décentralisation, le poids des clientélismes donnent aux opérations une tonalité plus routinière qui efface les engagements et le militantisme de la première année.

2.1./ Décentralisation et politique préventive

A partir de 1983 les opérations-été viennent s'inscrire dans le processus de décentralisation qui modifiera non seulement leurs formes institutionnelles, mais aussi leurs orientations. En effet, la décentralisation n'est pas un simple transfert de compétences : elle s'accompagne aussi d'une nouvelle conception des politiques sociales et préventives.

Jusqu'à présent, le domaine organisationnel et technique de l'action de prévention et des politiques de la jeunesse était séparé du domaine institutionnel et politique. L'Etat était lointain, ses décisions fixaient des cadres d'action plutôt que des modalités très précises. Mais de plus en plus ces domaines tendent à s'imbriquer et les actions préventives sont pensées en termes politiques.

D'une part, le lieu de décision se rapproche du lieu d'exécution. La décentralisation place directement sous la tutelle des élus des services techniques qui bénéficiaient d'une certaine indépendance. En matière de politique préventive, ils sont obligés d'appliquer un ensemble d'orientations et soumis à une gestion beaucoup plus stricte.

D'autre part, c'est l'ensemble de la politique préventive qui tend à être pensée en termes politiques. Le problème n'apparaît plus comme relevant de professionnels et de structures étatiques mais des capacités de mobilisation d'une société. C'est alors l'ensemble des acteurs institutionnels locaux qui doit gérer les problèmes des jeunes.

Dans ce double mouvement de décentralisation et de redéfinition des politiques préventives, les conseils locaux de prévention de la délinquance sont censés occuper une place centrale. Ils réunissent, autour des élus, les administrations, les professionnels et le réseau associatif afin de définir une politique préventive locale cohérente : la délinquance doit être prise en charge par la collectivité et non plus seulement par les policiers d'un côté et les éducateurs de l'autre. Ces conseils locaux ont suscité des actions nouvelles, parfois originales. Mais ils ont surtout montré qu'ils fonctionnaient sous le contrôle étroit des élus : ils servent de relais et de chambre d'enregistrement aux décisions municipales. Leurs choix sont toujours dépendants du contexte politique local.

Les opérations-été sont profondément affectées par ces modifications institutionnelles et politiques. Mal définies, ne relevant pas d'une organisation ou d'une institution spécifique, elles sont prises dans le jeu mouvant d'une décentralisation inachevée où le partage des responsabilités n'est pas encore strictement codifié ni mis en pratique (11). En même temps, elles sont une illustration concrète des nouvelles orientations des politiques préventives. Mais la conjonction de l'accroissement sensible du pouvoir des notables et du travail de la Commission Bonnemaïson tend à les intégrer dans les politiques locales, leur faisant perdre leur spécificité. De fait, toute leur évolution à partir de 1983 s'explique par cette nouvelle situation et par le jeu des différents acteurs institutionnels cherchant à se ménager des espaces réservés et des zones de pouvoir.

2.2./ La résistance des travailleurs sociaux

Le "coup" de 82 avait contourné les obstacles. Mais dès la fin de l'été, l'expérience est analysée et souvent tout simplement mal vécue (12). Ce sont bien entendu les travailleurs sociaux qui réagissent le plus vivement. Leur opposition aux opérations sont à la fois pédagogiques et corporatives.

Les opérations sont critiquées parce qu'elles empêchent de continuer le travail habituel, de mener de front l'action de l'été et l'action courante telle qu'elle se déroule normalement toute l'année. "La réalisation de projets s'est faite au détriment d'actions classiques moins spectaculaires" dit un éducateur. Derrière cette opposition, se profile le plus souvent un problème de spécificité professionnelle. Pour une partie des travailleurs sociaux, le fait que les opérations les obligent à sortir de leur qualification est condamnable. "Dans le cadre de cette opération le vocable "animateur" a recouvert de nombreuses professions. Il a aussi été demandé aux assistants sociaux, aux conseillères en économie familiale, aux éducateurs et aux animateurs sociaux culturels, d'effectuer le même travail. Cela remet en cause la spécificité professionnelle de chacun et notamment l'obligation vis-à-vis du secret professionnel. Il nous semble nécessaire que chacun assume les fonctions pour lesquelles il est formé". Ces résistances sont aussi renforcées par des oppositions idéologiques aux opérations, jugées démagogiques voire politiquement douteuses en raison de l'intervention de l'armée et de la police. En fait, professionnellement, les travailleurs sociaux sont destabilisés par les opérations-été. En effet, dans les politiques sociales et traditionnelles, ils disposaient du monopole de l'interprétation des demandes des jeunes vis-à-vis de l'administration et jouissaient en retour d'une certaine autonomie d'action. Les opérations-été leur font perdre ce monopole, car elles s'appuient sur une formulation directe des demandes et font appel, en priorité, à la participation des jeunes. Le travail social ne devient alors qu'une ressource mobilisable parmi d'autres et fait plutôt figure d'écran que de moyen d'action véritable.

Dans certains départements, le montage et la forme des opérations-été ont été marqués par le triomphe des résistances à l'esprit des opérations. Les acteurs administratifs ou professionnels ont voulu maintenir le cadre d'action habituel en rejetant les aspects les plus innovants des opérations. La routine est restée la règle.

Dans tel département parisien, par exemple, les opérations-été ont été absorbées par la volonté des responsables de la Prévention spécialisée de maintenir leur spécificité professionnelle et leurs orientations habituelles. "Il y a une spécificité de la Prévention spécialisée. Elle s'appuie sur des associations qui connaissent le terrain. Il n'était pas question de les intégrer à un projet d'un autre genre qui ne s'adressait pas à une population particulière." Un autre responsable explique : "La Prévention spécialisée était dans un marasme économique important. Un effort qui n'apparaît pas grand représentait quelque chose d'important. Economiquement ils étaient à bout de souffle. L'effort a été fait pour maintenir une activité de routine." Ainsi, dans ce département, il n'y a pas eu d'opération-été proprement dite en 83 et 84. "Il n'y a pas eu adéquation avec les grandes lignes de la circulaire. Ça a été vite balayé" !

Si tous les départements ne connaissent pas une telle évolution, cet exemple illustre bien l'hostilité souvent vive des professionnels à l'égard d'opérations qui les déstabilisent. Pour beaucoup d'entre eux, ces résistances sont liées à la perception d'une menace plus ou moins précise sur leur avenir. "La Prévention spécialisée, ça apparaît onéreux pour des résultats pas faciles à voir." La décentralisation et les modifications de statuts sont au centre de cette inquiétude : "Les opérations-été ont mis les travailleurs sociaux dans un mouvement de retrait dans leur spécificité. Je ne veux pas dire corporatiste... On se protège vis-à-vis de la décentralisation." La décentralisation, en effet, enlève aux travailleurs sociaux une grande part d'autonomie et les soumet directement aux politiques locales : ils doivent justifier de leur action et de leurs résultats. Les opérations-été qui les ont souvent laissés de côté sont perçues comme une menace puisqu'elles montrent qu'il est possible de faire autre chose avec d'autres gens.

2.3./ La mainmise municipale

En 1982 la plupart des municipalités étaient restées en dehors de l'opération-été. En 1983 et 1984, elles se sont profondément impliquées, exigeant parfois d'être les maîtres d'oeuvre des opérations. L'ampleur des projets, les financements apportés, les moyens matériels mis à disposition, leur ont donné le premier rôle.

Deux types de raisons expliquent ce changement d'attitude. Le succès de l'opération en 1982 a créé une dynamique qui a poussé les élus à monter ou à susciter des actions. D'autre part, il ne faut pas négliger les bénéfices politiques évidents que l'on peut tirer de telles opérations. Enfin, le long temps de préparation qui a précédé de 1983 et 1984, a souvent favorisé l'implication municipale. Les organismes municipaux ont élaboré leurs projets dès le mois de janvier en prévision des financements de l'été, mobilisant des structures lourdes, souvent au détriment des plus petites qui avaient assuré le succès de 1982. "L'opération a fait ses preuves, maintenant il y a plein de gens qui prennent le relais. Au niveau local, les municipalités ont lancé des choses pour la première fois tout à fait remarquables" explique avec optimisme un responsable de D.D.A.S.S. en 1983.

Il s'ajoute à ces premières raisons la conviction générale qu'il faut mener des actions contre la délinquance. "Les élus sur ce département sont décidés à faire de la prévention pour éviter qu'il y ait de la délinquance l'été. L'opération a été ressentie comme quelque chose d'efficace et qu'il faut continuer." L'aspect spectaculaire des actions de l'été prouve qu'il est possible de faire "quelque chose" et de cette manière satisfait aux exigences de bien des élus. Mais il existe aussi, probablement, une volonté de bâtir une véritable politique préventive ou une politique de la jeunesse. Les opérations-été sont donc intégrées à des projets généraux, à des tentatives de construction d'actions globales. "Il s'agit pour la municipalité de mettre en commun des idées et les moyens humains et matériels permettant de proposer un projet cohérent débouchant dans un premier temps sur une animation d'été pour les jeunes, simple, efficace et destinée à accueillir le plus grand nombre et dans un second temps, sur leur intégration éventuelle, dès la rentrée scolaire, dans des structures sportives ou socio-éducatives". Cette mainmise des municipalités sur les actions menées sur leur territoire s'accompagne d'un contrôle plus étroit des associations existantes et notamment des clubs de prévention. "Les clubs devront travailler en étroite collaboration avec les municipalités dans lesquelles ils sont installés pour que les municipalités les connaissent également et puissent porter un jugement sur l'importance de leur travail". "Nous, sur nos municipalités, on fait aussi de la prévention, on a aussi des éducateurs, qui ne sont pas forcément des éducateurs de rue, mais qui s'inscrivent dans un ensemble social et qui interviennent à l'égard des jeunes. Eux, nous savons ce qu'ils font et nous savons ce que ça nous coûte. Les autres on ne peut pas les contrôler. On ne sait pas ce qu'ils font et on est quand même obligé de payer" !

Si l'action des conseils locaux de prévention de la délinquance est théoriquement distincte de celle menée dans le cadre des opérations-été, dans la réalité ils tendent à absorber les actions de l'été et à les inscrire dans leur politique, voire à les soumettre à leurs orientations. Bien souvent même, au niveau départemental, une confusion s'installe entre le Conseil départemental de prévention de la délinquance et la Cellule départementale chargée de la mise en oeuvre des opérations-été. La pression des élus enlève toute

autonomie à la Cellule départementale et l'oblige à s'inscrire dans une certaine orientation et à favoriser les communes. Ainsi, dans certains départements, les subventions pour l'été ne sont plus distribuées en fonction des projets présentés, mais attribuées directement aux municipalités qui ont le plus de problèmes ou le plus de poids politique sans qu'elles aient fourni le moindre programme d'action.

La "municipalisation" des opérations-été éloigne considérablement du "modèle" de 1982. Elle tend à favoriser les projets d'animation ou de vacances, au détriment des projets mobilisateurs demandant une certaine prise de risques que les élus ne sont pas prêts à accepter. Si les opérations ont pris de l'amplitude grâce à cet engagement municipal, la nature des actions menées a provoqué un rajeunissement important du public touché. "Au niveau des municipalités, ils touchent beaucoup plus de jeunes, de très jeunes, les enfants qui ne partent pas en vacances, qui ne vont pas dans les centres aérés et qui restent dans les cités", dit un responsable de D.D.A.S.S.

2.4/ Le maintien d'une logique de "coup"

La mainmise des municipalités sur les opérations-été signifie souvent la disparition du côté innovateur des actions lancées en 1982. "Ca a été des animations très traditionnelles. Je ne crois pas qu'il y ait eu quelque chose de nouveau", disait déjà en 1983 un autre responsable de D.D.A.S.S.

Pourtant certains départements s'efforcent de maintenir l'esprit de la première opération-été et de refaire un "coup" chaque année. Il s'agit alors de privilégier l'originalité des projets, de favoriser des organisations ou des instances inhabituelles, en un mot de profiter des opérations, chaque été, pour prendre des risques, faire des expérimentations et innover. En fait, ces départements juxtaposent deux opérations-été : celle menée dans le cadre des municipalités qui est de grande ampleur et s'appuie sur des animations locales ; celle qui relève de la Cellule départementale. Cette dernière essaye de préserver son indépendance et de donner une spécificité à l'opération-été.

Ainsi, dans un département parisien, la Cellule décide que "les projets présentés par les clubs de prévention seront, sauf intérêt exceptionnel, rejetés, ceux-ci pouvant disposer de financements en dehors du cadre de cette opération. Les projets mis sur pied par les communes ne seront financés qu'à titre de complément et si cela est absolument nécessaire. Les projets présentés par des associations ou des jeunes eux-mêmes seront examinés prioritairement." Ce type d'orientation suscite l'hostilité des clubs et surtout des municipalités

qui demandent volontiers des "explications" aux responsables départementaux et font jouer leur poids politique soit pour obtenir directement de l'argent soit pour empêcher les associations qu'elles ne contrôlent pas d'en obtenir.

En maintenant leur autonomie, les cellules essayent d'affirmer un rôle spécifique qui ne soit pas seulement de distribuer des crédits ou de servir d'intermédiaire financier, mais de définir des orientations originales et indépendantes. "C'est extrêmement dangereux de financer des structures qui ont un financement permanent et une activité permanente. On a l'impression que sur l'opération-été il faut faire quelque chose en plus. Si on se contentait d'une rallonge budgétaire à tous les clubs, au bout de très peu de temps, ça n'aurait plus aucun sens". Dans ces départements, une partie des opérations, celle financée par la Cellule départementale, échappe aux structures classiques de la prévention comme aux municipalités. Mais ce type de choix n'empêche pas la recherche d'une certaine collaboration avec les municipalités à partir d'espaces d'intervention bien définis. Ainsi, peut-on préserver les éléments du succès de 1982, c'est-à-dire l'hétérogénéité des actions, l'utilisation de non-professionnels, le développement de logiques mobilisatrices et de prises de risque, rejetées par les communes.

Dans l'ensemble cette orientation des opérations-été reste minoritaire. Elle suppose peut-être l'affirmation d'un niveau départemental de décision autonome par rapport aux pouvoirs décentralisés. Certains conflits ont opposé les Préfets et les Conseils généraux quant au contrôle des opérations et au bénéfice politique qu'il est possible d'en tirer. Qui va s'attribuer les opérations devant l'opinion publique ? Le pouvoir local qui lance des actions de grande ampleur et qui, de plus, bénéficie de la décentralisation des services sociaux, ou bien le pouvoir déconcentré qui oriente et dirige les opérations au sens strict, souvent plus originales mais d'ampleur plus limitée ?

Le maintien d'une logique de "coup" ne peut se faire qu'à un niveau départemental indépendant des municipalités. L'opération-été 1985 montre un renforcement de la décentralisation et de la liaison directe qui existe entre les municipalités et les conseils généraux. Les premières victimes de cette évolution sont les secteurs novateurs des administrations-été et du travail social qui avaient été à l'origine des opérations-été et s'en trouvent dépossédés au fur et à mesure que celles-ci se dénaturent. "Il y a une grande méfiance de la municipalité vis-à-vis de nous", raconte une assistante sociale, cheville ouvrière des actions-été dans sa commune. "Ils ont interdit à leurs animateurs de participer à nos réunions à la circonscription. La préparation de l'opération se fait totalement au niveau municipal. Il y a un renforcement des institutions. Ils y ont mis les formes. Ils ont fait ça de manière très administrative. Maintenant, au niveau institutionnel les choses sont figées. On a reconstitué quelque chose de très traditionnel". Une certaine amertume transparaît à travers ces propos : les initiatives et les actions originales sont freinées par

le poids des élus. "Les ordres de mission doivent être transmis au Conseil général. Même les sorties d'une heure. Il n'y a plus aucune spontanéité possible."

Les opérations-été ont de plus en plus de mal à trouver leur espace entre la décentralisation et la mise en place des Conseils locaux de prévention de la délinquance. Les pesanteurs administratives et les impératifs liés aux intérêts locaux ont pris le dessus et anesthésié le modèle de 1982.

2.5./ Le poids des conservatismes

Comme nous avons essayé de le montrer, le modèle mis en oeuvre en 1982 reposait sur la conjonction d'initiatives de terrain et de la mobilisation de secteurs restreints et innovateurs de l'administration que l'aspect "coup" avait libérés de toute entrave. Mais au fur et à mesure qu'elles se renouvellent les opérations-été ne peuvent plus fonctionner de la sorte et la relation directe qui s'était établie entre les "décideurs" et les jeunes est coupée par l'irruption de deux intermédiaires qui obéissent à des logiques à la fois contradictoires et similaires.

Le premier de ces secteurs est celui des **travailleurs sociaux** et de leurs relais administratifs. Les opérations-été sont rejetées par des professions menacées, en position défensive, peu prêtes à s'ouvrir aux innovations et qui se crispent sur leur spécificité. Les travailleurs sociaux se définissaient et s'analysaient comme un ensemble de professions "entre-deux", entre l'administration et la profession libérale (13). Ce secteur défend son monopole face à des opérations qui le contournent et favorisent des prises en charge autonomes chez des jeunes qui ne dépendent pas des services sociaux. Le second de ces secteurs est celui des **élus locaux**, qui s'affirment comme les seuls représentants de leur population et, par conséquent, comme les plus aptes à décider des actions à mener en raison de leur connaissance pratique du terrain. La Commission des Maires sur la Sécurité leur attribue le premier rôle à jouer dans la prévention de la délinquance. De plus, la décentralisation vient renforcer leurs positions en leur donnant le contrôle des services sociaux et donc du secteur des travailleurs sociaux. Enfin, ces élus ne sont pas prêts à prendre des risques et se contentent, le plus souvent, des orientations qu'ils jugent les plus solides. Ils acceptent mal des actions menées sur leur territoire par des associations ou des groupes qu'ils ne contrôlent pas. Ils défendent aussi un monopole, celui des relations entre leur clientèle et l'État tout en accroissant leurs pouvoirs. Pour les élus, les opérations-été constituent un outil spectaculaire et rentable mais aussi étroitement contrôlable. Il contraste avec l'opacité dont s'entoure le travail social et la difficulté qu'ils rencontrent pour évaluer et orienter cet ensemble de professions.

Les opérations-été sont donc prises entre le corporatisme des travailleurs sociaux, le clientélisme des élus locaux et la lutte qui les oppose.

Il serait néanmoins abusif d'opposer le clientélisme des travailleurs sociaux, teinté de professionnalisme et orienté par un souci préventif, au clientélisme des élus locaux qui obéirait à un souci exclusivement politique de satisfaction du plus grand nombre. De fait, la connaissance que les élus ont des situations de pauvreté ou de précarité dans leur commune est tout aussi réelle et profonde que celle des travailleurs sociaux. Les familles en difficulté s'adressent souvent à leurs élus pour obtenir une aide. Les services sociaux ont une clientèle spécifique qui est loin de recouvrir la totalité des populations en difficulté. Si ces deux clientélismes ne peuvent donc être totalement opposés, ils ont encore en commun de fonctionner comme des clientélismes, c'est-à-dire de constituer un système de médiation entre l'administration ou l'Etat et son "public", ramenant le "public" à un état passif et concentrant les capacités d'initiative dans les secteurs intermédiaires. Le modèle de 1982 ne peut plus fonctionner puisque les relations directes entre les initiatives de base et les centres de décision sont remplacées par la fusion de l'initiative et de la décision dans ces secteurs.

Dans ce cadre, la prise en charge des conduites des jeunes perd une de ses dimensions, celle de la mobilisation, et tend à s'orienter vers une animation traditionnelle qui, si elle répond bien aux attentes des adolescents, laisse de côté les jeunes entre dix-huit et vingt-cinq ans beaucoup plus enfoncés dans la "galère". Les opérations-été se recentrent sur la clientèle habituelle des services sociaux, faite d'adolescents marqués par les crises personnelles liées à cet âge. Elles n'atteignent plus les jeunes qui avaient été à l'origine des troubles de 1981.

Ainsi, l'évolution des opérations-été les ramène à une situation traditionnelle ; l'Etat central distribue des crédits qui sont utilisés, soit par les professionnels, soit par les services contrôlés par les élus locaux, pour accroître leur activité pendant l'été. L'innovation et l'expérimentation se font rares. En transférant les pouvoirs de décision aux élus, la décentralisation n'a fait qu'accentuer le phénomène et ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater qu'en matière de prévention de la délinquance, elle a plutôt donné une prime au conservatisme et annihilé les capacités d'innovation des administrations départementales.

Le modèle d'intervention directe de 1982 a été grignoté puis envahi par les réseaux des travailleurs sociaux et des élus locaux. Les opérations-été s'y sont épuisées, perdant petit à petit leurs capacités d'initiative et d'innovation, se fermant aux actions autonomes des jeunes, qui se trouvent ainsi ramenés à une situation de dépendance. Sur ce plan, les opérations-été ont probablement échoué. Elles n'ont pu renouveler le travail social ni maintenir la priorité aux logiques d'intervention mobilisatrice auprès des jeunes. Institutionnalisées, les opérations-été accumulent les travers de l'action administrative traditionnelle auxquels s'ajoutent les intérêts des élus locaux : les délais de préparation s'allongent, les ressources financières s'accroissent, les objectifs initiaux s'effacent, l'action s'amplifie mais perd de sa pertinence, les choix sont définis a priori et non plus sur la base d'une expérimentation, l'impact sur les conduites des jeunes décline. Si l'un des objectifs des opérations-été était de bouleverser la routine et de renouveler les pratiques et les formes d'intervention, la force des divers conservatismes l'a rendu caduque et l'a perverti.

Pourtant, tout n'est pas négatif dans cette évolution. Les opérations-été ont créé une véritable dynamique, accélérée par les travaux de la Commission Bonnemaison, de **mobilisation locale** pour prendre en charge les problèmes posés par la marginalité des jeunes. Il y a là en germe une profonde évolution du traitement de ces questions, considérées non plus en termes techniques et professionnels, mais en termes de politique générale. Il faut néanmoins tout de suite nuancer cette appréciation et noter que la décentralisation a plutôt renforcé le pouvoir des élus qu'elle n'a accru la participation des citoyens ou la démocratie directe. Le cas des opérations-été est à cet égard exemplaire. Mais il s'agit là, peut-être, d'un moindre mal.

NOTES

- (1) DURAN (P.)
Les développements récents de l'analyse comparative dans le domaine de l'Administration Publique : l'Administration entre l'Etat et les Politiques Publiques.
Politique et Management Public, n° 3, 1984.
- DUPUY (F.), THOENIG (J.C.)
L'Administration en miettes .- Paris : Fayard, 1985.
- (2) DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)
L'Etat et les jeunes .- Paris : Ed. Ouvrières, 1985.
- (3) LEFEBVRE (B.), PORTET (F.)
Enquête/évaluation des Opérations "Eté 83" dans l'est Lyonnais .- Rapport MIRE-Ecomusée, Le Creusot, 1984.
- (4) DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), SCHALLER (F.)
Opérations Eté 82 .- Paris : Rapport MIRE-CADIS, 1983, 180 p.
- (5) VERDES-LEROUX (J.)
Le travail social .- Paris : Ed. de Minuit, 1978.
- (6) DUBET (F.), JAZOULI (A.)
Une nouvelle politique de prévention ? L'opération Eté 82.
Revue Internationale d'Action Communautaire, 11/51, printemps 84.
- (7) Sur la critique de ces analyses : CUSSON (M.) : **Le contrôle social du crime** .- Paris, PUF, 1983. Déjà à la fin des années soixante, MONOD (J.) constatait la "fin des bandes" dans son livre : **Les barjots, essai d'ethnologie des bandes de jeunes** .- Paris : uge, 1971.
- (8) Voir par exemple en ce qui concerne les cités de transit : PETONNET (C.) : **On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues** .- Paris : Galilée, 1979.

- (9) DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)
La galère. Analyse des conduites marginales des jeunes .- Paris :
CADIS, Commissariat Général du Plan, 1985.
- DUBET (F.), LAPEYRONNIE (D.)
Les conduites marginales des jeunes : des gangs à la galère.
Revue Suisse de Sociologie, septembre 1985.
- (10) TACHON (M.),
Action sociale, le temps de l'incertitude .-
in : LION (A.), MACLOUF (P.)
L'insécurité sociale, paupérisation et solidarité .- Paris : Ed.
Ouvrières, 1982.
- (11) RONDIN (Jacques)
Le sacre des notables. La France en décentralisation .- Paris :
Fayard, 1985.
- (12) DUPREZ (D.)
De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : les
Opérations Été-Jeunes 83.
Revue Internationale d'Action Communautaire, 11/51, printemps 84.
- (13) CHEVREUSE (C.)
Pratiques inventives du travail social .- Paris : Ed. Ouvrières,
1979.

BIBLIOGRAPHIE : Travaux complémentaires de l'auteur

LAPEYRONNIE (D.)

Galère et prévention : les opérations été.

Annales de la recherche urbaine, automne 1985.

DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), SCHALLER (F.)

Opérations été 82 .- Paris : Rapport MIRE-CADIS, 1983, 180 p.

JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)

Opérations été 83 en Ile de France .- Paris : Rapport MIRE-CADIS, 1984, 80 p.

JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)

Les opérations anti-été-chaud en Ile de France 1984 .- Paris : Rapport MIRE-CADIS, 1985, 128 p.

DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.)

L'Etat et les jeunes .- Paris : Ed. Ouvrières, 1985, 204 p.

REPertoire DES SIGLES

- CAJ : Camp Armée-Jeunesse
- CAPEP : Comité d'Action pour l'Education Permanente et la Diffusion Culturelle.
- DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- EFAS : Ecole de Formation des animateurs Sociaux
- FMD : Formation d'animateurs de Milieux Défavorisés
- PACT : Protection et Action Contre les Taudis
- PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation
- PIB : Produit Intérieur Brut
- SCI : Service Civil International.

Edité par le CTNERHI

Tirage par la Division
Reprographie

Dépôt légal : Septembre 1986

Le Directeur : Christine PATRON